

# RAPPORT DE GESTION

Mai 2010



de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2009



Par  
Laurent Ballif,  
Syndic  
de Vevey

## Edito

### Demain, c'était hier

L'année 2009 devait être celle de la tourmente... Tout allait trop bien en 2008, l'économie marchait trop fort, le chômage reculait, le franc suisse bas attirait les touristes, Federer était Numéro 1. Ce n'était pas possible, il devait y avoir une justice immanente qui s'apprêtait à nous rattraper pour nous punir de ces excès.

Comme le disait ironiquement Gilles dans une Suisse un peu honteuse d'avoir échappé à la guerre, «on est inquiet». Juste assez pour ne pas paraître surpris lorsque surviendra le malheur qui nous mettra au même niveau que nos voisins.

Et voilà que la catastrophe des «subprimes» aux Etats-Unis nous rattrape, nous secoue, ravage le paysage bancaire et économique mondial. Notre petit pays s'y plonge avec délectation.

Et voilà encore que la grippe A s'annonce, qui va clouer au lit le tiers de la population suisse. On s'achète des millions de vaccins et de masques, mais la mort va faucher toute une génération, comme en 1918.

Et voilà enfin que les fumeurs sont chassés des bistrotts, qu'ils doivent squatter les terrasses sous la neige, que les cafetiers vont tous fermer boutique.

Nous sommes pourtant arrivés au bout de cette année 2009 annoncée horrible. Vevey a échappé au cataclysme, plus riche même de 200 nouveaux habitants et de 2500 masques tout neufs en stock.

La fin du monde, ce sera pour l'année prochaine...

### Clin d'oeil

## Le collège de La Veveysse fête son siècle



Photo Robert Schneider

Les 5 et 6 juin, les occupants actuels du bâtiment et la direction de l'éducation ont offert une fête digne de ce vénérable centenaire. Tout le bâtiment était ouvert, du sous-sol au grenier pour permettre à un public fort nombreux, en provenance de toute la Suisse, voire de l'étranger, de découvrir ou redécouvrir les mille et une facettes de ce majestueux édifice. Ces visiteurs de tous âges, parmi lesquels beau-

coup d'anciens enseignants et d'anciens élèves, ont pu assister à des spectacles, revoir leur ancienne classe, suivre l'évolution veveysanne durant le siècle écoulé, au travers de reportages et d'expositions photographiques, dans des domaines aussi variés que l'urbanisme, les transports, l'habillement, le mobilier et le matériel scolaire, la chanson, les personnages illustres ayant fréquenté le

collège. Ce fut surtout l'occasion de joyeuses retrouvailles et d'échanges de souvenirs dans ces murs qui en auraient à raconter s'ils pouvaient parler. L'Ecole actuelle n'a pas été oubliée et les élèves ont pu démontrer leur savoir-faire en ouvrant leurs classes et en exposant dessins et travaux manuels.

Alexandre Bays  
Chef de service,  
Direction de l'Education



# RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité  
au Conseil communal  
sur l'exercice 2009

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 1<sup>er</sup> juillet 2007 (art. 135);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2009.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

*le Conseil communal de Vevey*

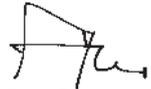
*vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2009*

*vu les rapports de la commission de gestion*

*décide*

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2009 et d'en donner décharge à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité  
le Syndic  Laurent Ballif

le Secrétaire  P.-A. Perrenoud



## Sommaire

Municipalité—Texte du Syndic	1	Direction des espaces publics	83
Répartition des dicastères	3	Sécurité Riviera	99
Conseil communal	5	Service de défense incendie et secours	101
Administration générale - Greffe municipal	17	Culture	109
Service du personnel	35	Musée suisse de l'appareil photographique	119
Informatique	43	Musée Jenisch	125
Service des affaires intercommunales	49	Musée historique de Vevey	133
Direction des finances	51	Bibliothèque médiathèque municipale	139
Direction de l'architecture et des infrastructures	61	Sports & jeunesse + Agenda 21	143
Office de l'urbanisme	79	Direction de l'éducation	163
		Direction des affaires sociales et familiales	175
		Lexique	188





# Municipalité

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## L'heure des grands rendez-vous

Une première législature de cinq ans, pour une équipe largement renouvelée, ne se déroule pas de manière linéaire. Ce n'est pas «un long fleuve tranquille», mais plutôt une vague, qui prend son élan gentiment au début, et qui ensuite construit son ampleur et amène sur la plage sa récolte d'eau de mer et de coquillages.

Les trois premières années de la législature, même s'il y a eu un gros clapot dès 2007 avec le vote sur le Château de l'Aile, étaient conformes à cette image. Les projets lancés ou repris dès 2006 ont abouti pour la plupart en 2009, soit directement sous la conduite de la commune, soit en coordination entre privé et public.

En matière de logement, trois projets se sont concrétisés cette année, en particulier la construction du premier module des Moulins de la Veveyse, plus de 100 appartements disponibles début 2010. La commune est partenaire tant en ce qui concerne les normes de construction (Minergie P) que pour le type d'habitat, ayant réussi à maintenir des logements subventionnés et implanté comme prévu une nouvelle garderie d'une centaine de places.

Les deux autres gros projets achevés en 2009 ont été la Villa Victoria, préfigurant le développement urbanistique des quartiers le long de Gilamont, et le petit immeuble subventionné de la rue des Marronniers. Un bâtiment en PPE et un autre soutenu par les pouvoirs publics, l'équilibre se maintient à peu près, grâce aussi à la mixité préservée aux Moulins de la Veveyse.

Sur le plan urbanistique et de l'aménagement du territoire, l'année a commencé par un gigantesque coup de tonnerre. Après des années de réflexions, de tergiversations, de consultations, de controverses, le Conseil communal était finalement nanti d'un projet de parking souterrain sous la Place du Marché. Point n'est besoin de revenir sur le résultat décevant de cette séance du 22 janvier 2009, il a été suffisamment glosé sur le sujet.

Quoi qu'il en soit, la seule injonction qu'a pu tirer la Municipalité de ce débat, c'était de faire avec l'existant. Elle a donc demandé à ses services d'étudier un simple réaménagement de surface de la Place du Marché, avec une réflexion quant à l'affectation des différentes zones en adéquation avec les besoins (parcage, animation, promenade, commerces, terrasses, arborisation, circulation, etc.).

Dans cette zone, le définitif se définit au rythme des Fêtes des Vignerons. Nous savons que nous élaborons un projet pour 8 à 10 ans au maximum; peut-être que cette proche échéance relativisera l'importance des enjeux et permettra de trouver un modus vivendi acceptable par tous sans trop de polémiques.

Les autres grands chantiers de l'aménagement urbain ont été lancés également en cette année 2009. Le concours pour le réaménagement du Jardin du Rivage et de la Salle del Castillo a été ouvert en automne; il devrait déboucher sur une rénovation lourde de cet équipement indispensa-

ble pour la vie de nos sociétés ainsi que sur l'intégration d'un nouveau bâtiment destiné à remplacer le Restaurant du Rivage.

Le Conseil communal a également donné son aval à deux autres concours, l'un pour l'élaboration d'un plan des circulations en ville de Vevey et l'autre pour une double réflexion autour de la Gare: Place de la Gare Sud et intégration des flux piétons/voitures jusqu'au cœur de la ville; rattachement du quartier des Bosquets au Nord de la Gare en intégrant une refonte des lignes ferroviaires et de l'accès voyageurs.

En matière de construction également, la Ville de Vevey a mené à chef les étapes préparatoires de plusieurs grands projets et entamé leur concrétisation. La principale mise en œuvre est naturellement celle des Tours de Gilamont, dont la rénovation complète a débuté à la fin de l'été. Outre le coût de 21 millions pour les deux bâtiments, ce chantier est titanesque par l'organisation incroyable qu'il a imposée pour pouvoir fonctionner sans devoir évacuer tous les locataires. Heureusement qu'est venue se greffer là-dessus la belle et audacieuse aventure des fresques monumentales, dont la réalisation a été acceptée par le Conseil communal en ce début de 2010.

Certains projets semblent mineurs par leurs coûts et leur ampleur, mais n'en ont pas moins une importance vitale pour la ville. C'est le cas du jeu de dominos opéré entre le SwissMedia Center et le bâtiment acheté en 2008 au chemin du Verger. Pour pouvoir installer Edipresse, le Régional et La Télé au rez-de-chaussée de SwissMedia, après un rapide rafraîchissement, il a fallu aménager en catastrophe mais avec grand soin les bureaux prévus au Verger. Trois entreprises ont ainsi pu être relogées dans les meilleures conditions possibles, préservant des emplois hautement qualifiés en ville de Vevey.

Par ailleurs, deux gros projets culturels, englobant entretien du patrimoine et rayonnement intellectuel de la ville, ont pris leur dimension définitive en 2009. Le principal est le réaménagement du Musée Jenisch, qui a connu depuis le début de la décennie de nombreux avatars et qui a finalement été soumis au Conseil communal dans sa forme définitive. Comme le Conseil l'a accepté lors de sa première séance de 2010, le chantier démarrera ces prochaines semaines.

Quant au Théâtre de l'Oriental, dont le délabrement s'est accéléré alors qu'on imaginait qu'il ne nécessitait qu'un «coup de peinture», les locaux inoccupés depuis une année sont l'objet d'un concours lancé en automne 2009, qui devrait permettre de demander un crédit d'ouvrage dans le courant de 2010.

Enfin, un dernier objet immobilier a donné bien du souci à la Municipalité, qui s'est décidée finalement à trancher dans le vif. Depuis 2004, la Ville de Vevey était candidate à louer une partie de l'immeuble de l'ex-EPA. Devant les échecs successifs des acheteurs potentiels et la durée des négociations, elle a finalement proposé au Conseil d'acheter le bâtiment. La décision favorable très large l'a réjouie, et elle est convaincue de pouvoir tirer un rendement très profitable de ce nouveau fleuron du patrimoine communal tout en répondant aux besoins de ses services et de nombreuses institutions. Le projet en cours d'élaboration prévoit même la réintroduction d'une grande surface, comblant ainsi les aspirations de la population du quartier.

A la lecture de ce compte-rendu d'une année bien remplie, on se rend compte que ce qu'on appelle «la crise» a peu touché le fonctionnement de notre ville. Certes, nombre de ses habitants ont été frappés par les effets de ce bouleversement planétaire sur les entreprises qui les emploient. Le chômage a augmenté, ainsi que la précarité en général et les craintes de chacun pour son avenir. Mais, pour une ville habituée à un taux élevé de personnes en difficulté, l'aggravation a été moins forte que dans d'autres zones plus cossues.

Nos services ont répondu avec compétence et diligence aux demandes accrues, que ce soit en matière d'aide au logement (introduction de l'aide individuelle), de places d'accueil (augmentation des places de garderie et deux projets en voie d'aboutissement), d'aide sociale (adaptation du personnel au nombre croissant de dossiers), d'in-

sertion des jeunes dans le monde du travail (financement par le canton de nos mesures Ginkgo et Stomp), d'intégration des nouveaux arrivants (groupe de travail Guisan, projet de maison de quartier et d'accueil de jour) et d'hébergement d'urgence (structure Le Hublot, avec Caritas). Tout ceci a pu être mené en respectant strictement les contraintes budgétaires, et Vevey est bien armée pour absorber les investissements lourds entamés en 2009. Riche d'un patrimoine immobilier bien géré et rentable, forte d'une administration compétente et enthousiaste, notre Ville peut jouer un rôle en vue dans le fonctionnement de tout le district.

C'est de bon augure pour un processus de fusion qu'une majorité de la population semble appeler de ses vœux... et rapidement !

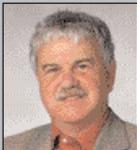
*Laurent Ballif, Syndic*

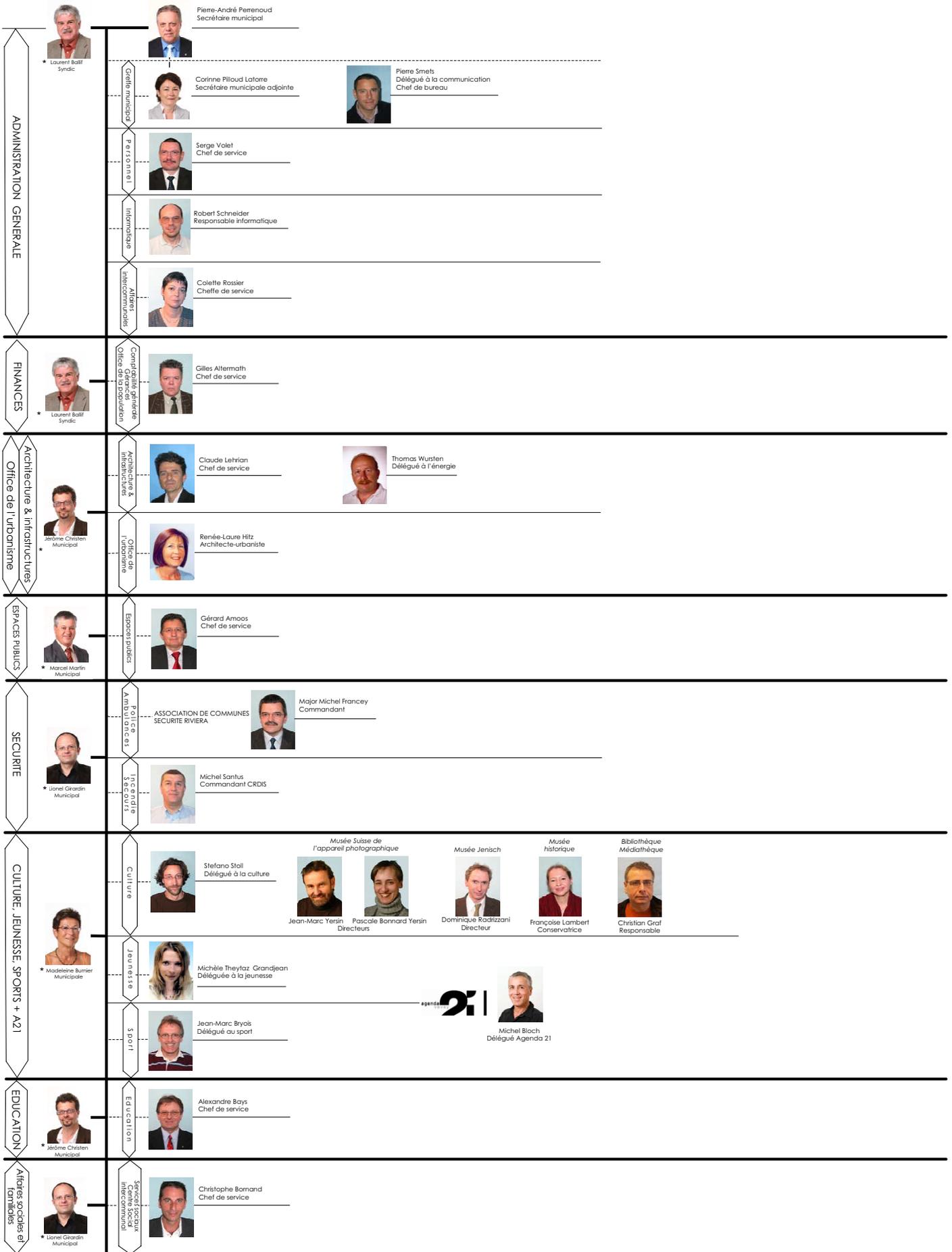


La Municipalité accompagnée du Secrétaire municipal et de la Secrétaire municipale adjointe. (Etat au 31.12.2009).

## Législature 2006-2011 Répartition des dicastères

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009

			Suppléant
<b>1. Administration générale</b> - Greffe municipal - Service du personnel - Service informatique - Service des affaires intercommunales		<b>Laurent Ballif</b> Syndic	<b>Vice-président de la Municipalité</b>
<b>2. Direction des finances</b> - Comptabilité générale - Gérance - Office de la population		<b>Laurent Ballif</b> Syndic	<b>Madeleine Burnier</b> Municipale
<b>3. Direction de l'architecture et des infrastructures Office de l'urbanisme</b>		<b>Jérôme Christen</b> Municipal <b>Vice-président de la Municipalité 2008-2009</b>	<b>Marcel Martin</b> Municipal
<b>4. Direction des espaces publics</b>		<b>Marcel Martin</b> Municipal <b>Vice-président de la Municipalité 2007-2008</b>	<b>Jérôme Christen</b> Municipal
<b>5. Direction de la sécurité</b> - Police - CRDIS - Protection civile		<b>Lionel Girardin</b> Municipal <b>Vice-président de la Municipalité 2010-2011</b>	<b>Marcel Martin</b> Municipal
<b>6. Direction de la culture, de la jeunesse et des sports + A21</b> - Culture - Animation jeunesse - Animation sportive - Agenda 21 (développement durable)		<b>Madeleine Burnier</b> Municipale <b>Vice-présidente de la Municipalité 2009-2010</b>	<b>Jérôme Christen</b> Municipal
<b>7. Direction de l'éducation</b>		<b>Jérôme Christen</b> Municipal	<b>Lionel Girardin</b> Municipal
<b>8. Direction des affaires sociales et familiales</b>		<b>Lionel Girardin</b> Municipal	<b>Madeleine Burnier</b> Municipale





# **Conseil communal**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9

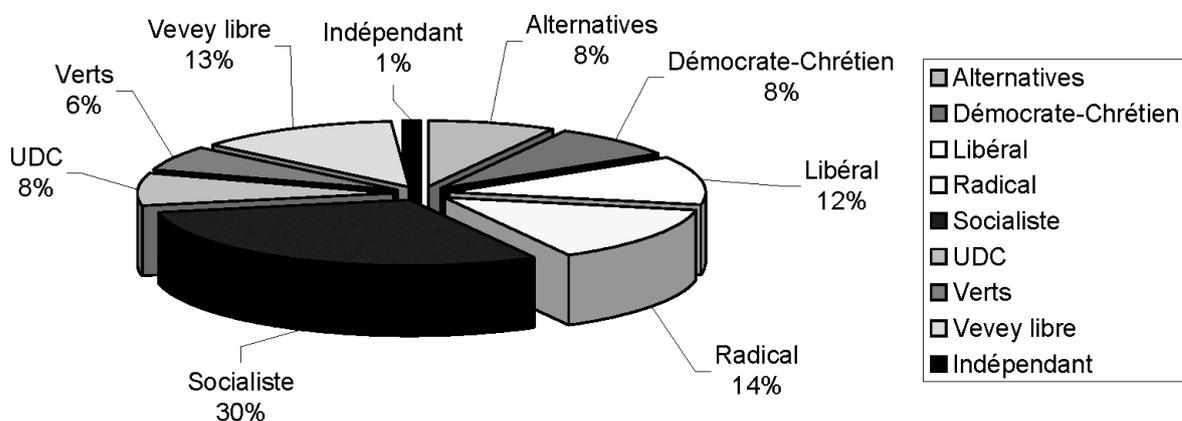


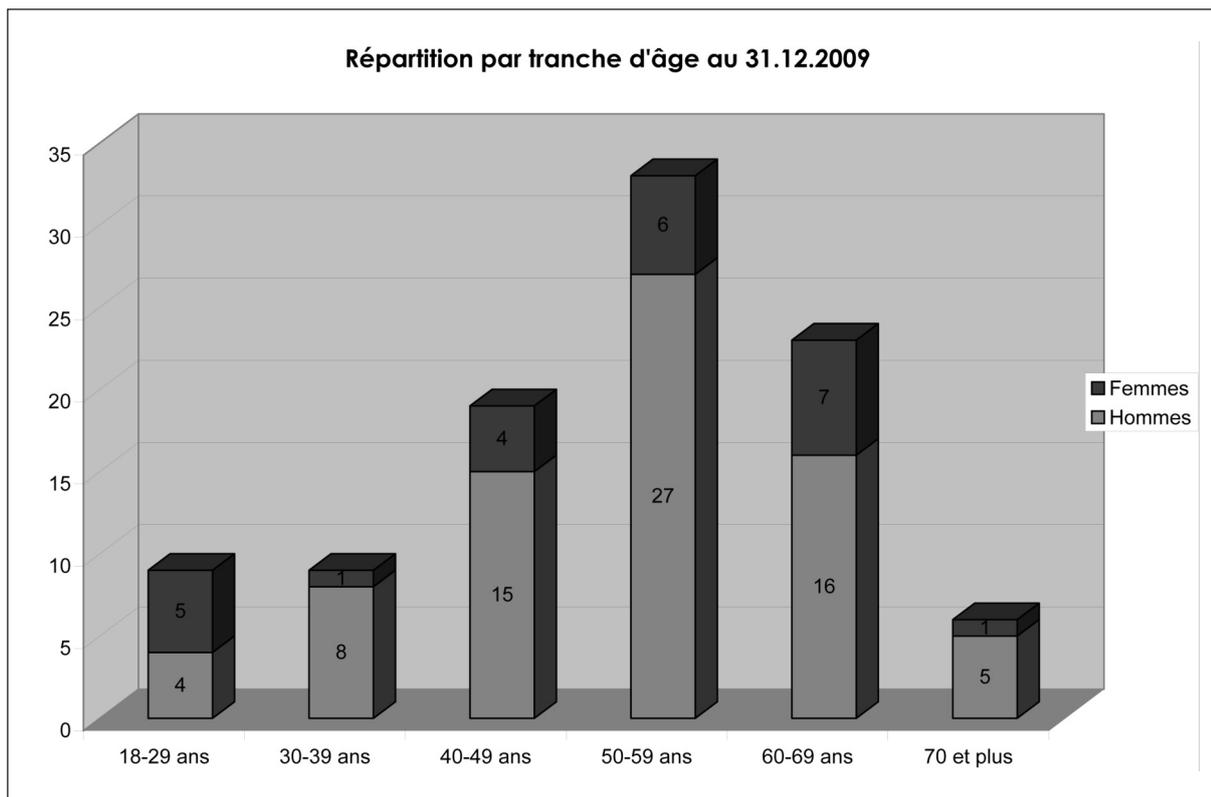
## COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2009

Parti	Nom	Prénom	Profession	Année de naissance
VL	AGNANT	Michel	Dipl.-Ing. Maschinenbau	1965
PDC	AMBESH	Rebecca	Directrice Ecole	1965
S	AMBRESIN	Grégory	Employé de commerce	1983
S	ANSERMET	Serge	Secrétaire WWF	1947
S	AUBORT	Denise-Claire	Employée de commerce	1948
S	BARHOUMI-HENCHOZ	Josette	Enseignante secondaire	1946
VL	BAUD	Francis	Economiste	1941
S	BAUMELER	David	Aide-comptable	1971
S	BEAUX	Daniel		1967
VL	BERNEY	Michel	Directeur CEPV	1951
R	BERTSCHY	Patrick	Paysagiste	1969
ALT	BOILLAT	Jean-Pierre	Travailleur social	1945
S	BONJOUR	Laurent	Horticulteur-Paysagiste	1966
UDC	BONJOUR	Pierre	Retraité	1924
UDC	BONJOUR	Yvette	Retraîtée	1949
S	BRIOT	Benoît	Ingénieur	1978
L	BURGI	Jean-Jacques	Décorateur-étalagiste	1949
S	BUTTY	Pierre	Relations Publiques	1962
R	CHAMBAZ	Henri	Retraité	1940
S	CLEMENT	Michel	Intendant parking	1948
L	CLEMENT	Pierre	Directeur commercial	1954
S	CRESSIER	Lionel	Graphiste	1983
ALT	CRESSIER	Valérie	Serveuse	1981
PDC	D'ANGELO	Vladimir	Commerçant indépendant	1945
VER	DALLA PALMA ZAHAR	Sabrina	Consultante	1971
S	DE STEFANIS	Maria Antonia	Femme au foyer	1955
S	DE STEFANIS	Sergio	Chaudronnier	1952
UDC	DESPOT	Fabienne	Ingénieur EPFL	1965
R	DESTRAZ	Marie-Catherine	Infirmière	1953
VL	DIANGITUKWA	Fweley	Dr ès sciences économiques	1953
R	DORIOT	Serge	Ingénieur mécanicien ETS	1935
R	DRAGONE	Umberto	Concierge Ville de Vevey	1974
S	DUTRUY	Gilbert	Ouvrier	1942
L	EGLOFF	Serge	Ingénieur	1948
VER	FAVE	Jean-François	Horticulteur	1957
IND	FEUERSTEIN	Vera	Ingénieur	1961
S	FLACTION	Pierre-André	Installateur sanitaire	1952
S	GANDI	Daniel	Enseignant	1952
S	GAVIN	Eric	Paysagiste	1957
ALT	GITTO	Sabrina	Educatrice sociale HES	1982
ALT	GONTHIER	Alain	Géographe	1953
VL	GUT	Louis	Imprimeur	1958
VL	GUT	Sarah	Etudiante	1988
S	HAJJI PINTO	Clotilde	Vendeuse	1962
VL	HUNZIKER	Randolph	Jardinier, musicien	1960
R	JAGGI-HERITIER	Doris	Educatrice	1942
S	JÖRIMANN	Michel	Journaliste retraité	1939
L	JOST	Philippe	Chercheur en finance	1978
L	JOST	Grace	Indépendante	1981
PDC	JUSTO	José	Moniteur Bateau-Ecole	1955
L	KAESER	Danielle	Infirmière	1947
L	KOEHLER	Béatrice	Secrétaire	1938
VER	LAVANCHY	Christiane	Assistante médicale	1955
VL	LETSCH	Christophe	Employé de commerce	1965
PDC	LISBOA	Manuel	Concierge professionnel	1955
PDC	MALDONADO	Jorge	Employé de commerce	1956
R	MARCHESI	Jean-Yves	Peintre	1956
R	MARINELLI	Rogero	Chef d'entreprise	1968
L	MARINELLI	Vincenzo	Ingénieur	1958
S	MARTIN	Jean-François	Maître secondaire	1953
S	MATTHYS	Vincent	Secrétaire général	1964
L	MEYER	Jean-Claude	Fonct. de police retraité	1944
VL	MOLLIAT	Stéphane	Menuisier-ébéniste	1959
S	MUNOZ	Ascension	Infirmière SP	1946
ALT	MURISIER	Camille	Etudiante	1983

PDC	NARBEL	Jean-Pierre	Comptable indépendant	1944
VL	NEYROUD	Roger	Employé de bureau	1945
VL	NICOLLIER	Pascal	Avocat	1973
S	OGUEY	Christiane	Institutrice	1951
S	OGUEY	Eric	Enseignant	1952
S	PALI	Musa	Enseignant	1954
R	PARDO	José	Concierge Ville de Vevey	1954
R	PARISI	Salvatore	Employé communal	1949
S	PASTORINI	Alberto	Conseiller en personnel	1965
PDC	PILLOUD	Olivier	Indépendant	1968
VER	POST	Charles	Commerçant	1961
VER	RAPIN	Roland	Juriste	1959
R	REATO	Gérald	Technicien	1944
UDC	RIESEN	Norma	Infirmière	1952
UDC	RIESEN	Werner	Constructeur de machines	1947
L	RIVIER	Etienne	Médecin	1945
R	RIZZI	Antonio	Technicien informatique	1967
PDC	RODUIT	Jean-Marc	Maître éduc. physique	1963
L	ROH	Christian	Gestionnaire clientèle	1955
S	SCHNEIDER	Yvan	Enseignant secondaire	1959
UDC	SCHOBINGER	Bastien	Etudiant EPFL	1985
VL	SCHUSEIL	Peter	Economiste ESCEA	1964
UDC	SEEWER	Cédric	Etudiant à l'UNIL	1984
S	SEMLALI	Driss	Animateur socio-culturel	1959
ALT	STUDER	Eric	Etudiant	1975
UDC	TENTHOREY	Jean-Daniel	Juge retraité	1928
S	TEUSCHER	Charly	Retraité DFAE	1945
VER	TOLUSSO	Clément	Ecologiste	1964
ALT	VALLOTTON	Alexandre	Géologue	1973
ALT	VALLOTTON	Frédéric	Gérant	1976
L	WALTER	Antoinette	Secrétaire	1941
VL	WERFFELI	Michel	Conseiller en personnel	1957
R	ZAUGG	Jacques	Employé d'administration	1947
R	ZAUGG	Joëlle	Empl. technico-comm.	1951
S	VACANT			

**Répartition des sièges au 31.12.2009**





## Sommaire des décisions du conseil communal

Le conseil communal a siégé 13 fois en 2009

### Première séance – Jeudi 22 janvier 2009

#### Assermentation d'un membre du Conseil communal

M. César Maldonado est assermenté en remplacement de M. Rolf Appenzeller (DC), démissionnaire

#### Rapport sur demande de crédit pour la réalisation d'un concours de projets pour l'aménagement de la place du Marché et demande de crédit d'ouvrage pour la construction d'un parking souterrain de 280 places (+ 60 places en surface) à la place du Marché (22/2008)

Rapporteur (rapport de majorité) : M<sup>me</sup> Alexandra Melchior  
Rapporteur (rapport de minorité I) : M. Alain Gonthier  
Rapporteur (rapport de minorité II) : M. Charly Teuscher  
● Refusé

### Deuxième séance – Jeudi 29 janvier 2009

#### Assermentation d'un membre du Conseil communal

M<sup>lle</sup> Aline Commend est assermentée en remplacement de M. Claude Georgi (S), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la commission des finances

M<sup>me</sup> Vera Feuerstein est nommée en remplacement de M<sup>me</sup> Birgitta Bischoff (Verts), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Roland Rapin est nommé en remplacement de M<sup>me</sup> Birgitta Bischoff (Verts), démissionnaire

#### Nomination d'un délégué au conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

M. César Maldonado est nommé en remplacement de M. Rolf Appenzeller (DC), démissionnaire

#### Rapport sur demande de crédit pour la construction d'une buvette au port de plaisance et les travaux d'entretien du bâtiment existant (35/2008)

Rapporteur (rapport de majorité) : M. Charly Teuscher  
Rapporteur (rapport de minorité I) : M. José Justo  
Rapport de minorité II lu par M<sup>me</sup> Denise-Claire Aubort  
● Adopté avec amendement

#### Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Alain Gonthier « Qui perd... donne » (37/2008)

Rapporteur : M. Michel Werffeli  
● Adopté

#### Interpellation de M. J.-Y. Marchesi intitulée « Nouvelle méthode de sécurité organisée par le service police ? »

● Réponse ultérieure de la municipalité

#### Communications de la municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études de l'extension des bureaux de l'office d'impôt du district, rue du Simplon 24(C 01/2009)
- Dette, intérêts, cautions et garanties – Situation au 31 décembre 2008 (C 02/2009)
- Décisions d'intérêt général «Municipalité de Vevey... en bref» (C 03/2009)
- Grille de lecture pour l'analyse de projets et préavis/rapport-préavis

### Troisième séance – Jeudi 26 février 2009

#### Assermentation de deux membres du Conseil communal

M<sup>me</sup> Sabrina Dalla Palma Zahar et M. Yvan Schneider sont assermentés en remplacement de M<sup>mes</sup> Birgitta Bischoff (Verts) et Alexandra Melchior (S), démissionnaires

**Rapport-préavis en réponse à la motion de M. Patrick Maday « Elections à la municipalité : chaque candidat dispose d'une chance de se profiler » (36/2008)**

Rapporteur (rapport de majorité): M. Henri Chambaz  
Rapporteur (rapport de minorité): M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté (rapport de minorité)

**Rapport-préavis sur demande de crédit pour financer les travaux de transformation intérieure de l'immeuble situé au chemin du Verger 10 et réponse à la motion de M. Jean-Marie Racine « Pour les artistes et les artisans, les «Temps» sont durs, modernes ou pas ! » (01/2009)**

Rapporteur : M. Etienne Rivier

- Adopté avec amendements

**Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2008, 3<sup>e</sup> série (02/2009)**

Rapporteur : M. Patrick Bertschy

- Adopté

**Postulat de MM. V. Matthys, S. Molliat, A. Gonthier et R. Rapin, pour des lignes directrices en matière de mobilité en ville de Vevey**

- Transmis à la municipalité pour étude et rapport

**Motion de M. J.-D. Tenthorey intitulée « Pour un parking public veveysan important, d'accès facile, économique en énergie, d'un coût de construction raisonnable, avec une possibilité d'extension »**

- Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

**Interpellation de M. Ch. Teuscher intitulée « Pour des achats publics équitables »**

- Réponse ultérieure de la municipalité

**Interpellation de M. E. Rivier intitulée «Aménagement du bas de la place du Marché : à la recherche de synergies»**

- Réponse ultérieure de la municipalité

**Interpellation de M. A. Vallotton intitulée « Zones 30 km/h à Vevey »**

- Réponse ultérieure de la municipalité

#### Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Jean-Yves Marchesi « Nouvelle méthode de sécurité organisée par le service de police ? » (C 04/2009)
- Décisions d'intérêt général « Municipalité de Vevey...en bref » (C 05/2009)

#### Quatrième séance – Jeudi 26 mars 2009

**Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission des finances**

M. Alexandre Vallotton est nommé en remplacement de M. Sven Tobler (ALT), démissionnaire

**Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission du fonds d'urbanisme**

M<sup>me</sup> Sabrina Dalla Palma Zahar est nommée en remplacement de Mme Vera Feuerstein (Verts), devenue membre désignée par la commission des finances

**Nomination d'un membre à la commission de l'énergie**

M. Clément Tolusso est nommé en remplacement de M<sup>me</sup> Vera Feuerstein (Verts), démissionnaire

**Rapport sur état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (03/2009)**

Rapporteur : M. Grégory Ambresin

- Adopté avec amendement

**Interpellation de M. V. D'Angelo intitulée « A Gilamont : trottoirs ou gymkhana ? La sécurité avant tout »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Communications de la municipalité

- Fondation des arts et spectacles de Vevey – Comptes de la saison 2007/2008 (C 06/2009)
- Réponse à l'interpellation de M. Alexandre Vallotton «Zones 30km/h à Vevey» (C 07/2009)
- Renouvellement des arbres, réfection des trottoirs et rénovation de l'éclairage public au boulevard de St-Martin – Décompte final (C 08/2009)
- Décisions d'intérêt général «Municipalité de Vevey... en bref» (C 09/2009)

#### Cinquième séance – Jeudi 7 mai 2009

**Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Charly Teuscher «Encore une convention collective à la trappe. Vevey, actionnaire du MOB, doit se MOB-iliser pour les employés du MOB!» (04/2009)**

Rapporteur : M. Henri Chambaz

- Adopté

**Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation des immeubles locatifs, propriété communale «Tours de Gilamont 65-67» (06/2009)**

Rapporteur : M. Jean-Pierre Narbel

- Adopté

**Rapport sur reprise par la commune de Vevey de la gestion de trois structures d'accueil parascolaire au 1<sup>er</sup> janvier 2010, suite à la dissolution de l'association d'entraide familiale de Vevey-La Tour-de-Peilz, Corsier, Corseaux effective au 31 décembre 2009 (07/2009)**

Rapporteur: M. Jean-Pierre Boillat

- Adopté

**Rapport sur demande de crédit d'étude pour la transformation du théâtre de l'Oriental, propriété communale rue d'Italie 22 (08/2009)**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Marie-Catherine Destraz

- Adopté

**Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour l'aménagement du rez-de-chaussée du SwissMedia-Center, propriété communale rue du Clos 12 (09/2009)**

Rapport lu par M. Etienne Rivier

- Adopté

**Rapport sur demande de crédit pour financer :**

- un plan de mobilité et d'urbanisme intégré
- une étude préliminaire et l'organisation de deux concours pour assurer le développement et la mise en valeur du secteur Gare (10/2009)

Rapporteur : M. Pierre Butty

- Adopté

**Rapport sur la prise en considération de la motion de M. Jean-Daniel Tenthoey « Pour un parking public veveysan – important – d'accès facile – économique en énergie – d'un coût de construction raisonnable – avec une possibilité d'extension »**

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

**Interpellation de M<sup>me</sup> D. Kaeser en hommage à M. Bernard Blatter**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

### Communications de la municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Charly Teuscher « Pour des achats publics équitables » (C 11/2009)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour l'étude d'un plan partiel d'affectation au lieu-dit « Les Toveires », parcelle communale N° 1561 (C 12/2009)
- « Mun's en bref »: rappel des sujets communiqués à la presse (C 13/2009)

### Sixième séance – Jeudi 28 mai 2009

**Rapport sur subvention 2009–2011 à Montreux–Vevey Tourisme (MVT) (05/2009)**

Rapporteur : M. Michel Berny

- Adopté

**Rapport sur création d'une association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois sous la dénomination « ASANTE SANA ». Adoption des statuts y relatifs et adhésion à la nouvelle association (11/2009)**

Rapporteur : M. Pascal Nicollier

- Adopté

### Communications de la municipalité

- Plan directeur communal des énergies (PDCEn) (10/2009)

### Septième séance – Jeudi 18 juin 2009

**Assermentation de deux membres au Conseil communal**  
M<sup>me</sup> Valérie Cressier et M. José Pardo sont assermentés en remplacement de M<sup>me</sup> Loren Studer (ALT) et de M. Patrick Kohli (R), démissionnaires

**Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission de gestion**

M. Frédéric Valloiton est nommé en remplacement de M. Anthony Gerber (ALT), démissionnaire

**Nomination d'un(e) suppléant(e) à la commission de l'énergie**

M<sup>me</sup> Camille Murisier est nommée en remplacement de M. Anthony Gerber (ALT), démissionnaire

**Nomination d'un délégué au conseil intercommunal « Sécurité Riviera »**

M. Umberto Dragone est nommé en remplacement de M. Roger Marinelli (R), démissionnaire

**Rapport sur la gestion de la municipalité, exercice 2008**  
**Rapport général de la commission de gestion**

Président-rapporteur : M. Pierre Butty

**Administration générale, service du personnel, informatique, service des affaires intercommunales, direction des finances**

*Finances (comptes)*

Rapporteur : M. Vladimir D'Angelo

*Finances, administration générale et informatique*

Rapporteur : M<sup>me</sup> Joëlle Zaugg

*Bâtiments communaux*

Rapporteur : M. Gilbert Dutruy

**Direction de l'architecture et des infrastructures – Office de l'urbanisme – Direction des espaces publics – Développement durable**

*Direction de l'architecture et des infrastructures –*

*Office de l'urbanisme*

Rapporteur : M. Michel Agnant

*Espaces publics*

Rapporteur : M. Etienne Rivier

*Développement durable*

Rapporteur : M. Charles Post

**Sécurité Riviera, service de défense incendie et secours SDIS**

Rapporteur : M. Pierre Bonjour

**Culture – Musée suisse de l'appareil photographique, musée Jenisch, musée historique de Vevey, bibliothèque médiathèque municipale**

*Culture*

Rapporteur : M. Michel Werffeli

**Direction de l'éducation – Sports et jeunesse – Direction des affaires sociales et familiales**

*Education*

Rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat

*Sports et jeunesse – Affaires sociales et familiales*

Rapporteur : M. Henri Chambaz

**Réponses de la municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2008 (C 14/2009)**

- Décharge est donnée à la municipalité pour sa gestion 2008

**Rapport sur gestion et comptes 2008 de la CIEHL (12/2009)**

Rapport lu par M. V. Matthys

- Adopté

**Rapport sur gestion et comptes 2008 du fonds culturel Riviera (13/2009)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> D. Jaggi-Héritier

- Adopté

**Rapport sur gestion et comptes 2008 de la commission de contrôle régionale de protection civile**

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Refusé

**Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2008 (19/2009)**

Rapporteur : M. Vladimir D'Angelo

- Adopté, décharge est donnée à la municipalité

**Rapport sur demande de crédit d'achat pour le bâtiment dit de l'ex-EPA, situé à la rue d'Italie 56 (16/2009)**

Rapporteur : M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

**Rapport sur demande de crédit pour financer la mise en valeur des parcelles communales Nos 186 à 189, av. Général-Guisan 69 à 75, par :**

- l'élaboration d'un plan de quartier
- l'organisation d'un concours d'architecture (15/2009)

Rapporteur: M. Vincent Matthys

- Adopté

**Rapport sur mise à niveau de l'infrastructure informatique de l'administration générale (18/2009)**

Rapporteur: M. David Baumeler

- Adopté

**Rapport sur achat et mise en place d'un système de gestion électronique des documents (GED) (20/2009)**

Rapporteur: M. David Baumeler

- Adopté

**Interpellation de M. P. Bertschy intitulée «Concours du Jardin du Rivage et de la Salle del Castillo!»**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Communications de la municipalité**

- CORAT – Rapport d'activités 2008 (C 15/2009)
- Promotions des écoles (C 16/2009)
- «Mun's en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 17/2009)
- Information (verbale) sur la conférence des syndicats du district de Vevey

**Huitième séance – Jeudi 25 juin 2009**

**Assermentation d'un membre au Conseil communal**

M<sup>me</sup> Sabrina Gitto est assermentée en remplacement de M. Anthony Gerber (ALT), démissionnaire

**Election du bureau du Conseil pour 2009–2010**

**Election du (de la) président(e)**

M. Etienne Rivier est élu (L)

**Election du (de la) vice-président(e)**

M. Vladimir D'Angelo est élu (DC)

**Election du (de la) second(e) vice-président(e)**

M. Eric Oguey est élu (S)

**Election de deux scrutateurs (trices)**

M. Eric Studer (ALT) et M<sup>me</sup> Rebecca Ambesh (DC) sont élus

**Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (es)**

MM. Daniel Gandi (S) et Umberto Dragone (R) sont élus

**Rapport sur demande de crédit pour les travaux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étapes de l'église Notre-Dame de Vevey (14/2009)**

Rapporteur : M. Clément Tolusso

- Adopté tel qu'amendé

**Rapport sur demande de crédit pour la réalisation d'un couvert sur le préau du collège du Clos (23/2009)**

Rapport lu par M. Jean-Pierre Narbel

- Adopté

**Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour les travaux de rénovation des vestiaires et le remplacement du revêtement du sol sportif aux galeries du Rivage (24/2009)**

Rapporteur : M. Antonio Rizzi

- Adopté avec un amendement

**Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2009, 1<sup>re</sup> série (17/2009)**

Rapporteur : M. Patrick Bertschy

- Adopté

**Communications de la municipalité**

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études géotechniques d'un parking souterrain en silo à Entre-Deux-Villes (C 18/2009)
- Mise en vente de la parcelle N° 595 dite du «Pêcheur» (C 19/2009)

Sur proposition du groupe Vevey Libre, le jeton de présence de cette séance est abandonné à l'association de la ludothèque «La Luciole».

**Nuvième séance – Jeudi 3 septembre 2009**

**Nomination de deux délégués au conseil intercommunal de Sécurité Riviera**

MM. Jacques Zaugg et Francis Baud sont nommés en remplacement de MM. Patrick Kohli (R) et Pascal Nicollier (VL), démissionnaires

**Nomination d'un membre à la commission du fonds d'urbanisme**

M. Antonio Rizzi est nommé en remplacement de M. Patrick Kohli (R), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'informatique**

M. Antonio Rizzi est nommé en remplacement de M. Patrick Kohli (R), démissionnaire

**Nomination d'un membre à la commission de gestion**

M<sup>mes</sup> Antoinette Walter et Grace Jost sont nommées respectivement membre et suppléante en remplacement de M. Etienne Rivier (L), démissionnaire

**Rapport sur demande de crédit pour le renouvellement de l'éclairage public, 1<sup>re</sup> phase, période 2009–2013 (21/2009)**

Rapporteur : M. Peter Schuseil

- Adopté

**Rapport-préavis en réponse aux postulats de M. Alain Gonthier « A la recherche des économies oubliées », de M<sup>me</sup> Birgitta Bischoff « Vevey – à la lumière de ses luminaires » et de M. Serge Ansermet «Quelques pas de plus en faveur d'une meilleure efficacité énergétique» (22/2009)**

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit

- Adopté

## Rapport sur demande d'agrégation à la bourgeoisie (1 candidature – ancienne procédure) (25/2009)

Rapporteur: M<sup>me</sup> Antoinette Walter

- Adopté

## Rapport sur participation de la commune de Vevey à l'augmentation du capital-actions de VMCV (26/2009)

Rapporteur : M. Vincent Marinelli

- Adopté avec amendements

## Rapport en réponse au postulat de M<sup>me</sup> Birgitta Bischoff et de M. Pascal Nicollier sur « Demande d'une enquête de satisfaction sur Montreux-Vevey Tourisme auprès des prestataires touristiques de Vevey » (27/2009)

Rapporteur : M. Jean-Daniel Tenthorey

- Adopté

## Interpellation de M<sup>me</sup> S. Dalla Palma intitulée «Tri sélectif au jardin Doret»

- Réponse donnée oralement en cours de séance

## Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Protection des arbres : et le chancre doré ? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

### Communications de la municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études d'assainissement des collecteurs eaux claires/eaux usées et aménagements de surface du secteur rue du Simplon Est, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue d'Italie Ouest (C 20/2009)
- Protection des arbres, mesures transitoires (C 21/2009)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer la réalisation d'un plan directeur pour l'extension du réseau informatique communal (C 22/2009)
- «Mun's en bref»: rappel des sujets communiqués à la presse (C 23/2009)
- Rénovation et transformation du musée Jenisch Vevey (C 24/2009)

### Dixième séance – Jeudi 8 octobre 2009

#### Assermentation d'un membre au Conseil communal

M<sup>me</sup> Yvette Bonjour est assermentée en remplacement de M. Marc-Henri Tenthorey (UDC), démissionnaire

#### Nomination d'un membre à la commission du fonds d'urbanisme

M. Pierre Bonjour est nommé en remplacement de M. Marc-Henri Tenthorey (UDC), démissionnaire

#### Rapport en réponse au postulat de M. Roland Rapin « Vevey adhère à la Charte de l'eau ! » (28/2009)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

#### Rapport sur acquisition de deux nouveaux écrans LED pour les entrées Nord-Ouest et Nord-Est de la ville de Vevey (29/2009)

Rapporteur : M. Antonio Rizzi

- Refusé par 34 voix contre 31

#### Rapport sur demande de crédit d'ouvrage pour la transformation des combles, rue du Simplon 24 (30/2009)

Rapport lu par M. Serge Egloff

- Adopté

#### Rapport sur arrêté communal d'imposition pour l'année 2010 (31/2009)

Rapport lu par M. David Baumeler

- Adopté

#### Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2009, 2<sup>e</sup> série (32/2009)

Rapport lu par M. David Baumeler

- Adopté

#### Interpellation de M. G. Ambresin intitulée « L'interdiction ne doit pas polluer »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

#### Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « Mise à niveau du 2<sup>e</sup> pilier des transports en commun. Quelles conséquences pour les finances communales? »

- Réponse ultérieure de la municipalité

### Communications de la municipalité

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études de couverture de la place Scanavin (C 25/2009)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études d'assainissement des collecteurs eaux claires – eaux usées et aménagements de surface des secteurs Entrepôts – Moulins de la Veveyse (C 26/2009)
- Fermeture de la garderie « Les Sapins » au 2<sup>e</sup> semestre 2010 et transfert de ses activités dans la nouvelle garderie en construction sur le site « Les Moulins de la Veveyse » (C 27/2009)
- Comptes ORPC 2008 (C 28/2009)
- Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2008 (C 29/2009)
- Conclusion d'un nouvel emprunt d'un montant de dix millions de francs (C 30/2009)
- Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet « Protection des arbres: et le chancre doré? » (C 31/2009)
- « Mun's en bref »: rappel des sujets communiqués à la presse (C 32/2009)

### Onzième séance – Jeudi 12 novembre 2009

#### Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M. Christian Roh est assermenté en remplacement de M<sup>lle</sup> Flavia Badoud (L), démissionnaire

#### Nomination d'un(e) délégué(e) à la commission intercommunale de gestion de la CIEHL

M<sup>me</sup> Grace Jost est nommée en remplacement de M<sup>lle</sup> Flavia Badoud (L), démissionnaire

#### Nomination d'un(e) délégué(e) au conseil intercommunal « Sécurité Riviera »

M. José Justo est nommé en remplacement de M. César Maldonado (DC), démissionnaire

#### Interpellation de M. H. Chambaz intitulée « Eradiquons le vandalisme ! »

- Réponse ultérieure de la municipalité

**Postulat de M<sup>me</sup> F. Despot intitulé «Comment consolider les actions en faveur de la mobilité à deux roues?»**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Communications de la municipalité**

- Réponse à l'interpellation de M. Etienne Rivier « Aménagement du bas de la place du Marché: à la recherche de synergies » (C 33/2009)
- Réponse à l'interpellation de M. Alain Gonthier «Mise à niveau du 2<sup>e</sup> pilier des transports en commun. Quelles conséquences pour les finances communales» (C 34/2009)
- Projet d'étude de faisabilité d'une fusion des communes de la Riviera. Etat de la réflexion – Octobre 2009 (C 35/2009)
- « Mun's en bref »: rappel des sujets communiqués à la presse (C 36/2009)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études de transformation du terrain de football de Copet I (C 37/2009)

**Douzième séance – Jeudi 10 décembre 2009**

**Assermentation de deux membres au Conseil communal**  
MM. Philippe Jost et Manuel Lisboa sont assermentés en remplacement de M<sup>me</sup> Hélène Comte (L) et de M. César Maldonado (DC), démissionnaires

**Rapport sur budget 2010 du fonds culturel Riviera (34/2009)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Doris Jaggi-Héritier

- Adopté

**Rapport sur budget 2010 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (35/2009)**

Rapport lu par M<sup>me</sup> Marie-Catherine Destraz

- Adopté

**Rapport sur budget de l'organisme régional de la protection civile région Riviera (ORPC)**

Rapport lu par M. Jean-Claude Meyer

- Adopté

**Rapport sur budget communal pour 2010 (36/2009)**

Rapporteur : M. Werner Riesen

- Adopté avec amendement

**Rapport sur pétition « Contre la construction d'une buvette au port de plaisance de Vevey »**

Rapporteur : M<sup>me</sup> Danièle Kaeser

- Adopté

**Les séances du Conseil communal, à suivre sur**

**Motion de M. J.-P. Narbel intitulée « Les professionnels du transport de personnes : mêmes droits ! »**

- Transmise à la municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Gaspillages d'énergie dans notre Cité de l'énergie ! »**

- Réponse ultérieure de la municipalité

**Communications de la municipalité**

- Greffe municipal – Organisation (C 40/2009)
- Plan des investissements 2006 – 2011, réactualisé au 3 décembre 2009 (C 41/2009)

**Treizième séance – Jeudi 17 décembre 2009**

**Rapport sur réponse au postulat de M. Henri Chambaz « Sécurité des piétons à l'av. de Pra, grave lacune... » (33/2009)**

Rapporteur: M. Vincent Matthys

- Adopté

**Rapport sur création de 16 logements subventionnés sur les parcelles N<sup>os</sup> 317 et 468, site de l'îlot A des Moulins de la Veveyse (37/2009)**

Rapporteur : M. Francis Baud

- Adopté

**Postulat de M. S. Molliat intitulé « L'église de St-Martin : une hérésie énergétique »**

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

**Interpellation de M. S. Doriot intitulée « Eglise de St-Martin, avec son mât »**

- Réponse donnée oralement en cours de séance

**Communications de la municipalité**

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études d'assainissement des collecteurs eaux claires – eaux usées et aménagement de surface du secteur Entrepôts – Moulins (C 38/2009)
- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer l'étude préliminaire et de faisabilité du regroupement des activités d'entretien du domaine public des secteurs Voirie et Parcs & Jardins, à la route des Entrepôts 9 (C 39/2009)
- Aide aux pays en voie de développement – Année 2009 et aide humanitaire et en cas de catastrophe (C 42/2009)
- Passage piéton rue Aimé Steinlen (C 43/2009)
- « Mun's en bref » : rappel des sujets communiqués à la presse (C 45/2009)



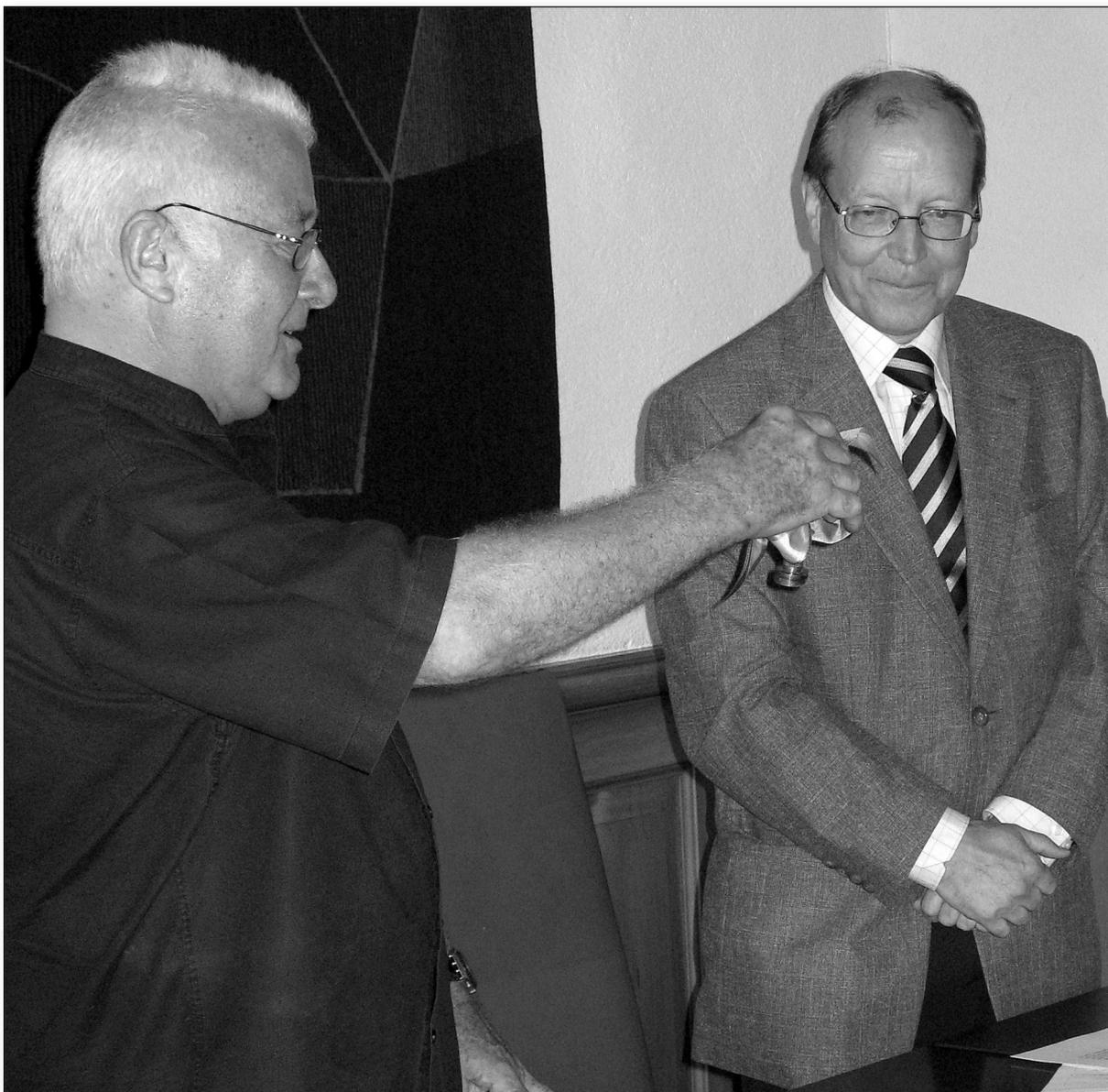
Comment capter «Citoyenne TV»?

- être au bénéfice d'un raccordement Cablecom
- régler votre téléviseur sur le canal 67 ou la fréquence 839.25 MHz.

## Indemnités aux membres du Conseil communal et jetons de présence

(Décision du Conseil communal du 12 septembre 2006)

- Président du Conseil	Fr.	4000.-
- 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> vice-présidents	Fr.	500.-
- Scrutateurs	Fr.	250.-
- Scrutateurs suppléants	Fr.	200.-
- Secrétaire du Conseil	Fr.	9000.-
- Secrétaire suppléant: indemnité fixe	Fr.	300.-
en plus pour chaque PV de séance du Conseil	Fr.	500.-
- Commission d'une journée	Fr.	200.-
- Commission d'une demi-journée	Fr.	100.-
- Commission sur préavis, dès 17h	Fr.	30.-
- Commissions permanentes		
de 17h à 20h	Fr.	50.-
de 17h au-delà de 20h	Fr.	60.-
- Rapporteur (par rapport)	Fr.	150.-
- Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir	Fr.	30.-
- Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin)	Fr.	90.-



Passation des pouvoirs entre Francis Baud à gauche et Etienne Rivier président du Conseil 2009-2010





# **Administration générale**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Des votations aux naturalisations Le greffe sur tous les fronts

### Municipalité

La municipalité a tenu 45 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires en 2009, traitant en tout 1557 objets. Au cours de ces séances, elle a adopté 41 préavis et 45 communications qui ont ensuite été soumis au conseil communal. 31 actes de mœurs ont été délivrés au cours de l'année.

### Autorisation de plaider

Conformément à l'art. 21 du règlement du conseil communal, la municipalité rend ici compte de l'utilisation qu'elle a faite de l'autorisation générale de plaider qui lui est donnée par le Conseil communal. Le tableau ci-dessous récapitule les affaires déjà pendantes en 2008 et qui n'ont toujours pas trouvé leur épilogue au 31.12.09, les affaires nouvelles en 2009 qui se poursuivront en 2010, ainsi que (3<sup>e</sup> colonne) toutes les affaires closes durant l'année sous revue.

### Greffe municipal

A la frontière entre le politique et l'administratif, chargé notamment de la liaison entre le conseil communal, la municipalité et l'administration communale, le greffe municipal exerce de très nombreuses tâches, réparties entre les divers secteurs que sont le secrétariat proprement dit, l'intendance, le délégué à la communication, le



Service	Affaires déjà pendantes en 2007 (pour mémoire)	Affaires nouvelles encore pendantes au 31.12.09	Affaires closes (anciennes ou nouvelles) en 2009
Service du personnel	Commune c/Etat de Vaud		Commune c/D (licenciement)
Finances	Riviera Lodge c/commune (bail à loyer...) <b>Remarque</b> : liquidation de cette affaire en 2010 par signature d'une convention entre les parties suite aux jugements du Tribunal des baux		
DAI			MPU.2008.0002 : Lx1 A. & W. Sàrl c/commune (adjudication/marchés publics)
OUrb		AC.2009.0035 Recours Axa Leben AG c/commune (conditions du permis de transformer)	
Pol		TSF c/commune (autorisations)	L. c/commune (manifestation)  Commune c/service des routes (autorisations) J. c/commune (rives)
		M.R. c/commune (manifestation)	

bureau d'information, les archives et le centre d'impression. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous rappellerons les éléments suivants :

- Secrétariat général de la municipalité
- Protocole et réceptions
- Représentations diverses
- Relations extérieures
- Organisation de manifestations officielles
- Affaires du conseil communal et relations avec son bureau
- Organisation et direction des dépouillements de votations et d'élections
- Procédures de naturalisations
- Commissions municipales (organisation)
- Coordination générale
- Conférence des chefs de services de l'administration communale
- Publications diverses
- Gestion économat, mobilier et machines de bureau
- Gestion budgétaire
- Contrôle des activités des commissions et rétribution de leurs membres
- Gestion des archives communales
- Exploitation du centre d'impression de l'administration communale
- Gestion des activités des jumelages Vevey-Carpentras et Vevey-Müllheim
- Délivrance d'actes officiels
- Information du public et de la presse
- Central téléphonique communal

Manifestations organisées par la municipalité ou auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2009 :

- Inauguration WellNes en Bergère;
- Cérémonie ouverture Jeux internationaux pour écoliers;
- 10<sup>e</sup> anniversaire de la Barque des Enfants;
- Réception à l'Hôtel de Ville de M. Paul Bulcke, nouveau CEO Nestlé ainsi que membres de la Direction générale;
- Centenaire du Collège de la Veveysse;
- Vernissage de l'exposition lémanique «Flux, Regards par-dessus la frontière»;
- 30<sup>e</sup> anniversaire du Musée suisse de l'appareil photographique;
- 20<sup>e</sup> anniversaire du Cabinet cantonal des estampes
- Fête multiculturelle;
- Rencontre avec la Municipalité de Monthey;
- 17<sup>e</sup> Festival des artistes de rue;
- Inauguration du terrain de football de Gérénez;
- Vevey Brocante sur les quais;
- 540<sup>e</sup> Foire de la St-Martin;
- 90<sup>e</sup> anniversaire de la Chanson veveysanne;
- Inauguration sur le Quai Perdonnet de la stèle dédiée à l'écrivain russo-ukrainien Nicolas Gogol;
- Vernissage exposition à l'Hôtel de Ville de dessins d'élèves dans le cadre du Jumelage Vevey-Carpentras;
- Réception des nouveaux bourgeois, citoyens, électeurs et habitants;
- Inauguration nouvelles infrastructures du Centre de tennis de La Vevey.



Fifres de Bâle lors de la Foire Saint-Martin

## Nonagénaires et centenaires

36 nonagénaires ( 26 femmes et 10 hommes) et 3 centenaires ( 1 femme et 2 hommes) ont fêté leur anniversaire en 2009.

26 personnes, le souhaitant, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

Visites:

Ballif Laurent	2 x
Giradin Lionel	16 x
Burnier Madeleine	1 x
Martin Marcel	7 x
<b>Total:</b>	<b>26 visites</b>

## Naturalisations

Compétente pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale, la municipalité a enregistré 112 demandes de naturalisations durant l'année 2009, dont 69 dossiers de naturalisations facilitées. Elle a octroyé la bourgeoisie à 149 personnes (86 dossiers).

**Etat des dossiers au 31.12.09 :** **399**

### Etapas de la procédure

- en attente d'audition	37
- en attente de la bourgeoisie	65
- en attente du décret	132
- en attente d'assermentation	24
- dossiers en suspens	12
- dossiers terminés durant l'année (= 245 personnes)	129

### Répartis par catégories

- naturalisation ordinaire	129
- naturalisation facilitée, art. 22	43
- naturalisation facilitée, art. 25	69
- naturalisation facilitée, art. 53	29
- dossiers terminés	129

### Provenance des candidats

- Europe (UE)	129
- Europe de l'Est	157
- Amérique du Nord (USA + Canada)	3
- Amérique du Sud + Centrale	5
- Afrique	52
- Asie	22
- Asie occidentale (Syrie + Egypte)	10
- Proche et Moyen-Orient (y.c. Turquie)	21

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la commission municipale des naturalisations est composée de 9 conseillères et conseillers communaux et présidée par un municipal (tournus). Elle s'est réunie à 11 reprises durant l'année, entendant en principe à chaque fois 6 candidats (ou familles), certains pour la deuxième ou même la troisième reprise. La municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

## Délégué à la communication

Cette 2<sup>e</sup> année d'activité a permis de mieux définir le rôle du responsable de communication. Il apparaît clairement que les tâches sont multiples et variées. Relais entre les médias et la Municipalité, rédaction de divers textes, participation à l'organisation d'événements liés à Vevey, conduite de projets servant à développer la visibilité de Vevey, le délégué à la communication a connu une année 2009 chargée qui s'est terminée avec la mission d'assurer en plus l'interim au poste de Secrétaire municipal adjoint laissé vacant par le départ de Madame Pilloud-Latorre.

Le délégué à la communication se positionne comme le lien entre la Municipalité et les nombreux services et associations participant à l'animation de la Ville. Sur l'année 2009, le délégué a pu proposer de nouveaux moyens de communication. Par exemple, la mise gratuitement à disposition, en collaboration avec le Service culturel, d'un réseau d'affichage SGA pour les sociétés locales. Celui-ci a été fort sollicité de même que les écrans géants et les bornes d'informations multimédias également gérés par le délégué. L'accent cette année a aussi été mis sur la promotion de Vevey et de son identité visuelle. Plusieurs supports de promotion de Vevey, Ville d'Images ont pu être créés. Il s'agit par exemple d'une nouvelle mise en page dans la plaquette Montreux-Vevey ainsi que dans la brochure des horaires VMCV; le fait le plus marquant a certainement été la réalisation d'un clip vidéo de 3 minutes 30. Ce dernier, sorti sur le dernier trimestre 2009, a déjà été vu par des milliers de personnes, que ce soit via des plates-formes internet (vevey.ch, YouTube, Facebook) ou projeté lors de manifestations officielles telles que la réception annuelle des nouveaux habitants, citoyens, bourgeois de la ville. Plusieurs institutions de la région (office du tourisme, hôtels, etc) ont demandé également à pouvoir exploiter ce clip. Un partenariat avec la section Visual Merchandising pour la mise en valeur du clip a pu être conclu à la toute fin 2009 et trouvera son développement en 2010.

Autre tâche qui a marqué cette année 2009, la recherche d'une nouvelle solution pour permettre la poursuite des retransmissions télévisées des séances du Conseil communal suite au refus de La Télé de diffuser les débats d'élus communaux et cantonaux. Ainsi, entre juillet et août 2009, des négociations intenses avec Cablecom et l'Ofcom ont permis la création de « Citoyenne Tv », un canal exclusivement dédié au Conseil communal de Vevey mais qui dans le futur pourrait connaître une intéressante extension en devenant, par exemple, le lieu des débats lors des prochaines élections communales.

Il apparaît à ce stade que la responsabilité d'un délégué à la communication n'est plus uniquement de maintenir des relations avec les médias « institutionnels ». La presse régionale est en crise, l'année 2009 a, par exemple, été marquée par la disparition d'Ici Télévision. Il convient donc d'imaginer de nouveaux canaux de diffusion, « Citoyenne

TV », même si cette solution n'est pas en mesure de satisfaire tout le monde en l'état, en est un exemple. L'implication du délégué à la communication varie d'un projet à l'autre. Cela peut être d'un simple coup de fil pour initier ou débloquer une situation à la gestion complète d'un projet. Voici, en vrac, quelques événements pour lesquels le délégué à la communication a été sollicité.

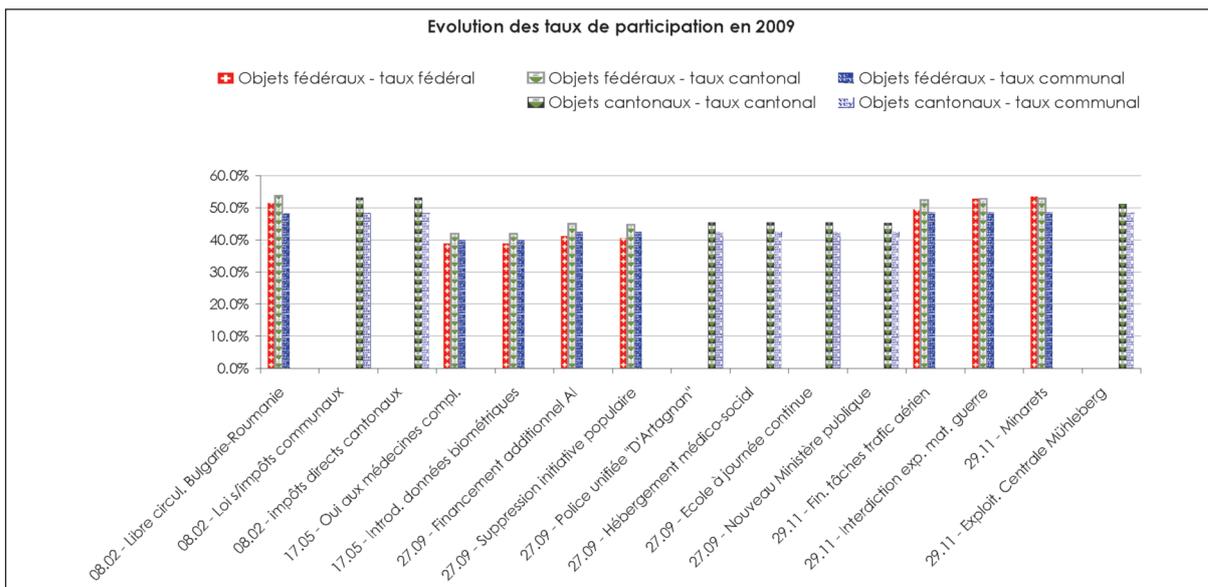
- Vevey-Plage 2009;
- animations commerçantes de Noël;
- conception clip vidéo Vevey;
- fresques Chaplin;
- «One Night in Vevey with...», participation à la réflexion sur la reconduction du grand concert sur la place du Marché;
- organisation de la réception officielle du Ministre ukrainien des affaires étrangères pour l'inauguration de la statue de Gogol;
- organisation de la soirée des nouveaux habitants, citoyens, bourgeois;
- gestion du contenu informatif des 2 écrans géants et des trois bornes d'information;
- gestion des conférences de presse de la Municipalité et rédaction de communiqués de presse;
- soutien communication 31 décembre sur la place du Marché;
- représentation de la Ville de Vevey au sein du Conseil de la Fondation du Festival du Rire de Montreux;
- secrétariat de la Commission de la communication ;
- gestion de la page de garde du site internet (rubrique « actualités »);
- présentation lors de cérémonies officielles telles que le 1<sup>er</sup> août;
- collaboration à la conception d'un dépliant tout-ménage sur les économies d'énergie avec démarchage pour obtenir le parrainage de Yann Arthus-Bertrand;
- Définition concept de la présence veveysanne aux Floralies de Bourg-en-Bresse;
- Participation à la mise en forme et communication de la Balade des Jardiniers;
- Entretien des bonnes relations avec des partenaires importants de la Ville;
- Création de Citoyenne TV.

Cette liste n'est pas complète mais démontre la nécessité d'avoir une personne qui puisse travailler dans l'urgence, s'adapter à tout type de milieu et également être une force de proposition.

*Pierre Smets, Délégué à la communication*



1<sup>er</sup> Août Scanavin



## Votations et élections

### Tableaux

#### Votation fédérale et cantonales - 8 février 2009

- Arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation de la reconduction de l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'approbation et mise en œuvre du protocole visant à étendre l'accord sur la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'799	147'395	1'517'132
NON	1'106	62'708	1'027'899
PARTICIPATION	48,33 %	53,73 %	51,44 %

#### Votations cantonales

- Loi du 2 septembre 2008 modifiant celle du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux :

	Vevey	Vaud
OUI	2'043	121'509
NON	1'728	75'279
PARTICIPATION	48,33 %	52,98 %

- Loi du 9 septembre 2008 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux :

	Vevey	Vaud
OUI	2'404	139'150
NON	1'360	57'596
PARTICIPATION	48,33 %	52,98 %

#### Votations fédérales - 17 mai 2009

- Article constitutionnel «Pour la prise en compte des médecines complémentaires» (Contre-projet à l'initiative populaire «Oui aux médecines complémentaires» qui a été retirée):

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'646	129'312	1'283'894
NON	607	35'466	631'560
PARTICIPATION	39,76 %	41,88 %	38,8 %

- Introduction de données biométriques enregistrées électroniquement dans le passeport suisse et dans les

documents de voyage des personnes étrangères (Modification de la loi sur les documents d'identité et de la loi sur les étrangers):

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'292	74'098	953'173
NON	1'937	88'908	947'493
PARTICIPATION	39,76 %	41,85 %	38,77 %

#### Votations fédérales et cantonales - 27 septembre 2009

##### Votations fédérales

- Arrêté fédéral du 13 juin 2008 relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA, modifié par l'arrêté fédéral du 12 juin 2009:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'439	114'862	1'112'818
NON	1'029	62'754	926'730
PARTICIPATION	42,4 %	44,94 %	41,01 %

- Arrêté fédéral du 19 décembre 2008 portant suppression de l'initiative populaire générale:

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'371	125'217	1'307'237
NON	865	41'623	618'664
PARTICIPATION	42,4 %	44,71 %	40,43 %

##### Votations cantonales

- Initiative populaire «Pour une police unifiée et plus efficace», dite "d'Artagnan":

	Vevey	Vaud
OUI	1'290	77'689
NON	2'096	92'155
PARTICIPATION	42,4 %	45,3 %

- Modification de l'article 65 de la Constitution cantonale du 14 avril 2003 (hébergement médico-social):

	Vevey	Vaud
OUI	3'193	161'364
NON	191	8'741
PARTICIPATION	42,4 %	45,3 %

- Nouvel article 63a dans la Constitution cantonale du 14 avril 2003 (école à journée continue):

	Vevey	Vaud
OUI	2'563	120'053
NON	801	49'492
PARTICIPATION	42,4 %	45,31 %

4. Modification de l'article 106 et nouvel article 125a dans la Constitution cantonale du 14 avril 2003 (création du nouveau Ministère public cantonal)

	Vevey	Vaud
OUI	2'235	115'763
NON	819	38'708
PARTICIPATION	42,4 %	45,12 %

## Votations fédérales et cantonale – 29 novembre 2009

### Votations fédérales

1. Arrêté fédéral du 3 octobre 2008 sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	2'129	122'812	1'608'923
NON	1'453	68'413	867'514
PARTICIPATION	48,5 %	52,39 %	49,5 %

2. Initiative populaire du 21 septembre 2007 «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'994	83'909	837'119
NON	1'937	123'148	1'797'876
PARTICIPATION	48,5 %	52,7 %	52,7 %

3. Initiative populaire du 8 juillet 2008 «Contre la construction de minarets»

	Vevey	Vaud	Suisse
OUI	1'686	97'653	1'534'054
NON	2'284	110'504	1'135'108
PARTICIPATION	48,5 %	52,8 %	53,4 %

### Votation cantonale

Préavis du Canton de Vaud à la demande de suppression de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg déposée le 25 janvier 2005 auprès du Conseil fédéral par l'entreprise BKW FMB Energie SA

	Vevey	Vaud
OUI	1'048	67'858
NON	2'644	122'465
PARTICIPATION	48,5 %	51,06 %

## Bureau d'information et central téléphonique

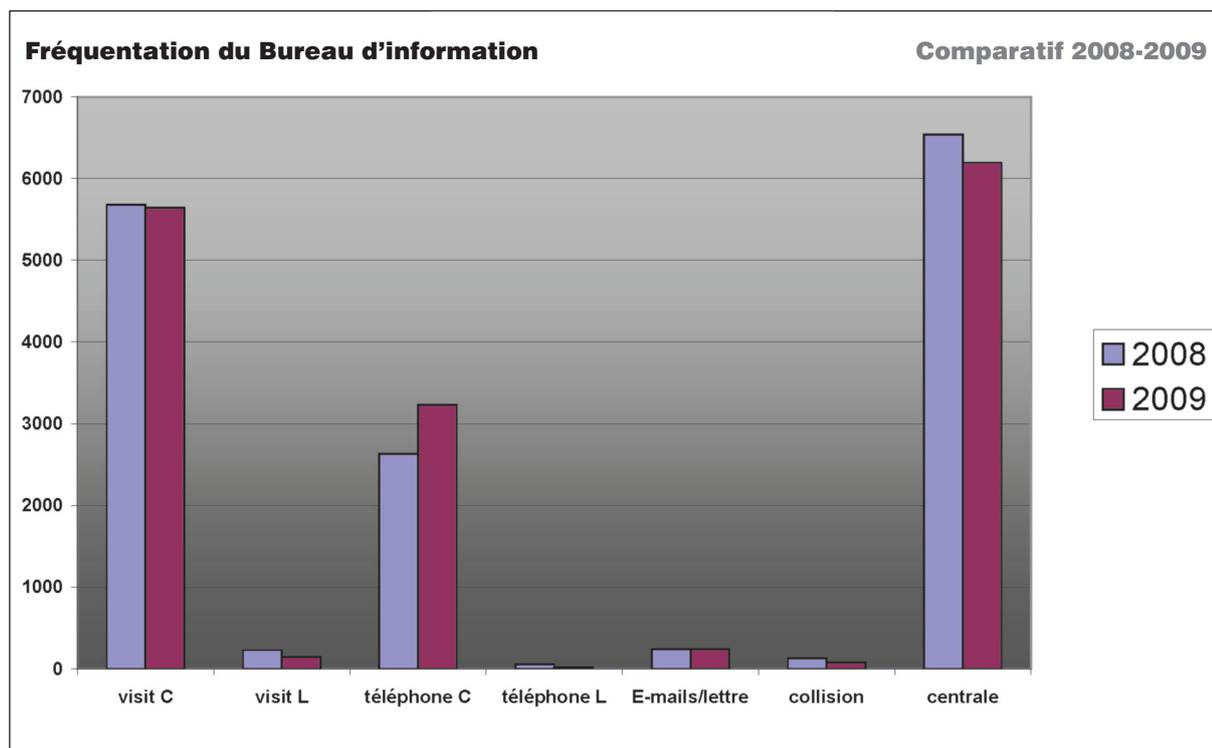
Ouvert depuis trois ans, le bureau d'information s'est développé petit à petit pour faire sa place au sein de l'administration communale et du Greffe Municipal.

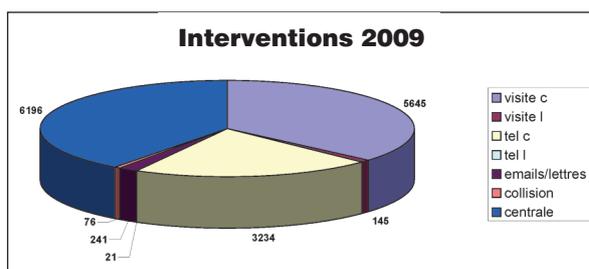
La population réserve au personnel du bureau d'information actuellement un très bon accueil et lui fait régulièrement part de sa satisfaction quant à son amabilité ainsi que son efficacité et sa polyvalence.

### Les tâches

Les principales tâches du bureau d'information sont :

- renseigner sur les multiples démarches administratives :  
La plupart des questions sont simples et consistent à orienter la personne vers le bon service. Le personnel du bureau d'information a également de nombreuses demandes de formulaires qu'il a à disposition ou qu'il trouve sur internet (ex. permis de voiture, pre-retraite AVS, chômage, casier judiciaire etc.)  
Il y a également des requêtes plus complexes qui demandent des recherches plus approfondies. Dans ces cas, le personnel informe selon ses connaissances puis dirige les clients vers les services compétents;
- traiter les demandes d'actes de mœurs :  
27 en 2008  
31 en 2009





- vendre les cartes journalières CFF et CGN  
6 cartes CFF/jour en 2008 (taux de vente : 97%)  
6 cartes CFF/jour en 2009 (taux de vente : 98%)  
175 cartes demi-tarifs et 61 cartes plein tarifs CGN vendues en 2009;
- distribuer les cabas de bienvenue aux nouveaux habitants;
- éditer et mettre à jour deux brochures:  
« Quoi ? Qui ? Où ? Comment ? »  
« Répertoire des salles, refuges et caveaux de la région »;
- gérer la mise à disposition des deux Wattmètres à la population;
- gérer tout l'affranchissement de l'administration communale;
- apporter aide et support aux services communaux :  
Mobility  
Vélo électrique  
Réservations sur Gelore  
Réservations de billets de trains on-line  
Contrôle des initiatives  
Actions ponctuelles: distribution des podomètres  
Le plan Mobility pour les employés de la commune.

## Les projets

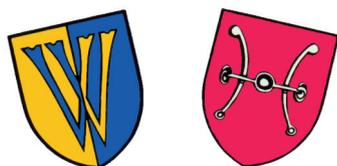
Dans le but d'étoffer l'offre et de continuer à se développer, le bureau d'information a les projets suivants:

- en discussion avec Police pour reprendre l'enregistrement des chiens;
- en attente une proposition pour les «Surfcards»;
- une nouvelle brochure sur l'administration communale de Vevey.

## Centrale téléphonique

Desservie de 8h à 16h, la centrale téléphonique, intégrée au bureau d'information, permet aux usagers de joindre rapidement et de manière fiable l'interlocuteur souhaité dans tous les cas où le numéro d'appel direct n'est pas connu.

## Jumelages



### Vevey-Carpentras (F) – (1985)

Le comité de l'Association du jumelage Vevey-Carpentras s'est concentré sur la préparation des rendez-vous incontournables que sont la Foire de la St-Martin, le

8 novembre, et celle de la Saint-Siffrein, du 26 au 29 novembre. Pour la première nommée, une tente de plus grande dimension, permettant aux Carpentrassiens (et aux Müllheimois) d'accueillir le public veveysan de manière plus conviviale, a été fournie, ce qui a été fort apprécié.

Quant à la présence veveysanne à la Saint-Siffrein, elle a été plus étoffée que d'habitude, le pari ayant été pris d'occuper un deuxième stand à « l'Espace gourmand » de manière à proposer la raclette. Si le stand traditionnel, avec vin, flûtes au sel, chocolat et autre «Cenovis», a remporté un succès supérieur à celui des années précédentes, le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances en ce qui concerne la raclette. Il faut dire que la concurrence d'assiettes visuellement plus garnies, tels que la choucroute alsacienne ou l'aligot aveyronnais, ont attiré les clients qui n'avaient pas à patienter pour satisfaire leur petite faim. De plus, dans la région, on a l'habitude de manger la «raclonnette» avec une abondance de charcuterie. Notre «véritable raclette suisse» accompagnée de patates, cornichons et petits oignons paraissait dès lors bien maigrelette !

Nous allons revoir la chose pour 2010 qui marquera le quart de siècle de notre jumelage.

Il n'en reste pas moins que les échanges entre comités et autorités respectives restent d'excellents moments.

*M. Alexandre Bays,*

*Président Association du jumelage Vevey-Carpentras*



### Vevey-Müllheim (D) – (1998)

Sans atteindre le niveau événementiel de 2008, où l'on commémora, il sied de le rappeler, le 10<sup>e</sup> anniversaire de nos chaleureux contacts avec la cité du Bade-Wurtemberg, avec 168 (!) Veveysannes et Veveysans, qui eurent le grand plaisir de partager avec notre comité un week-end inoubliable outre-Rhin, l'année 2009 est à marquer d'une pierre blanche dans nos relations avec nos ami(e)s allemand(e)s.

Tout d'abord, les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février, nos hôtes et des familles d'accueil de notre cité et des environs eurent le privilège d'assister au spectacle «Tempus Fugit», à la salle del Castillo, sous le patronage du comité de jumelage Vevey-Müllheim et la Fondation des Arts et Spectacles, et son directeur Philippe De Bros. Les «Freiburger Spielleyt», musiciens de renommée mondiale, établis à Freiburg im Bressgau, y accompagnèrent les danseurs veveysans « Les Boréades », pour effectuer un merveilleux et surprenant voyage dans l'imaginaire de la fin du Moyen Age (acrobaties, danse et musique).

Ultérieurement (14 février), et pour fêter la Saint-Valentin, au Théâtre de Vevey, les spectateurs passèrent une excellente soirée, sous le signe de la bonne humeur et des échanges entre les deux villes jumelles. Au programme figuraient de nombreux extraits des meilleures comédies musicales des dernières décennies.

Hormis les rendez-vous annuels traditionnels, tels que le «Weinmarkt», le «Sektgala» et la Foire de la St-Martin, il sied de mentionner: la rencontre des deux comités de jumelage, les 20 et 21 juin 2009, au chalet «Le Bivouac», propriété de l'ASSO (Association suisse de sous-officiers, section de Vevey), au-dessus des Avants; la «Stadtfest», à Müllheim, du 26 au 28 juin; le magnifique succès de l'exposition de quelque 15 mannequins, aimablement mis à notre disposition par M. Jean-Louis Bolomey (alias Kaniewski) et relatifs aux Fêtes des Vignerons du XX<sup>e</sup> siècle.

Ces splendides «poupées», ainsi que des photos historiques, firent le bonheur des visiteurs du «Markgräfler Museum», jusqu'au 31 janvier et après une prolongation de trois mois!

Citons encore un événement exceptionnel: les remarquables productions chorales et artistiques de deux groupes de jeunes filles veveysannes, il s'agit, en l'occurrence, de «Chœur à Corps», sous la direction de Patrick Bron, professeur de musique et müllheimois (l'ensemble «Power of Singers», animé par Anette Hall), les 4. + 5 juillet.

Enfin pour clore l'année 2009, une délégation veveysanne, avec à sa tête notre vice-président d'honneur Jean-Claude Meyer, conseiller communal, participa au «Weihnachtsmarkt» (Marché de Noël), intitulé «Am Lindle» du 27 au 29 novembre 2009.

Heureux comités de jumelage – nonobstant de très graves problèmes de santé pour deux Veveysans + une collègue müllheimoise, largement récompensés de tous leurs efforts et qui pourraient faire leur la très belle devise de Guillaume d'Orange :

«Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer».

*Henri Chambaz  
secrétaire de l'Association  
de jumelage Vevey-Müllheim*

## Archives communales

### Activités

En dehors de la continuation d'inventaires et du conditionnement adéquat des archives, deux points forts à signaler pour cette année 2009.

Suite à la réaffectation des locaux de l'imprimerie Corbaz à Montreux, il a été possible de récupérer des années anciennes de la Feuille d'Avis de Vevey. La collection des archives communales ainsi complétée s'étend désormais de 1863 à 2005 avec pour seul manque l'année 1876, outre les premières années de parution à compter depuis 1846.

L'an dernier, les archives communales s'étaient dites prêtes à accueillir les dossiers de pré-archives couvrant les 50 dernières années de production de documents, toujours déposés dans les combles de l'hôtel de ville. C'est chose faite et leur traitement a débuté en fin d'année (tri, épuration, intégration dans les secteurs adéquats des archives historiques). Pour la seconde fois, l'archiviste a pu compter sur l'aide d'un apprenti-bibliothécaire, Sébastien Vieira, qui, dans le cadre de sa dernière année de formation, s'est initié à l'archivage durant 6 semaines.

Signalons, par ailleurs, la visite de la commission de gestion qui a pu apprécier la nouvelle organisation structurée des archives, tout en relevant la fâcheuse absence de sanitaires.



Vevey-Müllheim. P. Bron et le Président de l'Association, M. Wolfgang Teumer

Enfin, à l'occasion de la foire de la Saint-Martin, une première collaboration avec La Télé a permis de présenter l'acte concédé à Vevey par le duc de Savoie Amédée IX de tenir quatre foires par an.

### Recherches

D'année en année, la collaboration avec les divers services s'accroît de façon très satisfaisante. Nombre d'entre eux ont déposé leurs registres jusqu'à concurrence des 30 ans de protection ordinaire et il revient le plus souvent à l'archiviste d'opérer les recherches nécessaires à l'établissement d'un document officiel ou à la présentation d'un préavis ou d'une décision.

Dans le cadre universitaire, un projet en cours devrait aboutir à une publication sur le développement de l'arc lémanique entre 1870 et 1910. D'un autre côté, l'engouement pour les recherches généalogiques ne faiblit pas. La richesse des archives communales dans ce domaine y est pour beaucoup, ce d'autant que le fichier 1940-1985 du contrôle des habitants a également rejoint le fonds permanent, en complément du fichier précédent couvrant les années 1900-1940.

### Dépôts d'archives

Rappelons que l'une des missions des archives communales est également d'assurer la pérennité du patrimoine associatif local. Il est réjouissant de constater que le message semble aussi bien passer qu'auprès des services administratifs. Chaque dépôt, inaliénable, fait l'objet d'une lettre de réception avec un inventaire détaillé adressé au déposant.

En avril, remise des archives du parti libéral veveysan par Monsieur Jean-Pierre Pilet.

En septembre, dépôt définitif des archives du ski-club QND par Monsieur François Margot.

En novembre, remise des registres d'élèves des écoles primaires veveysannes de 1911-1995.

En décembre, remise des archives de la société de Bourgeoisie par Monsieur Edmond de Palézieux.

Le lot de 19 photographies du corps de police veveysan remis par Monsieur Denis Monnard a été transféré au

musée historique chargé de la conservation des documents iconographiques. Par contre le recueil des signalements, avis de vol et autres annonces concernant la police administrative et judiciaire du canton de Vaud (1855-1856) joint au lot est resté aux archives communales.

### **Dons d'ouvrages**

Etranger au Paradis – Les tours de Gilamont, ouvrage collectif CP, 2009.

Collège de la Veveysse 1909-2009 – Un alerte centenaire, ville de Vevey, direction de l'Education, 2009

Ainsi font, font, font... De la première crèche de Vevey à la garderie des Marionnettes, Michel Lanza, 2009

### **Représentations**

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'association des archivistes suisses (AAS), de l'association vaudoise des archivistes (AVA), du cercle de généalogie et de l'association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud.

### **Participations**

Assemblée générale de l'AVA à Prangins, avec présentation du site internet de l'association.

Journée de réflexion autour du patrimoine photographique, Memoriav, à Neuchâtel.

3<sup>e</sup> rencontre des patrimoines, autour du patrimoine culturel immatériel, Réseau Patrimoines, à Lausanne.

Journée de travail des archivistes communaux, AAS, à Neuchâtel.

*Marjolaine Guisan, archiviste*

### **Changements en vue à la tête de l'Administration**

La fin de l'année sous revue aura été riche en événements dans le domaine des mutations effectives ou programmées.

Suite au départ à mi-décembre de M<sup>me</sup> Corinne Pilloud-Latorre, Secrétaire municipale adjointe, chaleureusement remerciée pour la tâche accomplie durant cinq ans au profit de l'administration veveysanne dont deux ans et demi dans la fonction précitée, il a été décidé, d'entente avec le Secrétaire municipal en charge, d'avancer l'échéance déjà prévue de sa propre succession, ceci de manière à permettre la conduite d'une seule campagne de renouvellement à la tête de l'Administration. Cette façon de procéder permettra d'une part d'éviter les inconvénients d'un remplacement en période électorale et, d'autre part, de disposer de nouveaux titulaires intégrés au moment de débiter une nouvelle législature. Le rapport de gestion relatif à l'exercice 2010 renseignera sur les changements intervenus suite aux mises au concours qui ont eu lieu à fin 2009 pour les deux postes en question.

### **Conclusion**

Comme jusqu'ici et quelles que soient les perspectives d'avenir, l'Administration poursuit sa mission sans relâche et sans états d'âme, au service des Autorités et de la population veveysanne

*P.-A. Perrenoud, secrétaire municipal*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant*

## REPRESENTATIONS MUNICIPALES LEGISLATURE 2006-2011

(sans les commissions municipales)

Etat au 31 décembre 2009

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Conférence des Syndics	X				
● CIEHL – Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman Délégué municipal Suppléant	X			X	
● SIGE – Service intercommunal de gestion Comité de direction Délégation fixe au conseil intercommunal Suppléant	X	X	X	X	
● Approvisionnement économique du Pays (AEP)– Responsable communal		X			
● SEVM – Société électrique Vevey-Montreux Conseil administration	X				
● Romande Energie Holding SA Conseil administration (représentant de l'Etat)	X				
● Romande Energie SA Conseil administration (représentant des communes)	X				
● Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité	X				
● Association intercommunale RAS Riviera (Région d'Action sociale) Comité de direction Conseil intercommunal Suppléant	X	X			X
● S.I. Logements Modernes SA Conseil administration		X			
● Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation «Le Petit Clos» Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille Conseil administration		X			
● Société coopérative d'habitation Gilamont-Village		X			
● Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations		X			
● Fondation Profa – Consultation conjugale		X			
● ASANTE SANA – Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Comité		X			
● Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Président		X			
● Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale M <sup>me</sup> Nicole Rimella LTP	--	--	--	--	--
● ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite	X				
● UCV - Union des communes vaudoises Groupe des Villes Chambre cantonale consultative des immigrés	X	X			
● Association de la coordination des villes de Suisse romande Membre	X				
● «GESPER» – Gestion du personnel Ville de Vevey Groupe de suivi	X				X

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction	X				
● Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Vice-présidente Délégués municipaux		X		X	X
● Fondation Vevey Ville d'Images Comité	X				X
● SwissMedia (Association suisse du Multimédia) Membre du comité	X				
● Organisation hospitalière régionale	X				
● Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera Membre Suppléante	X				X
● Société de développement de Vevey Comité	X				
● Chemin de fer Vevey-Chexbres Conseil administration	X				
● Commission d'estimation fiscale des immeubles (Registre foncier) Délégué municipal Suppléant	X			X	
● MVR – Transports Montreux-Vevey-Riviera Conseil administration	X				
● VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) Conseil administration		X			
● Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration		X			
● Commission intercommunale Taxe de séjour Membre	X				
● Protection civile Région Riviera Comité de direction		X			
● Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction Conseil intercommunal		X	X		
● Régionalisation SDIS – COPIL		X			
● SATOM - SA pour le traitement des ordures du haut-bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône Conseil administration			X		
● Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage			X		
● Fondation Beau-Séjour Conseil			X		X
● Fondation Haefeli-Meylan Conseil			X		
● Fondation «Joli-Bois», Chamby Comité directeur			X		
● SA Compost Chablais-Riviera Conseil administration			X		
● GEDERIVIERA (gestion déchets)			X		
● Triage forestier de la Veveyse			X		
● CORAT plénière Suppléant			X	X	
● CORAT GT Equipements sportifs				X	
● CORAT GT Transports		X			
● CORAT – GT Transports publics / Romande Energie		X			
● CEPV – Centre d'enseignement professionnel Conseil Présidence				X X	
● Association Oriental-Vevey Comité de gestion				X	
● Commission intercommunale de la législation sur le travail et l'inspection des chantiers – Présidence Membre				X	X

	L. Ballif	L. Girardin	M. Martin	J. Christen	M. Burnier
● Passeport Vacances Délégué municipal				X	
● CIGC Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA Conseil administration (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) 2006-2011 = Vevey	X				X
● Holdigaz SA Conseil d'administration					X
● FAS – Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation Comité de direction	X	X X		X X	X X
● Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande Membre					X
● MVT – Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction					X
● Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation					X
● Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes					X
● PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué assemblée générale				X	X
● Fondation Musée de l'Alimentation "Alimentarium" Délégué municipal					X
● Université populaire Vevey-Montreux Délégué municipal					X
● TMR Théâtre Montreux Riviera Conseil de fondation					X
● Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation					X
● Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation					X
● Fonds culturel Riviera Conseil administratif Bureau exécutif					X X
● Société coopérative des Pléiades Comité					X
● ATAC – Association Tous Artistes Confondus Conseil des délégués Délégué municipal au comité	<b>En réorganisation</b>				
● Association de la Ferme Menthée (Conseil des délégués) (dél. mun. au comité)	<b>En réorganisation</b>				
● ACT Association pour la prévention et la lutte contre la toxicomanie (Délégué pour Vevey- La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et St-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay)	--	--	--	--	--
● Commission «Prévention» (Délégué pour Vevey – La Tour-de-Peilz, M. Lyonel Kaufmann, Municipal LTP)	--	--	--	--	--

**Liste des membres de la  
commission de gestion exercice 2009  
13 membres et 8 suppléants**

Nom	Prénom	Parti
Agnant	Michel	VL
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Butty	Pierre	S
Chambaz	Henri	R
D'Angelo	Vladimir	PDC
Dutruy	Gilbert	S
Flaction	Pierre-André	S
Post	Charles	VER
Semlali	Driss	S
Walter	Antoinette	L
Werffeli	Michel	VL
Zaugg	Joëlle	R

**Suppléants:**

Nom	Prénom	Parti
Dragone	Umberto	R
Gut	Louis	VL
Joerimann	Michel	S
Jost	Grace	L
Lavanchy	Christiane	VER
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Frédéric	ALT

Présidence 2009/2010 : **M. Michel Werffeli**  
Délégué de la COFI : M. Werner Riesen

**Liste des membres de la Commission  
de recours en matière d'impôts  
communaux**

**(9 membres – 8 suppléants)**

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

Nom	Prénom	Parti
Rapin	Roland	VER
Burgi	Jean-Jacques	L
Hajji Pinto	Clotilde	S
Nicolier	Pascal	VL
Pali	Musa	S
Pilloud	Olivier	PDC
Reato	Gérald	R
Riesen	Werner	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT

**Suppléants:**

Nom	Prénom	Parti
Letsch	Christophe	VL
Bonjour	Pierre	UDC
D'Angelo	Vladimir	PDC
De Stefanis	Sergio	S
Destraz	Marie-Catherine	R
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Vincent	L
Tolusso	Clément	VER

**Liste des membres de la Commission du  
Fonds d'urbanisme  
9 membres et 8 suppléants**

(application du Règlement du Conseil communal du 1.7.07)

Nom	Prénom	Parti
Boillat	Jean-Pierre	ALT
Bonjour	Pierre	UDC
Fave	Jean-François	VER
Flaction	Pierre-André	S
Kaeser	Danièle	L
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean-Pierre	PDC
Rizzi	Antonio	R
Teuscher	Charly	S

**Suppléants:**

Nom	Prénom	Parti
Clément	Pierre	L
Dalla Palma	Sabrina	VER
De Stefanis	Maria Antonia	S
Gonthier	Alain	ALT
Gut	Louis	VL
Marchesi	Jean-Yves	R
Roduit	Jean-Marc	PDC
Schobinger	Bastien	UDC

**Membres désignés par la Commission  
des finances (6) :**

Nom	Prénom	Parti
Baumeler	David	S
Beaux	Daniel	S
Berney	Michel	VL
	Vacant	VER
Gonthier	Alain	ALT
Riesen	Werner	UDC

**Liste des délégués au Conseil intercom-  
munal « Sécurité Riviera »  
(11 délégués pour Vevey  
– deux délégués fixes et neuf  
représentants à la délégation variable)**

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Baud	Francis	VL
Bonjour	Pierre	UDC
Clément	Pierre	L
Justo	José	PDC
Matthys	Vincent	S
Studer	Eric	ALT
Tolusso	Clément	Verts
Zaugg	Jacques	R

**Délégation fixe :**

Nom	Prénom	Parti
Martin (Municipal)	Marcel	S
Dragone	Umberto	R

**Comité de direction :**

Nom	Prénom	Parti
Girardin (Municipal)	Lionel	S

## Liste des délégués du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

### 6 délégués et 6 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Burgi	Jean-Jacques	L
Gavin	Eric	S
Gonthier	Alain	ALT
Marchesi	Jean-Yves	R
Nicollier	Pascal	VL

### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Doriot	Serge	R
Vacant		PDC
Meyer	Jean-Claude	L
Pali	Musa	S
Schuseil	Peter	VL
Tolusso	Clément	VER

## Liste des délégués de la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

### 2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Jost	Grace	L
Matthys	Vincent	S

### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Destraz	Marie-Catherine	R

## Liste des membres de la Commission de recours en matière d'informatique

### 9 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Ambresin	Grégory	S
Berney	Michel	VL
Briot	Benoît	S
Vacant		VER
Koehler	Béatrice	L
Maldonado	Jorge	PDC
Rizzi	Antonio	R
Seewer	Cédric	UDC
Vallotton	Alexandre	ALT

### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Despot	Fabienne	UDC
Fave	Jean-François	VER
Gonthier	Alain	ALT
Hajji-Pinto	Clotilde	S
Jaggi-Héritier	Doris	R
Nicollier	Pascal	VL
Pilloud	Olivier	PDC
Walter	Antoinette	L

## Liste des délégués à la Commission de l'énergie 2007-2011

### (9 délégués - 8 suppléants)

Nom	Prénom	Parti
Ansermet	Serge	S
Clément	Pierre	L
Doriot	Serge	R
Oguey	Eric	S
Pilloud	Olivier	PDC
Tenthorey	Jean-Daniel	UDC
Tolusso	Clément	VER
Vallotton	Alexandre	ALT
Letsch	Christophe	VL

### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Egloff	Serge	L
Fave	Jean-François	VER
Justo	José	PDC
Marinelli	Roger	RAD
Murisier	Camille	ALT
Pali	Musa	SOC
Schobinger	Bastien	UDC
Hunziker	Randolph	VL

Présidente pour 2009: **M<sup>me</sup> Vera Feuerstein** (démission 08.03.2009)

Président provisoire : **M. Alexandre Vallotton**

## Liste des membres de la Commission des finances 2006-2011

### 13 membres et 8 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Berney	Michel	VL
Baumeler	David	S
Beaux	Daniel	S
Bertschy	Patrick	R
Vaccant		VER
De Stefanis	Sergio	S
Egloff	Serge	L
Gonthier	Alain	ALT
Marinelli	Vincent	L
Molliat	Stéphane	VL
Narbel	Jean- Pierre	PDC
Hajji Pinto	Clotilde	S
Riesen	Werner	UDC

### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Burgi	Jean-Jacques	L
D'Angelo	Vladimir	PDC
Despot	Fabienne	UDC
Diangitukwa	Fweley	VL
Jaggi-Héritier	Doris	R
Pali	Musa	S
Rapin	Roland	VER
Vallotton	Alexandre	ALT

Président: **M. Werner Riesen (1.09.09)**

Vice-président :

## Liste des membres de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

### 2 délégués et 1 suppléant

Nom	Prénom	Parti
Jaggi-Héritier	Doris	R
Semlali	Driss	S

### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Riesen	Norma	UDC

Déléguée municipale: **M<sup>me</sup> Madeleine Burnier**

## Liste des membres de la Commission de contrôle régionale de l'ORPC Riviera

### 2 délégués et 2 suppléants

Nom	Prénom	Parti
Bonjour	Laurent	S
Meyer	Jean-Claude	L

### Suppléants:

Nom	Prénom	Parti
Chambaz	Henri	R
Schobinger	Bastien	UDC

## Comité de direction RAS Riviera (Région d'action sociale)

Wehrli	Laurent	Conseiller municipal, Président	Montreux
Chevalley	Christine	Conseillère municipale, Syndic	Veytaux
Curchod	Fabienne	Conseillère municipale	Jongny
Rimella	Nicole	Conseillère municipale, Syndic	La Tour-de-Peilz
Willi	Edith	Conseillère municipale	Montreux
Degex	Bernard	Conseiller municipal	Blonay
Delay	Jean-Daniel	Conseiller municipal, Syndic	Chexbres
Girardin	Lionel	Conseiller municipal	Vevey
Bornet Amstein	Monique	Directrice CSI	Montreux
Bornand	Christophe	Directeur CSI	Vevey
Chassot	Marc-Etienne	Agent régional AAS	La Tour-de-Peilz

## Commissions municipales

### Naturalisations

Nom	Prénom	Représentant
Municipal (tournus)		Municipalité
Schuseil	Peter	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Libéral
Fave	Jean-François	Les Verts
Zaugg	Joëlle	Radical-Démocratique
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien
Tenthorey	Jean-Daniel	UDC
Studer	Eric	Alternatives
Oguey	Christiane	Socialiste
Barhoumi-Henchoz	Josette	Socialiste

### Communication

Ballif	Laurent	Municipalité
Briot	Benoît	Socialiste
Rizzi	Antonio	Radical-Démocratique
Nicollier	Pascal	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Libéral
Gonthier	Alain	Alternatives
Pilloud	Olivier	Démocrate-Chrétien
Seewer	Cédric	UDC
VACANT		Les Verts
Ethenoz	Jean-Jacques	Journaliste presse
Bovay	Thierry	Directeur program. La Télé
Grunder	Roland	Secr. gén. SwissMedia
Rickenbacher	Richard	Concepteur logiciels
Perrénoud	Pierre-André	Secrétaire municipal
Pilloud	Corinne	Secr. mun. adj.
Smets	Pierre	Délégué communication
Schneider	Robert	Resp. Serv. inform. communal

Pittet	Olivier	Resp. centre impress. communal
--------	---------	--------------------------------

### Aménagement du territoire

Christen	Jérôme	Municipalité
Martin	Marcel	Municipalité
Ansermet	Serge	Socialiste
Kohli	Patrick	Pas CC
Nicollier	Pascal	Vevey-Libre
Kaerer	Danièle	Libéral
Murisier	Camille	Alternatives
Justo	José	Démocrate-Chrétien
Schobinger	Bastien	UDC
Filippozzi	Yves	Les Verts
Escolar Rinquet	Alicia	Architecte
Ferrari	Christian	Architecte
Novello	Eligio	Architecte
Rapin	Vincent	Architecte
Veluzat	Philippe	Architecte
Marion	Jean-Paul	Société d'Art Public
Sulliger	Denis	Avocat
Lehrian	Claude	Chef de service
Francey	Michel	Commandant Police
Amoos	Gérard	Chef de service
Hitz	Renée-Laure	Architecte-urbaniste
Abbet	Boris	Adjoint

### Sports

Burnier	Madeleine	Municipalité
Haji Pinto	Clotilde	Socialiste
Bertschy	Patrick	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Vevey Libre
Koehler	Béatrice	Libéral
Freudiger	Reynald	Pas CC
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien

Riesen	Werner	UDC
Post	Charles	Les Verts
Baumgartner	Pierre-André	Sport plein air
Hangartner	Bernard	Pdt Ass. Sport Riviera
Bryois	Jean-Marc	Délégué au Sport

## Sports – Sous-commission «Lac»

Martin	Marcel	Municipalité
Burnier	Madeleine	Municipalité
Haji Pinto	Clotilde	Socialiste
Bertschy	Patrick	Radical-Démocratique
Letsch	Christophe	Vevey Libre
Koehler	Béatrice	Libéral
Freudiger	Reynald	Pas CC
Justo	José	Démocrate-Chrétien
Riesen	Werner	UDC
Post	Charles	Les Verts
Sauberlin	Jacques	Port + Sports d'eau
Cochard	Elec	Pêcheurs (FIPAL)
Burnat	Daniel	Sauvetage «Le Vétéran» Ass. usagers ports veveysans Sauvetage «La Sentinelle»
Goncerut	Laurent	Club House
D'Angelo	Vladimir	Amicale Voile (AVV)
Troillet	Pascal	Chef de Service
Amoos	Gérard	Délégué au Sport
Bryois	Jean-Marc	

## Activités interculturelles

Girardin	Lionel	Municipalité
Muñoz	Ascension	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Vevey Libre
Marinelli	Vincent	Libéral
Parente Scussel	Alessandra	Pas CC
Maldonado	Jorge	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Rapin	Roland	Les Verts
Pomilio	Francesco	Association italienne
Peerun Steiger	Bhama	Autres communautés
Stergiou	Grégory	Association des musulmans
Chakir	Abdelhamid	Association des musulmans
Gandi	Daniel	Carfman/Afrique
Lussamaki	Okita	Communauté congolaise
Ahmedi	Abdulah	Communauté albanaise
Ferizi	Vehbi	Communauté albanaise
Bexheti	Nexhat	Association des Kosovars
Gerber	Christophe	Adjoint
Bays	Alexandre	Chef de service
Bloch	Michel	Délégué à A21
Theytaz	Michèle	Déléguée à la jeunesse
Gisi	Alain	Office population

## Famille

Girardin	Lionel	Municipalité
De Stefanis	Maria-Antonietta	Socialiste
Destraz	Catherine	Radical-Démocratique
Schuseil	Peter	Vevey-Libre
Roh	Christian	Libéral
VACANT		Alternatives
Ambesh	Rebecca	Démocrate-Chrétien

Riesen	Norma	UDC
Roué	Corinne	Pas CC
Bays	Alexandre	Chef de service
Bornand	Christophe	Chef de service

## Logement

Girardin	Lionel	Municipalité
Christen	Jérôme	Municipalité
Haji Pinto	Clotilde	Socialiste
Dragone	Umberto	Radical-Démocratique
Diangitukwa	Fweley	Vevey Libre
Clément	Pierre	Libéral
Studer	Loren	Pas CC
Tolusso	Mauro	Pas CC
Schobinger	Bastien	UDC
Tolusso	Christophe	Pas CC
Bavaud	Françoise	ASLOCA
Deriaz	Robert	AVIVO
Chirichiello	Claude	L'Arcade (et non CVI)
Gamba	Stéphane	COFIDECO
Hitz	Renée-Laure	Architecte-urbaniste
Bornand	Christophe	Chef de service

## Salubrité

Christen	Jérôme	Municipalité
/	/	Socialiste
/	/	Radical-Démocratique
/	/	Vevey Libre
/	/	Libéral
VACANT		Alternatives
Gardaz	Jacques	Démocrate-Chrétien
/	/	UDC
/	/	Les Verts
Collaud	Eric	Architecte
Bornand	Christophe	Chef de service
Hitz	Renée-Laure	Architecte-urbaniste

## CRESCENDO

Christen	Jérôme	Municipalité
Butty	Pierre	Socialiste
Marchesi	Jean-Yves	Radical-Démocratique
Hunziker	Randolph	Vevey Libre
Walter	Antoinette	Libéral
/	/	Alternatives
Rickenbacher	Richard	Pas CC
Riesen	Werner	UDC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Gavillet	Liliane	Parents
Burglé	Christian	Parents
Raffaele	Gian Marco	Président de La Lyre
Demierre	Philippe	Directeur de La Lyre
Ischer	Robert	Directeur CRESCENDO
Racine	Julie	Elève
Gavillet	Lucie	Elève
Bays	Alexandre	Chef de service

## Musée historique de Vevey

Burnier	Madeleine	Municipalité
Baumeler	David	Socialiste
Zaugg	Joëlle	Radical-Démocratique
Rusterholz	Danielle	Pas CC
Rivier	Etienne	Libéral
Gonthier	Alain	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Bonjour	Pierre	UDC
Tolusso	Christophe	Pas CC
Dik	Jan Klaas	Restaurateur tableaux
Grandchamp	José	Ebéniste
Moriggi	Dominique	Etain
Rivollet	Madeleine	Antiquités

Eynard	Hugues	Individuel
Martin	Jean- François	Individuel
Pfefferlé	Jean-Pierre	Individuel
Chavannes	François	Vibiscum
Lambert	Françoise	Conservatrice Musée

## Musée des Beaux-Arts

Burnier	Madeleine	Municipalité
Jörmann	Michel	Socialiste
Jaggi-Héritier	Doris	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Vevey Libre
Kaesar	Danièle	Libéral
Freudiger	Reynald	Pas CC
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Fave	Jean-François	Les Verts
Fellay	Santina	
Alamir	Marie	
Bourqui	Edmond	
Radrizzani	Dominique	Directeur

## MSAP

Burnier	Madeleine	Municipalité
Melchior	Alexandra	Socialiste
Doriot	Serge	Radical-Démocratique
Berney	Michel	Vevey Libre
Burgi	Jean-Jacques	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Riesen	Norma	UDC
Fave	Jean-François	Les Verts
Piaget	Lorenzo	Pdt Fondation Musée
Mottier	Jean-Pierre	Pdt Assoc. Amis Musée
Yersin	Jean-Marc	Directeur MSAP
Bonnard Yersin	Pascale	Directrice MSAP

## Bibliothèque Médiathèque municipale

Nom	Prénom	Représentant
Burnier	Madeleine	Municipalité
Barhoumi	Josette	Socialiste
Delavy	Patrice	Pas CC
Berney	Michel	Vevey Libre
Egloff	Serge	Libéral
Studer	Eric	Alternatives
Roduit	Jean-Marc	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	UDC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Rastoldo	Louissette	Bibliothécaire
De Gautard-Rayroud	Antoinette	Familles donatrices
Graf	Christian	Conservateur

## Jeunesse

Burnier	Madeleine	Municipalité
Ambresin	Grégory	Socialiste
Delavy	Patrice	Pas CC
Letsch	Christophe	Vevey Libre
Jost	Grace	Libéral
Studer	Loren	Alternatives
VACANT		Démocrate-Chrétien
Fratini Triolo	Marysa	Pas CC
Lavanchy	Christiane	Les Verts
Martin	Jean-François	Corps enseignant
Favre	Nicole	Comm. scolaire
Tirelli-De Muralt	Anne-Pierre	Ass. enfance, pré-ado.
Theytaz Grandjean	Michèle	Déléguée à la jeunesse
Briguet	Marie	Resp. Equinox
Pavarini	Marco	Resp. travail proximité

## CRDIS

Kaufmann	Lyonel	Municipalité LTP
----------	--------	------------------

Girardin	Lionel	Municipalité Vevey
Gut	Louis	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Post	Charles	Les Verts
Bercher	François	Socialiste
Petitpierre	Eric-Michel	Libéral
Jordan	Anick	Resp. sécu. St-Antoine
Burdet	Jacques	Resp. tech. et sécu
Hôp. Riviera		
Gilliéron	Ute	Directrice
Santus	Michel	Cdt CRDIS
Gaillard	Yves	Cdt rempl. CRDIS
Delafontaine	Françoise	QM CRDIS

## Agenda 21

Burnier	Madeleine	Municipalité
Gavin	Eric	Socialiste
Chambaz	Henri	Radical-Démocratique
Agnant	Michel	Vevey Libre
Marinelli	Vincent	Libéral
Murisier	Camille	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Despot	Fabienne	UDC
Rapin	Roland	Les Verts
Ansermet	Serge	WWF Vaud
Ferrari	Christian	Architecte
Uffer	Filip	ProSenectute Vaud
Bloch	Michel	Délégué

## Groupes de travail

### Animation du Quai Perdonnet

Christen	Jérôme	Municipalité
Oguy	Eric	Socialiste
Dragone	Umberto	Radical-Démocratique
VACANT		Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
D'Angelo	Vladimir	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	Pas CC
Post	Charles	Les Verts
Boutilly	Jean-Marc	Directeur 3 Couronnes
VACANT		SIC
Micheloud	François	Ass. Riverains
		Quai Perdonnet
Béard	John	Ass. Riverains
		Quai Perdonnet
Schäubli	Jonas	Café littéraire
Marchionno	Walter	Pizza Taxi
Lehrian	Claude	Chef de service
Abbet	Boris	Adjoint

### Développement de Vevey-Est

Nom	Prénom	Représentant
Christen	Jérôme	Municipalité
Ambresin	Grégory	Socialiste
Marinelli	Roger	Radical-Démocratique
Werffeli	Michel	Vevey Libre
Meyer	Jean-Claude	Libéral
Vallotton	Alexandre	Alternatives
Pilloud	Olivier	Démocrate-Chrétien
Henauer	Gilbert	Pas CC
Maurer	Marc	Pas CC
Airivier	Jean-Louis	Coiffeur
Boutilly	Jean-Marc	Directeur 3 Couronnes
Chiffelle	Pierre	
Fattebert	Catherine	Ass. Quartier Valsainte
Moro	David	Boutique Cobalt
Aubert	Philippe	Assoc. Vevey-Est
Lehrian	Claude	Chef de service
Abbet	Boris	Adjoint

# **Service du personnel**



## 83% des employés sont satisfaits La Ville, un cadre de travail plaisant

### Mutations et remplacements du personnel

Le nombre de mutations du personnel (somme des entrées et sorties) s'est élevé à 60 ou 17.5% des personnes en activité au 31 décembre 2009 (79 / 24.5% en 2008). Il se situait entre 45-65 de 1987 à 1991, entre 25-30 de 1992 à 1994, entre 37-45 de 1995 à 1999, puis entre 66-110 de 2000 à 2007. De plus, les changements de taux d'activité ont occasionnés la modification de 25 contrats de travail.

Cette année, 9 engagements sur 33 concernent des nouveaux postes. Sur 27 départs, 4 sont dus à des retraits et 1 à l'AI.

Le nombre d'offres reçues et étudiées par les services pour chaque mise au concours s'est situé entre 6 et 301 (total 1'534); pour 2008, ces nombres se situaient entre 9 et 238.

Cette année, nous avons reçu 230 offres spontanées (122 en 2008, 182 en 2007 et 235 en 2006).

Les 18 mai et 12 novembre 2009, la municipalité a invité les nouveaux collaborateurs pour une séance d'information.

### Fin d'activité

- au 28 février M<sup>me</sup> Christiane PETTER, après 3 ans et 5 mois d'activité, secrétaire, service du personnel
- au 30 avril M<sup>me</sup> Josiane FONTANELLAZ, après 27 ans et 6 mois d'activité, éducatrice de la petite enfance, direction des affaires sociales et familiales, garderie «les sapins»
- au 31 août M. Hubert LELIEVRE, après 35 ans et 6 mois d'activité, horticulteur qualifié, direction des espaces publics, parcs et jardins
- au 31 août M. Daniel MESOT, après 22 ans et 4 mois d'activité, ouvrier de voirie - éboueur, direction des espaces publics, voirie
- au 31 décembre M<sup>me</sup> Luciana GALATI, après 41 ans et 1 mois d'activité, première secrétaire, direction de l'architecture et des infrastructures et musée historique de Vevey

### Assurances

Le service du personnel a traité et suivi 24 (23 en 2008) cas d'accidents professionnels, dont 15 (13 en 2008) avec arrêt de travail, ainsi que 56 (45 en 2008) cas d'accidents non-professionnels, dont 28 (18 en 2008) avec arrêt de travail.

### Formation

En considérant qu'un collaborateur suivant un cours représente une unité, la formation continue peut être estimée comme suit :

	2008	2009
Cours de 1 à 5 jours :	222 unités	237 unités
Conférences :	6 unités	5 unités
Formation de longue durée (> 5 jours) :	12 unités	15 unités

### Grabeau de fin d'année

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé 230 collaboratrices, collaborateurs, pensionnés et invités, a eu lieu le vendredi 11 décembre aux galeries du Rivage. Cette année, l'organisation et le bon déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis.

### Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008:

Le graphique «comparaison 2007-2009 des appréciations du collaborateur et du supérieur hiérarchique» est présenté ci-après.

### Tableaux des effectifs

Les effectifs du personnel figurent dans les tableaux ci-après selon différents critères de classement.

### Jubilaires

La municipalité a invité les 33 jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service à une sortie récréative. Celle-ci s'est déroulée le 6 novembre 2009 aux Floralies de Bourg-en-Bresse.



Les participants devant la création des parcs et jardins de la Ville de Vevey aux Floralies

## 1/ Personnel auxiliaire mensualisé au 31.12.2009

Dans ce tableau figure le personnel engagé par la commune pour une durée déterminée ou indéterminée et qui n'est que partiellement soumis au statut du personnel.

Ce groupe ne comprend pratiquement que du personnel à temps partiel, souvent avec un petit taux d'activité. Nous n'indiquons que le nombre de personnes car, le taux d'activité n'est souvent pas fixé (forfait défini pour une activité).

Services	Nombre
Culture et cultes	5
Éducation	36
Espaces publics	3
Finances	11
Greffes municipal	2
Affaires sociales et familiales	1
<b>Total</b>	<b>58</b>

## 2/ Apprenti(e)s au 31.12.2009

Ce tableau indique le nombre d'apprenti(e)s en cours de formation à la commune au 31.12.2009 avec comparaison au 31.12.2008. L'augmentation des places concrétise la volonté municipale d'offrir un maximum de possibilités d'apprentissage au sein de la Ville.

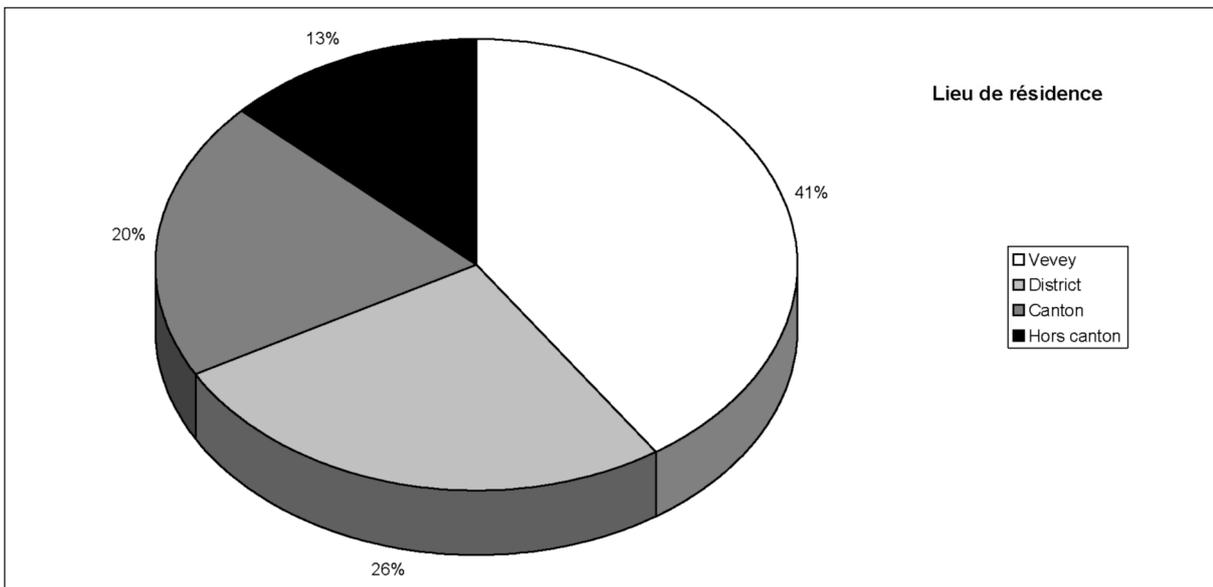
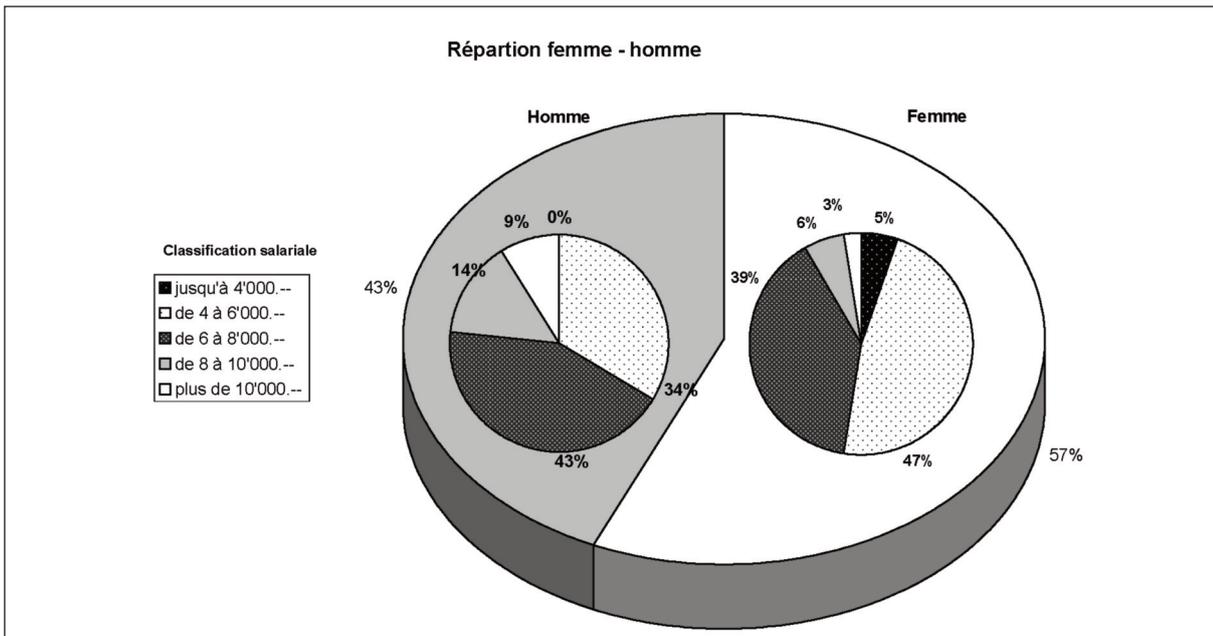
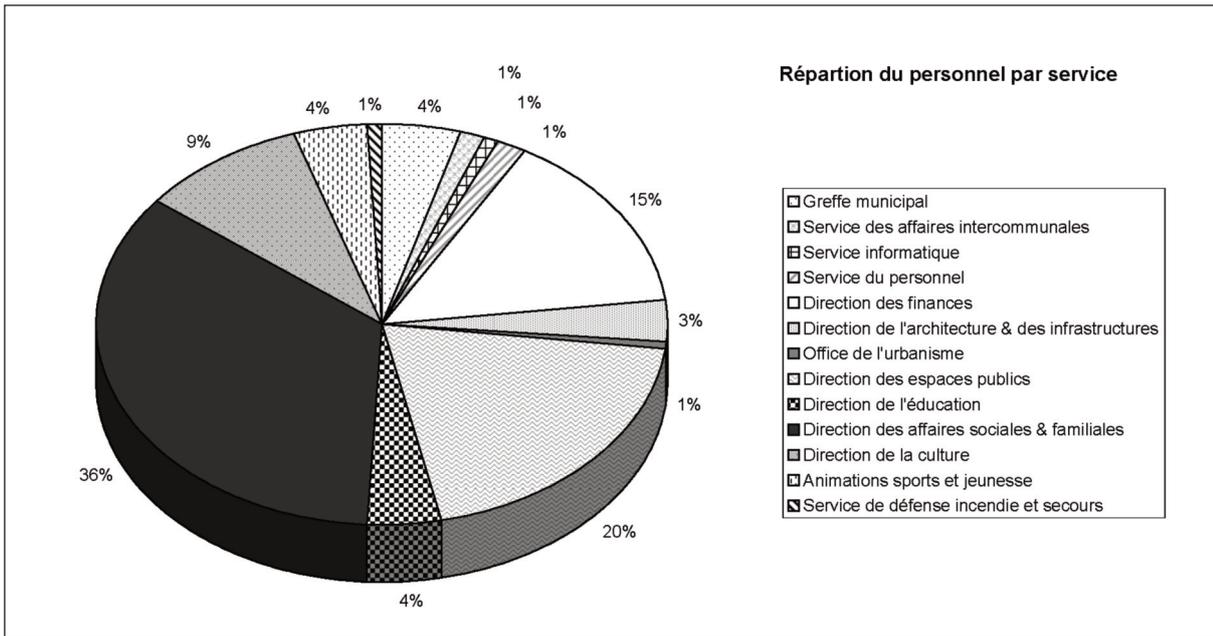
Ils sont regroupés par profession et année d'apprentissage effectuée à ces dates.

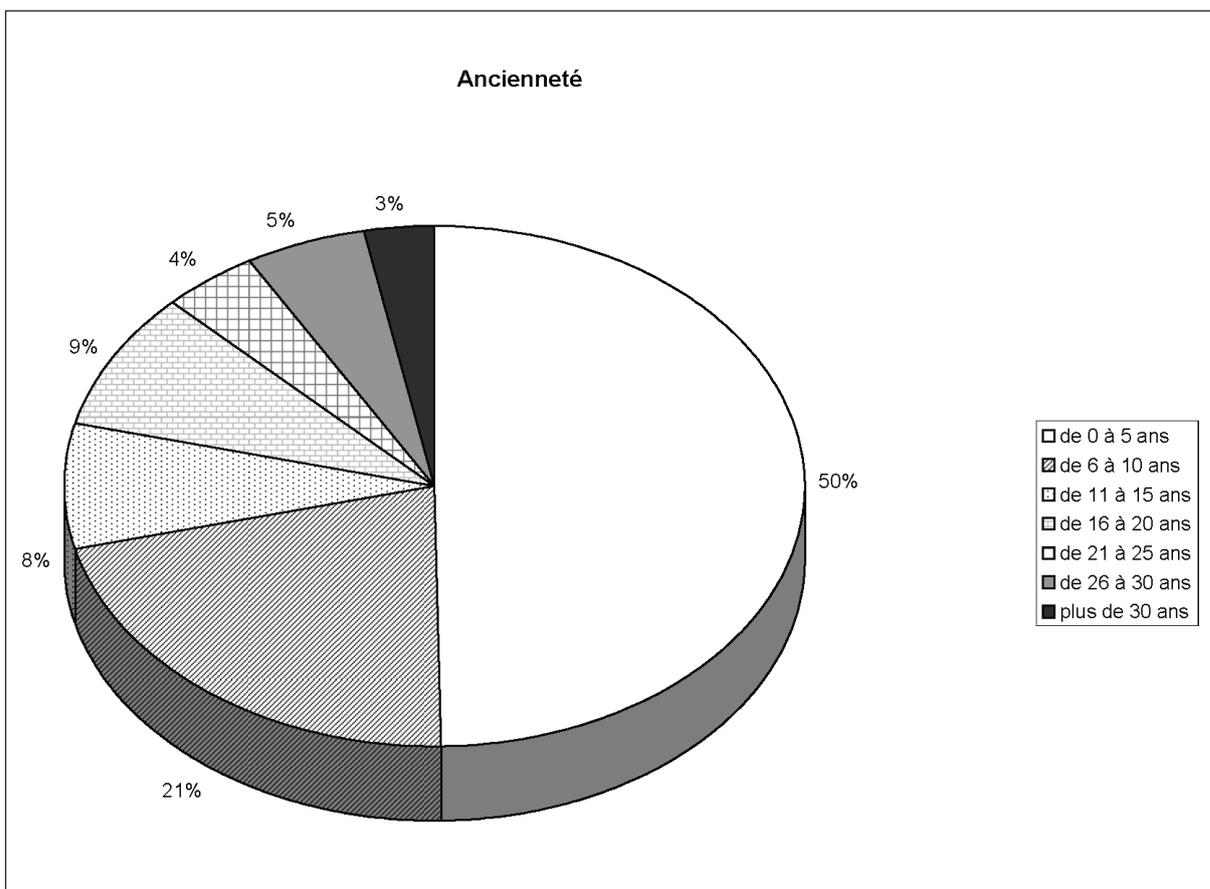
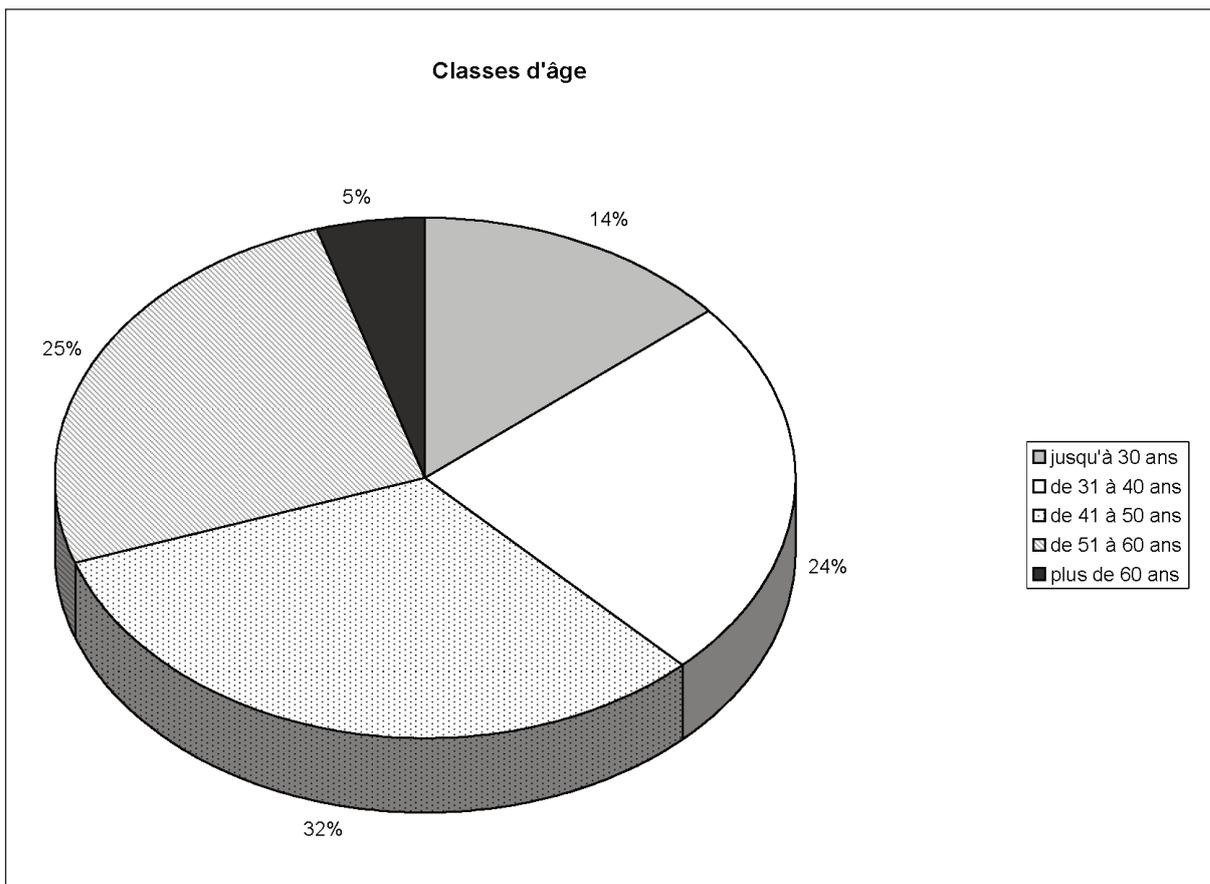
Profession	Année d'apprentissage	Au 31.12.2008	Au 31.12.2009
assistant en information documentaire	2 <sup>e</sup> année	1	0
assistant en information documentaire	3 <sup>e</sup> année	0	1
assistante socio-éducative	1 <sup>re</sup> année	0	2
assistante-socio-éducative	2 <sup>e</sup> année	2	0
assistante-socio-éducative	3 <sup>e</sup> année	2	5
employé(e) de commerce	1 <sup>re</sup> année	2	1
employé(e) de commerce	2 <sup>e</sup> année	2	2
employé(e) de commerce	3 <sup>e</sup> année	2	2
cuisinier(ère)	1 <sup>re</sup> année	1	1
cuisinier(ère)	2 <sup>e</sup> année	0	1
horticulteur(trice)	1 <sup>re</sup> année	2	2
horticulteur(trice)	2 <sup>e</sup> année	0	2
horticulteur(trice)	3 <sup>e</sup> année	4	1
réparateur sur automobiles légères	3 <sup>e</sup> année	1	0
mécanicien sur automobiles légères	1 <sup>re</sup> année	0	1
<b>Total</b>		<b>19</b>	<b>21</b>

## 3/ Personnel «stable»

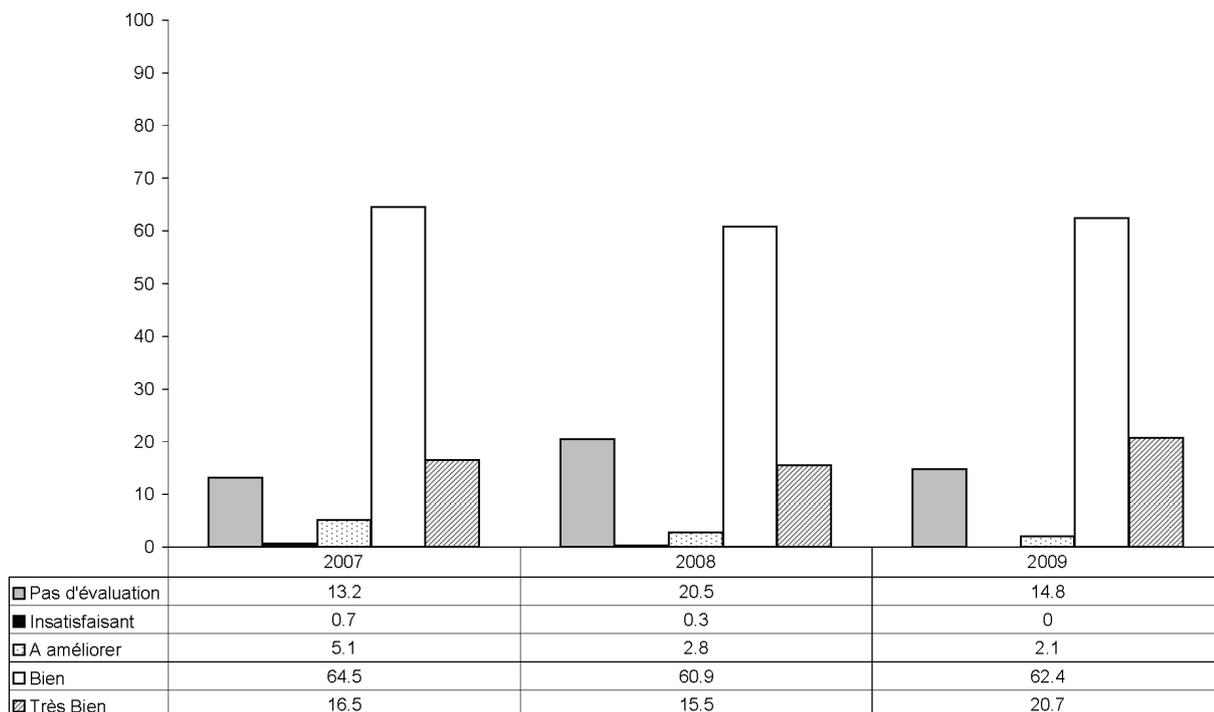
Les différents graphiques ci-après donnent une image globale de la composition du personnel communal. De plus, le tableau mentionne les différences entre le budget et la situation au 31 décembre 2009.

Services	BUDGET					
	Au 31.12.2008		Au 31.12.2009		2009	
	Pers.	Poste	Pers.	Poste	Pers.	Poste
GREFFE MUNICIPAL	17.00	13.10	15.00	11.26	17.00	13.10
PERSONNEL	5.00	4.50	5.00	4.60	5.00	4.60
INFORMATIQUE	3.00	2.40	3.00	2.40	3.00	2.40
AFFAIRES INTERCOMMUNALES	4.00	2.95	5.00	3.95	6.00	4.95
DÉVELOPPEMENT DURABLE	1.00	0.50	1.00	0.90	1.00	0.90
FINANCES - GÉRANCES	49.75	42.23	47.25	40.43	52.25	43.23
ARCHITECTURE ET INFRASTRUCTURES	8.70	8.50	9.70	9.20	9.70	9.50
OFFICE DE L'URBANISME	3.00	3.00	3.00	2.90	4.00	4.00
ESPACES PUBLICS	65.00	61.62	67.00	63.62	68.00	64.62
EDUCATION	14.00	11.00	14.00	11.00	14.00	11.00
SÉCURITÉ	3.25	2.57	3.75	2.87	3.75	2.87
AFFAIRES SOCIALES ET FAMILIALES	106.00	82.15	116.50	89.80	149.50	115.64
CULTURE ET CULTES	30.30	21.04	33.30	22.71	33.30	22.49
ANIMATION SPORTS ET JEUNESSE	14.00	9.55	14.50	9.75	15.50	9.80
TOTAL GENERAL	322.00	263.81	338.00	275.39	382.00	309.10



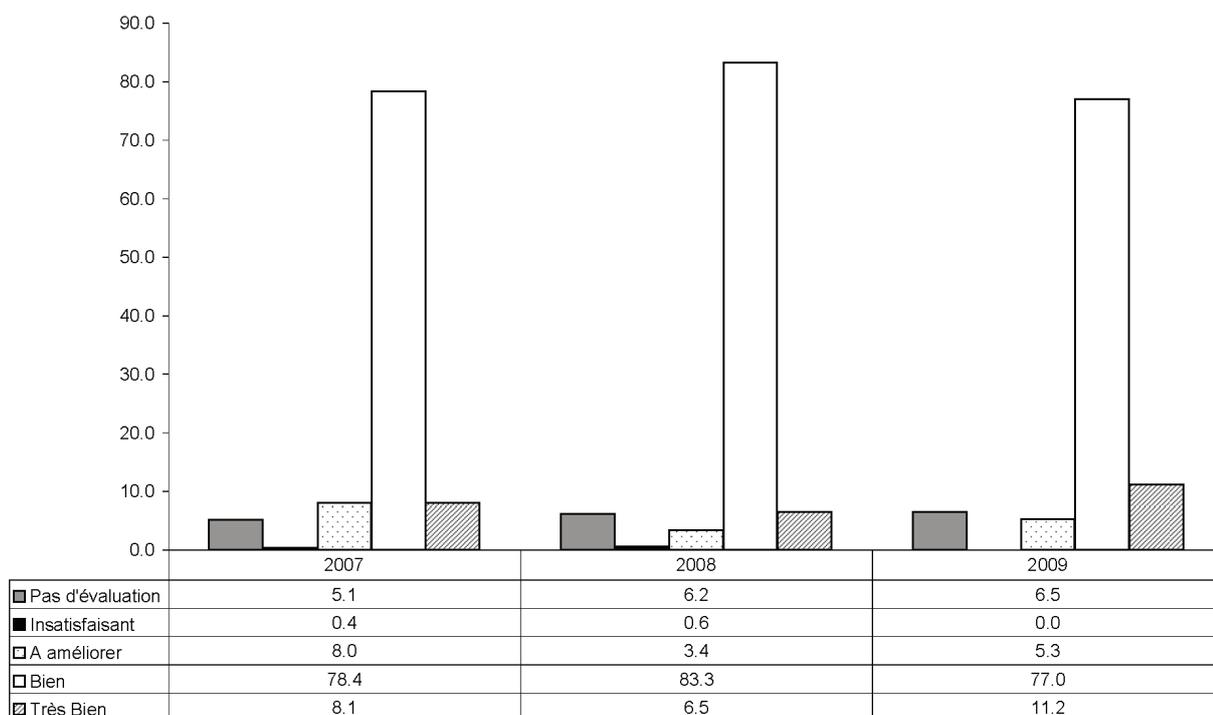


## Appréciation du personnel sur son environnement de travail

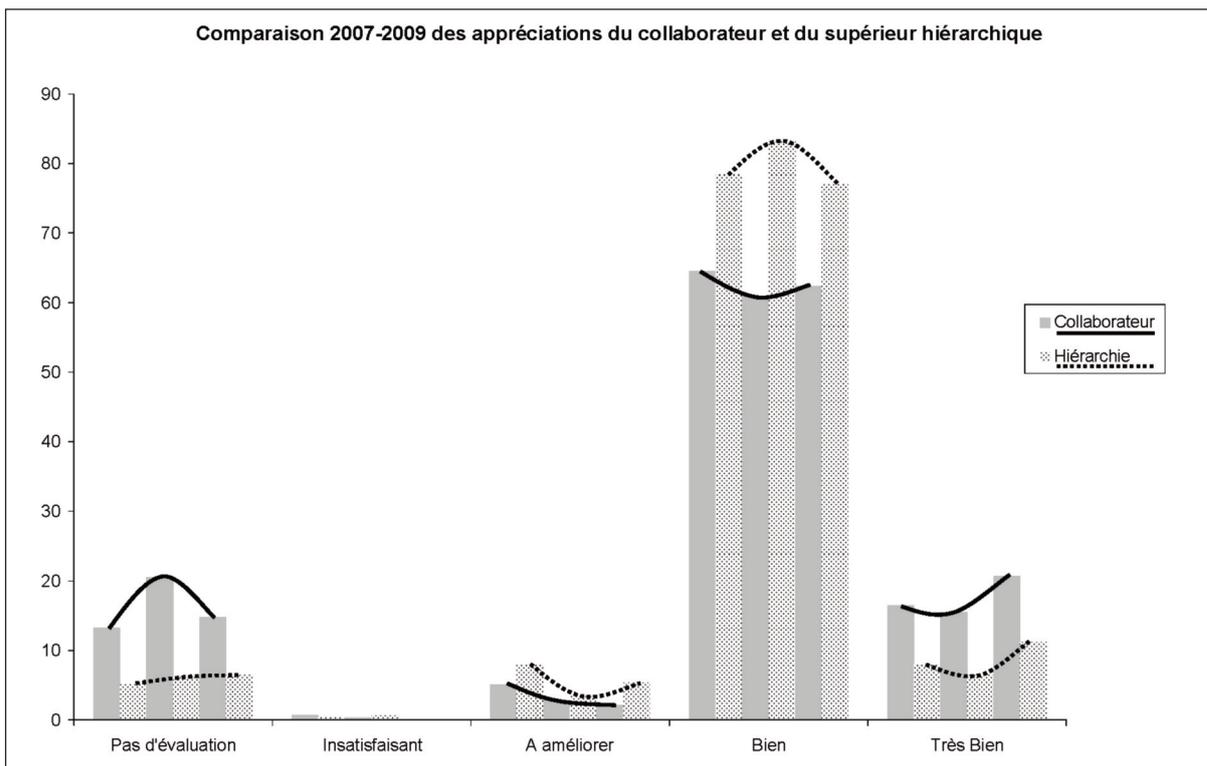


- Au travers du formulaire d'appréciation annuel, 20.7% des collaborateurs ont qualifié leur environnement de travail de très bien, 62.4% de bien, 2.1% à améliorer et 14.8% n'ont pas qualifié globalement leur satisfaction (appréciation partielle, présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée). Il n'y a pas eu d'insatisfaction. Nous constatons avec plaisir une nette augmentation de la satisfaction de notre personnel.

## Appréciation du personnel par le supérieur hiérarchique



- 11.2% des collaborateurs ont obtenu une qualification très bien, 77% bien, 5.3% à améliorer. Aucune personne n'a obtenu d'appréciation globale insatisfaisante. 6.5% n'ont pas été évalués (présence inférieure à 6 mois, absences de longue durée)



## Statistiques

Nous pouvons compléter ces tableaux et graphiques par quelques éléments statistiques :

- Sur les 338 personnes en activité au 31.12.2009, il y a 192 femmes et 146 hommes
- Le salaire moyen des hommes est de CHF 6'999.75, celui des femmes de CHF 6'036.90
- Le salaire médian des hommes est de CHF 6'410.--, celui des femmes de CHF 5'635.--
- L'âge moyen du personnel est de 44 ans (41.4 pour les femmes et 47.4 pour les hommes)
- L'ancienneté moyenne est de 9.4 ans (7.6 pour les femmes et 11.7 pour les hommes)
- Le taux d'activité moyen est de 81% (71% pour les femmes et 95% pour les hommes)
- 44 personnes ont moins de 30 ans pour une ancienneté moyenne de 2 ans
- 111 personnes ont plus de 50 ans pour une ancienneté moyenne de 17 ans

Si nous comparons ces chiffres à ceux de 2005 à 2008, nous pouvons constater les principaux écarts suivants :

	2005	2006	2007	2008	2009
● Personnes en activité au 31.12	330	351	360	322	338
● dont :					
Femmes	149	161	167	179	192
Hommes	181	190	193	143	146
● Age moyen	43.4	43.4	42.7	44	44
● Ancienneté moyenne	10.2	9.7	8.7	9.3	9.4
● Moins de 30 ans	35	36	41	36	44
● Plus de 50 ans	96	100	94	103	111

*Laurent Ballif, syndic  
Serge Volet, chef de service*



# Informatique

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Pour téléphoner plus économiquement Extension de la fibre optique

**Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2009 de 240 PC. Le nombre de postes a ainsi augmenté d'une dizaine d'unités en 2009, principalement du fait de l'augmentation du nombre des PC installés à la DASF\* et à la DAI\*. Comme signalé les années précédentes, trente PC supplémentaires, appartenant officiellement à Police Riviera, continuent d'être gérés par le service informatique de Vevey qui, en contrepartie, facture un montant pour ses prestations. On peut également noter que le Canton paie également une somme du même ordre de grandeur pour la maintenance et la gestion des trente PC du centre social intercommunal.**

**Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, les tâches spéciales mentionnées ci-dessous ont été effectuées par le service informatique en 2009 et font l'objet de ce rapport.**

### Personnel du service

Le personnel du service informatique n'a pas varié en 2009 et est resté au chiffre de 2,4 EPT\*, soit 2 EPT\* pour l'intervention technique proprement dite et 0,4 EPT\* pour l'administration et l'appui technique.

### Sécurité

Les équipements de sécurité, installés pour la plupart en 2005 sont en fin de vie. Il faudra ainsi notamment remplacer en 2010 le serveur dédié BlueCoat qui centralise les accès à Internet.

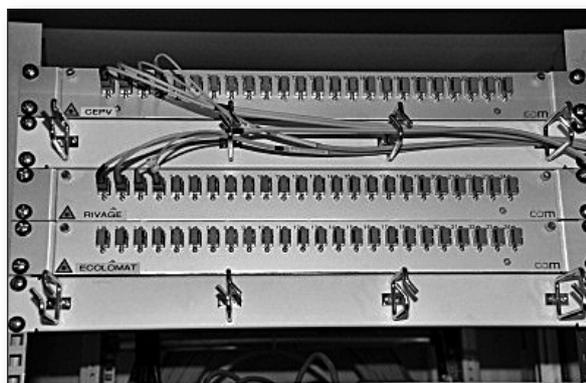
### Réseau

#### Installation d'un câblage réseau dans les galeries du Rivage

Après les étapes réalisées les années précédentes dans d'autres bâtiments scolaires (collège Bleu, collège du Clos), la mise en place d'un câblage informatique dans les galeries du Rivage s'est effectuée, sans poser de problème particulier, durant les vacances scolaires de l'été 2009.

#### Liaison informatique du collège de la Veveysse et des galeries du Rivage

Le service informatique a fait tirer un câble de fibre optique reliant les galeries du Rivage au bâtiment du CEPV, en transitant par le collège de la Veveysse. Ce segment est ainsi connecté aux fibres du Canton, qui relie le CEPV à la préfecture. Cette réalisation permettra de renoncer à la plupart des lignes louées pour les téléphones (plus d'une vingtaine au total) dans le collège de la Veveysse et les galeries du Rivage, d'où des économies d'exploitation



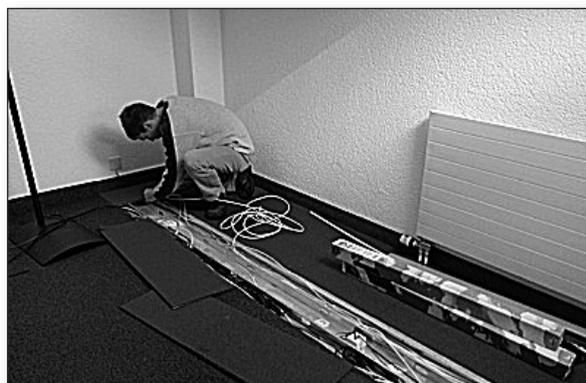
Connecteurs fibres optiques au collège de la Veveysse

importantes, chacune des lignes louées coûtant 45.- CHF par mois.

De plus, le Canton met à disposition de la Ville deux fibres entre le bâtiment de la préfecture et le CEPV, ce qui permettra de relier les classes secondaires des galeries du Rivage sur le réseau informatique mis en place dans le complexe Kratzer.

#### Liaison de la direction de la DASF

La direction de la DASF\* a déménagé au printemps 2009 dans des nouveaux locaux à la rue du Simplon 48. Il a donc fallu installer un câblage réseau provisoire et trouver une solution pour mettre en place une liaison rapide pour l'informatique et la téléphonie.



Pose des câbles réseau à Simplon 48

Comme l'option de tirer une fibre optique n'était guère adaptée pour un site provisoire et se révélait compliquée (notamment pour monter le câble optique jusque sous les combles depuis la rue), nous avons finalement mis en oeuvre une solution de liaison hertzienne. Ainsi, 2 antennes directionnelles, positionnées avec précision, communiquent entre le toit du bâtiment du Feu et une fenêtre

des locaux de Simplon 48. Cette connexion par ondes, sécurisée, permet un débit certes moins élevé que la fibre optique (100 Mbits/s contre 1000 Mbits/s) mais très largement supérieur aux liaisons sur lignes cuivre louées (2 Mbits/s). Cette vitesse permet ainsi à la demi-douzaine de collaborateurs sur place de travailler sur le réseau avec leurs PC dans de bonnes conditions et de communiquer grâce à des téléphones IP utilisant le réseau informatique



Antenne toit bâtiment du feu

### Liaison du dépôt Saint-Antoine

Le musée Jenisch et le MSAP\* ont aménagé en dépôt sécurisé les locaux loués au passage Saint-Antoine 7. Ainsi, pour permettre aux collaborateurs de travailler occasionnellement sur place, une simple ligne ADSL\* a été mise en service dans ces locaux, permettant l'accès à Internet et à la messagerie. De plus, deux téléphones ont été installés sur deux raccordements téléphoniques (dont celui utilisé par la ligne ADSL\*). Cependant, comme il s'avère finalement que des collaborateurs du musée Jenisch et du MSAP\* vont travailler à demeure dans ces dépôts, une ligne louée connectant en permanence ces locaux au réseau communal sera mise en place en 2010. Elle permettra ainsi l'accès aux applications sur le réseau communal et aux données des musées.

### Réalisation d'un plan directeur pour l'extension du réseau informatique communal

Actuellement, une douzaine de lignes cuivre point à point sont louées à Swisscom pour permettre la liaison informatique de sites distants. En outre, un peu plus de 90 lignes cuivre sont louées pour relier autant de téléphones des sites éloignés au central téléphonique. Chacune de ces lignes louées coûte 45.- CHF HT mensuellement, et c'est donc près de 60'000.- CHF TTC qui sont dépensés chaque année.

Partant de ce constat, le service informatique veut étendre le réseau des fibres optiques de la Ville, actuellement cantonné à la vieille ville, et a travaillé avec un bureau d'étude pour réaliser un plan directeur. Les extensions projetées ne permettront pas seulement d'offrir des liaisons rapides aux services, mais ont aussi une justification financière: les économies d'exploitation réalisées permettront d'amor-

tir, en bonne partie au moins, les investissements à consentir.

Cette étude, dont le gros oeuvre a été réalisé en 2009, devrait déboucher sur un préavis au conseil pour l'extension du réseau informatique communal.

### Jeux internationaux des écoliers

Comme d'autres services communaux, le service informatique communal a prêté son concours à l'organisation des jeux internationaux des écoliers, qui se sont déroulés en février 2009 sur la Riviera. Le service informatique a ainsi mis à disposition et installé, à la salle du Pierrier à Clarens, plusieurs PC fixes et ordinateurs portables. Ces machines ont été configurées en réseau avec une imprimante couleur multifonction et un modem sur le réseau Mobile Unlimited de Swisscom, qui fournissait l'accès à Internet.

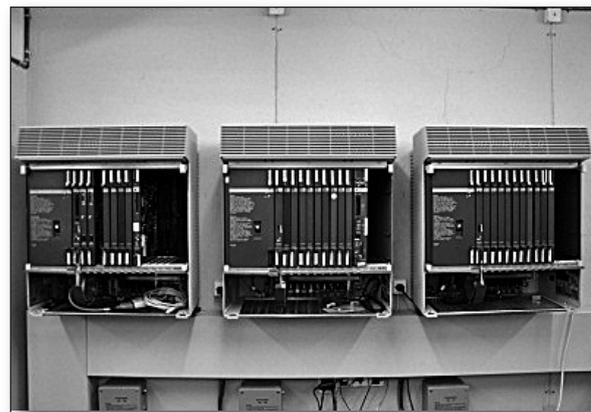
### Disponibilité des systèmes / pannes

Dans la nuit du 18 au 19 juin 2009, un orage violent a frappé Vevey et la foudre est tombée sur le bâtiment du Feu, occasionnant des dégâts aux équipements informatiques et téléphoniques. Ainsi, une demi-douzaine de cartes électroniques du central téléphonique ont été endommagées et ont dû être remplacées par Swisscom. L'antenne permettant la liaison hertzienne de la DASF\* a également été endommagée par la foudre, ainsi qu'une carte réseau du routeur central et le commutateur réseau du bâtiment.

Les équipements ont donc dû être remplacés, ce qui a été fait le jour même, sauf pour la liaison hertzienne, pour laquelle il a fallu commander d'urgence une antenne de remplacement, qui a été mise en place quelques jours plus tard.

Cet orage a ainsi occasionné pour un peu plus de 20'000.- CHF de dommage sur les équipements téléphoniques et informatiques, mais ces coûts ont été remboursés par l'établissement cantonal d'assurance.

A l'automne, une autre panne, sans cause extérieure, a également affecté les antennes hertziennes assurant la liaison de la direction de la DASF\*, la privant de la téléphonie et de l'informatique pendant plusieurs jours. Heureusement, le fournisseur de la solution a pu prêter et mettre en place un système de remplacement, le temps que les antennes défectueuses soient renvoyées au fabricant et reviennent réparées.



Le central téléphonique et ses cartes électroniques

## Wi-Fi

Le service informatique a continué d'étendre le réseau Wi-Fi en 2009. Un point d'accès Wi-Fi a ainsi été installé à la piscine de Vevey-Corseaux Plage, desservant les espaces extérieurs. A noter que la ligne ADSL\* louée est également utilisée pour fournir l'accès Internet et la messagerie aux PC des surveillants de la piscine intercommunale.

Un accès Wi-Fi gratuit a également été mis en service au camping de la Pichette. De plus, afin d'avoir une bonne couverture de l'ensemble du camping, une deuxième antenne, reprenant le signal de la première, a été installée dans la zone des bungalows.

Enfin, une dernière zone a été équipée du Wi-Fi, le quai Ernest Ansermet, des bains payes au Jardin Doret.

## Renouvellement du parc informatique

L'opération de renouvellement des anciens HP Evo 510 achetés entre 2002 et 2003 a continué en 2009. Les deux tiers de cette soixantaine de PC ont été remplacés en 2008 et 2009 et le dernier tiers le sera en 2010. Ainsi, ce type de PC a été remplacé en 2009 au Greffe, au SAI\*, à la DAI\* et partiellement à la DASF\*.

## Serveurs

Comme annoncé l'année précédente, le remplacement des serveurs est en cours. Un préavis pour la mise à niveau des équipements informatiques centraux a ainsi été déposé devant le conseil communal et a été accepté par celui-ci en juin 2009. Le service informatique a ensuite lancé un appel d'offre à l'automne 2009, pour aboutir à un choix final. Les commandes des équipements retenus (commutateur, serveurs, baie disques, logiciels de virtualisation, etc.) ont été passées et la mise en service de cette nouvelle infrastructure interviendra dans les premiers mois de l'année 2010.

La nouvelle baie disques (une sorte d'armoire pouvant contenir -via des systèmes d'extension- plus d'une centaine de disques) offrira des capacités d'extension qui permettront d'accueillir les données, toujours plus nombreuses, des services et des musées.

## Téléphones

### Gestion du central téléphonique

En étroite collaboration avec la direction de l'architecture et des infrastructures, le service informatique a repris en 2009 la gestion des installations téléphoniques communales. Dès le 01.01.2010 cette tâche sera entièrement assumée par notre service.

La gestion comprend le transfert des lignes, les modifications des identifications sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc.

Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires, de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal. L'installation comprend aujourd'hui 332 postes internes répartis sur 37 sites.

Ainsi, 149'242 communications professionnelles sortantes ont été enregistrées en 2009 représentant plus de 5'368 heures de conversation.

## Internet

Site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch)

Le site [www.vevey.ch](http://www.vevey.ch) a subi une importante mise à jour en 2009, tant dans sa structure que dans sa présentation. La page d'accueil, qui était restée la même durant bien des années, a été complètement repensée et a été rendue beaucoup plus dynamique, par le biais d'images défilantes et par l'affichage des résumés des trois articles les plus récents du portail actualité. La présentation des informations du site a également été remaniée. Enfin, les outils de la solution Quicksite (notamment la gestion de la bibliothèque d'images) ont été améliorés.

Comme les années précédentes, le service informatique a aidé les utilisateurs à mettre en place les informations sur le site Internet de la ville. Il a également effectué, à la demande, les opérations de mise en forme compliquées (création de structures, formulaires, tableaux évolués).

## Matériel

### Postes de travail

La majeure partie des achats de PC concerne le renouvellement des postes. Les besoins supplémentaires de PC ont de leur côté été les suivants :

- direction des affaires sociales et familiales: 4 PC
- direction de l'architecture et des infrastructures: 3 PC
- service des sports: 2 portables

Les principaux ajouts de PC se situent à la DASF\* et à DAI\* où quelques nouveaux collaborateurs ont été engagés en 2009.

Conformément à la législation cantonale, les secrétariats des écoles primaires et secondaires, ainsi que les services gérés par le canton, seront, au cours des prochaines années, raccordés sur le réseau téléphonique cantonal. Ainsi, en 2009, 18 postes téléphoniques sur le central communal ont été remplacés par des téléphones du Canton, à l'office d'orientation et chez les PPLS\*.

L'ancien petit central téléphonique du musée suisse de l'appareil photographique, qui n'offrait plus de possibilités d'extension pour ajouter des téléphones, a été désaffecté. Pour le remplacer, le service informatique a installé 11 téléphones IP, communiquant avec le central communal à travers le réseau informatique. Les avantages de cette intégration du MSAP\* dans la téléphonie communale sont nombreux:

- plus de limitations quant au nombre de téléphones du bâtiment
- facilité (numéros internes à 3 chiffres) et gratuité des appels de et vers les autres services communaux
- amélioration des fonctionnalités (transferts, prises d'appels, affichage digital) pour les utilisateurs par rapport aux anciens téléphones analogiques basiques
- économie financière (on économise les frais de maintenance du petit central et les coûts des raccordements de celui-ci)



Téléphone IP

Six autres téléphones IP ont également été déployés à la direction des affaires sociales et familiales, dans leurs nouveaux locaux à la rue du Simplon 48. Là également, la téléphonie IP a permis de restreindre les coûts en utilisant l'unique liaison informatique mise en place (une liaison hertzienne à 100 Mbits/s), sans devoir installer parallèlement une ligne téléphonique dédiée (à 45.- CHF par mois) pour chaque appareil.

Enfin, huit téléphones IP ont été acquis pour équiper les collaborateurs du musée Jenisch dans le site provisoire du chemin du Verger 10. Ces téléphones seront installés en 2010, vu que le déménagement a pris un peu de retard. A noter que ces téléphones IP continueront à être utilisés ensuite dans le bâtiment rénové du musée Jenisch, où ils remplaceront l'ancien central.

## Autres tâches

### Procédures Votelec

M. Schneider, responsable informatique, assume la fonction de responsable Votelec. Cette tâche englobe l'organisation des processus électoraux avec le Greffe, la transmission du rôle électoral au canton avec le programme Girôle, la supervision du dépouillement avec le président du conseil communal, le dépouillement avec le système de lecture optique des bulletins et l'envoi des résultats avec le logiciel Votelec.

A la suite des observations de l'année précédente, la procédure de dépouillement a été améliorée. La saisie des bulletins traités par le bureau se fait directement sur un fichier Excel, ce qui permet la consolidation immédiate des chiffres du bureau, sans devoir procéder à de longues additions sur calculatrice. Par sécurité, nous avons également modifié la procédure d'ouverture des enveloppes jaunes. Désormais, les scrutateurs ouvrent en deux ces enveloppes, en extraient le bulletin et posent les enveloppes ouvertes sur la table face grise (la face qui était précédemment intérieure) visible. Ceci permet de s'assu-

## Evolution prévue en 2010

Conformément aux études menées en 2009 et à certaines rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2010, en particulier dans les domaines suivants :

- Réalisation de la première partie du câblage réseau du collège de la Veveysse
- Extensions du réseau informatique communal pour relier certains bâtiments (les nouvelles garderies notamment et le dépôt Saint-Antoine)
- Remplacement des serveurs de l'administration communale, mise en place d'une baie de stockage et de la virtualisation des serveurs

rer qu'aucun bulletin de vote ne reste dans les enveloppes et de bien différencier les vides de celles qui contiennent encore un bulletin.

### GED

Le projet de GED\* a d'abord avancé normalement en 2009 et un préavis a été déposé devant le conseil communal, qui l'a accepté. Cependant, en raison du départ de la secrétaire municipale adjointe et du remplacement prévu du secrétaire municipal, le projet a été mis en attente. En effet, comme il est prévu que le Greffe soit le service pilote pour l'introduction de la GED\* (avec la numérisation et le traitement électronique du courrier entrant), il serait difficile et peu pertinent de procéder au choix et à la mise en place d'un système en l'absence de ceux qui seront ses principaux utilisateurs.

### SIT\*

Par le biais du service informatique, la Ville participe à un projet intercommunal de portail cartographique régional. Un accord a été signé entre les partenaires (les communes du cercle de Corsier avec le BTI\*, le SIGE\*, Blonay et Vevey) en 2009 et un portail cartographique, nommé Cartoriviera, reprenant les informations des SIT des différentes entités, sera mis en service en 2010.

*Laurent Ballif, syndic  
Robert Schneider, responsable informatique*

**Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant.**



# **Service des affaires intercommunales**

Le rapport de gestion du Service des Affaires intercommunales du district Riviera n'est pas englobé dans le présent document. Il fait l'objet d'un tiré-à-part qui vous est remis en même temps que ce rapport de gestion 2009.

Toutes les informations relatives au SAI, à ses missions et à son organisation figurent sous [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)

**DE GESTION**  
2 0 0 9





# **Direction des finances**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Finances gère aussi les vins de la Ville Vers un cru 2009 exceptionnel!

### Direction des finances

#### Organisation de la direction

La direction des finances comprend les secteurs d'activités suivants:

- Le service des finances
- Le service des gérances
- L'office de la population
- Le vignoble communal et la cave de l'Hôpital
- La piscine de Vevey-Corseaux plage
- Le camping de la Pichette
- Le stand de tir de Gilamont.

L'effectif du personnel est de 44,13 postes (EPT), non compris le personnel auxiliaire (conciergerie, piscine VCP et les 3 vigneron-tâcherons).

#### Activités du service des finances

Les activités, tâches et responsabilités du service des finances sont les suivantes:

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (bouclement et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune

- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Paiement des traitements de l'ensemble des employés fixes et auxiliaires de la commune
- Etablissement des décomptes des charges sociales
- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de TVA
- Secrétariat de la Commission des finances
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité.

#### Comptes de l'exercice 2009

Les comptes de l'exercice 2009 seront clôturés en avril 2010 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure des comptes).

#### Impôts

Rôle des contribuables au 1 <sup>er</sup> janvier	2007	2008	2009
Rôle ordinaire	9'330	9'502	9'613
Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N – attestations de départ – attestations d'admission provisoire)	1'639	1'744	1'801

#### Office de la population

##### Statistique de la population veveysanne

Total des habitants enregistrés au 31.12.2009

Origine	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total	En % du total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles		
Bourgeois	585	769	173	182	1'709	9.38
Vaudois d'autres communes	1'485	1'934	287	284	3'990	21.89
Confédérés	1'694	2'152	361	331	4'538	24.90
Population suisse	3'764	4'855	821	797	10'237	56.17
Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile)	3'372	3'091	820	706	7'989	43.83
<b>Population totale enregistrée à Vevey</b>	<b>7'136</b>	<b>7'946</b>	<b>1'641</b>	<b>1'503</b>	<b>18'226</b>	<b>100.00</b>
Situation au 31.12.2008	7'080	7'823	1'623	1'515	18'041	
Situation au 31.12.2007	6'922	7'647	1'606	1'528	17'703	

**Remarque:** les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 386 au 31.12.2009 (414 au 31.12.2008).

A titre de comparaison, la statistique officielle de la population de Vevey au 31.12.2009 fournie par le SCRIS\* se présente comme suit :

Population d'origine suisse	10'237
Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen)	7'740
<b>Total chiffre officiel de la population</b>	<b>17'977</b>

soit une augmentation de 324 habitants (+ 1,84 %) par rapport au 31.12.2008.

La différence de 249 habitants entre la statistique communale et les chiffres admis comme «officiels» provient du nombre des étrangers fourni par le Registre central des étrangers à Berne, qui ne tient compte que des autorisations déjà délivrées en excluant les requérants d'asile, entre autres, dont la demande est encore à l'examen.

## Statistique de la population selon les origines au 31 décembre 2009

### A) Population suisse

Les femmes représentent le 55,21 % de la population suisse et les hommes, le 44,79%.

Les ressortissants d'origine vaudoise représentent un peu plus de la moitié du total de la population suisse, avec 54,70 % (30,73 % de la population totale), suivis par les fribourgeois (10,80 %), les bernois (8,94 %) et les valaisans (6,06 %).

### B) Population étrangère

La population étrangère représente le 43,83 % de la population totale.

Le Portugal arrive en tête, avec 23,02 % de représentants, suivi de l'Italie, avec 15,70 %.

Les ressortissants du Portugal, de l'Italie, de la France, de la Serbie-Monténégro et de l'Espagne représentent le 59,93 % de la population étrangère.

Le nombre de ressortissants de l'ex-Yougoslavie (Serbie-Monténégro, Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Kosovo et Croatie) sont au nombre de 1'111, soit le 13,91 % de la population étrangère et arrivent en 3<sup>e</sup> position, juste derrière l'Italie.

Les permis C et B représentent le 93,60 % de la population étrangère.

Le nombre de nations représentées est de 128.

## Evolution des citoyens «bourgeois» 2005 - 2009

	Adultes		Enfants de moins de 16 ans		Total
	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
2009	585	769	173	182	1'709
2008	533	697	161	152	1'543
2007	487	625	132	134	1'378
2006	430	556	111	111	1'208
2005	393	520	98	84	1'095

## Evolution du nombre de naturalisations 2005-2008

	Naturalisations	Naturalisations
2009	253	2006 217
2008	210	2005 114
2007	251	

## Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2009

Familles de :	Nombre de familles	Nombre d'enfants d'origine		Total enfants
		Suisse	Etrangère	
1 enfant de - 18 ans	1'137	589	548	1'137
2 enfants de - 18 ans	821	902	740	1'642
3 enfants de - 18 ans	206	315	303	618
4 enfants de - 18 ans	29	35	81	116
5 enfants de - 18 ans	5	10	15	25
6 enfants de - 18 ans	2	6	6	12
7 enfants de - 18 ans	—	—	—	—
<b>Totaux</b>	<b>2'200</b>	<b>1'857</b>	<b>1'693</b>	<b>3'550</b>
Au 31.12.2000	1'858	1'526	1'634	3'160
Au 31.12.2001	1'879	1'524	1'693	3'217
Au 31.12.2002	1'919	1'568	1'695	3'263
Au 31.12.2003	1'941	1'588	1'671	3'259
Au 31.12.2004	2'036	1'619	1'798	3'417
Au 31.12.2005	2'111	1'668	1'853	3'521
Au 31.12.2006	2'144	1'706	1'811	3'517
Au 31.12.2007	2'153	1'717	1'788	3'505
Au 31.12.2008	2'192	1'798	1'741	3'539

## Statistique des migrations en 2009

	Arrivées de	Départs pour	Différence
4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St-Légier, La Tour-de-Peilz)	244	368	- 124
Autres communes du district de Vevey	123	170	- 47
Autres communes du canton de Vaud	586	644	- 58
Autres cantons suisses	237	264	-27
Pays étrangers	827	487	+340
Naissances – Décès	226	158	+68
<b>Total fluctuations</b>	<b>2'243</b>	<b>2'091</b>	<b>+152</b>

## Population résidente du district (Riviera – Pays-d'Enhaut) comparée depuis 2006

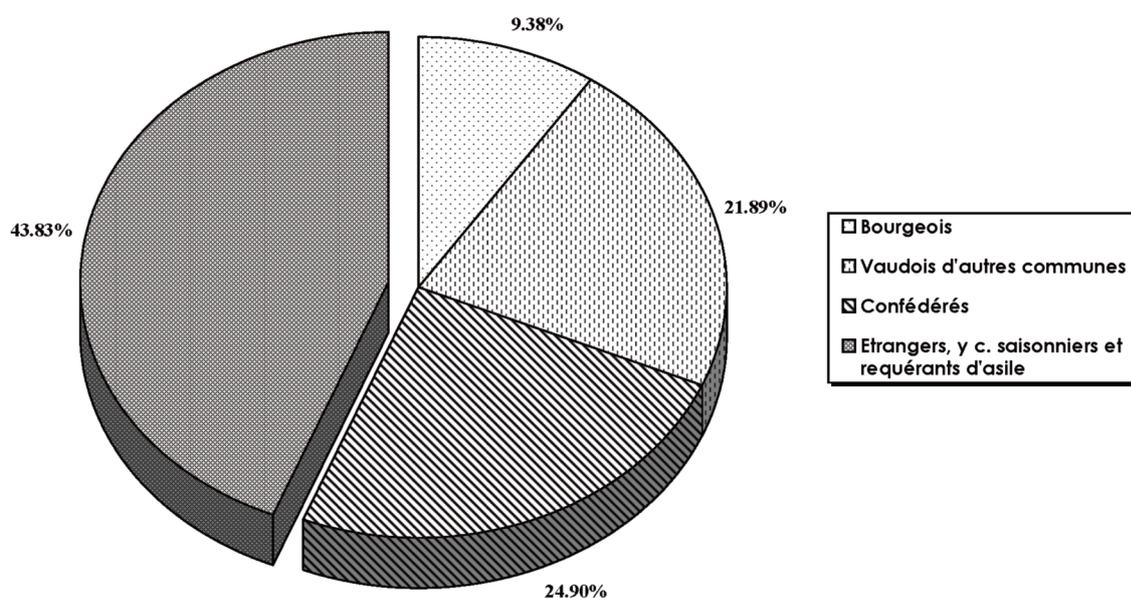
Communes	2006	2007	2008	2009	2009-2008
Blonay	5'392	5'430	5'552	5'711	+ 159
Chardonne	2'747	2'826	2'809	2'750	- 59
Château-d'Oex	3'139	3'118	3'167	3'178	+ 11
Corseaux	2'078	2'071	2'066	2'088	+ 22
Corsier-sur-Vevey	3'125	3'159	3'197	3'197	---
Jongny	1'403	1'422	1'428	1'418	- 10
Montreux	23'170	23'758	24'496	24'732	+ 236
Rossinière	506	500	507	501	- 6
Rougemont	892	903	909	910	+ 1
St-Légier-La Chiésaz	4'443	4'686	4'749	4'897	+ 148
La Tour-de-Peilz	10'478	10'494	10'677	10'765	+ 88
Vevey	16'927	17'084	17'653	17'977	+ 324
Veytaux	803	826	796	823	+ 27
<b>Total</b>	<b>75'103</b>	<b>76'277</b>	<b>78'006</b>	<b>78'947</b>	<b>+ 941</b>

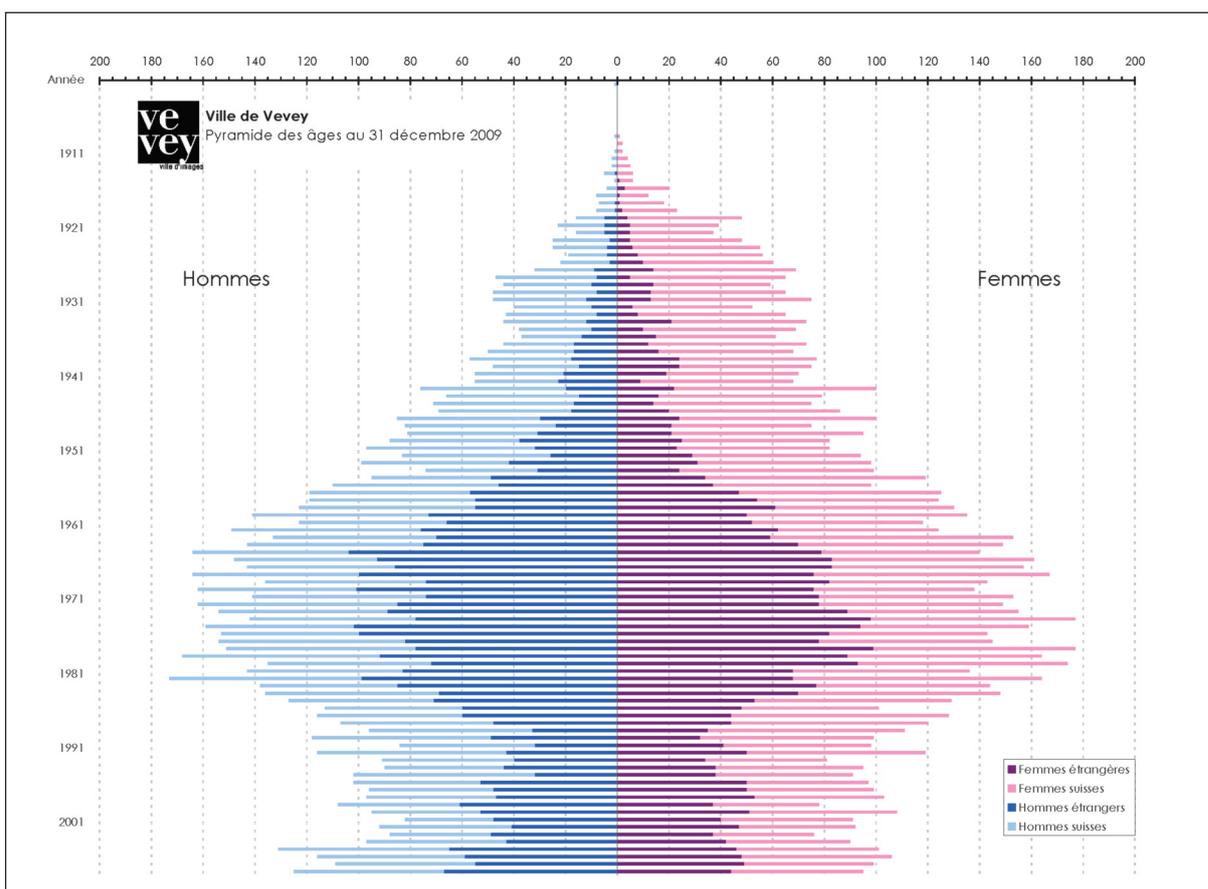
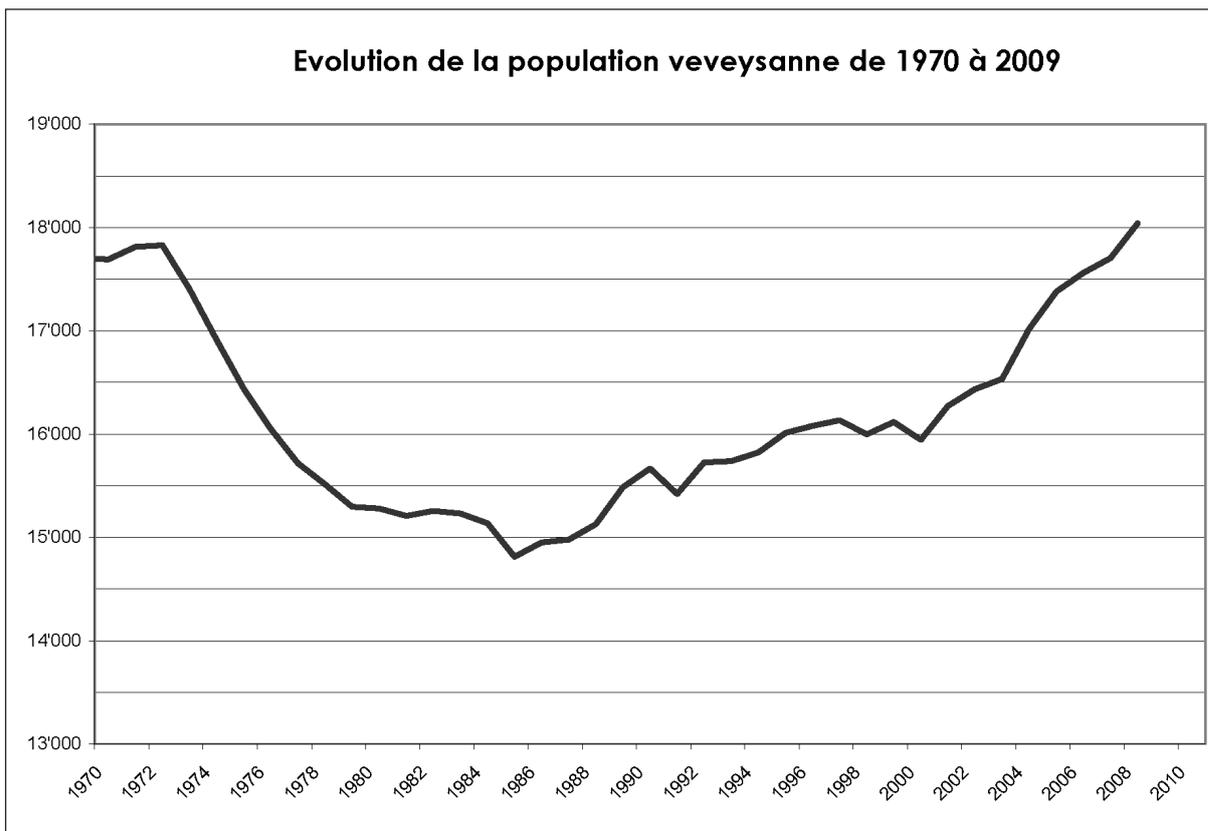
## Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

	2008	2009
Citoyens suisses: hommes et femmes de plus de 18 ans	8'210	8'322
Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans	3'196	3'184
Total des électeurs	11'406	11'506

Mutations enregistrées durant l'année	2002	2005	2008	2009
Arrivées ou retours à Vevey:	2'017	2'192	2'066	2'133
Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey):	195	243	234	223
Départs de la localité:	1'985	1'968	1'955	2'143
Décès de personnes domiciliées à Vevey:	164	170	154	166
Changements d'adresse en ville:	1'047	1'210	1'024	1'261
Mariages et partenariats de personnes domiciliées à Vevey:	143	155	134	142
Séparations de personnes domiciliées à Vevey:	73	61	59	71
Divorces de personnes domiciliées à Vevey:	77	98	91	95
Passages à majorité civile:	142	159	191	154
Reconnaisances + changements de nom + désaveux:	184	218	170	197
Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses:	406	372	411	683
Permis pour étrangers reçus du canton:	3'594	3'076	3'136	2'518

### Population veveysanne au 31.12.2009





## Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2009

L'analyse de la pyramide des âges de la population veveysanne au 31 décembre 2009 permet de faire les constatations suivantes:

- la personne la plus âgée au 31.12.2009 est un homme de 107 ans;
- les personnes les plus nombreuses (337) sont celles nées en 1982 (27 ans au 31.12.2009);
- les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'618 et représentent le 14,37% de la population;
- les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'551 et représentent le 19,48% de la population;
- les personnes dont l'âge est compris entre 18 et 65 ans sont au nombre de 12'057 et représentant le 66,15% de la population.

## Etat de la population étrangère à Vevey

## Evolution de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
Permis B et B CE/AELE	1'928	2'052	2'240	2'630	2'771
Permis C et C CE/AELE	4'892	4'796	4'766	4'790	4'707
<b>Sous-total étrangers résidents</b>	<b>6'820</b>	<b>6'848</b>	<b>7'006</b>	<b>7'420</b>	<b>7'478</b>
Permis A (saisonniers)	0	0	0	0	0
Permis L et L CE/AELE (courte durée)	446	531	425	226	188
Refus (délai de départ)	1	2	2	0	0
Fonctionnaires internationaux	2	2	4	2	1
Permis F (asile admis provisoirement)	210	214	182	175	171
Permis N (requérant d'asile)	196	157	115	55	34
Attestation de départ (asile)	25	14	12	4	3
Attestation d'admission provisoire	0	2	0	0	0
En cours, divers	122	97	163	121	114
<b>Total des étrangers établis</b>	<b>1'002</b>	<b>1'019</b>	<b>903</b>	<b>583</b>	<b>511</b>
<b>Total étrangers résidents et établis</b>	<b>7'822</b>	<b>7'867</b>	<b>7'909</b>	<b>8'003</b>	<b>7'989</b>
Etrangers (en résidence secondaire)	64	71	69	61	69
Etrangers (sans papiers nationaux)	0	0	0	0	0
<b>Total étrangers en séjour</b>	<b>64</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>61</b>	<b>69</b>
<b>Total des étrangers habitant Vevey</b>	<b>7'886</b>	<b>7'938</b>	<b>7'978</b>	<b>8'064</b>	<b>8'058</b>
Frontaliers	218	260	274	209	247
<b>Total des étrangers</b>	<b>8'104</b>	<b>8'198</b>	<b>8'252</b>	<b>8'273</b>	<b>8'305</b>

## Piscine de Vevey-Corseaux Plage

L'exploitation du complexe balnéaire a enregistré la fréquentation suivante:

Bassin olympique:	du 16 mai au 10 septembre	61'930 entrées	(2008 : 41'943)
Bassin couvert:	du 3 janvier au 15 mai	12'117 entrées	(2008 : 11'135)
	du 11 septembre au 23 décembre	9'741 entrées	(2008 : 8'200)

soit un total d'entrées de **83'788** (61'278 en 2008) qui ont produit Fr. 208'018.50 de recettes (2008: Fr. 153'134.60).

Le laboratoire cantonal a procédé à des contrôles et prélèvements d'échantillons d'eau. Les résultats de ces examens ont été conformes aux exigences légales.

## GÉRANCES

### Activités

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune, ainsi que des vignes de l'Hôpital
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires
- gère la cave de l'Hôpital
- s'occupe des transactions immobilières
- gère la piscine de Vevey-Corseaux Plage
- gère le camping de La Pichette
- dirige l'exploitation du stand de Gilamont
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune.

### Propriétés communales

La liste détaillée des propriétés communales figure dans la brochure des comptes de l'exercice 2009. En 2009, la Commune a fait l'acquisition du bâtiment dit de l'ex-EPA sis à la rue d'Italie 56-rue du Collège 13-15 pour le prix de Fr. 9'500'000.— (préavis n° 16/2009, décision du Conseil communal du 18 juin 2009).

L'inventaire des propriétés communales peut être résumé comme suit:

Genre d'immeuble	Surface (m <sup>2</sup> )	Valeur assurance incendie (indice 117)	Estimation fiscale	Valeur au bilan
Bâtiments locatifs	22'424	168'320'228.—	51'822'500.—	49'918'102.—
Bâtiments administratifs	16'882	76'473'808.—	8'790'000.—	8'500'000.—
Bâtiments scolaires et musées	114'504	156'645'539.—	1'170'600.—	—.—
Salles de spectacles	13'136	38'217'277.—	1'900'000.—	—.—
Terrains	281'760	559'739.—	6'840'700.—	6'719'900.—
Vignobles	117'307	2'934'965.—	2'372'700.—	2'372'700.—
Droits de superficie	66'535	22'892'254.—	2'665'000.—	1'790'000.—
Immeubles divers	168'611	67'513'934.—	10'755'000.—	8'000'000.—
<b>Total</b>	<b>801'159</b>	<b>533'557'744.—</b>	<b>86'316'500.—</b>	<b>77'300'702.—</b>

## VIGNOBLES ET CAVES DE L'HÔPITAL

### L'année viticole 2009

Après un hiver froid et enneigé, la végétation se réveille lorsque le mois d'avril amène le printemps. C'est l'été avant l'heure avec des températures de plus de 20°C. Stimulé par cette extrême douceur, le stade du débourrement<sup>1</sup> est atteint mi-avril.

Une longue période plus chaude que la normale commande dès avril. Elle durera jusqu'aux vendanges. Mai est le mois le plus remarquable grâce à ses températures élevées. Juillet est dans la norme. Sous l'emprise de ce temps magnifique, les premières fleurs sont observées début juin dans certains parchets. La pleine floraison du Chasselas est atteinte le 9 juin.

Il serait faux de penser que la température est le seul critère de la qualité de ce millésime. Les pluies ont leurs importances. Elles doivent être parcimonieuses. La sécheresse qui s'est installée d'avril à juin s'estompe en juillet. Août et septembre sont inférieures en précipitations que la moyenne des années passées. Cette situation maintient un petit déficit hydrique, souhaité à cette période et qui présente de nombreux avantages qualitatifs, notamment la pourriture grise qui ne se développe pas. Le bilan phytosanitaire<sup>2</sup> est très favorable. Le mildiou<sup>3</sup> est très discret (climat sec); idem pour les autres maladies telles l'oïdium<sup>3</sup> et la pourriture grise<sup>3</sup>. Le dessèchement de la rafle<sup>4</sup> est inexistant et les ravageurs habituels (vers de la grappe<sup>5</sup>, phylloxéra<sup>6</sup> entre autres) n'ont pas causé de problèmes.

A fin août, le raisin présente une belle maturité, laissant entrevoir des vendanges précoces. Celles-ci commen-

cent pour nos vignobles le 17 septembre et se poursuivent jusqu'au 2 octobre.

Nous pouvons mettre en exergue plusieurs aspects qualitatifs de cette récolte :

- *l'état sanitaire exemplaire, exempte de toute atteinte de pourriture;*
- *des sondages battant les records;*
- *la promesse de Chasselas structurés et équilibrés, des Rouges capiteux aux tannins souples et soyeux;*
- *qui peut se résumer par un seul qualificatif: exceptionnelle!*

<sup>1</sup> épanouissement des bourgeons de la vigne.

<sup>2</sup> soins à donner aux végétaux (plantes).

<sup>3</sup> maladies de la plante cultivée provoquées par des champignons.

<sup>4</sup> pédoncules qui soutiennent les grains dans une grappe.

<sup>5</sup> papillons dont la chenille attaque la vigne.

<sup>6</sup> pucerons parasites s'attaquant aux racines de la vigne.

NB: certains éléments de ce rapport ont été puisés dans l'édition du contrôle officiel de la vendange 2009

### Quelques constatations sur l'encépagement, leur répartition et les quotas de la viticulture vaudoise

Deux tiers des 3'830 hectares de vignes sont constitués de cépages blancs, pour l'essentiel du chasselas, devant le pinot et le gamay (vins rouges).

Tous vins confondus, le chasselas (vin blanc) reste le cépage largement dominant du canton (62% du vignoble). L'histoire du chasselas dans le canton est très ancienne, puisque ce cépage y aurait été cultivé sur les rives de Léman dès le Moyen-âge par les moines cisterciens. Pour le rouge, dès 2002, le gamay (fruit du croisement entre le

pinot-noir et le gouais) a laissé sa place de leader au pinot-noir (cépage rapporté en Suisse par les mercenaires au service des rois de France).

Dès 1993, la Confédération a introduit, pour les différents cantons viticoles, des limites de production maximale. Pour le canton de Vaud, chaque année, le Département de l'Economie adapte les volumes de la production au mètre carré en fonction des cépages, des régions viticoles, du niveau des stocks et du potentiel qualitatif régional du marché. Ainsi pour 2008 et 2009, le chasselas ne devrait pas dépasser une limite de rendement de 1.04 litre de vin clair par mètre carré pour la région de Lavaux. Pour le Gamay et le Pinot-noir, en ce qui concerne 2008 et 2009, la limite de rendement est de 0.88 litre de vin clair par mètre carré, toujours pour le Lavaux.

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 149'768 kg de raisin (137'152 kg en 2008), soit: 134'300 kg pour La Cave de l'Hôpital et 15'468 kg pour la Cave Vevey-Montreux.

La récolte de la cave de l'Hôpital a été de 68'815 litres de moût blanc, rive droite (Chasselas et Doral), 34'751 litres de moût rouge (Pinot noir, Gamay, Gamaret et Garanoir) pour un total de 103'566 litres de moût.

La production de nos vignobles s'élève à 0.887 litres de vin clair au m<sup>2</sup> (100 litres de moût donnent 95 litres de vin clair), tous cépages confondus (0.829 l./m<sup>2</sup> en 2008).

Le rendement moyen du vignoble a été le suivant (au fossorier = 450 m<sup>2</sup>) :

	2009	2008
Villard	380.47 litres	369,09 litres
Chardonne	418.37 litres	405.93 litres
Gonelles, Rueyres, Bordel	443.06 litres	395.42 litres

Les sondages ont varié entre 74° et 86° Oechsle pour le vin blanc et entre 90° et 102° Oechsle pour le vin rouge (2008 : 65° et 78° pour le vin blanc et 76° et 96° pour le vin rouge).

## Tableau comparatif des surfaces et des récoltes des dix dernières années

Année	Surface	Récolte
1998	11 ha 10	104'640 litres
1999	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2000	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2001	11 ha 10	118'808 litres (max. selon quotas)
2002	11 ha 10	106'350 litres
2003	11 ha 10	94'890 litres
2004	11 ha 10	103'982 litres
2005	11 ha 10	16'442 litres
2006	11 ha.10	51'993 litres
2007	11 ha.10	107'880 litres
2008	11 ha.10	96'938 litres
2009	11 ha.10	103'566 litres

Il a été procédé aux travaux et achats suivants :

### Vignoble des Allours

Nettoyages des coulisses et vidages des dépotoirs.

Minage des «resses» et de la «désirée», création d'une rampe, nettoyages et réparations des murs, renforcements des fonds.

### Vignobles des Rueyres, Bordel, Gonelles

Nettoyages des coulisses, creux, murs et escaliers Transformation d'un parchet de vigne

Piquage d'un mur démontage et remontage.

### Vignoble de Villard

Nettoyage des coulisses et bacs de rétention, taille des arbres et entretien talus.

### Cave

Achats de trois cuves à chapeaux flottants (2x675 litres et 1x1'100 litres)

Achats de trois fûts en bois d'occasion d'env. 1'000 litres chacun

Achats de quatre cuves en inox (2x2'700 litres et 2x1'700 litres)

Déplacements des fûts, travaux d'entretien des vases.



La surface du vignoble de l'Hôpital, cultivée en 2009, a été de 11 hectares 10, soit :

- 8 hectares 56 sur la rive droite et
- 2 hectares 54 sur la rive gauche de La Veveyse

Les trois vignobles Allours sur Chardonne et Jongny, (appellation Chardonne 39'300 m<sup>2</sup>) — Gonelles sur Corseaux (appellation Chardonne 18'094 m<sup>2</sup>, Rueyres et Ouz Bordel sur Chardonne (appellation St-Saphorin 28'177 m<sup>2</sup>) — Villard sur La Tour-de-Peilz (appellation Vevey-Montreux 25'399 m<sup>2</sup>) ) sont cultivés par trois vigneron-tâcherons.

*Laurent Ballif, syndic  
Gilles Altermath, chef de service*



## **SUITE AUX VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION — EXERCICE 2008**

### **Bâtiments - Finances (gérances)**

#### **Voeux N°4**

La commission souhaite que les points suivants soient pris en considération :

- a. La Municipalité établit un organigramme déterminant sans équivoque quel service assume la responsabilité du suivi de l'état de chacun des bâtiments appartenant à la Ville.
- b. Cet organigramme prévoit expressément les modalités du transfert de la responsabilité d'un bâtiment d'un service à l'autre.

#### **Réponse**

La question de la responsabilité du suivi de l'entretien des bâtiments propriété de la Commune a été évoquée dans le cadre de la suite au vœu n° 2 concernant la gestion de l'exercice 2007 (p. 59 du rapport de gestion de la Municipalité sur l'exercice 2008).

La Municipalité fera établir une procédure standard précisant les responsabilités en matière de suivi de l'entretien des bâtiments et du traitement des demandes des utilisateurs. Ce document précisera également les modalités de transfert de la responsabilité d'un service à l'autre.

#### **Suivi**

Suite au rapport final du 26 août 2009 de la société mandatée par la Municipalité pour l'étude du fonctionnement et de la réorganisation de l'administration communale, les décisions suivantes ont été prises (décisions municipales des 17 et 24 septembre 2009) :

- le service de conciergerie des bâtiments communaux est rattaché à la Direction de l'architecture et des infrastructures (DAI) ;
- la responsabilité de l'entretien des propriétés communales incombe exclusivement à la DAI;
- la DAI engagera un collaborateur professionnel qui assumera les petits travaux d'entretien et de réparations (sanitaire, menuiserie, peinture, électricité).

La mise en application de ces décisions interviendra au moment des déménagements des directions concernées dans le bâtiment dit de l'ex-EPA.



# **Direction de l'architecture et des infrastructures**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## De gros projets lancés en 2009 Pour une ville moderne et conviviale

### Pour une ville moderne et conviviale

Au cours de l'année 2009, la Direction de l'architecture et des infrastructures (DAI) a été dotée de nouvelles forces de travail et la restructuration opérée à la fin de l'année 2008 a commencé à porter ses fruits avec l'aboutissement de plusieurs réalisations et le lancement d'études et de concours d'architecture. Ces mesures sont arrivées à point nommé puisque la masse de travail n'a cessé d'augmenter.

Le développement de différents projets immobiliers dans la ville doit nous conduire à l'adaptation des infrastructures urbaines. C'est ainsi que l'Office de l'urbanisme cogite avec la cellule Trafic et Signalisation de Police Riviera à une nouvelle approche en matière de politique de mobilité. Nous avons fait appel à un bureau réputé dans le domaine de la planification des transports et du développement territorial.

Pour faire de Vevey une cité moderne et conviviale, il était devenu indispensable de réfléchir à la mise en place d'un schéma de circulation et d'une politique de stationnement adaptés à une ville moderne, tant au niveau du flux des piétons et des cyclistes qu'à celui des aménagements urbains.

La motorisation au centre-ville doit être contenue par des mesures incitatives, parfois contraignantes mais raisonnables. Nous étudions la réalisation de parkings derrière la Gare, à la route de Blonay et à Entre-deux-Villes afin de désengorger le centre-ville. Des mesures d'accompagnement en matière de politique de stationnement (prix et durée de parage) seront nécessaires afin de favoriser le taux de rotation des véhicules au centre pour favoriser l'accessibilité aux commerces. Nous ne sommes pas des précurseurs en la matière. De nombreuses villes en Suisse et à l'étranger ont franchi ce pas pour le plus grand bonheur de tous : habitants, visiteurs et commerçants. Avec une population qui devrait franchir le cap des 21'000 habitants d'ici 2013, Vevey ne peut pas se permettre de manquer ce tournant. La Municipalité est déterminée à relever ce défi et aura besoin de la collaboration de chacun pour pouvoir atteindre ses objectifs. C'est dans cet esprit que Vevey continuera « à être le lieu secret que bien des Vaudois rêvent aujourd'hui d'habiter », selon la formule du fameux Guide du Routard.

Les aménagements projetés ne pourront se réaliser que par étapes, pour des questions de ressources humaines disponibles et également pour des raisons financières. La DAI est en effet confrontée à un patrimoine immobilier en déliquescence. Les montants consacrés à l'entretien de nos bâtiments sont insuffisants depuis plusieurs décennies. Et les projets de rénovation ont été réduits à la portion congrue lors de la législature 2002-2006. Il n'est pas question ici de juger nos prédécesseurs qui avaient d'autres préoccupations légitimes (redressement économique de la ville, assainissement de la dette) et qui les ont honorablement assumées. Nous devons toutefois constater que nous payons cher le retard pris dans ce domaine et qu'il n'est plus possible de retarder encore dans le temps ces assainissements.

*Jérôme Christen,*

*Municipal de la Direction de l'architecture et des infrastructures ainsi que de l'Office de l'urbanisme  
Claude Lehrian, chef de service*

### Missions

Les missions attribuées à la Direction de l'architecture et des infrastructures (DAI) sont de 3 ordres: planification des projets d'équipement public, pilotage des opérations de construction, gestion de l'entretien du patrimoine immobilier et des infrastructures. L'augmentation des budgets d'entretien et des crédits cadres pour les propriétés communales, les routes et les canalisations a été consentie pour permettre le rattrapage indispensable à la sécurité, salubrité et valorisation du patrimoine. Par l'adoption du standard bâtiment 2008, la présentation du Plan directeur communal des énergies (PDCEn)\* et l'élaboration du nouveau Plan général d'épuration des eaux (PGEE)\*, la Municipalité s'engage dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable.

Tout le patrimoine bâti est touché : écoles, administration, musées, logements, équipements sportifs et infrastructures.

*La planification:* représentation du maître de l'ouvrage

dans toutes les phases des projets, planification des constructions et infrastructures ainsi que leurs incidences financières, analyse des besoins des services communaux, recherche de terrains, études de faisabilité et participation à l'élaboration du plan des investissements.

*Le pilotage:* obtention des crédits d'étude et de réalisation. Organisation des procédures de passation des marchés de service et de construction. Gestion administrative, technique et financière des chantiers de construction, transformation, rénovation et restauration.

*La gestion de l'entretien:* contrôle périodique des bâtiments et des infrastructures. Suivi d'expertises, élaboration du budget d'entretien, conduite technique et financière des travaux.

### Plan des investissements

Sur les 98 objets inscrits au plan des investissements, La DAI en compte 68 dans son portefeuille. Parmi ceux-ci 43 sont planifiés dans le cadre de la législature en cours.

Cela représente un investissement global arrondi de Fr 105 mios.

Etat du financement des affaires traitées:

Crédits votés entre 2006-2008: Fr. 22'034'000.–

Crédits votés en 2009: Fr. 29'732'000.–

Crédits à voter entre 2010-2011: Fr. 53'135'000.–

Total: Fr. 104'901'000.–

**Nature des projets d'architecture et d'infrastructures :**

Entretien: Fr. 13'685'000.–

Rénovation: Fr. 46'925'000.–

Transformation: Fr. 29'641'000.–

Constructions neuves: Fr. 14'650'000.–

Total: Fr. 104'901'000.–

Fin 2009, 49,34% des dépenses planifiées sont engagées.

Projets terminés: 14 objets

Projets en cours: 23 objets

Projets à lancer: 6 objets

Certains projets ont dû être retardés, pour raison d'organisation liée à la restructuration de l'ancienne Direction de l'urbanisme et des constructions. Il s'agit notamment, des transformations du musée Jenisch, du théâtre de l'Oriental, de la maison du vignoble des Allours, du démantèlement du stand de Gilamont, de la rénovation du stade de

Copet 1 et de la construction d'une buvette au port de plaisance. Tous ces projets sont maintenant en voie de réalisation ou seront présentés au Conseil communal pour l'octroi des crédits d'ouvrage.

**Projets adoptés au Conseil communal**

- Rapport-préavis sur demande de crédit pour financer les travaux de transformation intérieure de l'immeuble situé au ch. du Verger 10 et réponse à la motion de M. Jean-Marie Racine «Pour les artistes et les artisans, les temps «Temps» sont durs, modernes ou pas!» (01/2009).
- Demande de crédit d'ouvrage pour la rénovation des immeubles locatifs, propriété communale "Tours de Gilamont 65-67" (06/2009).
- Demande de crédit d'étude pour la transformation du théâtre de l'Oriental, propriété communale rue d'Italie 22 (08/2009).
- Demande de crédit d'ouvrage pour l'aménagement du rez-de-chaussée du SwissMedia-Center, propriété communale rue du Clos 12 (09/2009).
- Demande de crédit pour les travaux des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étapes de l'église catholique Notre-Dame de Vevey (14/2009).
- Demande de crédit pour la réalisation d'un couvert sur le préau du collège du Clos (23/2009).
- Demande de crédit pour les travaux de rénovation des vestiaires, le remplacement du revêtement du sol sportif et la restauration de la marquise en béton des Galeries du Rivage (24/2009).
- Demande de crédit d'ouvrage pour la transformation des combles, rue du Simplon 24 (30/2009).
- Rapport en réponse au postulat de M. Henri Chambaz «Sécurité des piétons à l'Av. de Pra, grave lacune ...» (33/2009).

**Ouvertures de comptes d'attentes au bilan de la ville pour financer**

- Les études de l'extension des bureaux de l'Office d'impôt du district, rue du Simplon 24 (C 01/2009).
- Les études géotechniques d'un parking souterrain en silo à Entre-Deux-Villes (C 18/2009).
- Les études d'assainissement des collecteurs eaux claires/eaux usées et aménagements de surface du secteur rue du Simplon est, rue de l'Hôtel-de-Ville et rue d'Italie ouest (C 20/2009).
- Les études de couverture de la place Scanavin (C 25/2009).
- Les études d'assainissement des collecteurs eaux claires – eaux usées et aménagements de surface des secteurs Entrepôts – Moulins de la Veveyse (C 26/2009).
- Les études de transformation du terrain de football de Copet I (C 37/2009).

En 2010, la priorité sera de mener à bien l'ensemble des opérations pour lesquelles les crédits ont été obtenus.

L'augmentation du volume de travail et les changements de personnel ont eu comme conséquence de freiner la campagne de diagnostic général du patrimoine immobilier. L'engagement d'un(e) chef(fe) de projet devrait nous permettre de poursuivre l'élaboration de la stratégie d'entretien du patrimoine immobilier à long terme.

**Evènements marquants**

Cette année a été marquée par :

- Le refus du crédit pour la construction d'un parking souterrain à la Place du Marché et du crédit pour l'organisation d'un concours de projets d'architecture.
- Le lancement du chantier de rénovation des Tours de Gilamont.
- L'achat du bâtiment de l'ex-EPA.
- La présentation du (PDCEn)\*.
- Les lancements des concours d'architecture pour la salle del Castillo, le jardin du Rivage et le théâtre de l'Oriental.
- Le dépôt du projet définitif de transformation du musée Jenisch.
- Le lancement de la planification pour la construction d'un nouvel établissement scolaire de 50 classes.



Le chantier des tours de Gilamont a débuté le 2 juin 2009

## Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAI est assuré par un effectif de 13 personnes représentant 9,9 postes qui se répartissent de la manière suivante:

- Secrétariat et chef de service : 2,7 (mise à disposition du secrétariat pour les besoins de l'Office de l'urbanisme)
- Architecture: 1,8 y compris l'adjoint au chef de service (0,8)
- Infrastructures: 2
- Délégué à l'énergie: 0,8.
- Inspectorat des chantiers du district: 1
- Chargé de mission: 0,8
- Personnel auxiliaire: 0,8.

## Architecture

### Réalisations

Une grande partie des études menées en 2007 et 2008 trouvent leur concrétisation par l'octroi des crédits d'ouvrage et le lancement des chantiers en 2009.

### Tours de Gilamont

Suite à la mise à l'enquête publique du mois de décembre 2008, le permis de construire a été délivré au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. La Municipalité, dans sa séance du 2 avril 2009 a procédé à 28 adjudications des travaux de rénovation pour un montant de Fr. 17'051'377.-, sous réserve de l'octroi du crédit d'ouvrage.

Dans sa séance du 7 mai 2009, le Conseil communal de Vevey accorde à la Municipalité, un crédit de Fr. 19'780'00.- pour financer le coût des travaux de rénovation.

Le 2 juin 2009, le chantier démarre par la pose des échafaudages et les travaux de démolition des 28 appartements de 3 pièces de l'immeuble Gilamont 65.

Dans sa séance du 3 décembre 2009, la Municipalité dépose un préavis concernant la «Réalisation de fresques murales géantes «Charlie Chaplin» sur les tours de Gilamont».

A noter que dans sa séance du 26 novembre 2009, la Municipalité a pris acte d'une aide à fonds perdus de 20% (Fr. 100'000.-) accordée par le SELT (Service cantonal de l'économie, du logement et du tourisme), pour la réalisation de ces fresques.

Au 31 décembre 2009, l'assainissement des façades est terminé, pose de l'isolation, des structures de façade ventilée et des fenêtres.

Les rénovations intérieures des 28 appartements de 3 pièces sur Gilamont 65 seront achevées pour le 25 janvier 2010.

Les dépenses au 31 décembre 2009 se montent à Fr. 2'860'000.- par débit du crédit alloué.

### Eglise Notre-Dame

Les études relatives aux travaux de conservation de l'édifice entreprises ces dernières années, se sont poursuivies jusqu'à la fin 2008. Le préavis 14/2009 portant sur une demande de crédit Fr. 4'400'000.— dont Fr. 1'965'000.— à charge de la commune de Vevey a été voté le 25 juin 2009 par le Conseil communal. Les travaux ont fait l'objet de mises en soumissions et ont été adjugés au début de juillet 2009. L'église a été fermée le 1<sup>er</sup> septembre et les travaux ont débuté par le montage des échafaudages intérieurs et extérieurs.

L'ensemble du mobilier a été évacué pour être restauré. Le tailleur de pierre a procédé à l'inspection détaillée des éléments en molasse dégradés. Un certain nombre de vitraux ont été déposés pour être restaurés en atelier. La restauration des peintures intérieures a débuté dans le chœur et dans les chapelles latérales.



Les études de détails touchant les techniques (chauffage, électricité et statique de l'édifice) sont traitées simultanément avec nos mandataires (architectes, ingénieurs spécialisés). Une commission pluridisciplinaire regroupant l'office fédéral de la culture, la section des monuments et des sites du canton de Vaud, les représentants de la paroisse catholique, les représentants des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz se réunit régulièrement pour décider des options à prendre. En 2009 la somme de Fr. 126'169.- a été dépensée pour les études et Fr. 318'669.- pour l'exécution des travaux.



**Nouvelles installations footballistiques du site de La Veyre**

Suite à l'acceptation du préavis N° 23/2007 «Financement régional de terrains de football» par le Conseil communal, la Municipalité, en sa qualité de maître de l'ouvrage, a sollicité et obtenu un crédit d'ouvrage de Fr. 4'576'000.— pour la démolition des vestiaires existants, l'aménagement d'un terrain de football synthétique, d'un demi-terrain en gazon naturel, de places de parc et la construction de nouveaux vestiaires à La Veyre. Un subventionnement cantonal estimé à Fr. 675'000.— et la participation des autres communes du district de Fr. 477'825.— viennent en diminution du crédit total accordé.



Le chantier a débuté au mois de mai 2008 pour se terminer au mois de mars 2009. Le bâtiment répond au standard Minergie. Le décompte provisoire au 31 décembre 2009 s'élève à Fr 4'366'064.90. Les participations des communes et les subventions cantonales seront versées en 2010.



**Galleries du Rivage**

Dans sa séance du 25 juin 2009, le Conseil communal a accordé un montant de Fr. 1'540'000.— pour les travaux de rénovation des vestiaires au sous-sol et le remplacement du revêtement du sol sportif.

Les travaux ont débutés fin juin 2009 et se sont terminés fin octobre 2009.

Les nouvelles installations ont permis de jouer le mercredi 4 novembre 2009, le match Vevey Riviera Basket contre Union Neuchâtel Basket. Match brillamment remporté par l'équipe locale.

Les travaux consistaient d'une part à assainir les vestiaires-douches, d'installer des ventilations plus performantes, de remettre aux normes la signalisation des voies d'évacuation (sorties de secours) et de réaliser un nouveau sol sportif avec un parquet en chêne posé sur une isolation de mousse polyuréthane recyclée.

Des travaux de mise en séparatif des canalisations ont également été effectués.

Quelques travaux de peinture et d'agencement ont été réalisés aux mois de novembre et décembre 2009.

La reconnaissance des travaux a été effectuée le 2 décembre 2009.

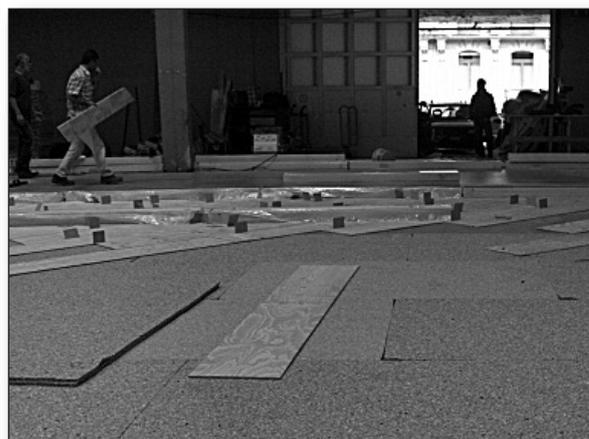
La commission cantonale du Fonds du sport a confirmé l'octroi d'un subside qui devra encore être calculé selon le décompte définitif qui sera établi pour fin février 2010.

Le montant des factures payées au 31 décembre 2009 s'élève à Fr. 1'045'292.—.

La rénovation de la marquise «champignon» pour un montant de Fr. 340'000.—a fait l'objet d'un amendement au préavis. De ce fait, la Municipalité a écrit le 3 septembre 2009, au Service Immeuble, Patrimoine et Logistique (SIPAL)\* de l'Etat de Vaud afin de savoir dans quelle mesure le canton serait disposé à participer financièrement à cette restauration.



Le SIPAL\* a répondu en date du 2 novembre 2009 que la section des Monuments et Sites s'opposerait à la démolition de cet édifice. Le SIPAL\* informe également qu'il n'est pas en mesure d'entrer en matière pour une aide financière. Suite à cette réponse insatisfaisante, la Municipalité décide en date du 18 novembre 2009, de s'adresser au Conseil d'Etat dont on attend la réponse.



## SwissMedia Center

Suite aux déménagements au 30 avril 2009 des sociétés locataires au rez-de-chaussée de l'immeuble susmentionné dans le bâtiment du ch. du Verger 10, le Conseil communal, dans sa séance du 26 mars 2009, a autorisé la Municipalité à entreprendre des travaux d'aménagement au rez-de-chaussée d'une surface totale de 522 m<sup>2</sup> dans l'immeuble SwissMedia Center afin d'accueillir la société *Edipresse Publicitas SA*, la rédaction du Régional et l'antenne locale de *Vaud-Fribourg TV*. Pour ce faire, nous avons créé une fenêtre et une verrière, posé des stores d'obscurcissement, procédé à la peinture (rafraîchissement général), posé des revêtements de sol et installations électriques. Les travaux ont commencé au mois de mai pour se terminer au mois de juillet 2009. Coût total des travaux Fr. 195'566.- (y compris entretien différé) selon décompte du 3 septembre 2009.

## Couvert sur le préau du collège du Clos

Dans sa séance du 25 juin 2009, le Conseil communal a attribué à la Municipalité un crédit de Fr. 370'000.- pour la réalisation d'un couvert sur le préau du collège du Clos. Le bureau d'architecte mandaté a poursuivi ses études pour la réalisation de cet ouvrage. Les premiers travaux ont consisté en la création des fondations des piliers devant supporter la charpente métallique de ce couvert. La fin des travaux est programmée pour avril 2010.

## Rue du Conseil 6

Le bâtiment fut acquis par la ville en 1972. Il abritait jusqu'à ce jour les locaux de la Pomme d'Or et des chambres meublées. Des travaux de ferblanterie couverture et peinture extérieure ont été réalisés en 2001 pour un montant de Fr. 116'000.-.



L'espace du 2<sup>e</sup> étage est prêt à recevoir le nouvel aménagement



Deux poutres armées ont été mises en place afin de renforcer la structure existante entre les étages

Les chambres insalubres, la non conformité des installations techniques, le renforcement nécessaire de la structure de la toiture et des planchers ainsi que d'importantes lacunes en matière de normes incendies ont mené à l'élaboration d'un projet de transformation sur les niveaux supérieurs (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et combles). En accord avec la Direction des finances, service des gérances, un programme de logement a été défini. Deux appartements de 3 pièces seront réalisés. En ce qui concerne les techniques, l'entier des installations sera adapté aux normes et un appoint solaire sera installé.

Le bâtiment étant inscrit à l'inventaire cantonal (note 3), le projet de transformation a été présenté et approuvé par le SIPAL\*, section monuments et sites. Le permis a été délivré le 25 juin 2009. Le chantier a été ouvert au mois de novembre 2009.

Cet objet fait partie de la demande de crédit de Fr. 1,8 mios pour l'entretien du patrimoine communal (N° 14/2008), tranche 2007-2009.

## Chemin du Verger 10

Acheté le 19 février 2008 par la Ville de Vevey, pour un montant de Fr. 3'500'000.-, ce bâtiment accueille des activités dédiées à la culture et à l'artisanat. Dans sa séance du 26 février 2009, le Conseil communal a accordé un crédit d'ouvrage de Fr. 1'780'000.— pour financer les travaux de transformation intérieure.

Suite à la demande de Edipresse Publicitas SA de pouvoir disposer du rez-de-chaussée au SwissMedia Center à la rue du Clos, les sociétés qui ont dû être déplacées ont été relogées au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Verger 10. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages, qui sont en cours d'aménagement, seront affectés à la danse et aux sociétés d'arts martiaux.

Ces travaux sont prévus au plan des investissements 2006-2011 (objet N° 201).

## Office d'impôt rue du Simplon 24

Dans sa séance du 8 octobre 2009, le Conseil communal a voté le crédit d'un montant de Fr. 841'500.— pour financer les travaux de transformation des combles de l'immeuble administratif à la rue du Simplon 24.

En juillet 2007, l'Administration cantonale des impôts a présenté son intention de créer à Vevey une cellule spéciale de taxation des indépendants et des dossiers complexes de la région de l'Est vaudois. Pour ce faire, l'Office d'impôt du district de Vevey a proposé de transformer les combles du bâtiment, afin de pouvoir y aménager idéalement 10 places de travail. La Ville de Vevey étant propriétaire du bâtiment, l'Etat a demandé que celle-ci réalise les travaux et loue les nouveaux bureaux. C'est ce qui a toujours été pratiqué à la Cour-au-Chantre. Suite à une proposition de location à l'Etat de Vaud, datée du 12 juillet 2007, basée sur une première estimation des travaux, le SIPAL - Division immobilier a répondu favorablement en date du 23 octobre 2008.

Pour répondre à cette demande, nous avons proposé de réaliser une série d'espaces disposés "en enfilade", qui correspondent à la trame structurelle de la charpente. Ce dispositif exploite au maximum la situation mansardée et permet la création de nouvelles lucarnes et vitrages de toiture.

Côté technique, l'isolation utilisée a été réalisée à partir de papier journal broyé. Cette ouate de cellulose recyclable à l'infini est un isolant naturel respectueux de l'environnement. Utilisé pour la première fois dans une construction propriété de la Ville de Vevey, ce flochage a été insufflé dans la toiture.

Le bâtiment étant à l'inventaire, en note 3, le projet de transformation a été présenté et approuvé par la section monuments et sites du canton de Vaud (SIPAL).

L'enquête publique a été ouverte du 30 juin 2009 au 31 juillet 2009 et n'a pas suscité d'opposition. La Centrale des Autorisations (CAMAC)\* s'est déterminée favorablement le 24 juillet 2009 et le permis de construire a été délivré.

Le chantier a été ouvert au mois d'octobre 2009. Les uti-



lisateurs prendront possession des lieux au mois de mai 2010.

**Etudes**

**Place du marché**

A la suite de la séance du Conseil communal du 22 janvier 2009, au cours de laquelle le projet présenté par l'Exécutif pour une réduction du nombre de places de parc et la construction d'un parking souterrain à la Place du Marché a été rejeté, la Municipalité estime devoir étudier un projet simple et respectant la volonté du Conseil, mais réglant également un certain nombre de problèmes actuellement en souffrance. Le plan de mobilité et d'urbanisme intégré fixera le cadre général de la suite à donner à ce dossier. Les services communaux concernés ont donc reçu mandat d'élaborer un projet comportant les points suivants:

- surfaçage de l'entier de la place
- remodelage des espaces dévolus au parcage et à la circulation
- redéfinition de la politique tarifaire du parcage à cet emplacement
- définition des espaces dévolus au marché, aux terrasses, à la patinoire, etc.
- prise en compte des transformations du Château de l'Aile et du Casino du Rivage
- remplacement de l'éclairage public de la place
- réarborescence ciblée
- affectation du bas de la Place du Marché et aménagement adéquat
- réflexion sur les accès à la Place du Marché, visant à limiter encore le trafic de transit

La Municipalité a l'intention de proposer au Conseil un projet global de réaménagement de surface de la Place du Marché. Il s'agira d'un projet simple et s'inscrivant dans le cadre budgétaire prévu par le plan des investissements.

**Musée Jenisch**

Le 3 décembre 2009, le préavis pour une demande de crédit d'ouvrage de Fr. 6'850'000.— dont à déduire Fr. 3'200'000.— par des apports de fonds privés et publics, pour financer la transformation et l'entretien du musée Jenisch a été déposé au Conseil communal.

Afin de répondre au vœu N° 3 du 4 juin 2009, exercice 2008, de la Commission de gestion du Conseil communal, une demande de crédit d'étude de Fr. 80'000.— pour la réalisation des aménagements extérieurs du musée et des espaces se situant aux alentours du musée a été intégrée au préavis.

Elaboré dans la perspective de créer une relation plus proche du public que par le passé, le projet apportera au musée la création d'un nouvel accueil, d'une librairie, d'un espace pour prendre un rafraîchissement, d'une bibliothèque, d'une salle dédiée aux activités de communication, d'un cabinet de consultation, d'accès facilités pour les personnes à mobilité réduite et de salles d'expositions éclairées naturellement.

Ainsi, le niveau zéro regroupera les fonctions de conservation et de préparation des œuvres, dans le corps central se situera l'accueil et les fonctions médiatiques du musée, les 2 ailes accueilleront des salles d'exposition, la recherche et l'administration trouveront leur place aux



**Photomontage de la future salle N13**

combles. Dans le corps central du bâtiment, les décors et ambiances d'origine seront restitués et l'intervention sur les 2 ailes sera contemporaine.

A noter que les travaux d'entretien urgent de la toiture en zinc et la réalisation des nouvelles conduites d'évacuation des eaux usées et claires jusqu'aux limites de la propriété communale sont prévus dans le montant du crédit d'ouvrage.

Le projet a été développé en collaboration avec la Direction du musée Jenisch. Le bâtiment étant inscrit à l'inventaire cantonal (note 2), le projet a dû être approuvé par la section monuments et sites du canton de Vaud (SIPAL). Les plans ont été soumis à l'enquête publique du 28 août 2009 au 28 septembre 2009. Le permis a été délivré début 2010. La durée prévue pour le chantier et du réaménagement est de 18 mois. La réouverture du musée est prévue pour le 4<sup>e</sup> trimestre de 2011.

**Théâtre de l'Oriental**

Le Conseil communal dans sa séance du 7 mai 2009 a accordé une demande de crédit d'étude pour la transformation du théâtre de l'Oriental d'un montant de Fr. 500'000.—. Ce montant couvre les frais pour la réalisation d'un concours d'architecture et pour le développement du projet lauréat jusqu'à la demande de crédit d'ouvrage basée sur des soumissions rentrées.

Le théâtre de l'Oriental est un espace dévolu à la culture depuis de très nombreuses années. Il a connu diverses affectations et plusieurs aménagements depuis sa construction en 1834 : lieu de culte, salle de spectacle, cinéma et enfin théâtre.

D'accessibilité aisée en transports publics, à vélo ou simplement à pied, il constitue une tête de pont sur l'est de la ville. Il s'agit de renforcer cette identité. En ce sens, la transformation du théâtre constitue un signe fort et positif pour la revalorisation de ce secteur. Le jury du concours a été constitué et a élaboré le programme qui définit les clauses relatives au déroulement du concours, le cahier des charges et le programme des locaux. Après approbation par la Municipalité, le concours a été formellement lancé en janvier 2010.

**Salle del Castillo**

La DAI a participé à l'élaboration du programme du concours de réaménagement du Jardin du Rivage et de la salle del Castillo. Le concours s'est terminé fin janvier 2010 et est en cours de jugement.

## Vignoble des Allours

Le vignoble des Allours fait partie des trois domaines propriété de la Ville de Vevey. La maison, sur la commune de Chardonne, est implantée en bordure de la route cantonale reliant Vevey à Châtel-St-Denis. Érigée dans les années trente, elle sert d'habitation à l'exploitante du domaine. Dans sa séance du 13 décembre 2007, le Conseil communal a pris connaissance du postulat d'urgence de M<sup>me</sup> la conseillère Joëlle Zaugg au sujet de l'état de dégradation de cette propriété communale.

La vétusté de certaines parties de la construction, le bilan thermique déplorable de la bâtisse ainsi que la non conformité des installations techniques nécessitent d'entreprendre d'importants travaux de rénovation. Un compte d'attente d'un montant de Fr. 60'000.– a été ouvert au bilan de la ville afin de financer les études en vue du dépôt d'une demande de crédit d'ouvrage.

La vigneronne ayant fait part d'un besoin en locaux pour accueillir son personnel saisonnier et en besoin de surfaces de rangement pour son matériel dispersé sur le domaine, un important travail a été nécessaire afin de définir le fonctionnement et l'organisation rationnelle des locaux. Ce projet a été réalisé au printemps 2009 en étroite collaboration avec les locataires. Plusieurs études techniques ont été également réalisées afin de déterminer la solution à adopter pour assainir thermiquement le bâtiment. Le permis de construire sera délivré au 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

## Stade de Copet I

Une communication de la Municipalité au Conseil communal a eu lieu en date du 5 novembre 2009 mentionnant: l'ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études de transformation du terrain de football de Copet I.

Le projet intercommunal de construction de dix terrains de football et leurs infrastructures est en cours de réalisation. Le financement régional porte uniquement sur l'aménagement de l'aire de jeu pour un montant de Fr. 1'775'000.– et les travaux d'infrastructures annexes sont financés par la commune propriétaire du site.

En parallèle aux travaux de renouvellement la Municipalité prévoit les travaux suivants :

la démolition complète des gradins veveyse, du mur et du tomat côté rue de Fribourg avec la reconstruction des murs de soutènement et pose d'une clôture en treillis.

Les travaux prévoient également la mise en séparatif du réseau d'égouts entre l'Av. des Crosets et le quai de Copet, ainsi que divers travaux routiers.

Le coût de l'ensemble de l'opération est estimé à Fr. TTC 3'762'000.–.

## Transformation du bâtiment de l'ex-EPA, rue d'Italie 56

Dès l'annonce de l'achat du bâtiment par la commune de Vevey, la Municipalité a enregistré plusieurs propositions d'intention de location. Il s'agit de demandes en bureaux administratifs, locaux d'enseignement ou de soins.

Le choix de la Municipalité est d'effectuer une rénovation de l'ensemble du bâtiment, permettant de maintenir des surfaces commerciales, des logements et de créer des locaux administratifs à l'usage de l'administration communale et d'institutions de la région.

L'acte de vente conditionnelle du 17 juin 2009 du bien-fonds 573 précise que le prix de vente de Fr. 9'500'000.– comprend "le transfert à la commune de Vevey de toutes les études réalisées sur la rénovation / transformation de l'immeuble acquis (plans, devis rapport, projet, etcetera) y compris le permis de construire". Ce dernier ayant été délivré le 20 décembre 2006, une nouvelle mise à l'enquête sera nécessaire. A la date d'achat les études menées ne correspondent que partiellement au programme des locaux définitifs.

Dans un premier temps il est nécessaire de déposer une demande de crédit d'étude qui permettra d'assurer le financement de l'élaboration du projet définitif, l'étude des détails d'exécution, la procédure de demande d'autorisation de construire, la procédure d'appel d'offres en marchés publics de services, construction et fournitures. Au terme de ce travail nous présenterons une demande de crédit d'ouvrage.

## Nouvel établissement scolaire

Selon les indications de l'Office de la population et des projections du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)\*, la mise sur le marché à court et à moyen termes d'un grand nombre de logements a une incidence sur l'évolution démographique (+ 2'300 hab d'ici à 2013). Les besoins en matière de constructions scolaires seront plus importants qu'actuellement et nécessiteront la construction de locaux dans un avenir proche. D'autre part, dès 2012 la reprise de l'ensemble des volées 7 à 9 (VSB/VSG/VSO) de l'établissement scolaire de Puidoux-Chexbres doit pouvoir être garantie sur le territoire veveysan. Cette réalité nécessite la construction d'un nouvel établissement pour le cycle VS 7 à 9 pour environ 800 élèves. Un programme des locaux a été établi par les services communaux selon le règlement sur les constructions scolaires du canton de Vaud.

Plusieurs sites font l'objet d'une étude de faisabilité urbanistique et économique dans les secteurs proche de la gare CFF, du quartier des Crosets, du quai de la Veveyse et d'un périmètre entre les collèges du Clos et Jean Kratzer. Ce futur investissement constitue le projet le plus important depuis plusieurs décennies. Il est estimé à 50 mio\$.

## Buvette au Port de Plaisance

Dans sa séance du 29 janvier 2009, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr 550'000.– pour les travaux d'entretien du bâtiment existant et la construction d'une buvette au port de plaisance, dont à déduire une participation de l'Association du Clubhouse de Fr 85'700.–. L'année a été consacrée aux études définitives. La mise à l'enquête publique s'est déroulée du 13 octobre au 13 novembre 2009. Elle a été ouverte par le Département de la sécurité et de l'environnement, Service des eaux, sols et assainissement, conformément aux dispositions de la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public et de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions. Une opposition a été enregistrée émanant du Grand Hôtel du lac SA. La Municipalité a préavisé favorablement à la levée de l'opposition en informant le département compétent de cette décision. Nous sommes en attente du traitement par ce dernier.

### **Couverture de la place Scanavin**

Cette étude entreprise depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2009. A fin mars nos mandataires ont présenté 4 avant-projets à notre direction. Deux variantes ont été retenues pour un complément d'études. Elles seront présentées au début 2010. Un compte d'attente a été ouvert pour financer les études.

### **Clochers**

La Ville de Vevey est propriétaire d'un certain nombre de clochers et d'horloges, à savoir :

- La Tour de l'horloge (Oriental)
- La Tour Saint-Jean (Hôtel de Ville)
- La Grenette
- Le collège de la Veveyse
- Le temple de Saint-Martin
- L'église de Gilamont.

L'entretien courant de ces édifices est assuré aujourd'hui par deux entreprises spécialisées et par un horloger professionnel de la place.

Au cours des ans, un certain nombre de problèmes techniques liés à l'usure normale sont apparus, perturbant la bonne marche du temps.

Nous établissons un cahier des charges pour la révision et la remise en ordre des mécanismes et des sonneries de chaque édifice. Les travaux feront l'objet d'une mise en soumission auprès d'entreprises spécialisées.

### **Mât à drapeau sur l'église Saint-Martin**

Nous rappelons que c'est en avril 2008 que le Conseil communal a voté les conclusions du préavis 06/2008 accordant un crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 90'000.—pour financer le remplacement du mât à drapeau.

Après avoir adjugé les travaux à un entrepreneur de Bussigny, la fabrication a été entreprise. Après de nombreux rendez-vous et discussions avec cette maison nous nous sommes rendus compte que le problème posé ne pouvait être résolu dans les règles de l'art par cet atelier de construction.

Le constructeur a opté pour une exécution en aluminium. Le choix de ce matériau était inadapté aux contraintes d'un mât à drapeau. Après usinage, assemblage et essai en atelier, les éléments du mât se sont bloqués et devenus inutilisables. Au mois de novembre 2009, nous avons rencontré le constructeur qui déclarait forfait et renonçait à poursuivre son travail.

Après une visite de la cathédrale de Genève avec le constructeur des mâts qui équipe l'édifice, nous avons relancé une nouvelle étude avec ce spécialiste en installation hydraulique. Au début 2010, nous serons en possession d'un nouveau devis et la Municipalité se déterminera sur la suite à donner.

### **Stand de tir de Gilamont**

La Municipalité a eu l'occasion d'informer le Conseil communal sur la vétusté des installations de tir à Gilamont. Elle a pris contact avec les communes propriétaires du stand de La Barmaz à Villeneuve afin de déterminer les conditions d'accueil des tireurs de Gilamont à Villeneuve. Parallèlement, l'Union des sociétés de tir de Vevey et environs a fait parvenir à la Municipalité certains souhaits d'aménagements du stand de La Barmaz pour accueillir les tireurs de Vevey et environs. A l'heure actuelle, les

communes propriétaires du stand de La Barmaz ont souhaité qu'une étude de bruits puisse être diligentée afin d'examiner les répercussions sur le voisinage du stand de La Barmaz. Nous n'avons reçu cette étude qu'en début 2010. Nous attendons les déterminations des communes propriétaires quant à l'accueil et aux extensions souhaitées par l'Union des sociétés de tir de Vevey et environs. L'année 2010 sera déterminante pour la pérennité ou le transfert à Villeneuve des tirs pratiqués au stand de Gilamont.

### **Entretien des bâtiments**

#### **Rénovation de la salle d'arme – salle de gymnastique de l'Aviron**

La société d'escrime de Vevey-Montreux (SEVM)\* utilise la salle de l'Aviron depuis 1986.

Depuis deux ans sous l'impulsion d'un nouveau maître d'armes qui pousse les jeunes vers cette compétition, la SEVM\* compte aujourd'hui 120 membres qui viennent s'entraîner quatre jours par semaines. Neuf épéistes font régulièrement partie des vingt premiers du classement de la Fédération Suisse d'Escrime (FSE). Pour que cette salle soit compatible avec la pratique de ce sport, il était primordial d'installer 8 pistes métalliques résistantes et non glissantes et qui permettent de réaliser des touches aux pieds (les touches aux pieds font partie des subtilités de ce sport et qui n'étaient pas possible avec l'ancien revêtement). Une résine polyuréthane a été appliquée entre les pistes afin d'obtenir une excellente planéité. Les anciens répartiteurs ont été remplacés par des répartiteurs à basse tension et répondant aux exigences actuelles. Des stores ont été installés afin d'éviter les éblouissements du soleil.

Une demande de subside a été envoyée au Service de l'éducation physique et du sport et notre requête sera traitée par la Commission cantonale du Fonds du sport dans le courant du printemps 2010.

#### **Musée Suisse de l'Appareil Photographique**

Le bâtiment de la ruelle des Anciens-Fossés 6, transformé en 1989, présente quelques dysfonctionnements et divers matériaux ne répondent plus aux normes et recommandations de L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA)\*.

Les travaux de rénovation seront réalisés en 3 étapes : 2009, 2010 et 2011. En 2009, soit l'étape 1 rez inférieur (étage jaune), les travaux consistaient au remplacement des plaques en feuilles synthétiques réfléchissantes collées sous le plafond et qui ne correspondaient plus aux normes et directives de L'ECA\*, par des plaques métalliques rivetées sous dalles, le remplacement du système d'éclairage halogène par un éclairage plus économique à LED\* et divers travaux d'assainissement (revêtement de sol). Tous les travaux ont été effectués sans la fermeture de l'institution. La participation financière de la ville pour les travaux du MSAP est de CHF 367'724.— sur un montant global de Fr 1'713'000.—. L'apport communal s'établit de la manière suivante:

- 2008 : Fr 7'747.—
- 2009 : Fr 103'515.—
- 2010 : Fr 120'224.—
- 2011 : Fr 136'238.—

#### **Ecole du Clos**

Durant les vacances scolaires 2009, nous avons procédé au rafraîchissement des peintures des 6 dernières classes

de cours et avons également profité de remplacer l'éclairage et d'agrandir les surfaces d'affichage des classes concernées.

Lors d'importants orages en été 2009, l'abri désaffecté du collège du Clos ainsi que la rampe conduisant à l'abri du bâtiment de la rue du Musée 5 (bâtiment du feu) servant de local d'archives ont été inondés par 30 m<sup>3</sup> d'eau. Un contrôle par caméra a démontré que les canalisations d'eaux usées entre le collège du Clos et le bâtiment du feu étaient en très mauvais état et que lors de gros orages, le collecteur du SIGE se mettait en charge et refoulait. Des travaux d'assainissement par chemisage des canalisations et la pose de clapets de retenue d'eau ont été réalisés au mois d'octobre pendant les vacances scolaires pour un montant de Fr. 38'500.-.

Certains travaux prévus dans le préavis pour l'entretien du patrimoine communal (N°14/2008) se sont poursuivis durant les vacances scolaires du printemps 2009. Il s'agissait de remplacer l'éclairage du couloir du sous-sol qui était trop sombre. Les nouveaux luminaires, qui s'enclenchent au moyen de détecteurs de mouvements, ont coûté Fr. 12'296.05. Le coût final des travaux de rénovation de la salle de gymnastique se monte à Fr. 150'973.85 sur les Fr. 190'000.- prévus dans le préavis.

Dans la même période, les couloirs du collège ont été équipés d'un éclairage de secours pour un montant de Fr. 24'920.80. Ces travaux, qui étaient prévus au budget 2008, ont été reportés en 2009.

### Canons de la cour au Chantre

C'est en 1875 qu'il est commandé à la maison Sulzer de Winterthur deux canons pour les cadets en remplacement des anciennes pièces de 1840. Ces canons 1875 sont placés devant la cour au Chantre.

Pour la restauration et selon les recommandations du conservateur du Musée militaire de Morges, nous nous sommes adressés au Haras national suisse d'Avenches. Leur charron, M. Chêne nous a indiqué qu'il n'était plus possible de réparer les roues et nous proposa de les refaire à neuf à l'identique. La phase de cerclage par le forgeron de la jante à rayon est l'étape la plus délicate. Le cercle est porté au rouge vif pour le dilater, puis au moyen de pinces, il est placé avec précision en un seul mouvement autour de la jante. Immédiatement refroidi par un arrosage d'eau, le cercle se rétrécit en serrant sur la jante, les rayons et le moyeu. La solidité est ainsi assurée. Les travaux de peinture de l'afût et des 4 roues ont également été réalisés avec la teinte d'origine, gris anthracite et les fûts nettoyés.

Une demande de crédit supplémentaire (préavis N° 02/2009, 3<sup>e</sup> série, compte 258.3141) d'un montant de Fr. 22'000.- a été nécessaire pour la restauration des canons.

### Port Franc

Avec le temps, la cage d'escalier du bâtiment avait besoin d'un rafraîchissement des murs, des serrureries et des menuiseries avec une peinture plus attrayante, les travaux se sont déroulés en automne 2009. Des travaux de remise en état des enrobés bitumineux extérieurs ont également été réalisés.

### Grande Place 5 - Terrasse

La mise à l'enquête pour l'aménagement de la terrasse du Riviera Lodge remonte à 2006, des oppositions ont été

formulées, qui ont fait l'objet d'un recours. En 2008, la Ville de Vevey obtient gain de cause auprès de la dite Cour. Les travaux se sont déroulés de mars à mai 2009 et consistaient à l'aménagement d'une terrasse de 80 m<sup>2</sup> posée sur une structure bois autoclavée avec plancher en lames de mélèze, la pose d'une toile de tente imperméable permettant de se protéger du soleil et la mise en place de deux banderoles (signalétique) avec éclairage intégré de type Led\* en façade Est et Sud.

### Garderie des Marionnettes

Dans le cadre des travaux budgétisés en 2009, nous avons procédé aux travaux suivants :

Remplacement de l'installation de chauffage et production d'eau chaude. Le chauffage à mazout existant a été remplacé par une nouvelle installation à gaz avec un complément de 12.5 m<sup>2</sup> de panneaux solaires en toiture pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire. La puissance installée a passé de 203 kW à 110 kW. Le montant des travaux engagés au 31 décembre 2009 est de Fr. 181'695.65 (montant prévu au budget 2009: Fr. 180'000.-).

Des travaux particuliers pour répondre aux exigences du Service cantonal de la protection de la jeunesse (SPJ)\* ont été rendus nécessaires pour la délivrance de l'autorisation d'exploiter. Il s'agit notamment de mise en conformité de hauteur de parapet et remplacement de vitrage par des verres sécurisés.

Coût des travaux Fr. 81'000.—.



Panneaux solaires

### Ecole à la montagne

#### «La Cheneau», Château-d'Oex

L'installation de chauffage du chalet principal ne répondait plus aux normes anti-pollution. Le service de l'environnement et de l'énergie du canton de Vaud nous a impartit un délai au 30 juin 2011 pour l'assainissement de cette installation. Comme mentionné dans le rapport de gestion de l'année 2008, la chaudière, âgée de plus de 29 ans devait impérativement être remplacée dans les plus brefs délais, ce qui a conduit à réaliser ces travaux durant l'été 2009. Comme il en était de même pour l'installation de chauffage de l'annexe, vieille de 33 ans, il a été décidé de la moderniser en même temps. Ainsi, ces deux installations de chauffage à mazout ont été remplacées par une seule chaudière à bois installée dans le chalet annexe. Les puissances installées ont passé de

244 kW à 60 kW. Une conduite à distance alimente le deuxième bâtiment. Un silo à pellets a été enterré à proximité de la chaufferie. Plusieurs travaux ont été réalisés pendant les vacances d'automne. Il s'agit de la transformation des WC du 2<sup>e</sup> étage dans le chalet principal ainsi que la réfection de la classe et du couloir au rez-de-chaussée du bâtiment annexe.

#### **Centre funéraire**

Suite à une demande de l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels, un paratonnerre a été installé pour assurer la protection du bâtiment contre la foudre. Ces travaux ont permis par la même occasion de réparer quelques surfaces bitumineuses craquelées et affaissées sur le pourtour du bâtiment. De petits travaux ont également permis de remettre en état un écoulement d'eau pluviale et d'améliorer l'isolation des fenêtres existantes des locaux situés à l'ouest (accueil des familles). Le montant total de ces travaux a été de Fr. 73'584.70 (montant prévus au budget 2008: Fr. 85'000.-).

#### **Communaux 2a**

Ce bâtiment abrite le centre d'accueil "l'Etape" et une association reconnue d'utilité publique connue sous le nom de «Appartenances». Cette dernière accorde un suivi psychologique aux personnes migrantes en détresse et prend également en charge des enfants. Les locaux n'étant pas destinés à cet effet, le service de la protection de la jeunesse a demandé à la Commune de Vevey de réaliser quelques travaux pour y améliorer la sécurité et les conditions sanitaires. Cela a nécessité une intervention sur les revêtements de sols, les installations électriques, les installations sanitaires et les fenêtres du deuxième étage. Une première étape a été réalisée pendant les vacances scolaires d'été. Une deuxième étape est prévue au printemps 2010 (sécurisation des fenêtres et amélioration de leur étanchéité). Une participation de Fr. 20'000.- est accordée par l'Etat de Vaud pour la réalisation de ces travaux non prévus au budget 2009 et dont le coût estimé est de Fr. 30'500.- dont Fr. 10'500.- à charge de la commune de Vevey.

Nous avons profité de ces interventions pour remplacer les revêtements de sols de la cuisine et de la salle de bain qui contenaient de l'amiante. Coût de l'opération: Fr. 7'353.- (montant prévu au budget 2009 : Fr. 25'000.-).

#### **Observatoire**

Des travaux urgents ont dû être réalisés dans les locaux de l'observatoire, suite à de nombreuses infiltrations d'eau. Le plafond du local de réunion a dû être complètement remplacé et les murs ont été rafraîchis. L'état général de cette construction nécessite une étude globale pour sa conservation. Ces travaux ont coûté Fr. 22'993.60. Un compte d'attente au bilan de la Ville sera ouvert en 2010 pour l'étude de la transformation du bâtiment.

#### **Temple de Gilamont**

Une expertise réalisée dans le cadre de la rénovation de cette église a révélé que des éléments des plafonds commençaient à se désolidariser. Ceux-ci en béton cellulaire sont collés directement sous les pans inclinés en béton armé qui constituent la toiture. Suite à ces constatations,

un sondage systématique des parois a été réalisé dans la semaine du 11 mai 2009, ce qui a permis d'enlever tous les éléments qui auraient pu présenter un danger pour les utilisateurs. Une étude est en cours pour procéder à la réparation de ces surfaces.

A noter qu'un platelage de sécurité sera posé au mois de février 2010 pour sécuriser les lieux et permettre l'utilisation de l'église. Un compte d'attente au bilan de la Ville sera ouvert en 2010 pour l'étude de l'assainissement de l'édifice.

#### **Gestion énergétique**

##### **Vestiaires stade de Copet 1 et 2**

Deux compteurs de chaleur ont été posés dans la chaufferie des vestiaires de Copet (tribune). Cela permettra de connaître les consommations spécifiques des vestiaires du terrain 1 et du terrain 2. Le montant prévu au budget 2009 était de Fr. 8'000.-. Le coût des travaux a été de Fr. 6'990.55.

##### **Rue Louis-Meyer 2**

Les trois appartements de ce bâtiment étaient équipés de chauffe-eau à gaz individuels pour la fabrication de l'eau chaude. Ces anciens appareils pouvaient présenter des dangers d'intoxication pour les occupants et il a été décidé de les remplacer. La proximité du Riviera Lodge a permis de brancher ces appartements sur la chaufferie existante de ce bâtiment. Par ce moyen il a été possible d'éviter la pose d'un chauffe-eau à gaz de 300 litres dans les combles, comme prévu initialement (estimation Fr. 30'000.-). Le coût total de ces travaux a été de Fr. 13'206.20.

##### **Vevey-Corseaux plage**

Les travaux de branchement sur la station de pompage d'eau du lac Nestlé ont été terminés dans le courant de l'été. Le montant final pour ces travaux est de Fr. 183'349.70. Ajoutés aux Fr. 176'116.05 pour les travaux de remplacement du monobloc de ventilation, nous avons un total de dépenses de Fr. 359'465.75. L'économie réalisée par rapport au montant annoncé dans le préavis pour l'entretien du patrimoine communal (N° 14/2008) est de plus de Fr. 100'000.-. Ces nouvelles installations permettront de diminuer les consommations et abaisseront la facture énergétique d'environ Fr. 45'000.-, soit un retour sur investissement de 8 ans.

##### **Conduite du chauffage à distance de la centrale de chauffage du collège Bleu**

Au mois de décembre, une importante fuite est apparue sur la conduite du chauffage à distance, ce qui a engendré quelques problèmes dans la fourniture d'énergie pour plusieurs bâtiments dans le réseau ouest. Deux tronçons de conduite ont dû être remplacés. C'est la troisième fuite qui apparait au même endroit en trois ans. Cela laisse supposer que la conduite n'est plus fiable et il serait nécessaire de prévoir son remplacement dans les meilleurs délais.

##### **Etudes en cours**

##### **Centrale de chauffage du collège bleu**

La centrale du collège bleu a fait l'objet d'une étude d'optimisation par un bureau spécialisé. L'étude englobe les bâtiments alimentés par le réseau du chauffage à distance. Les premières constatations montrent que les déperditions énergétiques sont importantes sur la conduite

à distance, spécialement en été. Des mesures ont été proposées, notamment l'interruption de la centrale pendant les vingt semaines d'été. Ceci nécessite quelques modifications qui seront budgétisées pour l'exercice 2010. La régulation de la centrale est également obsolète et ne permet pas de mettre en application les mesures d'optimisation proposées. Cette régulation sera modernisée en 2010. Plusieurs actions ont déjà été réalisées, comme par exemple la diminution des débits des pompes. Le coût de cette étude se monte à Fr. 32'818.- et le matériel nécessaire pour la prise des mesures a coûté Fr. 18'950.50, soit un total de Fr. 51'768.50 pour un montant prévu au budget de Fr. 60'000.-.

### Centrale de chauffage à bois à Gilamont

L'étude de faisabilité pour un chauffage à distance dans le quartier de Gilamont nous a été remise en date du 12 mars 2009. Cette étude montre que de nombreux propriétaires souhaitent se brancher à cette future centrale à bois. Le réseau à construire aura 2'350 m. et alimentera 26 sous-stations (bâtiments), dont 6 propriétés communales. Il s'agit des deux tours de Gilamont, du temple de Gilamont, du Rocking Chair et des écoles des Crosets et de Plan. La puissance projetée de la centrale est de 3.725 MW et sa consommation est estimée à 9'000 m<sup>3</sup> de bois (80 % de l'énergie consommée) et 178'000 m<sup>3</sup> de gaz (20 % de l'énergie consommée). Les coûts sont estimés à env. Fr. 5'000'000.- dont Fr. 500'000.- à charge de la commune de Vevey. Cette somme représente le prix de construction du bâtiment abritant les installations techniques une fois déduite la subvention cantonale de Fr. 500'000.-. Le reste des coûts est pris en charge par le contractant qui assurera également la gestion administrative et technique de ce réseau.

### Chauffage à distance Galeries du Rivage

L'étude de faisabilité est terminée et permet de définir plusieurs stratégies de développement d'un chauffage pour le quartier. La première étape va faire l'objet d'une étude de détail dans le cadre de la rénovation de la salle del Castillo.

### Bilan énergétique de la commune

A la fin de l'année 2009, une enquête a été réalisée auprès de tous les propriétaires de bâtiments situés sur le territoire communal veveysan, pour définir le type d'énergie utilisée pour les chauffages et le potentiel de développement des énergies renouvelables. Par ce moyen, il sera possible de connaître également l'intérêt porté par les habitants de Vevey pour la réalisation de chauffages de quartier. A ce jour 530 questionnaires ont été retournés sur les 1310 envoyés. Les informations ainsi recueillies seront représentées graphiquement sur un plan de la ville et un rapport sera élaboré. Ces données viendront compléter le plan directeur communal des énergies et permettront d'orienter l'information et les actions en faveur des propriétaires pour une meilleure gestion des énergies.

### Mini hydraulique sur la Veveyse

En date du 15 décembre 2009, la Ville de Vevey a obtenu une concession auprès du Service des eaux, sols et assainissement pour l'usage des eaux de la Veveyse comme force motrice. Un ingénieur a été mandaté pour une étude de faisabilité portant sur deux projets d'installations hydro-

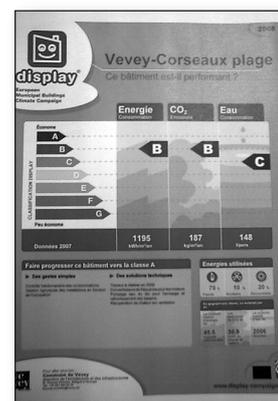
électriques qui sont répertoriées dans un document édité par le canton de Vaud en 2008 (Cadastre hydraulique du Canton de Vaud, eaux de surface, eaux de réseau). Ces installations permettraient d'alimenter en électricité environ 150 ménages. Cette étude est réalisée et financée par les Services Industriels de la Ville de Genève.

### Communication, coopération Interne

#### Campagne Display

Au mois de janvier, une lettre a été adressée à tous les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale, ainsi qu'aux membres du Conseil communal, les informant de la participation de la ville de Vevey à une campagne européenne qui a pour objectif de faire connaître au public les performances énergétiques de ses bâtiments.

Cet envoi était accompagné d'une brochure mettant en évidence les bonnes pratiques permettant de préserver l'environnement intitulée: «Réflexe énergie - Economies en puissance!».



#### Commission de l'énergie

La commission de l'énergie est constituée de 9 membres et de 8 suppléants. Elle s'est réunie trois fois. Plusieurs préavis ont pu être ainsi analysés sur la base de critères énergétiques.

#### Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Le règlement d'application du fonds communal a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 12 mars 2009 et la séance constitutive a eu lieu le 8 juin. D'autres séances se sont déroulées les 7 septembre et 7 décembre. Le fonds est alimenté par la taxe de 0.2 ct. pris sur la consommation d'électricité facturée sur le territoire veveysan des mois d'août (entrée en vigueur) à décembre 2008. Le montant ainsi obtenu pour cette taxe affectée au 1<sup>er</sup> janvier 2009 était de Fr. 79'886.98. Des subventions ont été octroyées pour un montant de Fr. 47'793.75. Il reste un solde à reporter pour 2010 de Fr. 32'093.23. Parmi les aides accordées, nous pouvons mentionner une maison Minergie, un chauffage à bois, quatre installations solaires thermiques, deux analyses énergétiques, un plan de mobilité d'entreprise et quelques projets communaux comme la plaquette tout ménage pour le PDCEn\* ou une participation au projet Vevey roule. Une seule demande a été refusée car elle ne remplissait pas les conditions.

#### Externe

#### Standard Bâtiments 2008

La Municipalité de Vevey a adopté le «Standard bâtiments 2008» pour tous ses projets de construction et de rénovation. Il s'agit d'un ensemble de critères énergétiques et environnementaux qui permettent de réaliser des constructions durables et exemplaires. Une conférence

de presse a été organisée à cet effet en date du 21 janvier et un sujet a été réalisé sur ICI TV.

**Plan directeur communal des énergies**

Deux conférences de presse ont été organisées par la Municipalité en date du 25 mai et du 5 novembre sur le PDCEn\* et la plaquette explicative de la société à 2000 W (voir plus loin). D'autre part le délégué à l'énergie a participé à plusieurs conférences au cours desquelles il a eu l'occasion de présenter le plan directeur communal : le 30 avril au Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM) à Martigny et le 25 septembre au service de l'énergie du Canton de Genève. Le PDCEn\* a fait l'objet également d'une présentation dans les infos de Radio Chablais le 30 avril.

**Bâtiments Minergie à Gilamont**

Une délégation du service des bâtiments de la ville de Genève, constituée d'une dizaine d'architectes, a visité le chantier des tours de Gilamont. Cet évènement, organisé à leur demande, a permis aux mandataires de la Ville de Vevey d'exposer les différents aspects de cette réalisation au standard Minergie qui servira certainement de référence en la matière.

**Plaquette «Objectif 2000 watts - Agissons ensemble»**

A la fin de l'année 2009, la Ville de Vevey a distribué à tous les ménages (environ 11'500 exemplaires) une plaquette informative qui portait le titre « Objectif 2000 watts - Agissons ensemble – L'énergie d'y croire ». Cette brochure a pour but de sensibiliser la population à une meilleure efficacité énergétique ainsi que de divulguer d'importantes informations au sujet du PDCEn\*. Cette démarche a suscité un vif intérêt auprès de la population, qui a été manifesté à travers de nombreux échanges avec notre direction. Les autres communes s'intéressent également à cette action de communication, qui est considérée comme exemplaire. Le coût de cette opération se monte à Fr. 30'000.- (dont Fr. 10'000.- financés par le biais du Fonds communal pour l'énergie).

**Politique énergétique**

**Plan directeur communal des énergies**

La Ville de Vevey, grâce à son engagement pour une meilleure efficacité énergétique, notamment inscrit depuis plus de 15 ans dans le processus «Cité de l'Énergie», s'est dotée depuis avril 2009 d'un PDCEn\*. Cet outil a pour but d'exposer les perspectives de développement en matière énergétique et de définir à long terme la politique énergétique de la ville. Le PDCEn\* a été conçu par un groupe de pilotage et un groupe d'accompagnement en tant qu'instrument d'analyse, de gestion et de planification: il permet à la ville de prouver concrètement la poursuite de ses activités et de démontrer sa volonté d'adopter une politique énergétique exemplaire. Grâce au PDCEn\*, il est possible de mieux intégrer la coordination entre services, notamment concernant l'aménagement, la consommation, la distribution/production et l'incitation et aussi de répondre aux exigences légales fixées par la Confédération et le Canton. Plusieurs communes ont déjà montré leur intérêt pour ce PDCEn qui est un des premiers à être réalisé en Suisse romande. Le montant final des honoraires pour la réalisation du plan directeur est de Fr. 71'886.35 (dont Fr. 20'000.- pour la plaquette explicative «Objectifs 2000 watts»).

**Achat de courant vert**

En 2008, le Conseil communal a accepté de se fournir en courant vert labellisé Naturemade star. Le montant prévu au budget 2009 était de Fr. 242'000.- pour une consommation globale estimée à 5GWh. La facture effective se monte à Fr. 239'378.65 pour une consommation de 4,943 GWh. Sur ce montant, la Romande Energie nous rétrocède 1.2 ct par kWh, soit Fr. 59'316.- qui seront versés début 2010 dans le fonds communal de l'énergie.

En 2009, le Conseil communal a refusé l'achat de courant vert Naturemade Star proposé au budget 2010. En remplacement, il a admis CHF 200'000 pour le financement de courant hydraulique simple.

**Cité de l'énergie**

Le délégué à l'énergie a participé à plusieurs séminaires et échanges d'expériences organisés dans le cadre des cités de l'énergie. Il participe au projet européen REVE d'avenir qui poursuit les objectifs de la convention des maires que la Municipalité a signé et par laquelle elle s'engage à réduire les consommations d'énergies brutes de 20 %, les émissions de CO<sub>2</sub> de 20% et à augmenter le recours aux énergies renouvelables de 20% d'ici 2020 sur tout le territoire communal.

**Infrastructures**

**Réalisation sur le réseau d'évacuation des eaux**

**Rolliez - Petit-Clos**

Le chantier de mise en système séparatif du réseau d'égouts, du réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public de l'Av. de Rolliez et du ch. du Petit-Clos, préavis 25/2008 arrive à son terme.



En date du 6 novembre 2008, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 1'790'000.- L'extrait des comptes au 31 décembre 2009 affiche une dépense de Fr 1'226'416.15.

Les travaux seront terminés à fin mars 2010 pour le gros œuvre et fin juin 2010 pour la couche définitive de bitume sur les chaussées et trottoirs manquants.

**Etudes**

**Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)\***

Le canton de Vaud, en application de la législation fédérale, demande aux communes d'établir un PGEE\*, en lieu et place de l'ancien PALT\* qui restera l'une des composantes de base du PGEE\* et fera partie du dossier pour les communes qui en disposent.

Le PGEE\* est en même temps un état des lieux, un plan d'action et un outil de planification financière. Il est aussi un document qui conserve la connaissance du réseau des égouts à travers le temps.

A ce jour, les documents de base du PGEE\* sont à finaliser. Le préavis N° 28/2007 «Création d'un système d'information du territoire (SIT)»\* prévoit un montant de Fr. 220'000.- pour le géoréférencement des données « assainissement ». La Municipalité a décidé d'engager une somme de Fr. 145'000.- pour les travaux de digitalisation. Nous avons scanné les 135 folios du cadastre des collecteurs communaux permettant ainsi au bureau de géomètre d'exécuter la digitalisation. Un décompte provisoire a été présenté au SESA\* pour obtention de la subvention cantonale.

### Parking Avenue de Blonay

En collaboration avec Police Riviera, nous avons complété le projet de réfection de l'accès et création de 49 places de parc des parcelles privées communales N° 676, 678 et 686 sis à l'Av. de Blonay 4 et Ch. du Petit Clos. Le dossier a été mis à l'enquête publique au mois de décembre.

### Trevipark

Par communication de la Municipalité au Conseil communal du 9 juin 2009, un compte d'attente au bilan de la ville a été ouvert pour permettre le financement des études géotechniques d'un parking souterrain en silos à Entre Deux- Villes. Nous avons mandaté un bureau d'ingénieur de la société Trevipark et un bureau géotechnique de la région pour le suivi et rapport préliminaire des forages sondages de reconnaissance. Dès le rendu du rapport il sera possible d'affiner les résultats en vue d'une détermination par la société Trevipark de la faisabilité technique de l'opération.

### Mise en séparatif

Les appels d'offres lancés selon la législation sur les marchés publics ont permis d'attribuer les mandats d'ingénieurs civils pour les étapes Nos 6/7 Simplon - Hôtel-de-Ville - Italie et 20/21 Entrepôts - Deux Gares - Moulins du PALT\*. Les projets sont en voie d'être réalisés sous réserve de l'octroi du crédit d'ouvrage par le Conseil communal.

### Simplon - Hôtel-de-Ville - Italie

Le SIGE\* doit remplacer sa conduite d'alimentation en eau potable de 250 mm entre la Cour-au-Chantre et la rue du Château, soit une longueur d'environ 300 ml. Datant de 1872, son remplacement est impératif. En accord avec l'ensemble des services industriels et communaux, il a donc été décidé dans un esprit de coordination générale que chaque entité prévoie, si nécessaire, l'assainissement de ses équipements. Les travaux comprendront l'introduction du système séparatif d'égout, du réaménagement routier et du renouvellement de l'éclairage public des rues du Simplon Est, Hôtel-de-Ville et partiellement d'Italie, sur une longueur de 475 ml et une surface d'environ 7'400 m<sup>2</sup>. Ces travaux sont financés, rappelons-le, par le prélèvement d'une taxe communale destinée à couvrir les frais engendrés par l'entretien, la transformation et l'extension des équipements communaux pour l'évacuation des eaux usées et des eaux claires. Il s'agit également de poursuivre le renouvellement et l'amélioration de l'éclairage pu-

blic, la pose de la fibre optique et le tirage de lignes électriques de 20 kV.

### Entrepôts - Deux Gares - Moulins

La phase d'appel d'offre pour l'adjudication des travaux de génie civil va être lancée au printemps 2010. L'enjeu mais aussi la difficulté principale est d'intervenir en limite de chantier, celui des Moulins de la Veveyse et autour d'une parcelle en devenir, celle des ex-Temps Modernes.

### Police des constructions - conditions

Les dossiers en provenance de l'Office de l'urbanisme ont été traités verbalement avec les architectes, faute de pouvoir y consacrer le temps nécessaire à leur examen détaillé. La délivrance d'un permis de construire sans les conditions techniques n'est pas sans conséquence pour les propriétaires qui doivent bien souvent modifier leur projet de canalisations et d'aménagements a posteriori compte tenu de la situation sur le terrain.

### Entretien

#### Canalisations

Quelques 350 ml de collecteurs communaux ont été curés et 350 ml de canalisations inspectées en vidéo par des entreprises spécialisées.

#### Réfection du réseau des canalisations

Dans le cadre de l'extension des locaux de l'ECA-OAI à la Route des Entrepôts Sud, le collecteur communal d'eaux claires (EC) situé à une profondeur de plus de 3 mètres a été prolongé. Coût de l'opération: Fr. 43'000. -. Vidanges de sacs dépotoirs et grilles des routes Chaque année la Ville procède à la vidange de quelques 2'250 sacs dépotoirs et grilles de routes. Au total 135 Tonnes de résidus dont 30 % de boues en règle générale ont été retirés et évacués pour un montant de Fr. 80'000. -.

#### Aménagements routiers

Nous collaborons au quotidien avec les services industriels (SI) lors des remplacements de conduites et câbles. Nous effectuons la surveillance de la qualité des matériaux de remblayage et la réfection des revêtements routiers, principalement aux endroits suivants :

- Charmontey – Confrérie - Eugène Couvreu.
- Rue des Deux-Marchés – sud de la Grenette.
- Port Eiffel.
- Avenue de Gilamont – Rue des Bosquets.

Nous procédons à la direction technique des travaux d'assainissement et d'aménagement, à titre d'exemple :

- Avenue de Pra: protection des piétons par l'implantation de potelets puis nouvelle délimitation de l'espace de parcage ouest (postulat de M. Henri Chambaz «Sécurité des piétons à l'Av. de Pra, grave lacune ...» (33/2009)).
- Chemin du Levant : suite au débordement des égouts à mi juin, les travaux ont permis non seulement d'assainir le réseau d'évacuation, mais également les conduites de gaz et d'eau de distribution. Des travaux analogues devront se poursuivre sur Pomey Est dès le printemps, de nombreuses fuites de gaz ayant été observées.



- Grande Place Sud : adaptations des raccordements forains, en électricité et égouts, pour la période estivale puis pour la patinoire.
- Panneaux et bornes lumineuses interactives : projet chiffré des travaux liés à l'implantation de nouveaux socles et à leur alimentation électrique.
- Chemin de l'Espérance : dégagement sécurisé de la poterne du passage tendant à Saint-Martin.
- Rue de l'Union – Général Guisan : réfection du trottoir affaissé sur 36 ml.
- Chemin des Pêcheurs: relevés pour analyse de cause de tassement ponctuel longeant le torrent de la Veveyse.
- vérification d'écoulement après curages à Entre-deux-Villes en passage piéton souterrain inondé ainsi qu'au nord du centre Saint-Antoine,
- inspection de la canalisation passant entre Général-Guisan N° 48 et l'Av. Reller. Prochain gainage à prévoir.
- Informations à des tiers, géomètres et architectes, pour des repérages sur égouts publics ou privés et indications pour configurer les raccordements entre parcelle et domaine public. La digitalisation en cours du réseau d'assainissement facilitera cette prestation.

A l'attention des services communaux, nous avons élaboré plusieurs études de parcages, implantations d'éléments liés au mobilier urbain ainsi que des extraits de plans cadastraux, avec indications de conduites.

Pour le compte de la Direction des espaces publics (DEP)\* :

- Port de la Pichette Ouest : sécurisation de l'alimentation des feux d'entrée lacustres et pose de couche bitumineuse pour réhabiliter la place centrale d'atterrage,
- Port Eiffel : adaptation d'accès aux embarcations.
- Rives du lac : inspections locales et surveillance sur les travaux d'entretien.
- Rue du Conseil : remplacement de couvercles sur le réseau des eaux usées.
- Torrent de la Veveyse : inspections sporadiques du tunnel des Toveires et son chemin d'accès à la herse.
- Prise de connaissance, au besoin observations ou réserves, portés sur les 175 permis délivrés en 2009 par la DEP\* concernant les occupations ou fouilles entreprises par tiers sur le domaine public et pouvant porter incidence sur les chantiers communaux.

Nous organisons les séances interservices (6 rencontres ordinaires à cadence bi mensuelles en 2009), traitant de l'information et de la coordination des chantiers en cours ou projetés à court et moyen terme touchant au domaine public.

### Inspection des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale.

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Légier – La Chié-saz , La Tour-de-Peilz, Montreux , Vevey et Veytaux :

### Prévention des accidents dus aux chantiers

2'469 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail (rapports de visite) ont été effectués au cours de l'année. Ils se répartissent comme suit:

Tableau prévention des accidents

	2007	2008	2009
Blonay	317	328	317
Chardonne	203	209	190
Corseaux	92	125	126
Corsier	83	145	155
Jongny	120	87	91
La Tour-de-Peilz	237	242	245
Montreux	587	634	652
St-Légier	288	291	298
Vevey	343	330	341
Veytaux	36	41	54
	2'306	2'432	2469

L'inspecteur des chantiers a adressé 3'644 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres, ouvriers, portant sur les points du tableau à la page suivante.

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport et entrent dans cette statistique.

60 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état , à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée ont été ordonnées, jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Détail des contrôles	2007	2008	2009
Protections diverses - public - fouille	31	53	53
Dépôts de matériaux dangereux	9	14	23
Etayage des fouilles	2	2	6
Echafaudages	276	287	276
Défauts d'auvents de protection à 45°	22	17	23
Garde-corps	273	266	244
Filet de protection	104	125	114
Défaut de clôture de chantier	142	105	57
Paroi de protection	26	24	26
Passage public / signalisation, cheminement piétons	80	115	134
Dégagement de poussière, bruit, nettoyage	12	13	16
Contrôle de grue, permis, arrimage	20	42	65
Barre de sécurité	30	26	63
Interruption momentanée ou arrêt des travaux	47	27	60
Avis de chantier, carte, écriteau	91	72	57
Rendez-vous de chantier	130	93	116
Travail de nuit	1	0	3
Visite de chantiers avec la SUVA	40	34	43
Rien à signaler	1'111	1'107	1'227
Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc.	36	27	33
Défaut carte d'ouverture de chantier	54	71	73
WC de chantier	8	1	3
Assurance de travaux acrobatique	1	0	0
Démolition dangereuse	0	7	4
Défaut d'étayage d'immeubles	1	4	0
Protections auriculaires	36	45	31
Chaussure de chantier	10	30	36
Casque de protection	280	289	306
Gants, lunettes et masques de protection	38	28	28
Harnais de sécurité	38	52	44
Câbles ou ligne de vie	4	15	18
Remarques diverses	339	339	462
	3'292	3'330	3'644

Cette remarque est identique à celle de l'année 2008, les mesures de sécurité publique sont bien appliquées sur les chantiers par les grandes entreprises. Mais un effort pour 2010, doit encore être fait au sein des PME et Indépendants, souvent peu ou pas au courant des normes de sécurité ou de la réglementation fédérale et cantonale. La SUVA\* (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents) et l'inspecteur des chantiers y travaillent avec ardeur par des "campagnes" et visites plus fréquentes. La SUVA\*, propose pour 2010 d'être partenaire dans le système de contrôle intercommunal en place et désire participer financièrement en tant que 11<sup>e</sup> partenaire – une

convention sera établie et présentée début 2010 aux communes, pour approbation en cas d'accord.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. De plus en plus, les prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu, notamment au cours de 116 rendez-vous de chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la CNA/SUVA, les inspecteurs cantonaux (travail au noir = plusieurs arrestations et dénonciations, car le nombre d'inspecteur cantonaux a été augmenté de façon marquée) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble avec la SUVA\*, ils ont visité 43 chantiers. Les entreprises de la région ont souvent des coordinateurs de sécurité au travail, chargés de contrôler les chantiers de l'entreprise. Avec cette personne, le groupement répond à la loi sur l'assurance-accidents, LAA. Art. 82.1 et à l'ordonnance sur les travaux de construction: OTConst du 29 juin 2005 entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

L'inspection a constaté que les rendez-vous sont plus fréquents qu'en 2008, ce qui est un bien afin d'organiser le début d'un chantier. Remarques identiques à l'année passée, la carte d'ouverture de chantier ne nous parvient pas régulièrement ou en cours de travaux, lorsque ceux-ci sont en phases des finitions – cela n'est pas utile et peu constructif si l'on veut faire de la prévention. Il est nécessaire, afin de déterminer un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de contrôle de sécurité le dispositif à prévoir, de recevoir la carte de contrôle 10 jours avant.

Pour cette année, 73 lettres ou rapports ont été adressés pour demander le retour de la carte.

## Amiante

2009 a été une année de contrôles plus fréquents des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante lors de démolition.

2010 le sera encore plus car cette fibre minérale est à proscrire absolument et toute les mesures spécifiques de protection doivent être prises lors de sa manipulation.

Le nombre de chantiers annoncés se répartit de la manière suivante :

	2007	2008	2009
Blonay	48	53	39
Chardonne	35	37	25
Corseaux	26	22	19
Corsier	24	37	31
Jongny	20	16	17
Montreux	189	187	173
St.-Légier	63	49	66
La Tour-de-Peilz	62	52	61
Vevey	77	70	78
Veytaux	7	12	12
	551	535	521

Les chantiers de génie-civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit pour les communes qui nous font parvenir les permis de fouille de :

	2007	2008	2009
Blonay	41	25	24
Chardonne	35	34	30
Corseaux	20	16	28
Corsier	18	27	18
Jongny	7	6	8
La Tour-de-Peilz	42	63	63
Montreux	93	114	96
St.-Légier	32	18	10
Vevey	72	52	90
Veytaux	1	3	4
Totaux	361	358	371

### Accidents

Au cours de l'année, 4 accidents annoncés sont à déplorer : 1 accident grave, 1 accident sérieux, 2 accidents légers. Il est nécessaire que l'Inspecteur des chantiers soit informé via la gendarmerie, afin d'établir les causes, défauts ou erreurs éventuels selon l'OFConst et le Règlement vaudois.

### Dénonciations

L'inspectorat des chantiers du district n'a pas eu de dénonciation à faire à la Préfecture.

Par contre, les inspecteurs cantonaux, au nombre de 20 pour 2009 sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de

main d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indéclicats ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

### Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi 3 journées avec le Groupement Romand de la Prévention des Accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil (GRPA) et la SUVA\*. Le 14 mai 2009 à Bussy-Chardonney, journée sur «La signalisation temporaire de chantier - théorie et exercices pratiques».

Le 24 septembre 2009 à Bonfol, réunion d'information sur «La protection de l'environnement lors des travaux de construction et l'assainissement des sites contaminés».

Le 29 octobre 2009 au Palais de Beaulieu Lausanne, séminaire intitulé «Un accident d'échafaudage au Tribunal» organisé par la SUVA\*.

### Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008

*Voeu N°3.*

Suivi: la Municipalité a déposé le préavis N°38/2009 Demande de crédit d'ouvrage pour la transformation du musée Jenisch. Demande de crédit d'étude pour l'élaboration d'un projet d'aménagements extérieurs du musée Jenisch" à la séance du Conseil communal du 10 décembre 2009. Le crédit demandé de Fr. 80'000.- couvre les études des aménagements extérieurs y compris une pré étude des espaces se situant dans un périmètre élargi aux alentours du musée. Le Conseil communal se déterminera lors de sa séance du 4 février 2010 sur cette demande de crédit.

*Jérôme Christen, municipal  
Claude Lehrian, chef de service*



# **Office de l'urbanisme**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Un parc immobilier bien surveillé Pour le bien-être des habitants

<b>Police des constructions</b>		
<b>La demande de permis de construire</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<i>Enquêtes publiques</i>		
- constructions	60	54
- plans d'extension	-	-
- cadastration/décadastration	1	-
<i>Dispenses d'enquêtes</i>		
- constructions	17	21
<b>Permis délivrés</b>		
Permis de construire	67	79
Estimation totale des travaux selon CFC2	112 Mios	136 Mios
Permis d'habiter	37	43
Nb de nouveaux logements (imm. neufs)	41	81
<b>Taxes perçues</b> (recettes pour la commune)		
Permis de construire	Fr. 58'858.00	Fr. 51'764.00
Anticipations et à bien-plaire	Fr. 36'633.10	Fr. 37'307.30
Contributions compensatoires (pl. de parc)	Fr. ---	Fr. 10'000.00
Montant du fonds pour la création de places de stationnement	Fr. 2'254'227.38	Fr. 2'264'227.28
<b>Statistiques</b>		
Enquêtes et statistiques sur l'activité du bâtiment	1 annuelle 1 trimestrielle	1 annuelle 1 trimestrielle
<b>Places de stationnement</b>		
Réalisées sur parcelles privées durant l'année	66	197
Total des places réalisées en fin d'année	9977	10174

### Commission d'Aménagement du Territoire (CAT)

La commission municipale d'aménagement du territoire s'est réunie à deux reprises. Elle a été consultée dans le cadre des projets suivants :

- PPA\* «Cour aux marchandises» présentation du bureau Farra & Fazan,
- Projet A. Carré SA: av. de la Gare 8 et 10, rue des Communaux 31.

### Commission de Salubrité

La sous-commission «salubrité des constructions» a procédé à 16 visites en vue de la délivrance du permis d'occuper/d'habiter.

La sous-commission «plaintes» a été sollicitée à plusieurs reprises. La majorité des interventions a trait à des nuisances tant olfactives qu'auditives, liées généralement à la présence de canaux d'évacuation: restaurants, boulangeries.

### Cadastre

Mise à jour du registre des à bien plaire.

### Recensement fédéral 2010

#### Harmonisation des registres cantonaux

*Rappel: Selon la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR), les communes doivent assurer la reprise des identifiants fédéraux de bâtiments (EGID) et logements (EWID) dans le registre du contrôle des habitants.*

*La première étape, réalisée en 2008, consistait à mettre à jour le registre cantonal des bâtiments (RCB)\*.*

La mise à jour du registre cantonal des logements (RCL)\* a été réalisée en 2009 et servira de base au travail à effectuer par l'Office de la population : rattachement habitants et logements.

Les informations à notre disposition (surfaces, étage, nombre de pièces) ont été mises à jour par le recouplement des informations à disposition : plans figurant dans nos archives, renseignements obtenus auprès des propriétaires ou des gérances. En décembre 2009, ces données ont été exportées et transmises à OFISA\* par le biais du service informatique. La comparaison des données du RCB/RCL\* et du contrôle des habitants a révélé quelques différences qui sont en cours de correction.

Le dossier a été transmis à l'Office de la population.

La mise à jour du registre cantonal des bâtiments et logements se poursuit dans le cadre des autorisations de construire.

## Divers

Dans le cadre des dispositions légales en vigueur, une attention particulière est portée au maintien et au développement du parc immobilier.

Il y a pléthore de lois, les appliquer sans discernement va souvent à l'encontre d'un aménagement rationnel et respectueux du bien-être des habitants et de leur environnement.

Chaque projet soulève un problème particulier qu'il s'agit de résoudre, compte tenu de l'intérêt public : ici des logements dont le loyer va fortement augmenter, là un café qui disparaît...

Le règlement sur les constructions en vigueur permet souvent de trouver des solutions à satisfaction de l'ensemble des intervenants.

## Aménagement du territoire

### Concours

#### Cour aux marchandises

Le bureau Farra & Fazan à Lausanne, lauréat du concours de projets d'urbanisme a été mandaté pour établir le PPA.\*

#### Jardin du Rivage et salle del Castillo

Concours de projets d'architecture et d'architecture paysagère en procédure ouverte.

Un certain nombre de données devant être clarifiées, le jury s'est réuni à plusieurs reprises.

En juillet, la teneur du programme a été arrêtée.

En août, la Municipalité l'a adopté dans sa forme définitive.

L'ouverture du concours le 18 août 2009 a été publiée sur le site internet [www.simap.ch](http://www.simap.ch), dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud (FAO) et dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC). Différentes revues s'en sont fait l'écho.

Le délai d'ordre pour l'inscription a été fixé au 16 octobre 2009.

Vingt groupes constitués se sont inscrits. Rappelons que le concours n'était ouvert qu'aux groupes formés obligatoirement d'un(e) architecte (ou d'un groupement d'architectes) et d'un(e) architecte paysagiste (ou d'un groupement d'architectes paysagistes) établis en Suisse ou dans un pays signataire de l'Accord sur les marchés publics du 15.04.1994 qui offre la réciprocité aux architectes et aux architectes paysagistes établis en Suisse.

Le jury se réunira en février 2010 pour prendre connaissance des projets.

#### Ilot Bergère – parcelles 186 à 189

Le préavis No 15/2009 «Demande de crédit pour financer la mise en valeur des parcelles communales Nos 186 à 189, av. Général-Guisan 69 à 75, par :

- l'élaboration d'un plan de quartier
- l'organisation d'un concours d'architecture»

a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 18 juin 2009.

Le concours, organisé selon les termes de mise en concurrence définis dans le règlement SIA 142 "Règle-

ment des concours d'architecture et d'ingénierie" édition 1998, sera lancé en automne 2010.

#### Secteur Gare

Le préavis N° 10/2009 sur

Demande de crédit pour financer :

- un plan de mobilité et d'urbanisme intégré
- une étude préliminaire et l'organisation de deux concours pour assurer le développement et la mise en valeur du secteur Gare

a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 7 mai 2009.

Les deux études sont menées de front. La commission d'Aménagement du territoire (CAT)\* sera prochainement consultée.

#### Plans partiels d'affectation, plans de quartier

##### Cour aux Marchandises

Le PPA\* a été adressé au canton pour examen préalable, en vertu de l'art. 56 LATC\*.

Le Service du développement territorial a établi son rapport d'examen comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services consultés.

Les documents seront complétés, en particulier dans le domaine des accidents majeurs.

Le projet fera prochainement l'objet d'un examen préalable complémentaire.

##### Jardin du Rivage et salle del Castillo

Le PPA\* a été adressé au Canton pour examen préalable, en vertu de l'art. 56 LATC\*.

Le Service du développement territorial a établi son rapport d'examen comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services consultés.

Le projet, une fois le résultat du concours connu, fera l'objet d'un examen préalable complémentaire.

##### Les Toveires

But du plan pour mémoire : créer une zone artisanale à l'emplacement du stand de tir de Gilamont, à désaffecter.

Le PPA\* sera prochainement adressé au canton pour examen préalable, en vertu de l'art. 56 LATC\*.

##### Ilot Bergère – parcelles 186 à 189

Le préavis No 15/2009 "Demande de crédit pour financer la mise en valeur des parcelles communales Nos 186 à 189, av. Général-Guisan 69 à 75, par :

- l'élaboration d'un plan de quartier
- l'organisation d'un concours d'architecture"

a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 18 juin 2009.

Le PPA\* sera prochainement adressé au canton pour examen préalable, en vertu de l'art. 56 LATC\*.

*Jérôme Christen, municipal  
Renée-Laure Hitz, architecte-urbaniste*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant.*



# **Direction des Espaces publics**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Un service toujours plus sollicité Un engagement permanent pour la qualité des espaces publics

### Préambule

Le service, dont l'organigramme général montre quatre secteurs d'activité pluridisciplinaires, à œuvrer à l'entretien et à l'embellissement du domaine public et au maintien de la valeur de ses infrastructures et équipements, à la qualité des prestations offertes à la population et aux acteurs économiques ou encore au soutien logistique apporté aux services communaux et autres responsables d'évènements.

Son organisation, sa capacité d'adaptation, sa disponibilité et son engagement lui ont permis de faire face à ses obligations et de répondre aux nombreuses et diverses sollicitations qui viennent s'ajouter tout au long de l'année à ses missions quotidiennes.

Sa structure fonctionnelle a contribué à la valorisation des compétences individuelles et des divers métiers exercés, au développement de la polyvalence et de l'identification des employés à leurs tâches ainsi qu'au renforcement de la coopération entre les secteurs d'activité.

La participation des collaborateurs à des échanges et à des visites, à des cours techniques et à des manifestations corporatives concourt à la formation continue, à la stimulation de l'intérêt personnel et à l'esprit d'émulation.

### PERSONNEL - EFFECTIFS - VACANCES - ABSENCES - MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL - FORMATION

#### Personnel - Effectifs

Départ durant l'année :

- deux collaborateurs de la voirie dont un à la retraite;
- deux collaborateurs des parcs & jardins dont un à la retraite.

Engagement durant l'année :

- cinq nouveaux employés ont été engagés pour assurer le remplacement des départs intervenus durant l'année ou à fin 2008;

- un nouveau collaborateur a rejoint la direction pour occuper le poste de dessinateur-technicien créé au budget 2009.

Pour les autres secteurs d'activité du service, aucune mutation n'est à signaler mis à part les arrivées et départs naturels des apprenties et apprentis débutant, respectivement terminant leur formation.

A relever que certains postes sont partagés entre deux rubriques différentes.

#### Vacances - Absences

Deux ouvriers auxiliaires ont accompagné les équipes durant pratiquement toute l'année pour faire face aux absences de longue durée. Il faut toutefois noter que la situation s'est stabilisée à ce niveau depuis deux ans, ce qui facilite l'organisation et révèle, fort heureusement, un peu moins de soucis de santé auprès des collègues de travail. Les vacances sont bien entendu planifiées pour répondre aux besoins du service et dans la mesure du possible aux attentes de l'employé. En règle générale, chacune des parties y trouve satisfaction.

Les heures supplémentaires du personnel de terrain appelé aux services de garde en fin de semaine ou lors d'évènements particuliers, sont remplacées avec la majoration du statut du personnel. Au 31 décembre, les collaborateurs en comptent 30 heures en moyenne chacun. Le tableau ci-après résume toutes les données relatives aux effectifs de la direction et aux absences de son personnel.

#### Mesures de sécurité et de santé au travail (MSST)

Les structures, l'organisation et les moyens financiers nécessaires à l'application des mesures de sécurité et de santé au travail sont définis respectivement opérationnels et inscrits au budget de fonctionnement.

Les rapports intermédiaires établis par le chargé de la sécurité, montrent que l'application des mesures est effective et satisfaisante au sein du service.

Rubriques	Secteurs d'activité	Nbre de personnes	Nbre de postes	Apprentis(es) Nbre	
400	direction, secrétariat	6	4.85	1	
410	voirie	25 (24.70)	24.45		1 pers. partagée 410/440
430	parcs & jardins	22 (20.52)	19.92	5	2 pers. partagées 430/431
431	cimetière	9 (7.48)	6.10		2 pers. partagées 431/430
435	garage	3	3.00	1	
440	gestion des déchets	7 (6.30)	6.30		1 pers. partagée 440/410
	<b>Total postes</b>		<b>64.62</b>		
<b>Absences</b>	Maladie 5.45 %	Accidents prof./non prof. 2.52 %	Autres (militaire, p.c., etc.) 0.25 %	Vacances prises 8.45 %	

## Formation continue

La direction veille à maintenir et développer les compétences de ses collaborateurs en leur offrant à tour de rôle et selon les besoins, des possibilités de formation individuelle ou collective :

- pour le personnel administratif : l'organisation et la délégation du travail, la gestion des activités, la conduite de personnel et l'accompagnement des apprentis;
- pour les mécaniciens : la mise à niveau des connaissances en matière de système d'injection des carburants et de contrôle des airbags;
- pour le personnel de la voirie : la soudure, la manipulation et l'utilisation des produits chimiques, la mise en œuvre des produits de nettoyage et de désinfection, les tâches courantes de l'ouvrier de voirie et pour les responsables une initiation à l'utilisation des outils informatiques utiles à leur activité;
- pour le personnel des parcs & jardins : la prévention des accidents lors de la conduite des machines et engins de levage et pour les responsables la gestion technique de l'entretien et de la sécurité des places de jeux et un cours de gestion du temps;
- pour les machinistes : une formation continue sur les différentes machines de balayage et d'entretien.

Cinq jeunes ont commencé ou poursuivent leur formation en CFC, soit :

- deux apprentis horticulteurs-floriculteurs et trois paysagistes; deux apprenties floricultrices ont obtenu leur CFC à l'issue de leurs examens alors qu'un apprenti paysagiste a malheureusement échoué;
- un apprenti est en formation de 2<sup>e</sup> année au bureau administratif.

## Locaux administratifs et techniques

La situation reste précaire. Il est problématique d'évoluer dans un contexte où la promiscuité, le bruit et l'accueil du public perturbent constamment l'atmosphère de travail.

## Secteur administratif

Plaque tournante où se traitent administrativement les dossiers, le bureau administratif est en prise directe avec les affaires de la direction et des trois secteurs d'activité technique.

Un chef de bureau (1.0), une secrétaire de direction (1.0), une employée d'administration (0.5) et une employée d'administration (0.35) occupent les 2.85 postes de travail et assument ensemble le secrétariat et la gestion administrative. L'apprenti les accompagne dans les missions confiées et se forme au contact du travail quotidien.

Le bureau administratif assure, au-delà des missions de secrétariat, les activités principales du secteur qui se concentrent autour des thèmes suivants:

- les dépenses budgétaires : analyse, contrôle et suivi;
- les déchets industriels et commerciaux : recensement, mutations, facturation;
- les inhumations: permis d'inhumation ou de transfert, suivi des dossiers, facturation, tenue des registres ;
- le cimetière de Saint-Martin: gestion des tombes, abonnements d'entretien et facturation, désaffectation;
- les ports : proposition d'attribution des places, tenue des listes d'attente, facturation des locations;

- les taxes égouts : gestion et taxation (eaux claires et eaux usées) en collaboration avec la direction des finances. Montant facturé Fr. 948'000.--;
- la gestion informatique : suivi des bases de données. Les compétences et l'expérience des collaboratrices et collaborateurs, leur polyvalence, leur flexibilité et leur disponibilité ont permis d'assurer à satisfaction les missions confiées.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant.*

## Communications

### C08/2009

Renouvellement des arbres, réfection des trottoirs et rénovation de l'éclairage public au boulevard de Saint-Martin – Décompte final

### C21/2009

Protection des arbres, mesures transitoires

### C31/2009

Réponse à l'interpellation de M. Serge Ansermet «Protection des arbres: et le chancre coloré?»

### C39/2009

Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer l'étude préliminaire et de faisabilité du regroupement des activités d'entretien du domaine public des secteurs voirie et parcs & jardins, à la route des Entrepôts 9

## Préavis

### P21/2009

Demande de crédit pour le renouvellement de l'éclairage public, 1<sup>re</sup> phase, période 2009-2013

### P41/2009

Demande de crédit pour le renouvellement des places de jeux, programme 2010-2014

## Gestion des ports

### Gestion administrative

L'occupation des places d'amarrage est restée stable. La gestion courante des dossiers administratifs se passe sans problèmes. Aucune résiliation à noter.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les places dériveurs se trouvent désormais transférées au Port de Tranche-Cou et par conséquent gérées par la commune de Corseaux.

### Recettes

Elles se montent à Fr. 186'500.-- pour les taxes d'amarrage et Fr. 2'960.-- pour la mise à disposition payante des coffres de rangement de matériel.

### Gestion technique

Diverses interventions ont été effectuées pour maintenir les installations portuaires dans un état satisfaisant.

Au port de Plaisance : réparation des pièces de liaison entre les éléments des pontons, pose de tôles de protection contre les vagues, côté ouest, contrôle des amarres et remplacement de certains éléments et bouées. Au port de Creux de Plan : entretien des accès, caillebo-

tis et bouées.

Au port de la Pichette Ouest : mise en ordre de l'éclairage et de la signalisation d'entrée, contrôle et échange de bouées.

L'entretien technique courant est assuré par la voirie. La surveillance générale des ouvrages de génie civil est de la compétence de la direction de l'architecture et des infrastructures.

Les dépenses totales engagées pour les travaux précités se montent à Fr. 22'000.--.

## Sous-commission Lac

En séance plénière le 2 juin, la « Sous-commission Lac » a été renseignée sur les prévisions budgétaires 2010 concernant les équipements portuaires, la gestion technique et administrative des ports, les diverses interventions d'entretien réalisées à l'intérieur des ports et le long des rives du Lac, la procédure de mise au concours du poste vacant de garde-port auxiliaire pour la Pichette Ouest et son cahier des charges. Ses membres ont abordé diverses questions en relation avec les règles d'utilisation de la place d'hivernage des bateaux située sur le domaine du camping de la Pichette, les projets de Club House au port de Plaisance et d'aménagement du bas de la Grande Place.

## Bureau technique

Le dessinateur-technicien qui occupe son poste depuis le 1<sup>er</sup> mai a pu rapidement s'impliquer dans ses missions, par exemple en :

- collaborant à l'élaboration de projets de génie civil et d'éclairage public;
- établissant les plans d'exécution et les soumissions pour les travaux courants du service;
- coopérant avec les responsables de secteurs dans leurs missions de gestion du domaine public;
- définissant avec les organisateurs d'événements les besoins en matériel et en prestations internes et en coordonnant les interventions du service;
- en établissant les permis de fouilles et d'occupation du domaine public, en assurant leur suivi sur le terrain et en procédant aux décomptes et facturation. Si 175 permis ont été délivrés, 45 étaient gratuits et 130 facturés pour un montant de Fr. 27'000.--.

## Eclairage public et attractif illumination de fin d'année

### Entretien et maintenance par le budget de fonctionnement

Sur les Fr. 200'000.-- de budget, environ Fr. 75'000.-- ont été consacrés aux réparations, maintenances et remplacements ponctuels d'installations et d'armoires de commandes et de distribution. Les principales interventions ont concerné : le Jardin du Rivage, le chemin Vert, les avenues de Gilamont, de Paul-Ceresole et de l'Île-Heureuse. Quelque Fr. 25'000.-- ont couvert les dégâts suite à des actes de vandalisme et d'accidents non annoncés : notamment les lanternes de la Terrasse de Saint-Martin souvent victimes de déprédations, divers autres équipements dispersés en ville et l'un des « Tumulus » détruit par un véhicule, à l'angle Ouest de l'avenue du Général-Guisan/route des Entrepôts. Aucune des plaintes déposées n'a abouti.

## Renouvellements ponctuels ou nouvelles installations par le budget de fonctionnement

Le solde des disponibilités budgétaires, soit environ Fr. 100'000.-- a permis de renouveler les infrastructures comprenant les câbles, armoires de distribution, mâts et luminaires :

- au quai Perdonnet, pour l'éclairage au sol devant l'Alimentarium;
- dans le passage inférieur d'Entre-Deux-Villes, pour l'éclairage sous plafond;
- à Vevey-Corseaux Plage, pour l'éclairage du cheminement piéton en direction du port de Creux de Plan ;
- l'avenue de Crédeiles, pour l'éclairage routier/piétonnier qui est désormais relié à la commande de stabilisation et de réduction de tension du boulevard Saint-Martin;
- et à la place Scanavin, pour l'éclairage de la fontaine couverte.

## Coût de l'éclairage public

L'éclairage public a un coût d'exploitation qui est détaillé ci-après :

- maintenance par Romande Energie (nettoyage, contrôle et changement des sources lumineuses) Fr. 307'000.-- ;
- énergie (puissance installée 300 KW), coût prévu au budget Fr. 347'000.--.

## Travaux d'investissements

### Avenue de Rolliez et chemin du Petit-Clos

Dans le cadre du projet en cours pour la mise en séparatif du réseau d'égout et le réaménagement routier sur ces sites, préavis 25/2008, l'ensemble de l'éclairage public a été renouvelé et financé à hauteur de quelque Fr. 80'000.-- par le crédit accordé.



Av. de Rolliez nouvel éclairage public

L'installation comporte 20 luminaires dont la puissance unitaire s'élève à 60W contre 80W antérieurement. Cette faible puissance explique d'ailleurs pourquoi une régulation et un abaissement de tension ne se justifie pas au vu de l'investissement à y consentir voire pour des questions techniques dites de « décrochage » de l'allumage.

## Renouvellement de l'éclairage public, 1<sup>re</sup> phase, période 2009-2013

Dès l'adoption en automne du préavis 21/2009 relatif à cet objet, diverses études ont été engagées. Il faut dire que d'emblée le projet a vu sa planification générale modifiée selon les urgences des autres chantiers routiers ou d'assainissement suivis par la direction de l'architecture et des infrastructures.

C'est pourquoi l'attention s'est focalisée sur le quartier compris entre la rue du Simplon et la rue d'Italie au Nord, la rue de l'Hôtel-de-Ville à l'Ouest, la rue du Château à l'Est, où d'importants travaux sont envisagés, les objectifs prioritaires restant néanmoins de privilégier les interventions utiles et profitables à une amélioration immédiate de la qualité de la lumière et/ou à une réduction des consommations.

## Place Robin

Les LED – diodes électroluminescentes – s'invitent aujourd'hui dans l'éclairage public. Les fournisseurs s'emploient à compléter régulièrement leurs catalogues avec de nouvelles technologies, de nouveaux modèles et des prix qui mettent ces produits à la portée des collectivités. Néanmoins, il a été jugé utile, et les associations professionnelles le recommandent d'ailleurs, de procéder à des tests avant de passer à une utilisation plus générale de ce type de luminaires.



Luminaire LED ISLA en test à la place Robin

- En conséquence, un site expérimental a été créé au Sud de la place Robin. 4 luminaires LED y sont installés. Des mesures photométriques y sont régulièrement effectuées. Un suivi technique est instauré de manière à évaluer les coûts d'entretien et de maintenance tout en surveillant la qualité de la lumière. Coût du projet Fr. 22'000.--.

Ces nouveaux luminaires distribuent une lumière blanche, un éclairage indiqué pour une zone 30km/h tout en présentant un gain énergétique de 30 %. A suivre donc.

## Eclairage des passages piétons

Les passages piétons, sur le réseau routier à 50 km/h, ne sont pas encore tous équipés des luminaires spécifiques de sécurité. L'étape 2009 a permis de combler un certain retard puisque, après consultation de Police Riviera, les installations ont été complétées pour 10 d'entre eux. Dépenses Fr. 11'000.--.

## Eclairage attractif

L'éclairage dit « attractif » ne concerne aujourd'hui plus que quelques monuments, ouvrages, arbres et autres sites mis en valeur par de l'éclairage. Il n'occupe par conséquent qu'une place marginale dans l'éclairage de la ville comme dans les charges d'entretien et d'énergie.

## Illumination de fin d'année

Le programme de renouvellement du matériel s'est poursuivi en 2009. Le projet d'introduction progressive de l'ampoule LED dans les décorations lumineuses est ainsi réalisé à 50%. La consommation d'énergie a déjà été ramenée de 35'000 kwh en 2007 à 15'000 kwh aujourd'hui pour 100 motifs LED et 100 motifs à fil lumière (incandescence).

L'objectif de relier la Vieille Ville au centre commercial de l'Ouest veveysan a ainsi été réalisé.

Coût de l'opération Fr. 110'000.-- pour 50 nouveaux motifs, pour la location de 100 motifs « fil lumière » et pour la pose et la dépose de l'ensemble du matériel. L'énergie revient à Fr. 5'000.--. Les centres commerciaux précités participent à hauteur de Fr. 9'000.--.

En 2011 le projet sera terminé.

A la place Robin, le sapin illuminé par un système d'ampoules LED variant de couleurs a animé l'espace durant les fêtes.

La voirie a collaboré avec un employé à la mise en œuvre de cette illumination.

## Parcs & jardins – cimetière

Le secteur parcs & jardins – cimetière avec ses 26.02 postes, occupés par des ouvriers(ères) qualifiés(es) et des ouvriers jardiniers, est dirigé par le responsable qui organise les missions confiées, planifie et contrôle le travail de son secteur. Ses deux coordinateurs l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain.

## Production horticole

La production des 145'000 plantes, tous végétaux confondus, couvre les besoins de la ville pour sa décoration et pour les prestations d'entretien des tombes au cimetière de St-Martin. Le centre de production de l'avenue du Major-Davel 5 cultive, avec la technique particulière désormais adoptée de la « poche textile », les chrysanthèmes

cascades qui font de l'automne une saison bien colorée en ville également. Des fournisseurs spécialisés livrent les 20'000 bulbes à fleurs venant compléter les plantations décoratives. Les sites du centre horticole et du cimetière occupent cinq collaborateurs.

### Décoration des manifestations

L'équipe du centre horticole a travaillé 205 heures pour assurer la décoration des 65 manifestations dont 16 officielles.

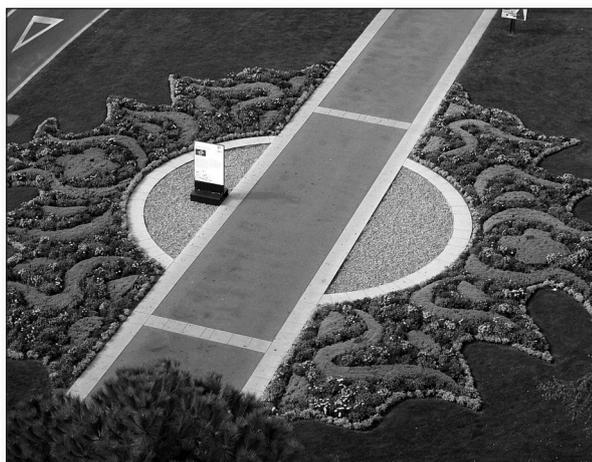
La décoration courante des bureaux et guichets de l'administration nécessite annuellement la confection et la mise en place de 2000 arrangements floraux ou de plantes.

### Décoration florale de la ville

Le projet général de fleurissement s'est appuyé cette année sur les principes suivants:

- au printemps, en automne et en hiver, décoration traditionnelle constituée de bacs fleuris, de plates-bandes ou de suspensions;
- en été, une décoration traditionnelle en bacs fleuris, plates-bandes ou suspensions un peu réduite au profit du projet qui avait pour but de créer divers sites en ville où ont été proposés pour l'été des jardins : à la française, historique, du curé, à l'anglaise, tropical, à l'italienne, contemporain ou encore vertical. Ils ont été intégrés dans un circuit à découvrir «La Balade des Jardiniers» qui sillonnait les espaces publics veveysans au départ de la place de la Gare. Au sujet du jardin ornant celle-ci, le visiteur pouvait découvrir un art de plantation classique et un savoir-faire séculaire de la profession. Ailleurs, il a pu rencontrer quelques surprises, faire connaissance avec des essences peu courantes sous le climat local ou se faire envie avec quelques oliviers ou fougères arborescentes. Des visites guidées ont permis à quatre reprises aux personnes inscrites de s'informer autant sur les techniques des jardins aménagés que sur les plantes qui les ornaient.

Les quartiers périphériques ont également reçu la visite des jardiniers puisqu'ils y ont renforcé leurs décorations florales. Les autres réalisations particulières tels les murs ou tableau de la place St-Jean respectivement de la place Robin ont agrémenté l'été de leurs compositions florales.



Balade des jardiniers

### Entretien paysager

L'entretien des espaces verts, à savoir quelque 2'500 arbres, plus de cinq kilomètres de haies, l'ensemble des gazons des parcs publics, des terrains de sport, de la piscine et des garderies communales, les décorations florales saisonnières, la replantation d'arbres isolés, l'entretien courant de la piste finlandaise de La Veyre occupent 15 collaborateurs tout au long des saisons.

### Aménagements

Promenade de Creux de Plan: l'Entreprise Nestlé a cédé à la Ville de Vevey, au début de l'année, la parcelle de la promenade de Creux de Plan et versé un montant de Fr. 36'000.-- pour couvrir une partie des frais de remise en état de la parcelle après la construction de son nouvel immeuble. Sitôt le printemps arrivé, les travaux, conduits par parcs & jardins ont été entrepris en collaboration avec la voirie. Le chantier a débuté par la suppression des zones de dépôt provisoires pour les dériveurs, l'arrachage de la haie vieillissante fermant le pourtour du port pour donner de la transparence au site et un léger remodelage des surfaces. Ensuite les zones vertes ont été engazonnées, certains végétaux ont été remplacés et du mobilier urbain installé. L'aménagement ainsi réalisé, l'éclairage au sol, les zones de détente, le dégagement sur le lac et la tranquillité en font un lieu très attrayant pour les promeneurs.



Promenade Creux de Plan: rêverie en hiver



Promenade Creux de Plan: après remise en état



Les Toveires: renaturation du ruisseau

Renaturation du ruisseau des Toveires: dans le cadre d'un travail de fin d'apprentissage, ce site a été réaménagé de manière à lui rendre son caractère naturel tout en le contenant dans son lit, pour éviter ses débordements intempestifs.

## Protection et classement des arbres

### Arbres protégés

Conformément aux mesures transitoires annoncées dans la Communication municipale C21/2009, c'est en relation avec les dispositions de l'article 98 de la loi sur la protection de la nature des monuments et des sites (LPNMS) et de son règlement d'application que les demandes d'abatage sont désormais examinées s'agissant d'arbres «nouveaux» non protégés par le plan de classement communal. L'art. 98 LPNMS est donc appliqué à titre de régime de protection subsidiaire, selon la terminologie utilisée par la jurisprudence, faute d'une protection découlant du plan de classement communal.

Quatre demandes ont été soumises à l'affichage de 20 jours au pilier public. Aucune opposition ou intervention aux abattements souhaités n'a été enregistrée.

### Arbres classés

Il n'y a pas de motif de considérer comme caduc le plan de classement communal de 1973, s'agissant des arbres protégés toujours existants et figurant sur celui-ci. Cette remarque vaut a priori et surtout pour des sujets protégés de moins de 30 cm de diamètre et qui ne seraient donc pas concernés par l'art. 98 LPNMS. Cet article s'appliquant à titre de réglementation subsidiaire, le principe veut par conséquent que le plan de 1973, qui est certes obsolète mais pas caduc, concerne toujours les arbres classés existants encore, qu'elle que soit leur dimension et cumulativement avec les dispositions dudit article.

Une demande a été soumise à l'affichage de 20 jours au pilier public. Aucune opposition ou intervention aux abattements souhaités n'a été enregistrée.

## Événements particuliers

### Floralies de Bourg-en-Bresse

Excellente occasion donnée au secteur parcs & jardins, d'une part, pour représenter la Ville de Vevey à la manifestation internationale qui s'est déroulée du 6 au 15 novembre à Bourg-en-Bresse, France et, d'autre part, pour montrer sa capacité à développer son projet sur le thème «Planètes fleurs» retenu par la Ville-hôte pour cette 11<sup>e</sup> édition.

Ces Floralies se déroulant tous les 3 ans, la Ville de Bourg-



Floralies Bourg en Bresse: vue détaillée du stand

en-Bresse a prévu un budget de 1.5 million de francs pour la prise en charge des frais d'organisation et d'accueil des villes et de leurs collaborateurs sur le site. Environ 80'000 visiteurs ont parcouru les halles dans lesquelles était présenté le travail de 4 villes suisses sur les 50 conviées.

Les représentants veveysans se sont distingués, par leur savoir-faire et en sortant des sentiers battus. L'accent a été mis sur le développement durable : matériaux issus de la nature, recyclés et recyclables, les infrastructures seront quant à elles réutilisées après démontage pour des décorations florales en ville.

Cet événement a permis de se «mesurer» aux professionnels des autres villes engagées dans cette compétition sans palmarès ni récompense, si ce n'est celle du plaisir d'y avoir participé et de celui offert aux visiteurs.

Dans le but de lui donner une dimension particulière, des moyens audiovisuels ont été déployés expressément à cette occasion. Avec le concours du délégué à la communication, lecteur vidéo et écrans ont été intégrés dans le décor floral pour la diffusion des clips promotionnel de la Ville et de celui intitulé «Le métier de jardinier», tous deux réalisés en collaboration avec la Société MEDIAPROFIL à Vevey.

Par ailleurs, dans ce cadre international, Montreux-Vevey Tourisme a contribué à la promotion de notre Ville et de sa région.

### Animai

L'animation proposée par les collaborateurs jardiniers reste toujours appréciée des organisateurs. C'est un moment propice à l'éveil des enfants à la nature et à des instants de partage lors des «travaux manuels» de semis, de multiplication et de soins aux plantes.

### Passeport vacances

Une centaine d'enfants ont participé avec enthousiasme à la découverte:

- des serres de la Ville, lors de laquelle les enfants peuvent voir les travaux de cultures des fleurs et réaliser eux-mêmes une décoration;
- de la nature en Ville, par un jeu de piste interactif qui sensibilise les enfants à leur environnement, à la nature et au tri des déchets;
- des arbres par l'escalade.

### L'Arbre de mes 7 ans

En raison de l'éloignement du site concerné par cette action, la direction des écoles y a renoncé. Une plantation de

bulbes de printemps au parc du Panorama a apporté une certaine compensation aux enfants.

## Gestion des forêts

Mis à part l'entretien courant et le nettoyage régulier, il n'y a pas eu de travaux importants dans les forêts.

## Places de jeux

### Gestion courante des infrastructures

La nouvelle stratégie mise en œuvre pour le suivi des places de jeux, tant au niveau de leur état général que de la sécurité, est aujourd'hui intégrée aux tâches quotidiennes des équipes de terrain. Les interventions d'entretien comme de réparations ou de maintenance peuvent se planifier et s'exécuter de manière sensiblement plus efficace. La voirie y collabore activement au niveau de l'exécution.

### Projet «Ludo», renouvellement des places de jeux

La demande de crédit pour le renouvellement des places de jeux, programme 2010-2014 a fait l'objet du préavis 41/2009. Son adoption par le Conseil communal permettra d'engager la démarche qui consiste à procéder à la rénovation complète de 9 places sur les 15 que compte la ville. Pour atteindre ses objectifs, le concept arrêtera privilégiera l'utilisation de matériaux naturels et des plantes, d'équipements de jeux qui laissent libre cours à l'imagination et qui favorisent les multiples découvertes sensorielles, mettra en valeur les ambiances spécifiques de chaque espace, diversifiera les types d'engins et les aménagements, intégrera les notions de sécurité et pour la cohérence du projet, appuiera la démarche générale sur un thème fort et identificateur.

## Cimetière de Saint-Martin

### Entretien et aménagements

L'entretien et l'aménagement général du domaine de Saint-Martin et de ses tombes, les inhumations de corps et de cendres et les autres tâches annexes dépendent du centre funéraire employant cinq collaborateurs.

Ils ont également procédé à l'aménagement des allées et à l'engazonnement des secteurs désaffectés en début d'année.

La réfection de murets de soutènement a été confiée à une entreprise de maçonnerie.

La poursuite de l'installation de boîtiers de distribution électrique enterrés, nécessaires à une utilisation rationnelle des machines et aux besoins des entreprises œuvrant dans le cimetière a été réalisée par une entreprise d'électricité.

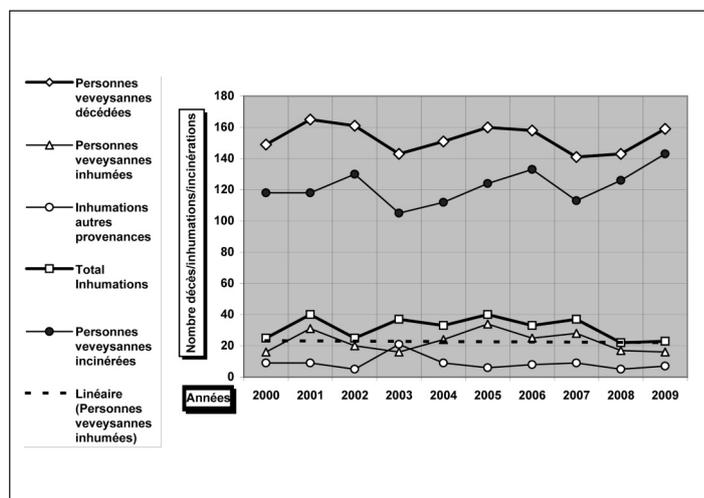
## Gestion des secteurs

Les statistiques nous permettent de connaître avec précision l'évolution du mode de sépulture et ainsi d'adapter l'occupation des secteurs aux besoins des inhumations. Le choix de l'incinération représente 84% du total des inhumations.

Dans 115 cas (85%), la mise en terre des cendres sur une tombe déjà existante ou au Jardin du souvenir a été préférée à l'inhumation dans une nouvelle tombe.

Tableau et graphique évolution des inhumations et incinérations

FLUCTUATION DES DECES/INHUMATIONS/INCINERATIONS 2000 - 2009										
Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Personnes veveysannes décédées	149	165	161	143	151	160	158	141	143	159
Personnes veveysannes incinérées	118	118	130	105	112	124	133	113	126	143
Personnes veveysannes inhumées	16	31	20	16	24	34	25	28	17	16
Inhumations autres provenances	9	9	5	21	9	6	8	9	5	7
Rapport incinérations veveysannes/décès totaux en %	79.19	71.52	80.75	73.43	74.17	77.50	84.18	80.14	88.11	89.94
Rapport inhumations veveysannes/décès totaux en %	10.74	18.79	12.42	11.19	15.89	21.25	15.82	19.86	11.89	10.06
Total Inhumations	25	40	25	37	33	40	33	37	22	23



## Inhumations

Inhumations de corps		Inhumations de cendres	
Tombes à la ligne de corps	20	Tombes à la ligne cinéraires	16
Concessions de corps	5	Concessions cinéraires nouvelles	3
Tombes enfants	—	Tombes ou concessions existantes	32
		Jardin du Souvenir	83
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>Total</b>	<b>134</b>

## Secteur voirie

Le secteur voirie a pour mission d'assurer, avec ses 30.75 postes, le maintien de la propreté et de la qualité des espaces publics dits de circulation et de déplacement. Il effectue également toutes celles en relation avec le quotidien d'une ville et avec les prestations à la population. Pour mener à bien ces tâches il est doté des forces suivantes :

- un responsable qui dirige, organise, planifie et contrôle le travail de son secteur ;
- deux coordinateurs qui l'assistent et conduisent les équipes sur le terrain ;
- trois ouvriers qualifiés – menuisier, serrurier, peintre – qui oeuvrent dans leur propre domaine et interviennent lors de dégâts dus à des actes de vandalisme, des sprayages et autres graffiti sur le domaine public ;
- cinq machinistes et chauffeurs professionnels qui pilotent les engins spécifiques comme les balayeuses, laveuses, pelle-rétro, nacelle élévatrice et véhicules de transport ;
- trois ouvriers spécialisés en génie civil qui travaillent aux réparations sur les chaussées, trottoirs, murs et autres petits ouvrages publics et collaborent avec les équipes de parcs & jardins à la réalisation de projets communs ;
- onze ouvriers polyvalents rattachés aux missions générales de voirie qui assurent le nettoyage du domaine public, des WC publics, des fontaines et des bassins d'agrément ;
- six ouvriers de voirie polyvalents affectés à la collecte journalière des déchets urbains ;
- un employé, surveillant de la gestion des déchets pour faire progresser les résultats de la gestion globale des déchets.

Tous les collaborateurs du secteur sans exception, ont été à tour de rôle et selon les besoins, engagés à la mise en place d'infrastructures pour les manifestations, pour l'organisation du 1<sup>er</sup> Août et de son feu, pour le 31 décembre et pour tous les autres moments conviviaux mis sur pied officiellement à Vevey.

## Entretien des chaussées et trottoirs

Simultanément aux travaux de réfection de grande envergure entrepris par la direction de l'architecture et des infrastructures sur les chaussées et les trottoirs, la voirie engage tout au long de l'année les interventions de minime importance: réparations de nids de poule, de pieds d'arbres sur trottoir, de grilles affaissées, de bordures enfoncées ou encore de fissures et autres dégâts dus au gel ou au déneigement.

A part cela, les travaux suivants ont été réalisés avec le concours d'entreprises locales :

- quai Perdonnet Est : deuxième étape du remplacement du gravier entre les arbres par la pose d'un pavage et d'un revêtement poreux autour des arbres. Coût de la réfection Fr. 35'000.-- ;



Avenue de la Prairie: pavage pour passage des piétons



Quai Perdonnet: pose pavage entre les arbres

- avenue de la Prairie, trottoir aval: secteur rue des Pleïades – Hôpital de la Providence, réfection des passages aux pieds des arbres par la pose d'un pavage et d'un revêtement poreux. Coût de la réfection Fr. 10'000.--;
- rétablissement de bordures à l'avenue de Blonay, Fr. 10'000.--, réfection d'un revêtement affaissé au parc du Panorama, Fr. 8'000.-- et autres interventions pour réparations et travaux de génie civil et de maçonnerie urgents sur le domaine public Fr. 15'000.--.

## Aménagements et réalisations divers

La voirie dispose d'excellentes compétences mises à profit du service pour la réalisation de certains aménagements sur le domaine public. Elle a participé par exemple pour :

- les places de jeux, travaux d'entretien des places prioritaires du Jardin du Rivage, du Parc de l'Indépendance et du Jardin Doret réalisés en collaboration avec les parcs & jardins. Il a fallu procéder au démontage des équipements, au nettoyage du sable, à l'évacuation des copeaux, aux coffrages et bétonnages des socles et fondations, à la réfection d'éléments en bois et à la mise en place des nouveaux engins ;



Place de jeux Jardin du Rivage après assainissement



Terrasse interm St-Martin avant les travaux



Terrasse intermédiaire St-Martin après les travaux

- Terrasse intermédiaire de Saint-Martin, la remise en état effectuée sous la conduite de la voirie pour le démontage et le remplacement des barrières de la Terrasse et des escaliers, le décapage et à la pose d'un nouveau revêtement stabilisé sur le niveau intermédiaire, le piquage et la réfection des murs, la pose de pavage, l'installation d'un nouvel éclairage public ainsi qu'avec l'aide des parcs & jardins pour les différents travaux d'entretien paysagers. Les dépenses pour les fournitures se sont élevées à Fr. 45'000.-- ;
- la préparation et la transformation du local des machines de la fontaine de l'Hippocampe avant les travaux d'assainissement des installations de traitement des eaux. Coût des fournitures Fr. 3'500.-- ;
- la remise en état, sous la conduite des parcs & jardins, de la promenade du port de Creux de Plan.



Terrasse intermédiaire St-Martin porte accès inférieure

## Le déneigement

### Les forces et les moyens

Les opérations hivernales sont assurées par la voirie associée aux parcs & jardins, avec leurs 40 collaborateurs pouvant être mis sur pied graduellement en fonction des besoins et un parc de machines polyvalent (été-hiver) et performant. La conduite des opérations est confiée au responsable de la voirie qui travaille en étroite collaboration, en l'occurrence, avec son suppléant, responsable des parcs & jardins. Leurs coordinateurs respectifs fonctionnent à tour de rôle avec eux de manière à acquérir la pratique de ce métier très particulier.

De janvier à décembre, les équipes de neige ont consacré 900 heures à la main et 300 heures à la machine pour les interventions.

## Prestataires de service

Deux entreprises régionales sont appelées, si nécessaire, en renfort avec leurs engins de déneigement et de salage. Elles travaillent sur une base contractuelle et au tarif horaire professionnel. L'engagement représente 30 heures sur l'année.

## Produits fondants

Le sel reste le moyen le plus efficace pour lutter contre le verglas et les gelées. Il est utilisé de manière raisonnée, curative plutôt que préventive, avec des dispositifs de dosage dans leur majorité réglables avec précision et asservis à la vitesse de déplacement. Des directives internes indiquent le grammage à observer. Les prévisions météorologiques professionnelles disponibles sont une aide à la décision, ne nous mettant néanmoins pas à l'abri des surprises de la nature.

Dans certaines régions, les produits fondants tels le chlorure de potassium, les résidus de production du sucre ou les copeaux de bois imprégnés ont fait l'objet de tests qui n'ont pour l'instant pas démontré que le sel pourrait être efficacement remplacé, ni que l'impact environnemental serait plus favorable. La consommation de sel s'est élevée à quelque 50 tonnes pour l'année.

## Fontaines - Bassins d'agrément - Pataugeoire - Plage Fontaines

Si certaines fontaines sont arrêtées en hiver, d'autres restent en fonction toute l'année pour assurer leur rôle de purge du réseau de distribution des eaux.

Il était prévu de réhabiliter et de renouveler les conduites d'alimentation et d'évacuation de la fontaine de la Tour Saint-Jean. Cependant, vu les travaux d'assainissement des égouts prévus dans le secteur, l'intervention a été intégrée au préavis y relatif. Ils seront exécutés en 2010-2011. Un service spécial «entretien fontaines» fonctionne au cours des saisons pour maintenir leur état intérieur et la qualité de l'eau corrects.

## Bassins d'agrément

Les bassins d'agrément – en circuit fermé – font l'objet, vu la nature du système de circulation d'eau, d'attentions soutenues afin de conserver la limpidité de l'eau.

Le bassin du quai Maria-Belgia, situé en face du SIGE, est par contre alimenté par le réseau mais l'eau n'est pas consommable. Il a été décidé, à titre expérimental, de l'équiper avec le concours du SIGE d'un dispositif de recyclage qui fonctionne sans énergie et laisse envisager une réduction de 2'900 m<sup>3</sup> par an sur les 3'500 m<sup>3</sup> consommés actuellement. Au-delà de cette économie, il faut y ajouter celle réalisée en amont pour le pompage et son traitement.

## Fontaine de l'Hippocampe

Après l'intervention de 2008 qui a permis d'assainir le traitement de l'eau et de s'assurer de la stabilité de la statue, tout le système de pompage et de circulation a été remis à neuf, coût de l'opération Fr. 20'000.--.

## Pataugeoire et grève du Parc de l'Arabie

Les nouvelles installations de circulation et de traitement des eaux de la pataugeoire réalisées en 2007-2008 don-



**Pataugeoire: réfection des tuyauteries**

nent satisfaction. L'eau est de qualité et réjouit les enfants qui s'y baignent dès les premières chaleurs. Stupeur en été 2009, le bassin se vide, les installations se mettent constamment en alarme. Après recherches, il est constaté que les conduites d'alimentation en polyéthylène d'écoulement posées en 1975, sont fatiguées. Des ruptures longitudinales sont constatées sur le tracé, entre le local technique et le bassin. Les réparations ont été immédiatement entreprises pour rendre rapidement ce lieu très apprécié au public. Les frais engagés à hauteur de quelque Fr. 47'000.-- ont été couverts par le crédit supplémentaire sollicité auprès du Conseil communal.

La petite grève reconstituée en 2008 est toujours visible. Au fil du temps les graviers sont tout de même emportés par les vagues. C'est un accès au lac qui reste aléatoire.

## **Mobilier urbain – Corbeilles à papier – Bancs – Barrières**

Le mobilier urbain – corbeilles, bancs, barrières – souffre autant des intempéries que de son utilisation, voire des déprédations qu'il subit. Les collaborateurs spécialisés l'ont passé en revue, réparé, fixé ou peint. Dans le cadre des quais, ils ont terminés la pose des équipements publics en installant 20 nouvelles corbeilles à déchets de type SABA, ce qui complète avec cohérence et efficacité le matériel déjà en place. Une belle unité à relever, du Rond-Point Melcher à l'avenue de Savoie. Coût: Fr. 20'000.--.

La même opération s'est déroulée dans le secteur Gare/Midi-Coindet où une quinzaine de poubelles «REQUIN», remplacent avantageusement, tant en ce qui concerne leur volume que leur esthétique, le matériel an-



**Corbeille papiers REQUIN place de la Gare**



**Corbeille papiers SABA quais veveysans**

térieur peu adapté à la fréquentation des lieux. Coût: Fr. 15'000.--.

Plus d'une dizaine de bancs ont été remplacés en ville dont 8 sur le quai Perdonnet Est, coût Fr. 15'000.--. Pour répondre à la demande justifiée d'usagers, trois nouveaux sites en ont été équipés.

L'équipe spécialisée de voirie composée du menuisier et du serrurier, s'est occupée de la réfection de certains tronçons et du remplacement de 200 m' de barrières endommagées par des actes de vandalisme ou simplement pourries par les intempéries.

## **Entretien des WC publics**

Selon un programme établi en fonction de la saison et de leur situation, les WC publics sont contrôlés et nettoyés journalièrement. L'ancienneté de certains édicules et parfois le comportement individuel ne facilitent pas une tâche déjà ingrate par elle-même. Pourtant le personnel de la voirie consacre le temps et l'engagement nécessaires pour offrir des lieux tout de même acceptables.

Les déprédations constatées sont très importantes, surtout sur les portes et les installations sanitaires. L'estimation des coûts de réparation s'élève à quelque Fr. 10'000.--.

Les constats ont fait l'objet de 21 plaintes. Deux ont abouti. Leurs auteurs devront verser un montant de Fr. 600.--, respectivement réaliser un travail d'intérêt équivalent à Fr. 570.-- à la commune.

## **Enrochements – Bois du Lac**

En cours d'hiver, sur la base d'un rapport de situation établi préalablement d'entente avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement, des travaux de relevage ou de mise en place de nouveaux enrochements ont été exécutés avec une entreprise spécialisée. Les moyens techniques ont été engagés à titre d'essai depuis la rive et depuis le lac. Résultats peu concluants vu les difficultés d'accès et de manutention.

Le montant des travaux s'est élevé à Fr. 29'000.-- dont Fr. 17'700.-- ont été subsidiés par le Canton. Pas d'autres événements majeurs à noter en ce qui concerne les rives du lac.

## **Organisation de manifestations et d'événements**

Les organisateurs de manifestations soutenues par la municipalité comme des autres demandeurs de matériel de

fêtes pour des événements privés peuvent s'appuyer sur le service pour mettre en place les infrastructures.

Les manifestations ont été nombreuses: 244 dont 5 officiellement organisées par la Ville.

La municipalité a soutenu 176 d'entre elles au niveau des prestations de la voirie ou des parcs & jardins.

Le service a fourni des prestations ou la livraison de matériel à 62 reprises à des services communaux, aux organisateurs privés qui se sont occupés tant de fêtes familiales, d'immeubles ou de quartiers que de manifestations à caractère plus confidentiel.

L'engagement total du service représente plus de 1'900 heures de personnel et 740 heures de véhicules mis à disposition pour les transports.

## Propreté du domaine public et dégâts à la propriété

Le «littering» ou de manière plus compréhensible «l'abandon sans scrupules de ses déchets de la consommation quotidienne à l'extérieur de son domicile sur le domaine public», reste une des incivilités les plus visibles et difficiles à traiter.

Quant aux dégâts à la propriété, leur inventaire reste important. Dans la mesure où cela entre dans ses compétences, les remises en état sont assurées par le service qui engage, selon le type de dégradations, ses spécialistes ou une entreprise.

Une trentaine de plaintes ont été déposées en ce qui concerne les dégradations sur le domaine public. Aucune n'a abouti. En bref, le nettoyage des graffitis sur le domaine public a nécessité près de 500 heures de main-d'œuvre et des produits pour un montant de Fr. 10'000.--.

Un groupe de travail composé de divers représentants des

services communaux et de spécialistes « stratégie et comportements humains » planche sur la problématique. L'étude d'un concept et de mesures destinées à encourager le respect de l'espace public et à lutter contre les incivilités a été mise en œuvre et permettra de répondre à la motion pendante de M. Pascal Nicolier «Vevey, Ville propre» en proposant un plan d'action.

## Gestion des déchets

### Bilan général

Le dispositif proposé par la Ville pour la collecte des déchets urbains fonctionne à satisfaction. Tout en sachant que la population est en augmentation, le bilan de l'exercice permet de tirer une synthèse intéressante et rassurante :

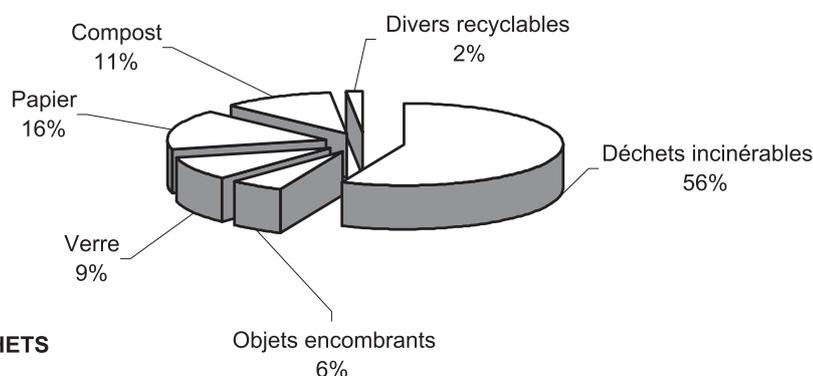
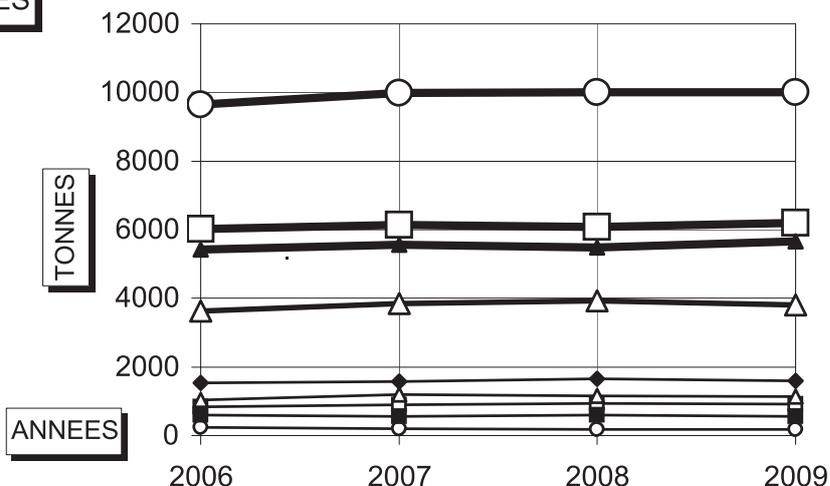
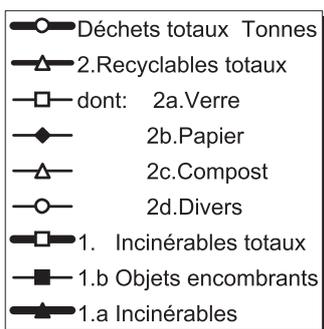
- les usagers veveysans restent attachés ou se rallient volontiers au concept qui leur est proposé;
- la production globale est plutôt à la baisse à 10'016 tonnes ou 538 kg/hab. (tous déchets et producteurs privés et professionnels confondus) pour 18'603 usagers (contre 9'997 To ou 554 kg/hab. en 2008 pour 18'041 usagers). Le tri à la source à domicile se pratique de façon méthodique chez les personnes convaincues. Les chiffres montrent une légère tendance au fléchissement du taux de recyclage à 38 % au lieu des 40 % enregistrés ces dernières années. Il s'agira d'être attentifs et de vérifier que ce phénomène reste passager (nouveaux habitants, nombre de mutations 4'203 par an, etc.).

Les coûts de la gestion des déchets urbains se montent globalement à Fr. 2'700'000.--, dont Fr. 400'000.-- à la charge des entreprises utilisant les infrastructures communales et Fr. 2'300'000.-- pour les habitants. Ramenés

### ÉVOLUTION DES QUANTITÉS - PRODUCTION PAR HABITANT - COÛT PAR HABITANT

	2006	2007	2008	2009	Coûts de gestion / ou - Prix reprise par tonne
Déchets totaux Tonnes	9648.1	9984.2	9996.8	10016	
1. Incinérables totaux	6015	6135	6070	6208	
1.a Incinérables	5424	5568	5475	5652	Prix moyen 303.-
1.b Objets encombrants	591	567	595	556	
2. Recyclables totaux	3633.1	3849.2	3926.8	3808	
dont: 2a. Verre	836	896	931	909	91.- / - 27.72
2b. Papier	1533	1568	1660	1586	194.- / - 22.5
2c. Compost	1028	1193	1165	1143	360.-
2d. Divers	236.1	192.2	170.8	170	
dont: 2d.1 Piles	8.1	2.2	2.3	1.5	
2d.2 Fer/Alu/App./div.	105	105	77	77	
2d.3 Textiles	25	15	15	15	
2d.4 P.E.T.	88	60	60	60	PET - 200.-
2d.5 Huiles, spéciaux	10	10	16.5	16.5	
Nombre d'habitants	17561	17703	18041	18603	
Prod. par hab. en kg/an1) yc ind.+comm.2)	464 1) 549 2)	479 1) 563 2)	473 1) 554 2)	457 1) 538 2)	
Coûts tot./an pr les hab.	Fr. 2'097'000	Fr. 2'100'000	Fr. 2'218'627	Fr. 2'300'000	
Coût /an et par hab.	Fr. 119.41	Fr. 118.62	Fr. 122.98	Fr. 123.45	

## EVOLUTION DES QUANTITES



## REPARTITION DES DECHETS

au coût par habitant cela représente Fr. 123.50/an ou 35 cts/jour.

### Communication et sensibilisation

Le concept en vigueur fournit tant à l'habitant qu'aux propriétaires un matériel d'information cohérent tant sur le plan du calendrier annuel que dans les bâtiments privés ou sur les sites publics de collecte des recyclables. Il doit à court terme agir sur le comportement de l'utilisateur et sur la responsabilité des propriétaires au niveau de l'équipement de leur bâtiment.

Le surveillant et conseiller en matière de gestion des déchets assure la mise en œuvre de la stratégie générale de la gestion, collabore avec le responsable de voirie à l'étude des dossiers de police des constructions sous l'aspect de l'évacuation des déchets, maintient le contact avec les architectes et les propriétaires pour déterminer les besoins en équipements et les dimensionner, contribue à l'information et conseille les usagers, participe à des groupes de réflexion, organise et participe aux événements de sensibilisation mis sur pied par la direction et met en œuvre les moyens de communication et de sensibilisation.

Il gère par ailleurs l'évacuation sur appel des déchets encombrants en saisissant l'opportunité du contact téléphonique pour informer l'utilisateur.

### Prévention

Diverses actions ont été effectuées sur l'ensemble du territoire de manière à prévenir le dépôt sauvage de déchets sur le domaine public, à améliorer le service en fonction

des attentes de l'utilisateur, à proposer des solutions pratiques lorsque celles-ci font défaut dans un quartier ou dans un groupe d'immeubles.

Quelques lettres de sensibilisation ont été adressées à des contrevenants ou si l'occasion se présente ceux-ci sont renseignés verbalement sur le comportement à adopter.

Les collaborateurs de la direction étaient présents le samedi 16 mai dans le cadre de l'action « MA VILLE, CÔTE NATURE... » qui s'est déroulée sur l'espace Théâtre-Grenette. Matinée consacrée à la sensibilisation des usagers, elle permettait également de proposer aux participants un accompagnement dans le cadre de « La Balade des Jardiniers » évoquée ci-avant.

### Equipements privés et publics

De nouveaux conteneurs enterrés ont été installés ou sont en voie de l'être dans des lieux privés. Par exemple au chemin Emile-Javelle, à la rue des Moulins, à l'avenue de Rolliez, aux Moulins de la Veveysse.

L'ensemble des équipements privés est répertorié par rue et par immeuble. Plus de 2300 conteneurs roulants ont été identifiés. Le parc est d'une manière générale correctement entretenu, réparé ou remplacé. En résumé 70 % des déchets sont collectés en conteneurs, soit 57 % en conteneurs roulants et 13 % en conteneurs enterrés, le solde de 30 % étant déposés en sacs.

Sur le domaine public, un conteneur enterré destiné à recevoir le verre a été installé à la Place Robin. Il remplace avantageusement les 5 box béton qui encombraient depuis longtemps ce site. Il est bien utilisé et satisfait aux



Place Robin: conteneur enterré pour le verre

exigences de l'environnement immédiat par sa capacité et son isolation phonique.

### Démarches techniques

Une étude de la logistique des collectes et des transports a été initiée. Ses conclusions devraient porter sur les ajustements à prévoir dans le dispositif de collecte et dans les moyens de transports pour assurer un service de qualité dans les cinq prochaines années pendant lesquelles la population augmentera de manière progressive et significative. Une application de gestion informatisée a été développée pour permettre une analyse plus précise et fiable des données logistiques, de production et de coûts internes de la gestion des déchets.

### GEDERIVIERA

Le périmètre de gestion des déchets de la Riviera, présidé et conduit par les représentants de la commune de La Tour-de-Peilz, a mené diverses réflexions, notamment sur les conclusions de l'étude préalable et de faisabilité d'un centre de transfert régional pour les déchets urbains en vue d'optimiser les systèmes de collecte et de transport, les déchetteries communales et intercommunales ainsi que les rapports techniques et commerciaux avec la SATOM et ses usines d'incinération et de méthanisation.

### Atelier mécanique - garage

#### Organisation de l'atelier

Les prestations de réparation, de maintenance et d'assistance à l'ensemble des secteurs d'activités communaux détenant des véhicules sont assurées par le garage, avec ses 3.00 postes de travail. Son responsable, assisté de deux mécaniciens et d'un apprenti mécanicien organise l'atelier de façon à pouvoir faire face très rapidement aux interventions sur les véhicules de service, des pompiers, des ambulances et du SMUR. Il offre un suivi technique rapproché et veille à un temps d'immobilisation minimum. Il collabore étroitement avec les utilisateurs au choix des nouveaux véhicules.

#### Gestion technique

L'atelier a notamment effectué 705 réparations mécaniques et dépannages, préparé 16 véhicules pour les contrôles périodiques, effectué les démarches d'immatriculation pour 8 véhicules, suivi les travaux d'entretien, de réparations et de contrôles particuliers confiés à l'extérieur



Machine polyvalente PonyP4T

ainsi que dispenser la formation spécifique aux chauffeurs et machinistes des autres secteurs d'activité.

### Nouveaux véhicules et engins de travail

Le porte-outils (laveuse, arroseuse, déneigeuse-saleuse) a été renouvelé. La machine est à disposition des secteurs d'activité de la direction, selon les besoins propres à chacun.

### Carburants

La politique consistant à optimiser le parc et son utilisation au sein du service ainsi qu'à rationaliser les transports traduit la volonté de faire des économies dans la gestion des secteurs d'activité et conduit tout naturellement à une réduction des consommations totales annuelles. Cela restera l'objectif prioritaire du service ces prochaines années. Consommation totale : 34'500 litres de diesel et d'essence.

### PROJETS DE LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Divers projets importants pour l'avenir du service restent inscrits au programme de la direction, notamment :

- la production horticole communale. L'intégration de cette option dans l'étude du PPA de La Veyre d'en Haut. Le projet est en cours d'évaluation ;
- la solution transitoire du remplacement des installations de couches du centre horticole de l'avenue du Major-Davel 5 par des tunnels de culture en attendant la réalisation de l'objet ci-dessus. Le projet est prêt à être présenté pour décision ;
- le regroupement des activités d'entretien du domaine public des secteurs voirie et parcs & jardins, à la route des Entrepôts 9. L'étude préliminaire et de faisabilité a démarré.

D'autres concernent plus spécifiquement la gestion courante et la qualité de vie, par exemple :

- le programme sur cinq ans pour le remplacement d'arbres d'avenue ;
- la rénovation de certains édifices et l'introduction de WC publics automatiques à des endroits stratégiques ;
- la réhabilitation des fontaines monumentales du Guerrier, à la rue du Centre et de la Tour de l'Horloge, à la rue d'Italie.

Marcel Martin, municipal  
Gérard Amoos, chef de service





# **Sécurité Riviera**

## **(Association de communes)**

Le rapport de gestion 2009 de Police Riviera est visible sur le site internet: [www.police-riviera.ch](http://www.police-riviera.ch).

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9





# **Service de défense incendie et secours**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



# Risque accru de sous-effectifs Vers une augmentation des permanents?

## Généralités

Le bilan de l'année 2009 se présente comme suit :  
Les contraintes persistantes auxquelles les entreprises doivent faire face, se répercutent de manière significative sur le fonctionnement de notre service. En effet, la situation que nous évoquons depuis plusieurs années déjà (à savoir la disponibilité de notre personnel de jour) ne s'améliore pas. Il est indéniable qu'à court terme, et de manière à pouvoir assurer la sécurité de notre population, une solution durable devra être trouvée. Il est bon de relever également qu'au même titre que les entreprises privées, nos collectivités publiques ressentent elles aussi les mêmes pressions économiques.

Afin de faire face à cette situation difficile, le Centre régional a déjà entrepris les démarches suivantes :

- Amélioration de la gestion du nombre d'intervenants engagés sur les alarmes (gestions des ressources humaines) Moyenne annuelle: 4.5 personne par intervention
- Intensification des synergies avec du personnel ayant une activité professionnelle dans notre région et pouvant ainsi renforcer nos équipes de jour
- Intensification de la collaboration avec nos plateformes voisines

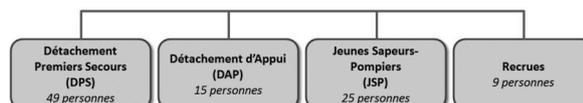
Malheureusement, toutes ces mesures ne suffisent pas! En effet, tous les grands centres du canton sont également confrontés à cette problématique. La résolution de ces difficultés passe indéniablement par le renforcement de l'équipe de permanents.



Notre Centre a la chance de disposer déjà de 2.5 postes de permanents. Force est de constater qu'au vu du nombre d'interventions que nous devons assumer, et de la situation décrite ci-dessus, il serait salutaire de pouvoir renforcer cet effectif.

## Les ressources humaines

Le Centre régional est composé de 98 sapeurs-pompiers, hommes et femmes (95 volontaires et 3 permanents) répartis comme suit :




**Personnel permanent**

L'appui indispensable que nous apporte notre personnel permanent dans le bon fonctionnement de notre service, ne se limite pas seulement au domaine de l'intervention, mais ces collaborateurs apporte assure également les tâches suivantes :

- Entretien des véhicules, matériel et infrastructures
- Suivi administratif, facturation
- Préparation et élaboration des exercices
- Entretien de nos réseaux d'eau
- Prévention
- Police du feu

**Admissions**

- 9 jeunes recrues ont été incorporées en 2009 et ont suivi le cours de formation de base cantonal, ainsi que l'école de formation régionale.
- 1 jeune sapeur-pompier, au bénéfice de la plus haute distinction dans le domaine des JSP (Flamme 3), a rejoint lui aussi le Centre.

**Départs**

Suite à l'atteinte de la limite d'âge, pour des raisons professionnelles ou personnelles, ou encore suite à des déménagements, ce sont 12 personnes qui ont quitté le CRDIS en 2009, dont 4 membres du détachement de premiers secours.

**Promotions au 1<sup>er</sup> janvier 2009**

- Au grade d'appointé: Dominique Garciau
- Au grade de caporal: Jean-Pierre Schaad, Forian Mounoud
- Au grade sergent: Pedro De Lima
- Au grade de lieutenant: Bruno Alves

**Nouvelles fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2009**

Les collaborateurs suivants ont accepté d'assumer de nouvelles responsabilités :

- A la fonction de chef de groupe: Catherine Taverney, Pedro De Lima
- A la fonction de chef de section: Claude-Alain Jacot
- A la fonction d'officier d'Etat-Major: Bruno Alves
- A la fonction de remplaçant du Commandant: Jean-Laurent Delacrétaz

**Organisation des sections du Détachement de Premiers Secours**

De nuit, l'organisation du Détachement de Premiers Secours se présente comme suit :

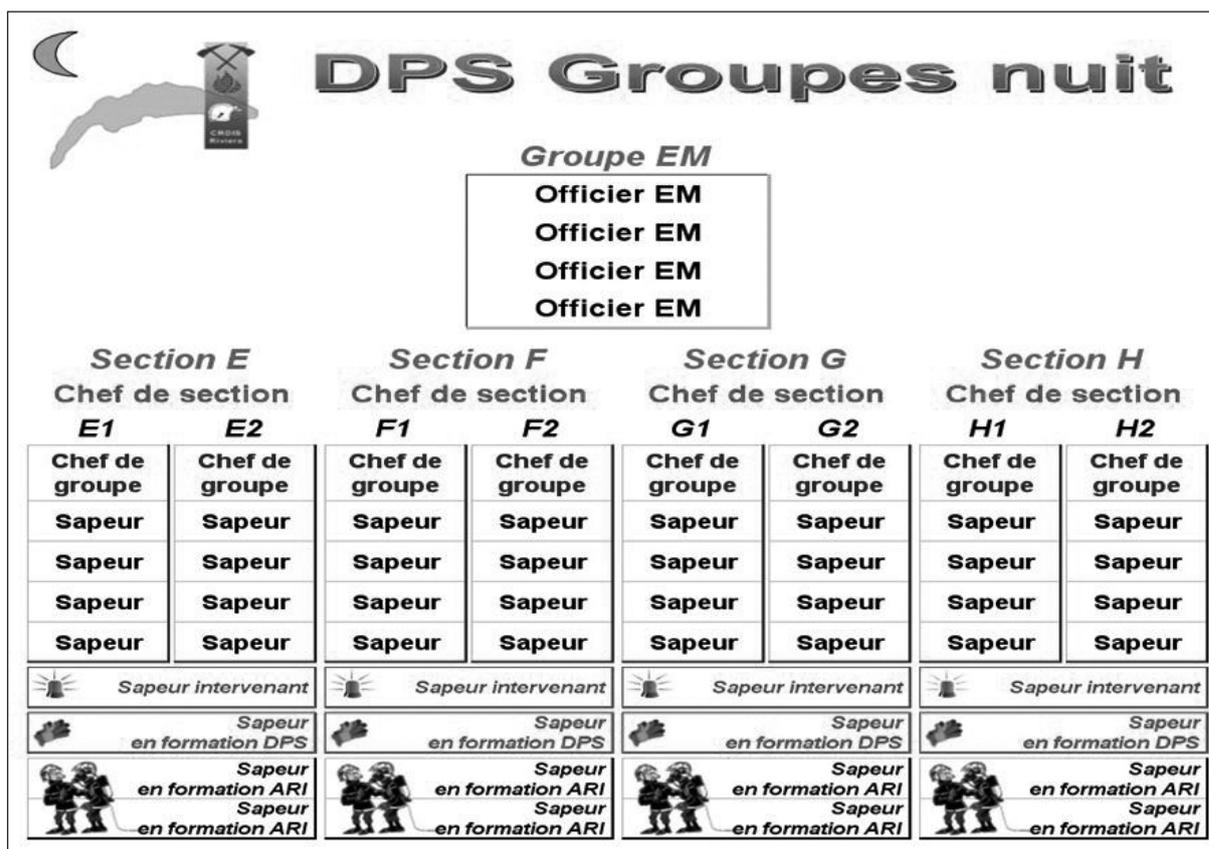
4 sections de 10 intervenants, chacune dirigée par un chef de section. Chacune d'entre-elles est composée de 2 groupes avec, à leur tête, un chef de groupe.

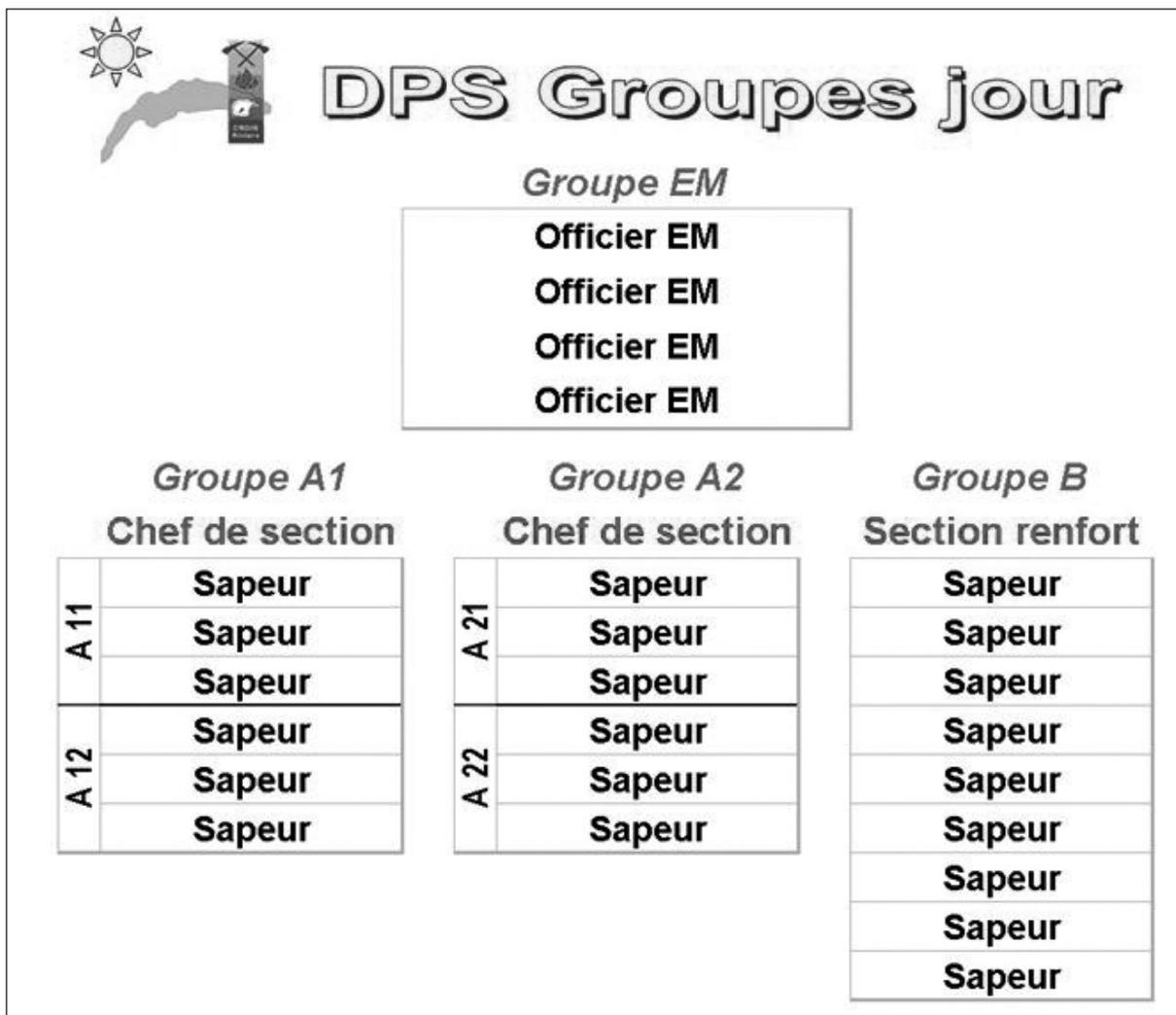
Le bon fonctionnement du système conforte l'Etat-major dans l'idée de maintenir à tout prix ce type de structure, certes très complexe à gérer avec des volontaires, mais extrê-mement performante. Preuve en est que plusieurs centres régionaux ont calqué tout ou partie de leur mode de fonctionnement sur le nôtre.

L'organisation de jour se base sur le même principe à la différence près que seuls 12 collaborateurs répartis dans 2 groupes, assurent toutes les interventions de jour.

Ici, la disponibilité des collaborateurs, respectivement la liberté accordée par leur employeur dans le cadre de leur activité professionnelle, rend très difficile le recrutement de nouvelles ressources humaines.

Le Centre régional est conscient des contraintes que les services des deux communes ainsi que les entreprises privées ont accepté d'assumer en libérant leurs collaborateurs durant la journée.





La modification en novembre 2009 des procédures de mise sur pieds par le centre cantonal de traitement des alarmes, va permettre d'automatiser la mobilisation de corps voisins en cas de besoin. En effet, le chef d'intervention n'aura plus seul la responsabilité de l'engagement des ressources mais sera grandement aidé par ce nouveau processus. La sécurité de nos intervenants sera ainsi renforcée.

**Formation**

Le capitaine Jean-Patrice Krümel, appuyé par son team de 9 instructeurs fédéraux et d'une dizaine de formateurs de notre centre, a cette année encore pu garantir un excellent niveau de formation à l'ensemble de nos collaborateurs.

Ce team d'instruction a dispensé plus de 5000 heures d'instruction en 2009, complétées plus de 110 journées de cours de formation auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance.

Les thèmes principaux traités durant l'année ont été :

1. Sanitaire (massage cardiaque, défibrillation semi-automatique).
2. Secours routiers.
3. Défense contre les hydrocarbures.
4. Défense chimique. Cette année notre centre a eu l'opportunité d'effectuer un exercice avec des produits

chimiques réels, au centre de formation CIMO à Monthey. La plus-value incontestable a été apportée par les professionnels du site qui ont partagé leur grande expérience. Ce genre d'exercice permet de mettre à jour nos processus d'intervention, améliorant ainsi la sécurité d'engagement de nos collaborateurs.

5. Protection respiratoire. Depuis plusieurs années déjà, le capitaine Laurent Quillet anime un pool de formateurs régionaux dans ce domaine, permettant d'en unifier la formation. Cette démarche a pour effet d'assurer une parfaite synergie en inter-vention.
6. Ecole de conduite. Les nouvelles directives régissant l'obtention du permis de conduire C1 (véhicules lourds) nécessite un engagement important tant au niveau des élèves que nos formateurs spécialisés.
7. Pilotes bateau. Grâce à l'important investissement du lieutenant Christian Borer, qui a su s'entourer de spécialistes dans ce domaine, le niveau de formation de nos pilotes a incontestablement fait un bon en avant. Nous profitons ici de remercier le Service des Eaux Sols et Assainissement pour son appui inconditionnel dans ce nouveau processus de formation.
8. Instructions permanentes. La création depuis plusieurs années déjà de ce module de formation, permet à chaque chef de section de dispenser une formation conti-nue à se collaborateurs dans des do-

maines très spécifiques. Elle permet d'acquérir des automatismes et de renforcer l'esprit de groupe.

9. Formation du Détachement d'Appui (DAP). Le commandant du détachement d'appui le sergent Bruno Alves a su, grâce à ses compétences de conduite humaine, entretenir un excellent état d'esprit au sein de cette entité. Il est bon de relever les 2 objectifs qu'il s'est fixé pour 2010 :
  - Affiner le niveau de compétence des formateurs
  - Renforcer la dynamique régionale
10. Formation des recrues (9 collaborateurs du CRDIS Riviera ont pu profiter d'une instruction régionale, avec une trentaine d'autres collègues de la région).  
Toujours soucieux d'entretenir et cultiver un esprit de corps, les responsables du service ont accueilli par une cérémonie officielle ces nouveaux sapeurs-pompiers.
11. Formation des jeunes Sapeurs-Pompiers (25 jeunes ont bénéficié d'instructions variées et ludiques). L'engagement de notre responsable le premier-lieutenant Phi-lippe Doll et de son équipe ne sont plus à démontrer. La rigueur et le soin porté à la préparation des exercices, et l'encadrement de grande qualité des jeunes parlent d'eux-mêmes. Nous souhaitons relever plus particulièrement un fait marquant de cette année 2009: leur engagement dans l'action des cartons du cœur qui prouve, si besoin était, qu'altruisme, empathie, humilité et dévouement, respect d'autrui et soutien aux plus démunis ne sont pas de vains mots pour nos jeunes sa-peurs-pompiers.
12. L'Etat-Major a cette année, tout mis en œuvre pour intensifier et améliorer la communication avec nos collaborateurs.



**Exercices particuliers et d'envergure**

Notre Centre Régional à depuis de nombreuses années été très actif dans l'organisation d'exercices particuliers tant au niveau régional, cantonal que fédéral. Certes, l'organisation de ces activités complémentaires nécessite un engagement important pour nos collaborateurs, cependant la valeur ajoutée est primordiale pour notre Centre. Elle permet une intensification des relations avec nos partenaires, elle renforce le niveau de forma-

tion de nos collaborateurs et le niveau de compétence de nos formateurs.

En 2009, notre SDIS a organisé les activités complémentaires suivantes :

- **Cours de l'Ecole Suisse des Instructeurs Sapeurs-Pompiers**  
Nous avons activement participé à la réalisation de deux exercices de grande envergure durant ce cours
- **Cours feux bleus**  
Encore une fois, notre Centre a organisé cette importante activité régionale qui réunit tous les organismes feux bleus de notre région (police Riviera, Gendarmerie, CSU (ambulanciers), Protection civile, Services du feu). Les thèmes abordés cette année: structure de commandement des différents partenaires. Cette matinée permet aux responsables présents de mieux se connaître et d'échanger leurs expériences.
- **Cours cantonal PR 14**  
Pour la cinquième année consécutive, notre service à organisé et assuré la logistique de ce cours qui a pour but de former les futurs formateurs dans le domaine de la protection respiratoire
- **Journées techniques des instructeurs et des responsables des DPS du canton**  
Notre service a conçu et élaboré une instruction très spécialisée dans le domaine des travaux sur les toitures. La moitié des participants ont pu bénéficier de cette formation, alors que malheureusement, et suite à un événement très important survenu en ville de Lausanne, le cours du samedi a dû être interrompu et sera re-conduit en 2010.

**Dossiers régionaux**

L'organe de coordination, futur état-major régional, est composé de 6 membres représentant les 4 plateformes du district.

Deux collaborateurs du service sont en charge des dossiers régionaux suivants:

**Dossier Instruction : maj Michel Santus**

- Ecole de formation des recrues du district.
- Formation des recrues protection respiratoire.
- Formation des cadres dans le domaine de la protection respiratoire.
- Formation complémentaire des préposés à l'entretien des appareils respiratoires.

**Relève jeunes sapeurs-pompiers: cap Yves Gaillard**

- Planification de l'instruction régionale.
- Formation des moniteurs JSP.
- Elaboration des épreuves de qualification des JSP, la qualité de celles-ci a été reconnue au niveau cantonal

Suite aux objectifs que nous nous sommes fixés l'année passée, l'Organe de Coordination s'est réuni à plusieurs reprises et a donc réactivé plusieurs dossiers.

Suite au succès rencontré lors de l'action de recrutement en 2008, le CRDIS Riviera, en collaboration avec les Plateformes du Pèlerin et des Pléiades, a réitéré cette expérience. Ainsi, et pendant une semaine complète, les collaborateurs de ces différents SDIS ont animés plusieurs stands au Centre Saint-Antoine, mis en place une cam-

pagne d'affichage dans toute la région. De plus, une invitation personnalisée a été envoyée à toute la population susceptible d'être incorporée.

Cette année encore, le résultat a été probant et ce sont 22 personnes intéressées qui se sont présentées à la séance de recrutement. Après les différentes phases de sélection, 11 candidats ont été retenus et débiteront leur formation en 2010.

### Administratif : cap Yves Gaillard

- ECADIS (base de données de gestion des SDIS, mise à disposition par l'Etablissement Cantonal) : dans ce dossier, l'objectif ambitieux est d'harmoniser l'exploitation de cette base de données.

2009 verra l'implémentation d'une nouvelle version du logiciel ECADIS, et un effort particulier sera fourni pour que ce logiciel soit configuré selon les besoins de notre Centre et pour faciliter le travail de nos collaborateurs.

### Les véhicules - le matériel

Le CRDIS dispose de:

- 12 véhicules d'intervention dont :
  - 5 véhicules appartenant au CRDIS Riviera
  - 6 véhicules appartenant à l'Etablissement cantonal,

dont le remplacement d'un véhicule tonne-pompe lourd

- 1 véhicule appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 11 remorques dont :
  - 10 remorques appartenant au CRDIS Riviera
  - 1 remorque appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 2 bateaux dont :
  - 1 bateau appartenant au CRDIS Riviera
  - 1 bateau appartenant au Service des eaux sols et assainissement
- 1 élévateur appartenant au CRDIS Riviera

Une grande partie des frais d'entretien de ces véhicules est prise en charge par les services cantonaux suivants:

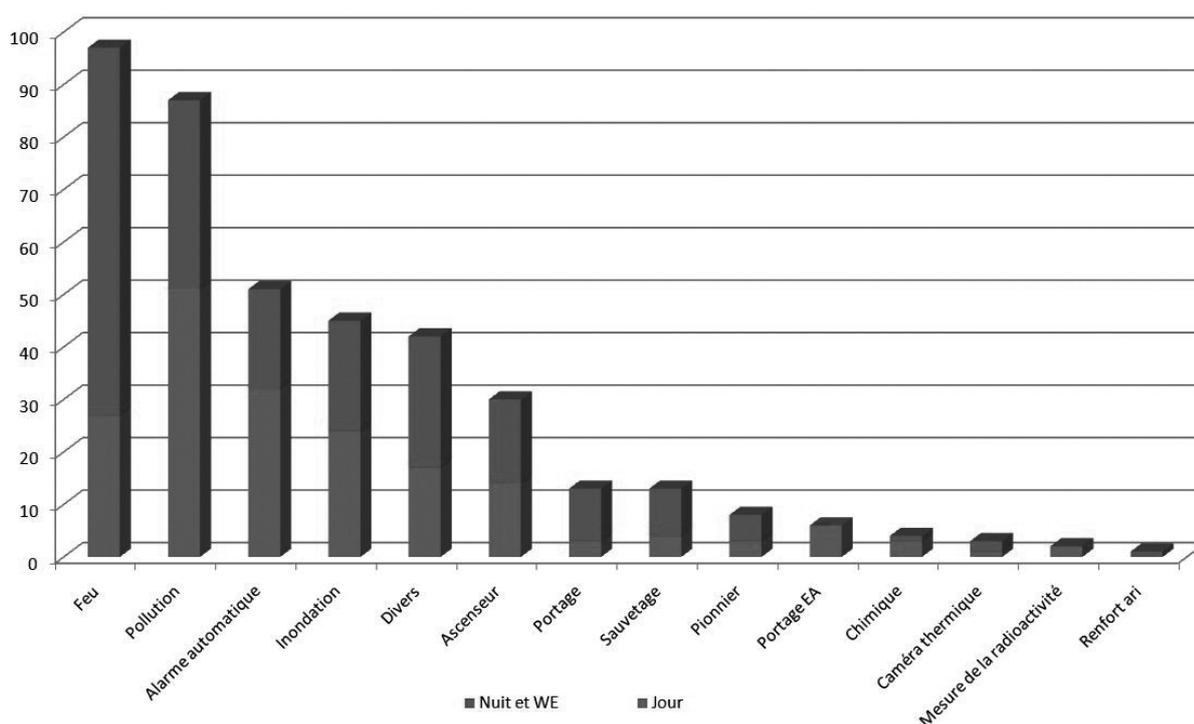
- Etablissement Cantonal d'Assurance
- Service des eaux, sols et assainissement
- Service de l'environnement et de l'énergie
- Service des routes nationales

Cette répartition des moyens permet de réduire considérablement les coûts de fonctionnement et d'entretien des divers véhicules et matériels.

Le solde à charge des communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz est ainsi fortement réduit.

### Les interventions

En 2009, le personnel du CRDIS a assuré 402 interventions. Elles se décomposent de la manière suivante :



**Objectifs 2009**

**1. Préparation de la nouvelle équipe Etat-Major en vue de l'horizon 2011**

Le départ de 3 collaborateurs, et membres de l'Etat-Major à fin 2010, a nécessité une profonde réflexion et une refonte complète de celui-ci. Les objectifs ambitieux que ce sont fixés les responsables sortants sont :

- Renforcer la dynamique de groupe au sein de l'EM
- Former et accompagner les successeurs dans leurs nouvelles fonctions
- Conseiller lors des prochains choix stratégiques

**2. Création d'un poste de Chef Détachement premier secours**

La création de ce poste va permettre de répartir les tâches de manière plus di-geste sur le nouveau team dirigeant.

**3. Projet de collaboration avec la plateforme du Pèlerin.**

Depuis plusieurs mois notre Centre étudie avec la plateforme du Pèlerin la possibilité de développer une synergie d'intervention commune.

**4. Intensifier la collaboration régionale**

Le thème plus exact serait de maintenir cette collaboration.

Il est bon de relever que notre corporation basée sur le volontariat, est la seule entité à pouvoir assurer un service à la population (complexe et exigeant), 24 heures sur 24 et ceci tous les jours de l'année.

L'Etat-Major remercie très sincèrement tous ces hommes et ces femmes, pour cet énorme investissement.

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant*

*Lionel Girardin, municipal  
maj. Michel Santus, commandant*



# Culture

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Un service de stature régionale

# La culture dépasse les frontières veveysannes

### Généralités

Le service culturel est placé sous la direction de la municipale Madeleine Burnier. L'année 2009 a été la sixième année de fonction de M. Stoll. Le service tient sa ligne directrice: développer les relations entre les milieux culturels, économiques et touristiques de la région, tout en faisant du label Vevey ville d'images une réalité perceptible dans l'offre culturelle. Après avoir mis l'accent sur l'assainissement des structures en difficultés financières, sur la consolidation de l'offre culturelle veveysanne dans son ensemble et son rayonnement, le délégué a axé ses efforts sur la mise en valeur du label Vevey ville d'images. En ce sens, il dirige l'opérationnel de toute une série de projets voués à cet objectif (Festival Images, Espace Quai1, etc.), répondant ainsi à une partie du mandat qui lui était confié lors de son engagement. Dans les faits, il cumule depuis 2008 la fonction de délégué à la culture et celle de directeur du festival Images.

Le service culturel poursuit aussi l'important travail de mise en réseau du service et des acteurs culturels veveysans au sein des structures cantonales et fédérales concernées. Ce travail se traduit par une présence régulière au sein des différentes commissions fédérales et cantonales, mais aussi par la création en 2008/2009 d'une cellule de coordination en matière culturelle entre les villes de Vevey, Lausanne, Nyon et Renens; le délégué à la culture de chacune de ces villes est présent de sorte à identifier les problématiques transversales qui pourraient être résolues en commun (exemple : position sur l'avant-projet de Loi sur la promotion de la culture).

### Administration

#### Collaborateurs

Quatre collaborateurs à temps partiel sont rattachés directement au service culturel:

1. M. Daniel Chappuis, organiste de la Ville de Vevey, engagé depuis le 1<sup>er</sup> août 2008 et remplaçant de M. Marc Dubugnon, à la retraite depuis juin 2008.
2. et 3. M. Georges Cardis et son épouse, préposés aux temples (125%). M<sup>me</sup> Cardis a été nommée à la ville en janvier 2008 (sous contrat avec la ville directement).
4. M<sup>me</sup> Brigitte Greaves, secrétaire, nommée depuis janvier 2007(50%). La collection d'histoire naturelle n'a plus de conservateur. Un mandat est donné au musée cantonal de zoologie pour la surveillance des pièces.
5. Côté Festival Images, le Secrétaire général de la Fondation Vevey ville d'images, Raphael Biollay est contractuellement sous la responsabilité du Délégué à la culture dans le cadre de son 80; il fonctionne de fait comme un adjoint du Délégué à

la culture pour les projets liés au Festival Images; toutefois, son employeur est la Fondation Vevey ville d'images.

### Secrétariat à temps partiel

L'environnement de travail est désormais conforme aux normes et diverses procédures ont pu être mises en place pour répondre aux exigences minimales du domaine. M<sup>me</sup> Greaves gère en outre les réseaux culturels SGA, la réalisation de 6 numéros de l'Agenda Riviera, la facturation et les paiements ainsi que les affaires courantes.

### Activités 2009 du Service culturel

Service ouvert au public, le service culturel répond à de multiples sollicitations, telles que : traitement des demandes de subventions, information sur les manifestations en cours, information sur les lieux culturels, mise à disposition d'adresses utiles, mise en réseau des acteurs culturels, conseils pour l'élaboration de dossiers et pour la recherche de financement, analyses de faisabilité des divers projets, orientation vers les autres services communaux, etc. De plus, le service étudie les dossiers qui lui sont transmis par la Municipalité et qui touchent aux affaires culturelles. M. Stoll participe également aux séances de divers conseils de fondations et comités d'associations soutenues par la Ville. Depuis 2004 le service s'attache à être l'interlocuteur privilégié des professionnels et semi-professionnels des milieux culturels ainsi que des institutionnels et des politiques. La constitution de la SDV (Société de développement de Vevey) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre puisque la SDV prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville.

### Communication

#### Agenda Riviera

Distribué 6 fois par année à l'intégralité des ménages du district, avec un tirage de 45000 exemplaires, l'Agenda Riviera a trouvé son rythme de croisière. Il s'agit d'un véritable projet intercommunal géré par le service culturel de Vevey. Le succès grandissant se traduit par une augmentation du nombre d'annonces qui pourrait à terme poser problème. Le graphisme devrait également être actualisé. La plate-forme Internet pourrait devenir aussi un moteur de consultation.

#### Affichage culturel

Depuis 2009, la ville dispose de six réseaux d'affichage (120 surfaces) culturel F4-SGA (anciennement 4 réseaux/80 surfaces) comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ces réseaux sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culture et loisirs de la ville. Le Service culturel en gère le calendrier ; un réseau est en permanence dévolu aux besoins du Délégué à la com-

munication. Le service essaie de satisfaire aussi les demandes émanant de Montreux et des communes voisines (échanges). L'alternative (affichettes A2) mise en place en 2007 avec la société « Affichage vert » a fait ses preuves en 2008 et 2009.

### Site Internet

Depuis l'entrée en service d'un secrétariat à mi-temps, les informations présentées sur la page Internet du service sont régulièrement mises à jour. Un diaporama de l'artiste veveysan Bruno Mesrine figure sur les pages «culture» du site; la convention passée avec l'artiste concerne les années 2008 et 2009; les photographies sont toutes prises à Vevey, la nuit.

### Musique

#### One Night in Vevey with...

L'appellation One Night in Vevey with... a été inventée par le service en tant que «marqu» de l'événement; elle spécifie les particularités du concept soit: One night : un seul soir par année, donc une formule clairement différenciée de celle de «festival»; in Vevey : un événement étroitement lié au nom de la ville ; with...: une star invitée par année. En créant le concept One Night in Vevey with... et en l'inscrivant d'emblée dans la durée (répétition annoncée), le Service culturel s'est donné les objectifs suivants:

1. créer un concept qui devienne un véritable produit d'appel pour l'ensemble de la vie culturelle de Vevey;
2. apporter une contribution substantielle pour participer au rayonnement de la «Riviera de la musique» aux côtés d'événements tels que le Montreux Jazz Festival, le Septembre Musical, le Montreux Choral ou encore le concours Clara Haskil et le Cully Jazz Festival;
3. valoriser la Grande Place comme site exceptionnel ainsi que sa proximité des moyens de transports (train, bateau, nœud autoroutier). Depuis le concert d'Elton John en 2007 l'événement n'a pas pu être reproduit. Le Service culturel travaille aux options permettant de renouveler l'événement.

#### Association ATAC - Rocking Chair

Administrateur de la salle depuis 2008 : Joël Bovy. Comme en 2008, l'association sollicite à nouveau la commune pour une augmentation de la subvention annuelle de 20% (100'000 à 120'000) justifiée par le besoin d'augmenter les temps de travail des salariés de 20% afin de répondre aux besoins d'exploitation de la salle ; cette mesure permettrait également d'éviter le renouvellement trop fréquent des employés, dangereux pour la stabilité du lieu. Le Service culturel souligne la qualité des efforts fournis par cette association afin de repositionner le RKC dans le concert des salles de rock romandes. Le Service culturel a en outre conseillé l'association de sorte à améliorer l'accessibilité du lieu, à développer un projet de fumeur et à restaurer la fresque murale côté rue. La convention liant l'association et la ville a été revue et sera finalisée en 2010.

#### Fête de la musique

Sur demande de la Municipale en charge de culture, le service culturel a organisé en 2005 la première Fête de la Musique de Vevey. En 2007 le Service culturel a créé l'Association Villes en Musique qui pilote l'organisation de cet événement depuis lors; les administrateurs des princi-

pales scènes musicales veveysannes siègent au comité. En effet, l'un des principaux objectifs de cet événement est de réunir ces responsables autour d'un projet annuel commun, de sorte à faciliter la coordination annuelle de leurs programmations. Depuis 2008, la commune de La Tour-de-Peilz fait également partie de l'organisation ; depuis 2009 elle apporte un soutien financier à la manifestation. La question des limites du bénévolat a été évoquée déjà en 2008, tout comme celle de l'indépendance de l'association en matière d'organisation. Suite à l'édition 2009, et malgré le succès de celle-ci, le comité de l'association a fait savoir qu'il cessait d'organiser la Fête de la musique dès 2010 pour diverses raisons, dont l'épuisement des ressources humaines.

#### Live in Vevey

Les résidences jazz de l'association LIVE IN VEVEY bénéficient depuis 2004 d'une ligne au budget communal pour CHF 20'000.-. Suite au risque de faillite le Service culturel a accompagné la restructuration de cette association tout au long des années 2005 et 2006. Les résultats sont positifs et l'association a recommencé à programmer des résidences de qualité dès la rentrée 2006 et a poursuivi avec une bonne programmation en 2007, 2008 et 2009. La gestion est devenue plus professionnelle et d'autres soutiens financiers ont ainsi pu être trouvés.

#### FCMA et musique actuelle

Le soutien de la ville à la Fondation vaudoise pour les musiques actuelles (FCMA) a permis en 2009 d'accompagner le développement du groupe Solange La Frange. Ainsi ce dernier a obtenu, après Paléo, de nombreuses dates dans des festivals prestigieux à l'étranger et a été accompagné par un coaching de la FCMA. Le service culturel a également financé la production de leur premier CD. Différents autres groupe veveysans sont également soutenus par le service culturel.

#### ARTS VISUELS/PHOTOGRAPHIE/CINEMA Fondation Vevey Ville d'Images et Festival IMAGES'

En 2007, le Fonds intercommunal a diminué son soutien à la Fondation Vevey Ville d'Images. Le montant est passé de Fr. 163'000.- annuels à Fr. 120'000.- annuels soit une diminution de Fr. 86'000.- (!) par édition. La ville subventionne la Fondation et met à sa disposition un bureau dans les locaux de SwissMédia. Le service culturel s'est investi pour restructurer le festival IMAGES après



l'édition de 2004 qui s'était soldée par un important déficit, en termes financier et de notoriété. En 2007, le conseil de fondation a procédé à un remaniement de l'équipe opérationnelle et a sollicité le service culturel pour assurer la direction de l'édition 2007/2008, avec l'appui du nouveau secrétaire général de la Fondation. Le service culturel a voulu spécifier le positionnement de la manifestation et sa visibilité auprès du grand public en proposant un tout nouveau concept de photographie en plein air. Avec le slogan «Habiller la ville d'images» la manifestation veut véritablement matérialiser le label de la ville; c'est pourquoi elle s'est déroulée pour l'essentiel dans l'espace public, en présentant de la photographie sur des bâtiments et dans les parcs. Les artistes locaux ont été fortement impliqués comme l'atteste notamment la performance «Transformers 1» de Guillaume Reymond sur la totalité de la Grande Place. La manifestation est devenue gratuite. Les deux Grand prix internationaux (photographie et cinéma) ont été maintenus. Le Grand Prix de photographie a connu une affluence record avec plus de 600 candidats participant depuis plus de 60 pays des cinq continents. La manifestation s'est déroulée du 11 au 30 septembre, a comptabilisé plus de 10'000 visites dans les différents lieux; selon les sondages quelques 30'000 personnes en tout ont été concernées par l'accrochage en plein air des photographies. L'écho médiatique a été très important. Plusieurs pièces ont été appréciées au point que certains habitants ont demandé de ne pas les démonter; la pièce monumentale (env. 12 m x 12 m) de l'artiste bâloise Renate Buser sur l'ancienne prison a été particulièrement sollicitée. Actuellement, seule la pièce de l'américain Peter Garfield est encore en place.

## PictoBello

Avec l'ambition de faire vivre le label Vevey ville d'images à même les rues, le service culturel a inventé une manifestation originale. PictoBello se veut une vitrine pour dessinateurs professionnels ainsi qu'une plate-forme de rencontre annuelle autour du dessin et de l'illustration; simultanément, le musée Jenisch a créé le centre national du dessin en ses murs. Edition 2009 : 9 au 31 mai avec la thématique du roman policier. Comme prévu, les dessinateurs ont pu utiliser les panneaux « politiques » (F12), assurant une bonne concentration de la manifestation et une meilleure visibilité par le public. PictoBello suscite un enthousiasme stimulant. Chaque édition est marquée par une petite publication commémorative disponible auprès du Service culturel; depuis 2007 cette publication est éditée par la maison d'édition veveysanne Castagniéé et diffusée en francophonie par ses soins. A signaler qu'en 2009 PictoBello a été invité par la Nuit des Musées de Lausanne pour une soirée de performances. De plus le site Internet [www.pictobello.ch](http://www.pictobello.ch) a été entièrement revu, de sorte à mieux valoriser les dessins des artistes.

## Film Location Switzerland/ Film Location Riviera

Film Location Riviera est une association soutenue depuis 2003 par la ville de Vevey à hauteur de CHF 10'000.- par année; depuis 2006, la commune de Montreux la soutient également à hauteur de CHF 10'000.-. Le but de cette commission du film est de constituer une politique d'ac-

cueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Ce projet alliant l'économique, le touristique et le culturel s'inscrit dans la politique que défend la ville en la matière. Film Location Riviera est membre de Film Location Switzerland (structure nationale faîtière basée à Vevey depuis 2004) avec qui elle collabore étroitement. A signaler que courant 2009 la structure faîtière Film Location Switzerland a dû suspendre ses activités pour des problèmes structurels; durant cette crise, le chef de la section cinéma de l'Office fédéral de la culture a maintes fois cité le fonctionnement de Film Location Riviera comme exemple à suivre en la matière. En 2009, trois films ont reçu le soutien de FLR : « Noces », film musical réalisé par Philippe Béziat et produit par LWL Films (aide au repérage), « La dernière enquête de Sherlock Holmes », court métrage réalisé par Gaël Grobety et produit par Monster Entertainment – Frédéric Pitet, « L'Argent des Autres », court-métrage muet de Gianni Marchiesi produit par Melchior Films. Le film pour la chaîne anglaise BBC One « Sun, Sea and Bargain Spotting » a reçu quant à lui promesse d'aide au repérage. De même pour le spot publicitaire pour une agence immobilière de Hong-Kong produit par DH Film Service qui de plus a reçu un soutien par MVT pour le démarchage et la négociation des nuitées.

## Cinéma et Aide aux tournages

Dans la logique de Vevey ville d'images, le Service culturel a apporté son soutien à la réalisation de courts métrages par des équipes locales. Le court-métrage est un exercice délicat et onéreux. Toutefois soutenir un premier court métrage revient à aider ces réalisateurs à se faire leur carte de visite en vue de décrocher plus tard de plus importantes subventions cantonales et fédérales pour leurs prochains projets. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale. En 2009 deux films ont bénéficié d'un soutien direct du service : « Itrip 2.0 », film de fin d'étude par Alain Wirth; Le court métrage muet « L'Argent des Autres » produit par Melchior Films. En matière de cinéma, le service s'est aussi engagé dans les réflexions cantonales en vue de la création d'une Fondation romande pour le cinéma; en la matière, Vevey a défendu la solidité de sa politique d'intervention en la matière au niveau local (service culturel), régional (Film Location Riviera) et cantonal (cotisation à la Fondation vaudoise pour le cinéma).

## Espace QUAI 1 pour l'image contemporaine

Courant 2008 le CEPV a annoncé qu'il se retirait du cofinancement de l'espace QUAI 1. En vertu des accords passés entre le Service culturel, le CEPV et l'association Baryte, il convenait dès lors de trouver une nouvelle formule pour faire vivre ce lieu. Le Service culturel a mis sur pied un concept permettant de faire de ce lieu la vitrine permanente du Festival Images. En automne 2009, les locaux ont été totalement transformés à moindre frais et le programme d'exposition démarre en janvier 2010. Seront uniquement exposés des photographes ayant participé au Grand prix international de photographie de Vevey, donc puisés parmi les 1000 candidats du concours. Confier la gestion de ces lieux au Festival Images permettra aussi d'assurer des horaires réguliers d'ouverture au public.

**Danse**

**Centre pour la création chorégraphique contemporaine**

En 2008, la Compagnie NOMADES a fait savoir qu'elle cessait ses activités. Les subventions du Fonds intercommunal et de la ville de Vevey sont par conséquent supprimées dès 2009. Le Service culturel considère que la ville doit favoriser le développement de la danse contemporaine en ses murs, valorisant ainsi l'héritage de NOMADES. En ce sens, le service met en place un terrain favorable à l'éclosion professionnelle de jeunes compagnies créées à Vevey comme «Prototype Status» et «ADN Dialect». En 2009, le Service culturel a mis en place un projet de «centre de création chorégraphique contemporaine»; ce lieu – mis à disposition gratuitement par la Ville – devrait permettre aux compagnies émergentes de préparer leurs spectacles et leurs tournées. Le lieu devait ouvrir ses portes en août 2009, puis en décembre 2009 ; au vu des retards sur le chantier, l'ouverture est prévue en mars 2010. La ligne budgétaire dévolue à la Compagnie NOMADES a à été affectée à la danse contemporaine dès 2009.

**Cie Prototype Status**

De plus le service culturel – en s'alignant sur les recommandations cantonales et fédérales en la matière – a passé une convention de 3 ans avec la jeune Cie Prototype Status, assurant à celle-ci une subvention annuelle de CHF 12'000 ainsi que l'usufruit prioritaire du «Centre de création chorégraphique contemporaine». En échange, la Cie Prototype Status assurera la programmation et la gestion du centre. La pertinence de cet accord a été saluée par la structure faitière de la danse en Suisse – «RESO» - basée à Berne. A signaler que Prototype Status est une des rares compagnies émergentes de Suisse à avoir fait une tournée aux USA en 2009.

**Cie ADN Dialect**

La Cie ADN Dialect a été reçue à diverses reprises et ses projets sont accompagnés avec attention; toutefois, vu qu'elle se définit elle-même comme active dans les «arts scénoplastiques» et que cette catégorie n'est pas reconnue par les instances cantonales et fédérales, le soutien à leurs projets s'avère plus difficile. ADN bénéficie d'un grand local mis à disposition par la ville dans les sous-sols de Swissmedia.

**Ballet Romand et écoles de danse**

En 2009 le Théâtre de l'Oriental a été fermé pour entamer les travaux de rénovation; l'association de l'Espace Guinguette est également en veille le temps de se restructurer.

**Théâtres / Arts de la Scène**

En 2009 le Théâtre de l'Oriental a été fermé pour entamer les travaux de rénovation; l'association de l'Espace Guinguette est également en veille le temps de se restructurer.

**Théâtre de Vevey**

Le rapport détaillé de la Fondation des Arts et Spectacles est à disposition.

**Oriental**

La qualité des activités de l'Oriental est unanimement reconnue par les différentes instances de soutien à la culture. Vitrine régionale de la création scénique contemporaine depuis août 2001, l'association est au bénéfice d'une convention avec la ville et d'une subvention annuelle passée de Fr. 185'000.- à Fr. 215'000.- en 2006. Le Délégué à la culture, aux côtés du Chef du Service des Finances et d'un Municipal (Jerôme Christen dès 2007), participe au comité de gestion. Le Théâtre de l'Oriental est fermé depuis décembre 2008 pour effectuer les importants travaux de rénovation du bâtiment et ce jusqu'à mi 2011. Une signalétique de substitution en béton en forme d'anneau a été installée à la Place Ronjat afin de communiquer des informations au public. Les salaires de l'équipe de direction bien que légèrement augmentés en 2007 restent très bas. Une part importante de bénévolat est nécessaire à la survie de ce lieu. Une convention passée entre la ville et l'association garantit à celle-ci le maintien de la subvention communale durant les travaux ; en effet, l'association continue à programmer du théâtre hors-ses-murs.

**Grenette**

Le Théâtre de la Grenette a racheté ses murs en 2005. La ville continue de verser une subvention de Fr. 35'000.-, répartis en 20'000 pour les frais administratifs et 15'000 d'aide aux créations. L'exploitation du Théâtre a été entièrement revue en 2007, suite à la démission de M<sup>me</sup> Claire Vermeil-Gervasoni (fondatrice et directrice depuis les débuts) et l'intégration de Mme Stéphanie Furrer en tant qu'administratrice des lieux; la communication, l'aménagement et la programmation ont également été revus par la nouvelle équipe dirigeante.

**Guinguette**

L'association de L'Espace Guinguette a cessé d'exploiter les lieux le temps de se restructurer. Le service culturel et la Municipalité sont très concernés et aident l'EG à retrouver des locaux à la mesure de leurs besoins ; plus de 10 pistes ont été étudiées en 2009 afin de trouver une solution ; aucune ne s'est avérée réalisable. Les lieux sont exploités en partie par Live in Vevey et l'Oriental.

**Festival du rire de Montreux**

Les activités du service culturel se développent autant que possible dans le sens de la régionalisation. En témoigne le rôle clé joué par Vevey dans la mise sur pied d'un outil de promotion efficace des activités sport, culture et loisirs (Agenda Riviera), mais aussi le rapprochement entamé en 2005 entre les théâtres de Vevey et le Festival du Rire de Montreux. Celui-ci propose depuis 2006, une partie de son programme sur chacune des scènes veveysannes (Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Grenette et Guinguette). L'objectif est de générer ainsi un événement annuel autour duquel les 4 scènes théâtrales de Vevey collaborent et se rapprochent. Dans le cadre de ce projet, le Service culturel a joué en plein son rôle de créateur de synergies locales et régionales. Il a attribué à ce projet un soutien de CHF 10'000.- annuels. Sur la base de la volonté de chaque administrateur de salle, cette collaboration peut être reconduite annuellement ou stoppée le cas échéant. Avec la fermeture provisoire de l'Oriental et de la Guinguette, ce projet de collaboration a perdu momentanément un peu de son sens.

## Temples

### Activités liées aux temples

Le préposé aux temples et son épouse, M. et M<sup>me</sup> Cardis, ont un taux d'occupation de 125% + 5% secrétariat. En plus des travaux de nettoyage, d'entretien et de surveillance, le préposé doit également gérer l'occupation des temples et les locaux annexes pour que tous les utilisateurs puissent organiser leurs activités sans risque de chevauchement. Il assure le bon déroulement de tous les mariages, services funèbres, concerts et services religieux. Il ouvre et ferme les églises sept jours sur sept, participe à toutes les activités culturelles et culturelles, organise la mise en place de tout le mobilier annexe (estrades et chaises) et organise les répétitions et les visites. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey: l'église évangélique réformée qui utilise principalement le temple de St-Martin; l'église évangélique du réveil qui base ses activités au temple de Gilamont; l'église évangélique de Pentecôte, paroisse africaine, qui se réunit au temple de Gilamont. La Commune peut également depuis 2008 compter sur les services d'un nouvel organiste, M. Daniel Chappuis (M. Marc Dubugnon a pris une retraite anticipée dès juin 2008); le rapport de ce dernier est à disposition au service culturel.

### Affectation de l'Eglise Sainte Claire

Courant 2008/2009, le service culturel a entamé une réflexion en vue d'améliorer l'exploitation de l'Eglise Sainte Claire, trop bien située pour être si peu utilisée. Deux pistes se dessinent: soit la paroisse trouve manière d'occuper les lieux avec plus d'activités publiques, soit le service culturel propose une réaffectation de ce temple en lieu culturel, à l'image de ce qui se fait dans d'autres villes. Cette proposition doit être discutée avec le Conseil de paroisse; elle permettrait aussi de contribuer à la nouvelle dynamique de Vevey-Est. A signaler qu'en 2009 - 2010 l'Eglise Sainte Claire est mise à disposition de la paroisse catholique de Notre Dame pour la durée des travaux; une convention a été rédigée par le service pour cette occasion spéciale.

### Orgue de Sainte Claire

En 2009, le service culturel a procédé à la vérification de l'état de l'orgue de Sainte Claire. Il s'est avéré qu'une restauration est à prévoir dans les meilleurs délais. Cette intervention permettrait de stabiliser l'état de l'instrument tout en lui rendant son potentiel optimal. Cet instrument présente une valeur et un intérêt historique qui justifient une intervention rapide de la part de la commune.

### Société de concerts de Saint Martin

La SCSM a annoncé en automne 2009 la fin de ses activités si une solution de relève n'était pas trouvée. Le service culturel a piloté une transition possible, en impliquant l'organiste titulaire au sein de cette structure. Alors que les concerts d'oratorios seront dorénavant moins nombreux, une programmation plus axée sur l'orgue devrait néanmoins permettre à la SCSM de poursuivre ses activités.

### Musées, Bibliothèque municipale et collections publiques

Pour les musées et la bibliothèque municipale, prière de consulter le rapport ad-hoc.

### Collection d'histoire naturelle

L'état des collections, ainsi que les conditions de stockage (température et humidité) sont toujours satisfaisants bien que des contrôles soient nécessaires. En 2009, un début de contamination a été constaté et une désinfection totale des locaux a dû être entreprise. La surveillance de la collection sera confiée dès 2010 par mandat au Musée cantonal de zoologie. Il semble que pour l'heure cette collection présente un intérêt pour la ville de Vevey; par contre, la collection de coquillages pourrait être donnée au musée de zoologie. La collection de géologie a, quant à elle, été offerte au musée cantonal de géologie en 2009; celui-ci s'est chargée du tri, du transport et de la conservation des pièces. Un rapport détaillé a été remis au service culturel en décembre 2009.

### Collections d'art de la ville de Vevey

En 2009, le service culturel a fait l'acquisition à la Galerie Arts et Lettres d'une œuvre de l'artiste veveysanne Fabienne Samson intitulée «Germe» (130 x 90cm). A terme il serait bien de créer un inventaire des œuvres en possession de la ville de Vevey (hors dépôts au Musée Jenisch) et d'augmenter un peu l'attribution à la réserve pour l'acquisition d'œuvres d'art (de CHF 2000 à CHF 6000 annuels.).

### Sculptures et fresques en ville de Vevey

En 2009, le service culturel a entrepris un important travail d'inventaire des sculptures et fresques disposées dans l'espace public. Ce travail d'inventaire a été mené sur le terrain par Mme Eva Kouvandjeva, historienne de l'art. L'inventaire a permis de mettre sur pied une opération de restauration des sculptures de la ville selon un programme qui va s'étaler sur plusieurs années. Un prochain objectif serait la publication de deux plaquettes consacrées à la présentation de ce patrimoine visuel, à l'attention des touristes et des habitants de la ville.



Orgue de Sainte-Claire

## Subventions et soutiens Aides et subventions 2008

Le service est chargé de soutenir les multiples projets culturels qui sont développés dans notre ville par des professionnels ou semi-professionnels. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière; le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion par exemple. L'attribution des montants est discutée avec la Municipale en charge. Le budget comporte une ligne «Aides et subventions» pour un montant de CHF 100'000.- en 2009 et une ligne «Expositions» pour CHF 25'000. C'est le montant dont dispose le service pour répondre à l'ensemble des demandes de soutien qui lui parviennent durant l'année de la part de structures qui ne sont pas au bénéfice d'une ligne au budget. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour un projet. Toutefois ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité à certains pro-

jets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet levier). La procédure mise en place depuis 2008 permet un traitement professionnel des demandes. La gestion des demandes est devenue conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct).

## Aides et subventions

Le service culturel a été sollicité par une centaine de demandes en 2009. Conformément aux objectifs du service culturel, les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels), avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (voir tableau récapitulatif).

## Edition – quelques Livres soutenus

«Princesse en Vadrouille» d'Anouk Rossetti; «Triangles» de Marielle Stamm aux Editions l'Age d'Homme; «Danser dans l'air et la lumière» de Michel Moret aux Editions de l'Aire. A signaler que depuis 2007, le Service culturel remet

systématiquement un exemplaire des livres soutenus à la bibliothèque municipale.

## Musique – quelques CD soutenus

«Solange la Frange», premier CD chez Poor Records; «Papimoustache et le petit cirque cacao», Pro Cantinela, Maryse de Micheli; «Afro Cuban Jazz» Association Nolosé, Laurent Cuénoud; «Contrebasse solo», Association AFAT (Les Amis de Format A3), Fabien Sévilla; «Océans» d'Eric Gaudibert, Association Epibolie. A signaler que depuis 2007, le Service culturel remet systématiquement un exemplaire des disques soutenus à la médiathèque municipale.

## Remboursement de salles

Le service culturel gère les remboursements des locations des salles veveysannes aux sociétés et associations locales; ce budget constitue également un véritable soutien au bon déroulement de la vie culture et loisirs locale. L'agenda des locations et toute la conciergerie est assurée par la Fondation des Arts et Spectacles

Bénéficiaire et titre de l'événement	Catégorie	Montant attribué
Les Trois Quarts, 15 <sup>e</sup> saison d'activités	Théâtre	3000
Cully Jazz Festival	Musique	4200
Septembre Musical, Prijet Interreg 2009	Musique	5000
Pro Cantinela- "Papimoustache et le petit cirque Cacao" CD n° 5	Musique	2000
Alain Wirth - Itrip 2.0, film de fin d'études	Cinéma	800
Espace Guinguette - Festival	Musique/danse	5000
Bruno Mesrine - photos site internet 2 <sup>e</sup> volet	Photographie	1500
Mark Kelly-The Songwriters, troisième édition	Musique	1500
Association Alter Ego - Rendez-vous aux 3 couronnes- concert à 2 pianos	Musique	2000
LAC Local d'Art Contemporain	Musique	3000
LOCAL - Festival local 4-5-6 septembre 09	Musique	3500
Théâtre K - Alisa, Alice de Dragica Potocnjac	Théâtre	5000
Fondation Montreux Jazz 2 - Concours de voix durant le Festival de Jazz de Mtx	Musique	3000
Association Nolosé	Musique	1500
Association AFAT (Les Amis de Format A Trois) Engistrement CD Contrebasse solo	Musique	3000
Editions L'Age d'Homme - Publication Auteur : Marielle Stamm Titre : Triangles	Publication	1000
Edouard Gétaz	Cinéma	200
Association Epibolie, Edition d'un CD - Eric Guadibert, compositeur natif de Vevey.	Musique	800
Compagnie de théâtre L'outil de la ressemblance - Kafka sur le rivage	Théâtre	2500
Laurent Estoppey - CH. AU	Musique	3000
Association Les Songwriters	Musique	3500
Café le Ve - 5 ans	Musique	2000
Offenbach à St-Saphorin - Festival musique et vin	Musique	500
Fondation Jeunesse, Art et Spiritualité - Noël Tsigane- Espace culturel des Terreaux	Comédie musicale	1000
Association pour la photographie contemporaine "Baryte"	Exposition	3800
LAC Local d'art contemporain - Compagnie Le Mesureur Deux nouvelles de Cherter Himes	Théâtre	350
Montreux Festival du Rire		10000
Melchior Films - L'Argent des Autres	Cinéma	2000
Les Trois Quarts - Saison 2009-2010	Théâtre	3000
Compagnie Les Exilés - Le Paquebot Tenacity de Charles Vildrac	Théâtre	3000
Fondation Renée Delafontaine - Ecole de Danse Utopia, en faveur de l'Elan	Danse	500



Fresque restaurée - Denis Perret-Gentil

(FAS). L'incertitude quant à la fermeture de la salle Del Castillo reste une préoccupation pour les associations planifiant leurs activités au-delà de 2008/2009. Les dernières indications de la Municipalité autorisent la FAS de louer la salle jusqu'en automne 2010. Des discussions sont en cours pour intégrer le RKC à l'offre des salles remboursées aux sociétés locales.

### Conseil et soutien opérationnel – quelques exemples

Outre ses contributions financières, le service culturel apporte aussi de nombreux soutiens et conseils permettant d'optimiser une recherche de fond ou le bon déroulement d'un projet. Voici quelques exemples 2009 (tableau ci-contre) :

### Conclusions

Depuis 2008, le service culturel est entré dans une nouvelle phase, en participant encore plus activement au développement de l'offre culturelle en plus de sa coordination administrative. Ses actions visent toutes à valoriser le patrimoine urbain par des actions culturelles: après avoir créé PictoBello, la Fête de la musique ou encore le concept One Night, il a inventé une nouvelle manière de présenter de la photographie dans l'espace public, en prenant le label Vevey ville d'images au pied de la lettre.

Aujourd'hui, l'offre culturelle de la commune est diversifiée, dynamique et qualitative. Elle couvre tous les secteurs, de la culture populaire à la culture plus élitaine, des arts de la scène aux arts de la rue en passant par la danse, les beaux-arts, la musique et le théâtre. La culture contribue clairement au rayonnement positif de la ville et de son image tant dans les médias qu'auprès des habitants actuels et des contribuables potentiels. La constance avec laquelle la «Vevey culturelle» apparaît

### Quelques exemples d'implications opérationnelles du service culturel

Musée Jenisch	Soutenir la formulation de la demande pour CHF 1 million auprès de Nestlé
Vibiscum	Soutenir la formulation de la demande pour CHF 100'000.- pour restructuration des antiphonaires
Festival Images	Formuler une demande de soutien de CHF 300'000.-auprès de la LADE
Vevey Jardins	Communiquer l'événement de manière qualitative avec un budget minimal.
Projet FLUX	Accueillir aux Jardins du Rivage une étape de cette exposition plein-air organisée par le canton de Vaud et le Conseil du Léman.
Das Zelt / Yann Lambert	Assurer la bonne coordination entre la venue de cet événement sur la Grande Place et l'ensemble des autres événements concernés sur cette période.
Opéra de Lausanne	Etudier la faisabilité de leur projet d'Opéra itinérant
Ancienne EPA	Etudier la faisabilité d'un projet culturel occupant l'ensemble du bâtiment avant travaux + création d'un concept artistique pour le rez-de-chaussée du bâtiment.
Divers acteurs culturels	Mettre en route un projet de signalétique culturelle suite à la demande de MSAP et d'autres associations.
One night in Vevey with... MSAP 30 ans	Réorganise le modèle opérationnel Financer l'exposition en plein-air présentée sous la Grenette.
Concours Clara Haskil	Assurer le maintien du Concours Clara Haskil à Vevey suite à une tentative de la décaler sur Lausanne.
Montreux Jazz Festival	Intégrer le nom de la ville de Vevey au sein du festival en soutenant le concours de chant « Shure Montreux Jazz Voice Competition ».
Galerie Ô Quai des Arts	Accompagner l'installation des sculptures d'André Raboud dans l'espace public.
Place Scanavin	Accompagner les réflexions relatives au projet de couverture.



dans les médias (sous de multiples rubriques et dans divers supports) en donnant une image positive de la ville est sans égale tout domaine confondu. Sur le plan cantonal l'objectif est de consolider la place de Vevey comme «challenger» de Lausanne en matière de qualité de la vie culturelle. La volonté de certains de déménager le Concours Clara Haskil sur Lausanne montre bien l'attractivité de nos produits culturels, et combien il nous incombe aujourd'hui de préserver nos acquis.

Il reste que pour le bon fonctionnement de l'ensemble de l'administration, il serait souhaitable que le service culturel soit systématiquement consulté pour un préavis dans le cadre des dossiers qui touchent même partiellement à ses compétences. Que ce soit au sujet de sculptures à disposer dans l'espace public, d'événements culturels de grande envergure autorisés par la Police ou encore des projets de fresques monumentales, ce sont là autant de dossiers qui ne sont pas sans conséquences sur la politique culturelle développée par le service depuis 5 ans. Le service a également initié en 2009 une réflexion visant à la mise en place d'un système de «mérites» en matière culturelle notamment. Il s'agit de disposer d'un outil offi-

ciel permettant de rendre hommage à tous ceux et celles qui - au sein des équipes, dans les musées, les théâtres ou les diverses associations - font vivre la culture de la ville au quotidien, avec beaucoup de professionnalisme et énormément de cœur. Une forme de reconnaissance officielle serait certainement un facteur de motivation.

*Madeleine Burnier, municipale  
Stefano Stoll, délégué à la culture*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant.*



# **Musée suisse de l'appareil photographique**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Le musée a 30 ans Création d'un centre de documentation

### Préambule

Le musée a connu en 2009 une année particulièrement dense, marquée en juin par son trentième anniversaire et le début du remaniement de l'exposition permanente dès janvier 2009 par le rez-de-chaussée intitulé «Aux origines de la photographie». Cette année d'anniversaire est aussi celle de la création du centre de documentation, aboutissement d'un projet tenant tout spécialement à cœur de la direction du musée.

### Conservation

#### Dépôt de Sainte-Claire

Afin de répondre au besoin d'un réel centre de documentation rassemblant les collections documentaires du Musée, la Ville décidait la location dès janvier 2009 d'un espace au Passage Saint-Antoine dont profite également le Musée Jenisch.

Katia Bonjour, archiviste qualifiée engagée à 30% à titre d'auxiliaire, est arrivée au Musée en janvier. Sa tâche principale a été le déménagement de nos fonds documentaires situés à Ste-Claire, à l'Hôtel-de-Ville et au Musée vers le nouveau centre de documentation de St-Antoine. Elle en a poursuivi le classement et le traitement, le but étant de rendre ces archives consultables au public une fois traitées et dûment conditionnées.

M<sup>me</sup> Bonjour a également repris la gestion de la bibliothèque qui s'est enrichie d'ouvrages divers anciens et actuels, et de périodiques spécialisés. Elle a aussi mis en place un système de gestion d'élimination des doublets pour la bibliothèque et les archives, ainsi que la constitution d'archives numériques.



Le centre de documentation de Saint-Antoine en cours d'aménagement

### Collections iconographiques

Ces collections sont dorénavant abritées également au centre de documentation de Saint-Antoine.

Leur mise en ordre, étude et inventaire systématiques se sont poursuivis. La conservatrice responsable de ces collections, Séverine Pache, au bénéfice d'un mandat de

4 ans subventionné par la Confédération, a poursuivi sa tâche également par le traitement de divers ensembles : choix de plaques de lanterne magique de la collection Honegger pour film et installations dans l'exposition *Laterna magica*, traitement des fonds Charpié et König, images d'anciens enseignants de l'Ecole de photographie de Vevey ainsi que divers autres ensembles et nouvelles acquisitions.

### Restaurations

Nous avons établi un programme de restauration de notre collection de daguerréotypes. Une convention a été passée avec Memoriav, association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, qui assure la moitié du financement de cette opération.

Restauration pour l'exposition de divers éléments papier de la collection Honegger dont un très beau théâtre d'ombre jouet.

### Dons et acquisitions

Cette année, nous avons fourni un effort particulier dans l'acquisition de matériel des débuts de la photographie numérique, souvent difficile à trouver. Plusieurs achats fort intéressants se sont faits par internet, permettant de trouver exactement l'objet souhaité, dont la provenance peut s'avérer fort lointaine!

En septembre lors des journées du patrimoine, les directeurs se sont rendus à la propriété de Niépce à Saint-Loup de Varennes pour y récupérer du matériel informatique des années 1990 généreusement offert par le directeur de l'Ecole de photographie Spéos qui gère ce lieu.

L'acquisition majeure de cette année est la magnifique lanterne triple acquise par souscription auprès des amis et public du musée, cadeau pour ses 30 ans. Notre mécène Malcolm Whittle, CEO d'Elinca SA fabricant suisse de flashes électroniques s'est montré une fois encore des plus généreux !

Dès les années 1880, les principaux fabricants de matériel



La lanterne triple et sa plaque de constructeur

de projection se font un point d'honneur de proposer dans leur assortiment de prestigieuses lanternes triples permettant de nombreuses subtilités lors de la projection. Ce sont les Anglais qui ont dominé cette production.

Cette lanterne triple en acajou et laiton possède encore – fait rare – son système d'éclairage au gaz d'origine. Elle a été fabriquée vers 1895 par William Charles Hughes,



La lanterne triple et sa plaque de constructeur

opticien anglais des plus réputés ayant son officine à Londres. Fabricant de lanternes et divers matériel de projection, Hughes a déposé tout une série de brevets et a également été pionnier dans les premiers équipements cinématographiques anglais.

## Expositions

*Aux origines de la photographie - Première étape de la nouvelle exposition permanente - vernie le 25 mars*

Cette première étape de la nouvelle exposition permanente occupe le rez-de-chaussée du bâtiment des Anciens-Fossés, espace dont le sol a été rafraîchi et les plafonds refaits en plaques métalliques remplaçant avantageusement la matière synthétique d'origine peu conforme aux normes de sécurité. Des rampes d'éclairage LED ont été installées à la place du système halogène. « Aux origines de la photographie » se propose d'évoquer la véritable aventure que fut la photographie à ses débuts grâce à de superbes instruments, associés à des images de grande rareté provenant des collections du Musée, souvent fruit de dons ou d'acquisitions récents.

*Laterna magica - Les belles machines de Gerhard Honegger et leur cortège d'images - vernie le 13 juin*

Acquis grâce au soutien de la Loterie Romande, de l'Office fédéral de la culture, de notre mécène Malcolm D. Whittle d'Elinca SA et de divers sponsors, cette collection exceptionnelle fait l'objet d'une grande exposition qui restera visible durant l'ensemble des transformations de l'exposition permanente.

La collection de Gerhard Honegger est constituée d'instruments de projections, mais surtout de multiples plaques peintes de très belle facture, ainsi que d'importantes séries de plaques photographiques très représentatives de ce type d'images.

Lanternes magiques et diverses autres créations optiques côtoient un foisonnement d'images merveilleuses mises à disposition du visiteur dans un audiovisuel thématique et interactif lui permettant de composer lui-même le programme de son spectacle.

*La collection Alpa Bourgeois – Columberg vernie le 13 juin*

Cette collection regroupe pour ainsi dire l'ensemble des productions d'appareils photographiques de l'entreprise Pignons S.A. établie à Ballaigues dans le Jura vaudois et est accompagnée de multiples objectifs et accessoires.

Son actuel propriétaire a décidé de procéder à son dépôt auprès de notre institution. ALPA a été l'un des fleurons de l'industrie suisse de mécanique de précision et constitue un élément de première importance pour notre patrimoine industriel.

Associée aux objets et documents déjà conservés au Musée ainsi qu'au fonds documentaire qu'abritent les Archives cantonales vaudoises, cette collection constitue un ensemble dont la richesse et l'exhaustivité sont exemplaires et qui devient ainsi un outil de recherche des plus utiles pour les historiens et les chercheurs.

## Fréquentation

2009 en quelques chiffres : 10'989 visiteurs ont fréquenté le musée.

Nous avons reçu 68 classes (soit plus d'un millier d'élèves) dans le cadre de visites libres ou accompagnées parmi lesquelles une minorité de classes de la région et plusieurs écoles privées.

Les ateliers ont été suivis par une centaine de jeunes et d'adultes. Nous avons organisé une trentaine d'anniversaires et accueilli 22 groupes, parmi lesquels notre mécène Elinca, fabricant de flashes de studio à Renens, venu en sortie d'entreprise, et les Photographes professionnels suisses qui tiennent régulièrement leurs assises au musée.

Le site du Musée cameramuseum.ch a été visité par plus de 38'000 personnes, soit une moyenne mensuelle de près de 3200 visites.

La fréquentation en diminution cette année peut s'expliquer d'une part par une baisse du tourisme sur la Riviera et d'autre part par le fait des travaux de transformation du musée qui n'ont pas permis l'organisation d'expositions de photographie, se coupant ainsi de tout le public spécifiquement amateur de telles manifestations.

Un atelier de photographie argentique (prise de vues et laboratoire) a été mis sur pied en collaboration avec Ginkgo. Une dizaine de jeunes y ont participé, leurs travaux ont été exposés sous la Grenette lors du 30<sup>e</sup> anniversaire.

Une douzaine de jeunes photographes en herbe âgés de 10 à 15 ans ont participé à deux fois une semaine de stage à la rencontre des touristes et des visiteurs de la région sous forme de reportage. Pour clore la semaine de stage, une exposition des meilleures images de chacun a fait l'objet d'une invitation pour les parents et amis.

Nous avons également reçu des jeunes des passeports-vacances de Vevey, Cully et environs, Gruyères et Nyon.

Evolution de la fréquentation			
	visites	% moyenne	différences
2002	11'330	-3.68%	-433
2003	11'758	-0.05%	-5
2004	12'259	4.21%	496
2005	10'146	-13.75%	-1617
2006	12'462	5.94%	699
2007	11'482	-2.39%	-281
2008	13'681	16.30%	1918
2009	10'989	-6.58%	-774
moyenne	<b>11'763</b>		



Le rez de chaussée du musée réaménagé

## Activités diverses

Conférence de Jean-Louis Marignier et Pierre-Yves Mahé, avec colloque organisé en collaboration avec Mémoires, Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, le 15 mai

Les conférenciers traitaient des premiers procédés photographiques de 1816 à 1855 : reconstitution de l'invention de Nicéphore Niépce et présentation du plus vieux laboratoire photographique au monde conservé actuellement. Jean-Louis Marignier est chercheur au CNRS et conseiller scientifique de la Maison Nicéphore Niépce, tandis que Pierre-Yves Mahé est le Directeur de la Maison Nicéphore Niépce à Saint-Loup-de-Varenes.

A partir du « Point de vue » de la fenêtre de Nicéphore Niépce, première photographie du monde, se sont confrontés divers « points de vue » de chercheurs actuels, des études et projets enthousiasmants d'aujourd'hui. Ce colloque organisé avec le soutien de Mémoires a été une belle occasion de faire dialoguer public, patrimoine et université.

La fête du 30<sup>e</sup> anniversaire du musée les 13 et 14 juin

Le 13 juin en matinée, les festivités s'ouvraient par le vernissage des expositions «Laterna magica» et «Alpa». Durant tout le week-end, des tentes installées sur la Grande Place ont accueilli de multiples animations à l'intention de tous: présentations diverses, séances de portrait comme au XIX<sup>e</sup> siècle, séances de photographie stéréoscopique organisées par l'Ecole de photographie de Vevey, démonstrations de prises de vue par l'Union suisse des photographes professionnels et de photographies aériennes par ballon captif, ainsi que des animations particulières pour le jeune public.

En soirée du samedi 13 juin, soirée «Laterna magica - nuit de la projection lumineuse» au Théâtre de Vevey avec, en première partie, la projection d'un court-métrage sur la collection Honegger réalisé par Nicéphore Productions, puis un authentique spectacle de lanterne magique présenté par Mervyn Heard, président de la Magic Lantern Society de Londres. La seconde partie de la soirée fut consacrée à la projection de 12 photographes contemporains, suisses et étrangers, mise en musique par Pierre Audétat. Le 3<sup>e</sup> volet de la nuit montrait des travaux de photographes issus (ou encore dans le giron) des écoles de photographie. L'illustré, partenaire de l'événement a édité un fort sympathique tiré-à-part distribué au public.



L'affiche de la fête

## Les musées de la Riviera

L'Association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ses deux événements annuels destinés au public régional. Lors de la Nuit des musées le samedi 16 mai, Jean-Louis Marignier et Pierre-Yves Mahé, spécialistes de Nicéphore Niépce, présentaient au public leurs travaux autour de la naissance de la photographie: «Comment Niépce inventa la photographie entre 1816 et 1829», accompagnés d'images au bitume de Judée sur cuivre, étain et argent obtenues par le procédé de Niépce. Durant le week-end En famille aux musées les 7 et 8 novembre, les familles présentes ont pu découvrir le monde merveilleux de la lanterne magique et son foisonnement d'images étonnantes, poétiques et ludiques, puis fabriquer leur propre lanterne accompagnée de plaques à projeter peintes de vives couleurs comme le faisaient les lanternistes du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Promotion du musée

Comme chaque année, le musée a été présent à des marchés d'occasions et d'antiquités photographiques, tant à Vevey lors de Photobourse en mai qu'à la Foire suisse de Lichtensteig en septembre.

La promotion des expositions temporaires s'est faite par affiches, affichettes, cartons d'invitation et papillons. Le dépliant promotionnel du musée dans lequel figurent également les expositions temporaires et les ateliers, se prépare à l'automne et est réédité chaque année. Il s'avère toujours très efficace pour notre communication régionale.

La promotion systématique de nos expositions et divers événements se fait aussi par notre site cameramuseum.ch et par mails, le fichier d'adresses du musée s'étoffant régulièrement au fur et à mesure des contacts établis.

Le musée a été invité au salon Imaging.ch à Zurich, unique salon en Suisse présentant les dernières nouveautés en matière de matériel photographique, il y a tenu un stand durant la dernière semaine de mai, fort bien fréquenté.

## **Association des amis du musée et fondation L'association des amis du musée**

Le bureau exécutif s'est réuni à plusieurs reprises en 2009 et le bulletin d'information «Le Petit Révélateur» dont Laurent Ballif assume toujours la rédaction, est paru à deux

reprises. L'association a géré la souscription pour la lanterne triple et a fait elle-même un don de 15'000 CHF.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 1<sup>er</sup> mai à Vevey. Après l'apéritif pris dans la nouvelle exposition «Aux origines de la photographie», les membres qui le souhaitaient se sont retrouvés pour un repas commun au café de la Valsainte.

## **La fondation du musée**

Election d'un nouveau président en la personne de M. Jacques Staehli, président de Imaging.ch, association des importateurs de matériel photographique en Suisse, personnalité rayonnante et chaleureuse ayant une grande connaissance du milieu photographique et un sens certain du marketing, qualités qui s'avèrent déjà des plus utiles lors de nos recherches de fonds.

La fondation a reçu 12'000 CHF destinés à l'organisation du 30<sup>e</sup> anniversaire du musée et à la jeune création photographique ainsi que 20'000 € d'Elinca SA pour l'acquisition d'une magnifique collection de ferrotypes américains (photographies sur support métal des années 1850).

*Madeleine Burnier, municipale  
Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin, directeurs*



Plaque de lanterne magique de la collection Honegger :  
château de Chillon

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de  
gestion, exercice 2008: néant.*



# **Musée Jenisch**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Première année de fermeture Le musée prépare sa mue

### Fermeture du musée

L'année 2009 a été marquée par l'annonce de la fermeture du musée au public pour des travaux de rénovation et de transformations, fermeture devenue effective au terme des 2 expositions décrites ci-dessus, soit le 11 janvier.

La communication faite autour de la fermeture du musée impliquait la diffusion d'informations précises, telles la nécessité des travaux, leur pertinence vingt ans après les dernières transformations effectuées, le détail de ces travaux, leur coût, le projet architectural du musée rénové. Un communiqué de presse relatif aux travaux a été diffusé le 25 août en vue de la mise à l'enquête municipale du 4 septembre.

### Conservation

Tenant compte de l'évolution du projet de transformation du musée qui comprend de lourds travaux de réaménagements intérieurs dans les différents étages du bâtiment, les collections contenues dans le musée (plus de 40'000 objets) ont fait l'objet d'une délocalisation temporaire pendant la durée des travaux. C'est ainsi qu'une importante campagne de conditionnement des œuvres a été mise en place dans le courant de l'été. Le personnel de la conservation a supervisé le déménagement des collections, le budget lié à l'organisation de l'équipe, en passant par le convoiement et la mise en place des œuvres dans le dépôt. Ce dernier, sis à Genève, offre d'excellentes conditions de conservation, de sécurité et d'accessibilité des collections. Les déposants ont chacun été informés des nouveaux aménagements et conservent la possibilité de consulter leurs fonds, lorsqu'ils le souhaitent.

Afin de résoudre leur lancinant problème de stockage, le musée Jenisch et le musée suisse d'appareil photographique se partagent, dès cette année, la location de 3 locaux distincts, situés au Passage Saint-Antoine et appartenant à Grisoni & Zaugg. Deux des locaux sont attribués au musée Jenisch, l'un pour l'entreposage d'œuvres dites « statiques », soit peu exposées et peu prêtées, l'autre servira d'atelier pour les techniciens des collections pendant la durée du chantier.

### Expositions

#### jusqu'au 11 janvier 2009

*Balthasar Burkhard : Reconnaissances 1969-2007 (avec catalogue)*

En partenariat avec le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, cette exposition consacrée à l'artiste suisse de renommée internationale retraçait le parcours d'un photographe comptant parmi les plus importants de sa génération.

#### jusqu'au 11 janvier 2009

*Raymond Meyer : Un atelier d'impression au jour le jour*

Cette exposition, dont l'accrochage a été renouvelé toutes les deux semaines, présentait les dernières estampes imprimées par le taille-doucier et sensibilisait ainsi les visiteurs au rythme de travail de son atelier.

Nombre de visiteurs enregistrés du 02.01 au 11.01.2009: 585

#### Du 24 septembre 2008 au 4 octobre 2009

*Veines de Silvia Buonvicini*

Invitée dans le cadre de la programmation d'exposition d'art contemporain, Silvia Buonvicini a réalisé un gigantesque dessin en pyrogravant la moquette du 1<sup>er</sup> étage du musée (~ 500 m<sup>2</sup>). L'exposition a été sélectionnée par les Swiss Awards 2009. Nombre de visiteurs: difficile à préciser en l'absence de caisse enregistreuse (entrée libre), mais nombre important pour un musée fermé...

### Expositions et animations diverses

Le 8 janvier, le public a été convié au rendez-vous *Papilles & Pupilles* qui a pris la forme d'une conversation entre l'artiste Raymond Meyer et la conservatrice Lauren Laz, commissaire de l'exposition.

Le 25 juin 2009, le musée Jenisch fêtait l'anniversaire des 20 ans du cabinet cantonal des estampes. A cette occasion, une soirée a été organisée en comité restreint - partenaires privilégiés, membres des fondations dépositaires et principaux donateurs - avec la participation notamment d'Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat et cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'Etat de Vaud. Une présentation dans les salles du musée de quelques acquisitions récentes permettait de partager le goût de l'estampe et un cocktail dînatoire clôturait la soirée.



Discours de Madame Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la Culture de l'Etat de Vaud, lors de la soirée d'anniversaire des 20 ans du Cabinet cantonal des estampes, le 25 juin 2009.

L'invitation faite à Silvia Buonvicini par Julie Enckell Juliard, conservatrice art moderne et contemporain s'intégrait à merveille à la période de mue entreprise par le musée. Le travail de l'artiste se déroulait dans les salles vides du 1<sup>er</sup> étage, avec une intervention sur les moquettes (destinées à être arrachées lors de la rénovation) qui ont servi au déploiement d'un monumental dessin librement pyrogravé. Il a été décidé de convier le public à découvrir cette intervention ponctuelle lors d'un événement qui se déroulerait fin septembre, sur une dizaine de jours, et cela malgré la fermeture du musée. Il ne semblait pas pertinent de rouvrir le musée pour une plus longue durée, le public ayant été informé de la fermeture du musée. Malgré une fréquentation basse en terme de public, le résultat de cette invitation s'avérait des plus enthousiasmants des points de vue artistique et populaire.

Dans le cadre de cette exposition présentée du 24 septembre au 4 octobre, une palette d'animations étaient proposées: la soirée VIP réunissant les sponsors et soutiens du musée, mais aussi les artistes proches, les représentants des diverses fondations sises au musée, des journalistes, le vernissage de l'exposition et la visite *Pupilles & Papilles* en présence de l'artiste, et enfin le finissage du 4 octobre avec la performance de l'artiste qui réalisait une estampe géante à partir d'un détail des moquettes pyrogravées.

Dès le 5 octobre, l'œuvre de Silvia Buonvicini restait visible sur simple rendez-vous. Une vingtaine de groupes totalisant près de 300 personnes ont ainsi découvert les moquettes pyrogravées: enfants de crèches-garderies, écoliers de la région, étudiants du gymnase de Burier et du CEPV, associations d'artistes et groupes privés. Dans le cadre du Passeport Vacances, des enfants ont également découvert cette œuvre atypique alors en cours d'élaboration par l'artiste.

Bien que fermé, le musée Jenisch a maintenu sa participation aux deux rendez-vous annuels organisés en partenariat avec l'Association des Musées de la Riviera (AMRV) – *Nuit des Musées* en mai et *Week-end en famille aux musées* en novembre.

Dans le cadre de sa programmation art contemporain, le musée Jenisch prépare une importante exposition « hors-les-murs » qui aura lieu au Musée Rath de Genève du 31 mars au 15 août 2010. Une publication autour du dessin contemporain en Suisse accompagnera cette exposition. Le livre, coédité par le musée Jenisch et JRP/Ringier Zürich, réunira les travaux de 42 artistes (sortie prévue en février 2010).



Vue de l'exposition Silvia Buonvicini



Les enfants du Passeport Vacances découvrent en avant-première l'œuvre de Silvia Buonvicini, le 16 juillet 2009

Fruit d'une collaboration avec Regina Virserius, photographe enseignant à l'Ecole d'arts appliqués du CEPV, Vevey, le projet *Transposer* est une exposition qui rassemble des travaux de diplômés et d'étudiants de la formation supérieure en photographie. Cette année, le musée Jenisch accueillait les étudiants et leur présentait un choix d'estampes et de dessins pour les sensibiliser à la matérialité des œuvres originales.

Lors de la 10<sup>e</sup> Nuit des Musées, samedi 16 mai 2009, la jeune artiste Anne Hilbrand, étudiante à l'ECAL, mettait à l'épreuve deux des salles vides du musée en bousculant l'apparente stabilité des lieux. Dans l'une des salles, c'est la lumière qui était mise en scène, avec des voiles de bateau tendues jouant sur les ombres et transparences, tandis que dans l'autre salle, la qualité phonique du lieu et sa musicalité étaient révélées par un jeu de carillon.

Pour le week-end *En famille aux musées* (samedi 7 et dimanche 8 novembre), 36 familles, s'étaient inscrites préalablement auprès de l'Office du tourisme, pour découvrir le travail de Silvia Buonvicini sur les moquettes du musée. En compagnie de l'artiste, les enfants et parents observaient puis s'essayaient à la réalisation d'empreintes des dessins pyrogravés sur des feuilles de papier à l'aide de pastels gras colorés. Durant ces deux jours ouverts librement au public, les visiteurs ont pu bénéficier d'une braderie des anciens catalogues d'exposition.

Les traditionnelles visites commentées d'expositions temporaires proposées à la Fondation des Amis du Musée Jenisch ont été remplacées cette année par un programme d'animations adaptées au musée fermé. Trois rendez-vous intitulés « Acquisitions récentes » permettaient d'aborder, avec la direction du musée, la politique d'acquisitions du musée et de se sensibiliser aux axes majeurs des collections. Par ailleurs, une visite de l'atelier de restauration du Musée d'art et d'histoire de Genève a été proposée en octobre 2009.

## Equipement informatique

Le musée Jenisch s'est doté du système informatique de gestion des collections MuseumPlus. Amorcée en 2009 par l'installation d'une 1<sup>re</sup> licence pour l'archivage des collections du Fonds Marcel Duchamp, l'implantation de MuseumPlus pour l'ensemble du personnel du musée, se finalisera en 2010. Dans la perspective de la migration de l'inventaire des collections, les bases relatives à chaque fonds ont été fusionnées et l'inventorisation informatisée des estampes a été complétée par l'équipe en place.

## Collections déposées au musée Jenisch Vevey

Outre l'inventorisation poursuivie avec régularité, l'équipe du musée a mis en route les grands projets prévus pour la réouverture du musée. Suite à deux importantes donations de la buriniste Cécile Reims (609 pièces au total), l'étude de ce fonds a été entreprise par la conservatrice des estampes dans la perspective d'établir un catalogue de l'œuvre gravé de l'artiste. Une exposition consacrée à cette artiste est également en cours de préparation. Un dossier de présentation de ce double projet a été rédigé en vue des demandes de subsides auprès de mécènes privés. Enfin, de nombreux collectionneurs privés et partenaires institutionnels étrangers ont été approchés en prévision des expositions du programme de réouverture. La stagiaire engagée pour travailler sur le fonds de dessins anciens déposés à long terme au musée Jenisch s'est attelée à poursuivre le travail d'inventaire des œuvres (env. 330 dessins). Au terme de cette étape préliminaire, une première recherche documentaire a été amorcée, ainsi que d'autres missions liées au projet d'exposition lui-même et à son catalogue. Des contacts et rencontres avec différentes maisons d'édition et différents photo-lithographes ont ainsi eu lieu durant la seconde partie de l'année. Des démarches ont également été engagées pour trouver un musée partenaire à l'étranger, susceptible de recevoir l'exposition après sa présentation au public à Vevey. Une première recherche de sponsors potentiels a aussi été entreprise. Enfin, une réflexion concernant le contenu du catalogue et de l'exposition a été initiée par Dominique Radrizzani en collaboration avec Pierre Rosenberg de l'Académie française, président directeur honoraire du Louvre, Paris.

Afin de clarifier les rapports entre le cabinet cantonal des estampes et ses partenaires déposants, une convention de dépôt de la collection Pierre Aubert a été signée. L'entrée de la Fondation Germaine Ernst et le dépôt de ses dernières acquisitions ont été officialisés ; la procédure de dépôt est en cours.

### Fondation Oskar Kokoschka

Après le décès de Bernard Blatter en avril 2009, Hermann Köstler lui a succédé dans sa fonction de président de la Fondation à la mémoire d'Oskar Kokoschka.

Lors de la délocalisation des collections déposées au musée, toutes les œuvres de la Fondation Oskar Kokoschka ont été transférées au Museum Liner Appenzell où elles sont entreposées jusqu'à la fin des travaux du musée. Actuellement, la fondation prépare une exposition, intitulée Oskar Kokoschkas Wunderkammer, qui ouvrira le 11 juillet 2010 au Museum Liner Appenzell.

### Archives et collection Marcel Duchamp

Amorcé en 2007, le programme d'inventaire et de conditionnement du fonds d'archives s'est poursuivi avec l'adaptation du logiciel et base de données MuseumPlus aux besoins du traitement des archives de ce fonds.

Au cours de l'année, l'archiviste auxiliaire s'est spécifiquement penché sur l'inventaire de la collection avec la collaboration des déposants. Il a également procédé au

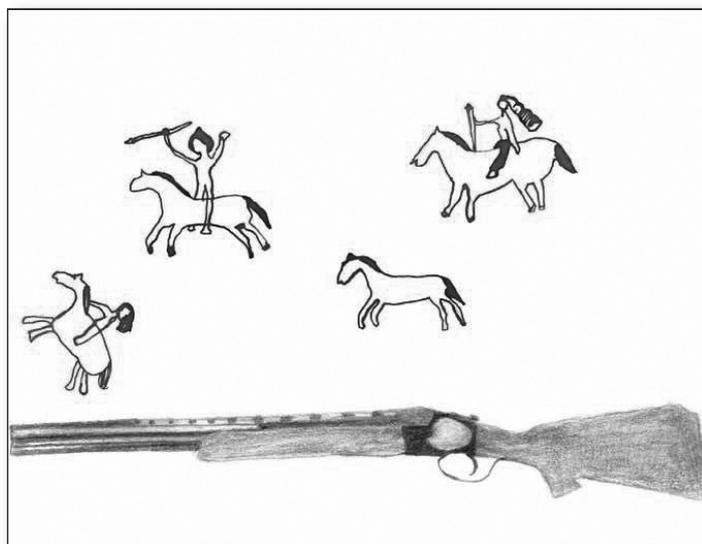
catalogage de la bibliothèque Marcel Duchamp ; à la prospection auprès de sociétés et institutions spécialisées en vue de la numérisation complète du fonds d'archives ; à l'inventaire sur MuseumPlus ; au conditionnement du fonds d'archives ; à la préparation et à l'emballage de la bibliothèque et du fonds pour leur transfert avant les travaux de rénovation du musée.

Les propriétaires et déposants du fonds sont entrés en litige avec la ville et ont décidé de reprendre leur collection. Une tentative de conciliation en présence d'avocats des deux parties a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville et n'a malheureusement pas abouti.

## Collections

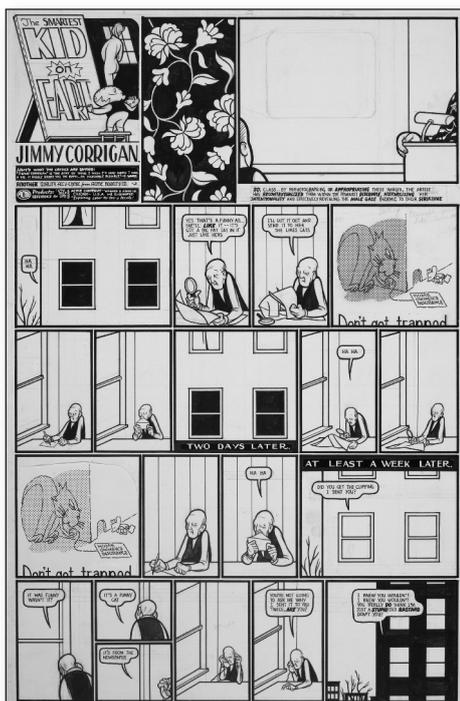
### Achats du musée

- David Shrigley, *Conveyor Belt*, 2009, dessin animé
- Fabrice Gygi, *Ring Ray*, 2007, portfolio de sept lithographies
- Théophile-Alexandre Steinlen, *La chemise*, 1914, vernis mou imprimé en couleur
- Genêt Mayor, 4 dessins de format A4 au feutre, crayons de couleur et stylo à bille
- Genêt Mayor, 6 dessins de format A6 au feutre, crayons de couleur et stylo à bille
- Sabina Baumann, *Little Boy Hopi*, 2009, crayon sur papier
- David Chieppo, *Sans titre*, aquarelle, plume et encre de Chine sur papier bis



David Chieppo, *Sans titre*, 2002, crayons de couleur et encre de Chine brune à la plume

- Fabrice Gygi, *Fragment de peau*, 1997, sérigraphie
- Marcel Duchamp, *Piston de courant d'air*, 1914, sérigraphie sur plexiglas
- Domenico Piola, *Vierge en gloire*, plume et encre brune
- Théophile-Alexandre Steinlen, *Portrait de Léon Tolstoï*, vers 1905, fusain et estompe
- Chris Ware, *Jimmy Corrigan – The Smartest Kid on Earth – Acme Novelty*, vers 1994, encre de Chine à la plume et au pinceau, plume, plume feutre noire et crayon bleu, gouache blanche



Chris Ware, *Jimmy Corrigan – The Smartest Kid on Earth – Acme Novelty*, vers 1994, encre de Chine à la plume et au pinceau, plume, feutre noir et crayon bleu, 59 x 38,5 cm, Centre national du dessin, Musée Jenisch Vevey.

- Circuit et Cie, 13 estampes et 1 texte sous portefeuille,
- Silvia Buonvicini, *Thai 3*, 2006, stylo feutre sur papier

## Dons

- Louis Soutter, *Les «flamands roses»*, Transfiguration de tous, Lièvres agiles, (liquidation du patrimoine de Daniel Bornand)
- Léopold Survage, *Taormina*, 1959, lithographie en couleurs, don de F.-X. Ribière
- Léopold Survage, 2 peintures et 7 dessins, don de F.-X. Ribière
- Maurice Barraud, 2 peintures, don de Beat A. Jenny (usufruit, entrée au musée en 2010)
- Francine Simonin, 187 estampes, don de l'artiste
- huber.huber, Hahn (1), Hahn (2), 2009, fusains sur papier, don de la Fondation Léo Fiaux
- Amy O'Neill, *Chamonix, Mont-Blanc du Tacul, Glacier des Bossons*, fusain sur papier, don de la Fondation Léo Fiaux
- Genêt Mayor, 30 dessins aux feutres, crayons couleur, à la mine de plomb et au stylo à bille, don de l'artiste
- Natacha Anderes, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- Luc Aubort, *Sans titre*, lithographie, don de Raynald Métraux
- Delphine Coindet, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- Gilles Furtwängler, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- Christophe Gosswiler, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- David Hominal, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- François Kohler, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- Damián Navarro, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- Didier Rittener, *Sans titre*, 2009, lithographie, don de Raynald Métraux
- Silvia Buonvicini, 1 impression sur toile de coton, réa-

lisée à partir de la moquette du musée Jenisch, automne 2009, don de l'artiste

- *One Cent Life*, Sam Francis, (éd.), livre rassemblant 68 lithographies originales en couleurs de divers artistes, des reproductions, ainsi que des poèmes de Walasse Ting. Berne, don de Dominique Radrizzani et Sylvie Wuhrmann
- Claude Garache, *Narette I*, 2008, pointe sèche, brunissoir et aquarelle, don E. Dumont
- Cécile Reims, 338 estampes et 6 livres illustrés, donation de l'artiste



Cécile Reims d'après Hans Bellmer, *Les marionnettes*, 1969, burin et pointe sèche, 299 x 283 mm, Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch Vevey. Cette estampe fait partie de la très importante donation de l'artiste – plus de 800 – faite entre 2007 et 2009.

## Donation

- Pierre Alechinsky, 87 dessins, donation de l'artiste

## Legs Hausammann

- Jean-Jacques Gut, *Planche d'études (Grenouilles)*, pointe sèche
- Albert-Edgar Yersin, *Paysage*, burin, pointe et échoppe
- Pierre Keller, *Sans titre*, sérigraphie en 2 couleurs
- Jean-Pierre Kaiser, *Événement 5.80*, 1980, eau-forte
- Emanuele Luzzati, *La Vieille et les Pirates*, (1943 ?), eau-forte
- Emanuele Luzzati, *Sans titre*, (1943 ?), eau-forte
- Géa Augsburg, *Sans titre*, 1970, eau-forte
- Othon Friesz, *Sans titre*, lithographie en noir
- Wilhelm Gimmi, *Baigneuses*, lithographie en noir
- Max Ernst (*Masques*), lithographie en 4 couleurs
- Joseph Hecht, *Cerfs indochinois*, 1950, burin
- Pierre Schwerzmann, *Hall de gare*, 1982, graphite
- artiste non identifié au monogramme C E S., *Sans titre*, gouache
- Christine Massy, *Personnages*, graphite

## Dépôts

### Collection Nestlé au Musée Jenisch

- Silvia Bächli, *Table intérieur*, 1992-2007, table contenant 8 dessins

### Collection privée (FED)

- Jean-Baptiste Frédéric Desmarais, *Vénus traversant les mers pour rejoindre Adonis*, vers 1788, huile sur toile
- Monogrammiste, *Nativité*, 1586, huile sur panneau de bois
- Jules Girardet, *Portrait de femme âgée*, vers 1880, pastel sur papier

- Jean-Baptiste Greuze, *La Nymphé Callisto*, huile sur toile
- Charles-Joseph Natoire, *Télémaque confié aux nymphes*, huile sur toile
- Attr. à Sebastiano Ricci, *Saint en adoration*, huile sur papier contrcollé sur toile
- une soixantaine de dessins des écoles suisses, italienne et française
- Luigi Domenico Soldini, *Le Galant Berger*, 1772, huile sur toile
- Jean-Baptiste Greuze, *Portrait de Deussausse*, huile sur toile
- Hieronymus II Francken, *La Mort d'Abel*, huile sur bois
- Abel Grimmer, *Nativité*, 1596, huile sur bois
- Constantin Vaucher, *Appelle confiant Campaspe à Alexandre*, 1791, huile sur toile

## Collection d'estampes de l'Etat de Vaud déposée au musée Jenisch

- Chérif Defraoui, *Sans titre*, 3 aquarelles au sucre, don de Raymond Meyer
- Raphaël Aubert et Claire Nicole, *Toro toro*, exemplaire de tête, don de Raphaël Aubert
- Hubertine, ensemble de 8 estampes, don de l'artiste
- Amy O'Neil, *Sans titre*, 2 lithographies sur Rives, don de Raynald Métraux
- James Lee Byars, *A drop of black perfume*, 1983, sérigraphie sur verre et dessin
- Christophe Gossweiler, *Sans titre*, 1975, coffret comprenant 1 dessin, 4 sérigraphies et 4 gaufrages
- Lawrence Weiner, *To construct a structure*, 1988, sérigraphie sur toile cirée
- Frédéric Post, *Anonymous Engravings on Ecstasy Pills*, 1 livre
- Frédéric Post, *Sans titre*, gaufrage rehaussé d'un dessin
- Paul Pontius d'après Peter Paul Rubens, *Thomyris reine des Scythes*, burin et eau-forte
- Vincent Kohler, *Tiki*, 2009, lithographie en couleurs
- Fabienne Radi et Idar Lupino, *Inserts*, livre
- Didier Rittener, *I See I See I See*, 2007, pyromarquage sur papier
- Valentin Carron, *Sans titre*, 2001, sérigraphie sur papier Rivaldi
- Lucy McKenzie, *Sans titre*, 2006, sérigraphie en cinq couleurs sur papier
- Amy O'Neill, *The 30 Foot Bride of Candy Rock*, 2003, lithographie sur Rives
- Amy O'Neill, *Chamonix, Mont-Blanc du Tacul, Glacier des Bossons n° 2*, suite de sept gravures sur bois
- Hendrick Goltzius, *L'Adoration des bergers*, burin sur vergé
- Pipiloti Rist, *Die Hilfe*, 2004, tirage jet d'encre sur tissu
- Silvie Defraoui, *Revisiting. The Temple of Ramses III*, 2008, photographie, abonnement de la SGG
- Josh Smith, *Swimming Fish*, 2008, monotype et sérigraphie, abonnement de la SGG
- Didier Rittener, *Essayer encore, rater encore, rater mieux, 2008-2009*, pochoir, abonnement de la SGG
- Theo Hurter, *Gedankenfalle*, 2008, bois, abonnement Xylon
- Eva Gallizi, *Menschen in der Stadt*, 2009, bois, abonnement Xylon
- André Clerc, *Sans titre*, 2009, bois, abonnement Xylon
- Abi Shek, *Gerinnende Zeit*, 2009, bois
- Claude Garache, *Narette I*, 2008, pointe sèche, brunissoir et aquarelle, don Galerie Paul Prouté
- Shahryar Nashat, *Sans titre*, 2009, gypse, abonnement SGG
- Atelier, *Sample book*, 2009, sérigraphie, abonnement SGG

## Fondation Balthus

- Balthus, *Général chinois*, 1922, bois et tissu
- Balthus, *Personnage chinois*, 1922, bois et tissu

## Fondation à la mémoire d'Oskar Kokoschka

- Oskar Kokoschka, *Jeune fille au tablier vert*, 1921, aquarelle sur papier

## Fondation de la Société des beaux-arts de Vevey

- André Raboud, 1 sculpture

## Fondation Léo Fiaux

- Léo Fiaux, 58 dessins, 23 peintures et 6 estampes

## Fondation W. Cuendet & Atelier de Saint-Prex

- Camille Pissarro, *Autoportrait*, collection P
- Jean-Daniel Huber, *La chasse aux faucons*, huile sur toile

## Fonds Decker

- Albrecht Dürer, *Adam et Eve*



Albrecht Dürer, *Adam et Eve*, 1504, burin, 251 x 190 mm, Fonds Pierre Decker, Cabinet cantonal des estampes, Musée Jenisch Vevey

## Collaboration extérieure, mouvement des collections

Si, en raison de la difficulté d'accès aux œuvres, la politique de prêt a quelque peu été ralentie, le musée est entré en matière sur différentes demandes, avec la volonté d'assurer la visibilité des collections, de participer à des expositions de haute tenue et d'entretenir ainsi d'excellentes relations avec d'autres institutions. Ainsi, les œuvres suivantes ont été présentées en Suisse et à l'étranger, soit :

- 1 Didier Rittener à l'exposition *Le travail de rivière* au Centre d'art contemporain d'Ivry – le Crédac à Ivry-sur-Seine/F.
- 3 Théophile-Alexandre Steinlen à l'exposition Steinlen. *L'œil de la rue* au Musée d'Ixelles à Bruxelles/B.

- 4 Gérard de Palézieux et 1 Pierre Tal-Coat à l'exposition *Art & Nature* au Museo Villa dei Cedri à Bellinzona
- 5 Louis Moilliet et 1 August Macke à l'exposition *Der Orient – Im Blickfeld* au Zentrum Paul Klee à Berne
- 6 Giorgio Morandi à l'exposition Giorgio Morandi – Alberto Giacometti. *Ein Dialog* à la Städtische Galerie in der Reithalle à Paderborn/A.
- 1 Olivier Estoppey à l'exposition *L'Homme des lisières* à l'Espace Arlaud à Lausanne
- 6 Rodolphe Théophile Bosshard à l'exposition *Rodolphe Théophile Bosshard* au Musée de Payerne à Payerne
- 1 Balthus à l'exposition Giacometti, *Balthus, Skira. Les années Labyrinthe (1944-1946)* au Musée Rath à Genève
- 1 Balthus à l'exposition *Francis Gruber (1912-1948)* au Musée des Beaux-Arts de Nancy/F
- 11 Zoran Music à l'exposition *Apprendre à regarder la mort comme le soleil* au Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse/F
- 1 Alain Huck à l'exposition *La Chair nuit* au Mamco à Genève
- 20 Balthasar Burkhard à l'exposition *Fotografia Europea 2009* au Teatro Ariosto – Sala Verdi à Reggio Emilia/I.
- 1 Francis Seymour Haden, 1 Maxime Lalanne, 2 Bastien Lepage, 2 François Millet, et 1 Pierre Teyssonières à l'exposition *Les Visages de l'industrie* au Musée des beaux-arts, Le Locle
- 2 matrices de Yersin à l'espace Yersin d'Yverdon-les-Bains.

## Communication et presse

La promotion du musée en cette période de fermeture est passée par divers supports imprimés tels que la carte de vœux mentionnant la fermeture du musée pour travaux, le dépliant-carton de vernissage et l'affiche format mondial pour l'exposition Silvia Buonvicini. Des encarts publicitaires ont été réservés pour cette manifestation dans les pages culturelles du quotidien *Le Temps* et pour la revue d'art contemporain *.CH-arts*.

Le site internet du musée est maintenu à jour. Tous les deux mois, des informations réactualisées y sont insérées. Les communiqués de presse relatifs aux travaux sont notamment disponibles, ainsi que des messages plus ludiques signés Fanny Jenisch traitant de l'actualité du musée.

Tout au long de l'année, la presse s'est fait l'écho des travaux à l'ordre du jour, comme en témoignent l'interview

de Dominique Radrizzani par Joël Aguet dans la revue *Culture en Jeu*, «Le Musée Jenisch à Vevey, un équilibre en expansion», en mars 2009, et les différents articles parus dans *24 Heures* et *Le Régional* à la suite de la conférence de presse organisée par la Municipalité le 26 août 2009.

## Personnel – formation continue

Lauren Laz, conservatrice du cabinet des estampes, a bénéficié d'un congé maternité dès le 1<sup>er</sup> septembre. Laurence Schmidlin a été engagée durant cette période pour la remplacer.

Les deux stagiaires engagées en 2008 pour travailler sur les deux fonds récemment déposés au musée ont poursuivi leurs travaux d'inventaire.

L'inventorisation informatisée des œuvres nouvellement entrées dans les collections a été complétée régulièrement par l'équipe de conservation.

La formation continue offerte au personnel a eu un large écho auprès des collaborateurs du musée qui souhaitaient pour la plupart développer et élargir leurs compétences professionnelles.

## Nouveau musée

Après l'obtention du crédit d'étude de CHF 470'000.- par le conseil communal, la Direction de l'architecture et des infrastructures, les responsables du musée Jenisch, et le bureau d'architecture Bakker & Blanc, ont élaboré le projet de rénovation du musée. Plusieurs séances se sont déroulées en cours d'année en vue de finaliser le préavis concernant la demande de crédit d'ouvrage pour la transformation du musée Jenisch de CHF 6'802'578.- qui sera délibéré lors de la séance du conseil communal du 4 février 2010. Une demande de crédit d'étude pour l'élaboration d'un projet d'aménagements extérieurs du musée Jenisch est également intégré au préavis. Il est à relever que les démarches entreprises par le directeur en matière de financement du projet ont permis de réunir des fonds par le secteur privé à hauteur d'env. 50%.

Madeleine Burnier, municipale  
Dominique Radrizzani, directeur du musée Jenisch

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2007: néant.*



# **Musée historique de Vevey**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## 3'900 visiteurs pour l'exposition Succès public pour «Vevey s'affiche»

Événement principal de l'année 2009, l'exposition «Vevey s'affiche» a permis de révéler au public un domaine du patrimoine veveysan encore méconnu. 3900 personnes ont franchi les portes du Château à cette occasion, dans une proportion quasi égale de touristes et de visiteurs régionaux. Une fréquentation que nous jugeons encourageante au vu d'une année touristique nettement moins favorable que 2008 et un quartier oriental peu attractif.



Les affiches veveysannes exposées dans les combles

ciés aux Cadets de Vevey, de 1932 à 1942;

- un lot de photographies (diapositives) relatant la construction de l'église de Gilamont en 1965.

Transmis par la direction de l'Éducation, suite au centenaire du Collège de la Veveysse:

- un plan cadastral du territoire de la commune de Vevey de 1913; un message de revendication concernant la condition ouvrière à Vevey, laissé par Louis Blanc en 1909 (document trouvé lors de la réfection d'une salle de classe); un ensemble de jetons pour la cantine scolaire du Collège du début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Dons

Comme chaque année, les collections du musée se sont enrichies de dons, parmi lesquels il convient de citer :

- une aquarelle anonyme représentant le pont Saint-Antoine, à l'entrée ouest de Vevey, avant sa démolition en 1804. Notons qu'il n'existe que très peu de représentations originales de ce pont à trois arches, édifié en 1726 et qui était redouté par tous les véhicules pour sa pente à la fois difficile à gravir et dangereuse à descendre;

- un vitrail de cabinet dédié à Jules Monnerat, homme d'affaires veveysan, syndic de 1873 à 1876;
- un drapeau de la Société Suisse de Troupes de Santé (début du XX<sup>e</sup> siècle);
- un petit drapeau réalisé à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Société Suisse des Troupes Sanitaires Section de Vevey & Riviera Vaudoise;
- un costume vaudois et ses accessoires (gants, coiffes, châle) de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle;
- un album de photographies présentant divers événements asso-

De la direction de Police, transmis par les Archives communales:

- un lot de photographies représentant les corps de police de Vevey qui se sont succédés de 1882 à 1913, ainsi que le corps de police de 1942.

### Achats

Le musée a acquis auprès de maisons de vente et de collectionneurs privés :

- une très belle et rare affiche de Vevey datant des années 1930, du graphiste Johann Emil Müller connu sous le nom de JEM;
- quatre affiches anciennes sous forme d'épreuves d'imprimerie, provenant de l'entreprise Klausfelder;
- 6 gravures à l'eau-forte réalisées en 1802 par F.A.L. Dumoulin sous le titre *Cahier de barques, bateaux & autres embarcations du lac Léman*;
- un fonds de près de 180 photos du Vevey des années 1960 et 1970 faites par les étudiants de l'École de photographie;
- 10 positifs panoramiques datant du tout début du XX<sup>e</sup> siècle, dont 3 images inédites de la Fête des Vignerons de 1905;
- diverses cartes postales.



Le pont Saint-Antoine de 1726 à 1804

En outre, la somme de Fr. 5'000.— donnée par la Société de Bourgeoisie de Vevey en 2008 en vue d'acquisitions futures a permis au musée d'acheter une magnifique pièce d'argenterie veveysanne du XVIII<sup>e</sup> siècle, à savoir:

- un plat en argent de l'orfèvre Etienne-Marc Giscard portant au centre les armoiries de la famille d'Herwart (bourgeoise de Vevey) et celles de la famille Cerjat (bourgeoise de Moudon). Ce plat armorié célèbre le mariage de Sabine Françoise d'Herwart et de Sigismond Cerjat en 1725.

## Conservation et inventaire - restauration

Cette année, les activités d'inventaire et de conservation se sont essentiellement portées sur notre fonds de documents et d'arts graphiques.

Alors que l'informatisation du fichier s'est poursuivie avec l'inventaire des cartes, plans, placards et affiches, un effort particulier a été produit pour le rangement des documents d'archives dans des enveloppes, pochettes et boîtes adéquates, c'est-à-dire dans des contenants conformes aux normes muséales de conservation. Notons qu'une part substantielle du budget a été consacrée à l'achat de ce matériel. M. Monney, employé du musée, s'est chargé de cette mise en ordre.

Le musée achetant et recevant toujours plus de photographies, le travail d'inventaire du fonds photographique s'avère plus que jamais indispensable. Comme chaque année, M<sup>me</sup> Marie-Elena Grandio s'en est occupée, principalement en inventoriant les nouvelles acquisitions.

Fidèle au poste depuis plus de 10 ans, M<sup>me</sup> Michelette Rossier, bénévole, s'est acquittée de la mise à jour de notre bibliothèque.

## Exposition temporaire

L'exposition temporaire « Vevey s'affiche » a pris place sur trois étages du Château à partir du 22 avril 2009 et s'est prolongée jusqu'au 31 janvier 2010.

L'ensemble de la collection d'affiches touristiques acquises ces dernières années, enrichie de quelques emprunts, a été exposé à l'étage du musée et dans les combles, selon

une présentation chronologique couvrant cent ans d'histoire veveysanne, précisément de 1885 à 1985. A cet ensemble sont venues s'ajouter les affiches des Fêtes des Vignerons, exposées dans les locaux de la Confrérie. Au total une quarantaine de pièces ont été montrées au public, la plupart pour la première fois.

Les affiches ont toutes été documentées avec soin et ont fait l'objet d'un catalogue.

Les 3900 personnes qui ont visité l'exposition semblent avoir apprécié cette mise en valeur d'un patrimoine qui, bien que spectaculaire, est resté largement méconnu jusqu'à aujourd'hui.

L'exposition a été présentée sous forme de visites guidées ou de conférences à plusieurs groupes régionaux intéressés : l'Association des Amis du Vieux-Vevey Vibiscum, la Société de Bourgeoisie de Vevey, la Société du Vieux-Lavaux ou encore l'Association Pro Riviera, enrichie de membres de Pro Natura, qui a choisi notre musée pour y tenir son assemblée annuelle.

Outre l'affiche et l'affichette de promotion de l'exposition et dans l'idée d'enrichir l'offre de la boutique nous avons fait réaliser deux reproductions d'affiches anciennes et des cartes postales. Celles-ci ont connu un beau succès, de même que le catalogue qui s'est bien vendu.

Rappelons que le musée est gratuit depuis 2008. C'est pourquoi nous cherchons à compenser par les ventes de la boutique la perte de recettes des entrées. Cette année, avec des ventes s'élevant à Fr. 4'000.— et la « participation à l'accueil » de la Confrérie des Vignerons de Fr. 3'000.—, soit un total de Fr. 7'000.—, nous nous rapprochons de façon encourageante de notre objectif. En comparaison, en 2006, nous avons encaissé Fr. 8'500.—, ventes et entrées confondues.

## Animation

Comme à chaque édition, les deux animations annuelles proposées dans le cadre de l'Association des musées de la Riviera vaudoise ont été suivies avec succès :

- lors de la Nuit des musées, qui faisait cette année son 10<sup>e</sup> anniversaire, le Trio Galubka a animé le Château en interprétant un riche répertoire de musiques tsi-



Une affiche réalisée lors de l'animation «En famille aux musées»

gane, russe et balkanique. On dénombrait 423 visiteurs nocturnes.

- durant le week-end du 7 et 8 novembre, «En famille aux musées» a vu 47 familles participer à son activité de création d'affiches sur le thème «Ma famille s'affiche». Au chapitre de la fréquentation, on constate depuis quelques années une moins grande affluence le samedi, alors que le dimanche les animateurs sont souvent submergés. Au total, le musée a reçu ce week-end 295 personnes.

## Collaborations extérieures: publications et prêts d'objets

Le musée conserve, parmi ses objets les plus prestigieux, un miroir para-



Le miroir parabolique provenant de la salle des Conseils (vers 1500)

bolique de la fin du XV<sup>e</sup> siècle dit «Miroir des Conseils». En accord avec la Municipalité, celui-ci a été prêté au Musée national du Moyen Age de Paris (Musée Cluny), où il a été exposé dans le cadre d'une grande exposition intitulée «Belle comme la Romaine. Cosmétiques et soins du corps de l'Antiquité au Moyen Age» de mai à septembre 2009. Il nous a été restitué en parfait état et figure en bonne place dans le catalogue édité à l'occasion. Pour la petite histoire, notons qu'une étudiante de la Sorbonne, qui a découvert cet objet lors de l'exposition parisienne, l'a choisi comme sujet d'étude.

Les prêts comportent toujours un certain risque, d'autant plus lorsqu'il s'agit de faire voyager des objets particulièrement fragiles. Nous sommes toutefois persuadés que ces prêts offrent au musée davantage de visibilité, en Suisse comme à l'étranger. De cette manière également, nos objets sont publiés, sou-

vent dans des ouvrages de référence.

C'est ainsi que les carnets de dessins de Louis-Auguste Brun (1758-1815) ont été prêtés à Annecy pour l'exposition «Avec vue sur le lac : regards sur les lacs alpins du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours», et que deux dessins ont été publiés dans le catalogue du même titre.

A noter encore que la Fondation Giannadda nous a emprunté un bois de F.A.L. Dumoulin représentant le passage du col du Grand St-Bernard par les troupes de Bonaparte en 1800, pour figurer dans l'exposition présentée actuellement et qui retrace l'histoire du Grand St-Bernard au travers des estampes.

Le musée est toujours beaucoup sollicité pour l'utilisation de ses documents iconographiques, autant pour des publications spécialisées que pour des articles de presse. Cette année, entre autres, il a participé par le prêt d'images de sa collection au

centenaire du Collège de la Veveysse et au livre qui s'en est suivi, ainsi qu'à un ouvrage très détaillé sur l'exploitation des marbres de Saillon intitulé «Du marbre au cœur des Alpes. Histoire de la carrière de Saillon».

Nous collaborons aussi très étroitement, et plus que jamais, avec les membres de Vibiscum en fournissant une grande part des photographies qui paraissent dans les publications de l'association.

Notons enfin que la Bibliothèque cantonale vaudoise a eu l'excellente idée de publier un fac-similé du Robinson Crusoe de F.A.L. Dumoulin (150 gravures) dans sa collection «Les Introuvables». Sollicité dès 2008 pour une participation financière à ce projet, le musée a accepté d'en acheter 100 exemplaires. Le livre est finalement sorti en janvier 2010 et est aujourd'hui en vente dans notre boutique.

*Madeleine Burnier, municipale  
Françoise Lambert, conservatrice*

**Suivi des réponses aux vœux  
de la commission de gestion,  
exercice 2008:  
Néant.**





# **Bibliothèque médiathèque municipale**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Inscriptions en baisse, prêts en hausse Un lieu riche en activités



Soirée de contes à la bibliothèque

2009 fut une année riche en événements pour la bibliothèque médiathèque municipale de Vevey : animations, changement d'horaire estival, mouvement dans le personnel ont marqué la vie de la bibliothèque tout au long de l'année et naturellement comme les années précédentes le nombre de prêts a atteint un nouveau record de 158000. Pour les usagers de la bibliothèque, la grande nouveauté a été la diminution de la fermeture estivale qui est passée de 4 à 2 semaines.

### Fréquentation

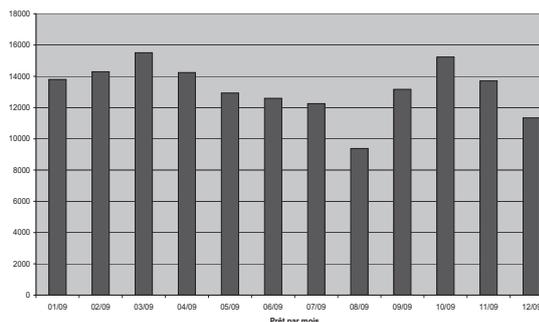
En 2009, la bibliothèque a comptabilisé 996 nouvelles inscriptions dont 559 adultes et 437 jeunes, soit une baisse de 10% par rapport à 2008 (1110). Les deux sections adulte et jeunesse connaissent une diminution des nouvelles inscriptions. Depuis 3 ans dans ses nouveaux locaux, la bibliothèque suscite moins d'intérêt et de curiosité en tant que nouveauté. Fait réjouissant, la part des lecteurs actifs (lecteurs ayant emprunté au moins un document dans l'année écoulée) est toujours en hausse passant de 4797 en 2008 à 4891 en 2009. La fréquentation de la salle de lecture et des différentes places de travail est toujours importante et les places de travail en période d'examen sont très recherchées par les étudiants.

Les services, tels que l'accès sans fil à Internet, consultation des courriels, location de l'ordinateur portable, demandes d'impression de documents sont de plus en plus sollicités. Les clients n'hésitent plus à demander l'aide du personnel pour divers problèmes d'ordre informatique, celui-ci essaie de répondre au mieux de ses compétences.

### Activités

Comme chaque année, la bibliothèque a incité ses jeunes lecteurs à participer aux concours Prix Chronos, proposé par Pro Senectute, et Prix Enfantaisie. Ces deux concours soumettent chacun une sélection de livres et d'albums parmi lesquels les enfants désignent leur favori. Pour les

### Prêts



158444 prêts en 2009, soit une hausse de 3,1 % par rapport à l'année précédente (153629 prêts). Comme en 2008, les prêts du secteur adulte pour les documents imprimés sont stables, les documents audiovisuels, particulièrement les DVD, connaissent un succès certain. Les prêts de la bibliothèque section jeunesse augmentent de 4,3 % et dépassent désormais ceux des adultes. Les deux semaines d'ouverture supplémentaires en été ne sont pas étrangères à cette hausse.

### Acquisitions

4707 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Environ 10% des acquisitions proviennent des dons. 3531 documents obsolètes ou en mauvais état ont été mis au pilon. Le manque de place commençant à se faire sentir cruellement, une politique de désherbage plus drastique a été mise en place pour permettre l'intégration des nouveaux documents dans les collections. Grâce au soutien de la Fondation Brentano, le fonds de la médiathèque jeunesse a pu être complété et certains ouvrages de références dans divers secteurs acquis. Comme les années précédentes, la location de 350 ouvrages destinés au public allophone auprès de la bibliothèque interculturelle Globlivres de Renens et de la fondation Bibliomedia a permis de compléter l'offre en langues étrangères.

<b>Disques et multimédia</b>	<b>396</b>
<b>Fictions adultes</b>	<b>1227</b>
<b>Documentaires adultes</b>	<b>866</b>
<b>Reuves adultes (fascicules)</b>	<b>850</b>
<b>Fictions jeunesse</b>	<b>1097</b>
<b>Documentaires jeunesse</b>	<b>177</b>
<b>Reuves jeunesse (fascicules)</b>	<b>94</b>
<b>Total</b>	<b>4707</b>

adultes, la bibliothèque a participé pour la première fois à la sélection Lettres Frontière: 10 titres de 5 auteurs français de Rhône-Alpes et de 5 auteurs romands étaient proposés à un groupe de lecteurs qui devaient ensuite désigner leur favori.

La section jeunesse a accueilli plus de 40 classes et garderies, ce qui a représenté plus de 180 visites durant l'année. Pour l'année scolaire 2009-2010, toutes les classes de CYP1 et CYP2 ainsi que quelques classes enfantines de Vevey auront visité la section jeunesse.

L'association Lire et Ecrire organise tous les mercredis soirs un cours de français pour personnes illettrées dans la salle de lecture.

## Fondation Brentano.

Initiée en 2008, la collaboration avec la Fondation Brentano a pleinement porté ses fruits en 2009. Des animations ont pu être organisées grâce au soutien de la Fondation:

L'Heure du conte: tous les mardis de 16h30 à 17h30 en période scolaire, l'heure du conte a eu lieu dans la section jeunesse attirant un public nombreux.

Arts plastiques et musique aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles: un cycle de cinq conférences/concerts conçu et animé par Antonio Albanese, historien de l'art et Laurent Estoppey, musicien.

Une histoire des musiques électroniques : conférence-concert par le duo Total RTT (composé des musiciens et compositeurs Daniel Brothier et DJ Izwalito) organisée sur le quai Perdonnet le 1er juillet. Cette manifestation extra-muros a attiré un public nombreux.

L'aide de la Fondation Brentano a permis en outre de compléter le fonds de la médiathèque jeunesse et d'augmenter l'offre des périodiques de 8 nouveaux titres.

Vu les succès rencontrés et le bilan positif de 2009, la collaboration avec la fondation se poursuivra en 2010 avec de nouvelles manifestations.

## Animations

En plus des événements cités ci-dessus, la bibliothèque a organisé dans ses murs diverses animations. Sans les citer toutes, signalons néanmoins la désormais traditionnelle Journée mondiale du livre, la Fête de la musique et la Nuit du conte en Suisse. Tout au long de l'année, la bibliothèque a accueilli des auteurs et éditeurs pour qu'ils puissent présenter leurs œuvres: François Rittmeyer, Marie-Claude Schick, Alain Freudiger, Slobodan Despot. En tout ce ne sont pas moins de 15 animations diverses qui ont été organisées.

## Personnel

M<sup>me</sup> Marie-Luce Valsesia a été engagée du 15 mai au 30 novembre en qualité de bibliothécaire pour remplacer la responsable de la section jeunesse en congé maternité.

M. Nicolas Jehouda a été engagé de mi-septembre au 30 décembre pour renforcer le personnel suite à des arrêts maladie.

9 stagiaires ont été accueillis pour des stages d'orientation professionnelle durant l'année.

*Madeleine Burnier, municipale  
Christian Graf, Conservateur*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008:  
Néant.*

## Statistiques

Nombre de prêts:	2009	2008	2007	2006
Adultes	66358	66720	66079	54789
Enfants	79569	76285	71309	66637
Disques et DVD	12517	10624	8764	5812
Totaux	158444	153629	146152	127238

## Acquisitions

Adultes	2821	2609	2173	771
Enfants	1368	1507	1562	596
CD et DVD	396	333	318	131
Livres en anglais	85	32	37	4
Livres en allemand	24	40	21	4
Autres langues	13	14	12	8
<b>Prêts entre bibliothèques</b>	<b>45</b>	<b>40</b>	<b>33</b>	<b>23</b>



# **Sports et jeunesse + Agenda 21**



## Collaboration intense entre Service des sports et sociétés locales

# Une vie sportive très riche

### Organisation du service

Le service sport et jeunesse fait partie de la direction de la culture, jeunesse, sport et agenda21. Ce dicastère est placé sous l'autorité de M<sup>me</sup> Madeleine Burnier depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

### Secrétariat

Le secrétariat, assuré par Marina Rochat et un/e apprenti/e de commerce, assume les charges administratives les plus diverses en fonction des nombreuses activités dans lesquelles les animateurs sont engagés, telles que la correspondance diverse, l'utilisation et facturation des installations sportives, la comptabilité et paiement des salaires, gestion des dossiers, etc.

### Locaux

Les bureaux de la Grande-Place 5 sont un relais efficace, connus des jeunes en général et des diverses sociétés locales et régionales.

Les bureaux abritent, outre sport & jeunesse, le coordinateur de l'agenda 21 et son stagiaire.

## Sports

### Personnel

- Délégué au sport à 100 %
- Secrétaire à 50%
- Apprentie à 50%
- Stagiaire et civiliste (salaire mensuel - de 3 à 6 mois)
- Moniteurs engagés à la tâche (50 personnes)
- Spécialistes - mandats extérieurs afin de décharger un peu le service.

La mission prioritaire de cette structure est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et ses environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'événements sportifs de toutes sortes. Nous relevons plus particulièrement le besoin accru d'aide du milieu associatif, en raison principalement de la crise de bénévolat. Le service des sports est en outre chargé de :

- promouvoir le sport en général auprès de la population
- coordonner des actions ayant trait au sport
- mettre sur pied des événements sportifs dans le cadre «sport pour tous»
- soutenir et encadrer les sociétés sportives dans leurs activités
- conception, mise à disposition, entretien et construction en matière d'équipements sportifs
- gestion des subsides et dons divers
- organisation, animation et contrôle des activités sportives destinées à la jeunesse pendant les loisirs sportifs.
- encouragements de projets en relation avec le sport et

la jeunesse (surpoids, manque d'activité physique, le défi à relever pour les collectivités publiques.)

- relations avec l'école fédérale de Macolin et le service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud
- coordination et développements d'actions intercommunales.

Depuis le début de cette législature 2006-2011, nous mettons l'accent sur 3 objectifs prioritaires :

- uniformiser, améliorer et créer des installations sportives sur le plan local et régional (convention signée le 26.11.01 par l'ensemble des communes du district + Villeneuve et St-Saphorin - 10 millions d'investissement 2007-2010)
- favoriser les contacts et interactions entre les sociétés sportives du district (réseau local et régional).
- gestion du réseau intercommunal Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux [www.sportinforvierra.ch](http://www.sportinforvierra.ch) et d'une ligne téléphonique commune aux trois administrations de Vevey - La Tour-de-Peilz et Montreux, le N° 0840 20 14 00.

### Sur le plan régional

Suite à la décision politique prise en 1999 déjà par les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey de coordonner leurs actions en faveur du sport, un certain nombre d'actions se sont concrétisées. L'année 2009 a été riche en événements : Il est à relever qu'en matière d'initiatives en faveur du sport, la ville de Vevey est toujours «leadership» car c'est la seule à avoir un responsable des sports. Dans les autres communes il y a toujours plusieurs intervenants en matière de sport.

- 12<sup>e</sup> édition du programme commun des loisirs sportifs pour les écoliers de Vevey et La Tour-de-Peilz; l'organisation et la conception est entièrement gérée par Vevey. Une participation financière de la commune de La Tour-de-Peilz est facturée pour le secrétariat, la conception et le coaching.
- un groupe de travail mené par le SAI\*, en étroite collaboration avec le service des sports, est mandaté par la "Corat"\* pour proposer la création de nouvelles installations de football dans le district. Le dossier a été accepté par l'ensemble des municipalités du district. Différentes réalisations ont été terminées en 2009, terrains synthétiques de La Veyre, de Gérénez à La Tour-de-Peilz et Praz-Dagoud à Saint-Légier.
- mise en réseau de l'ensemble des installations sportives du district de Vevey, y compris Villeneuve;
- offre d'une quinzaine de camps de vacances aux enfants du district;
- un groupe de travail doit être constitué avec la commune de Montreux afin de concevoir et présenter un projet régional d'un stade d'athlétisme à la Saussaz ou un autre lieu à définir. Aménager ou rénover un stade d'athlétisme sur la Riviera est l'objectif majeur et prioritaire à court terme en matière de sport.

- Etude sur l'harmonisation de l'utilisation des piscines sur le district de Vevey.

## 2009 sur le plan local

Le service des sports est intervenu dans différents projets et recherches de locaux pour le Club d'Escrime, Vevey-Riviera Basket, Badminton Club, Compagnie des Archers, Handball Club, Club subaquatique, Club de pétanque de l'Avenir, clubs d'arts martiaux, Riviera Raptors Unihockey Club, Riviera Saints (football américain). Certains ont abouti ou sont encore en cours. Un arrangement financier et sportif a été convenu avec le Club veveysan de tennis dans le cadre de l'agrandissement de La Veyre. La salle multisports sera louée 520 heures/année pour différentes sociétés sportives veveysanes. Les clubs du Riviera Basket et du Badminton Club de Vevey ont pris possession des locaux au début novembre 2009.

## Activités en faveur de la jeunesse

*Les loisirs sportifs* ont toujours un vif succès auprès des jeunes de 5 à 18 ans, les villes de Vevey et Lausanne sont les seules dans le canton à avoir une organisation structurée dans ce domaine-là. Quelques chiffres: 65 cours, 1000 participants, 50 moniteurs, 2000 heures de cours sportifs donnés en dehors des heures d'école. Une telle organisation engendre un suivi administratif et pédagogique important. La promotion et l'organisation se font de manière commune entre Vevey et La Tour-de-Peilz. Il est à relever que les sociétés sportives sont étroitement associées en mettant à disposition du matériel spécifique et des moniteurs. Cela est un bon moyen de recrutement de nouveaux membres.

*Les camps de vacances* ont pris une grande importance. En 2009, nous avons mis sur pied 3 camps, 1 camp d'été à Château-d'Oex, 2 camps multisports à Castillon du Gard en France. Nous pouvons offrir des conditions financières intéressantes grâce à l'implication active des communes de Montreux par la mise à disposition gratuite avec personnel des chalets de Leysin et Champéry, de La Tour-de-Peilz par un apport financier et participation de son animateur, de Vevey qui assure l'organisation générale du projet et met à disposition le chalet de La Cheneau. Nous avons mis en place une organisation commune, plus développée et ce ne sont pas moins de 15 camps au total qui sont proposés et ont fait la joie de 450 enfants du district.

## Associations sportives

Le service des sports fait office de plate-forme d'information pour les clubs de la région. Elle collabore de manière active à l'organisation de toutes les manifestations sportives de Vevey et du district. Elle suscite et apporte son aide à la création de projets et facilite le regroupement de nouveaux clubs sportifs. Elle tient à jour l'agenda régional des manifestations sportives organisées par les sociétés. Celui-ci va permettre une meilleure répartition des locaux, d'éviter des doublons et arriver à terme à une véritable planification du sport au niveau du district. Le point fort du service des sports est qu'il peut s'appuyer sur un réseau local du milieu associatif d'excellente qualité. C'est par cette interaction que naissent de nombreux événements sportifs dans la région. Un groupe informel avec différents



Evénement de ski de fond des ICG Riviera 2009 aux Pléiades

municipaux du district est constitué, au gré des demandes, par le délégué au sport qui étudie la nécessité de créer une structure régionale du soutien au sport. Cette dernière est validée dans le cadre du Plan Directeur Régional. Le délégué au sport collabore au sein de l'ASR Association Sport Riviera (anciennement ASSV). Il fait également partie du comité suisse de l'association des services des sports depuis fin 2008.

## Evénements sportifs

Dans ce domaine, nous travaillons essentiellement avec des groupes structurés (associations, clubs). Nous participons ou organisons près d'une vingtaine de manifestations à l'année. Le service des sports est de ce fait largement engagé dans l'ensemble des manifestations organisées à Vevey et district. Son rôle va du conseil à l'organisation générale :

- coordonner les demandes et faciliter les contacts
- mise à disposition de locaux et de matériel – soutien logistique – tenue de secrétariat – promotion – soutien financier – conception – partenariat – conseil, etc.

## Evénements particuliers:

- 5<sup>e</sup> Lavaux Nordic Walking - 1400 participants.
- Action la Suisse bouge / Go for five le 5 mai - 1350 participants.
- Patinoire sur la place du Marché (cours pour 4800 écoliers et plus de 10'000 entrées payantes !) (il faut relever que la patinoire est ouverte plus longtemps que la piscine extérieure de Vevey Corseaux plage).
- Organisation des jeux internationaux des écoliers par les villes de Montreux et Vevey - 600 participants et un budget couvert de près de Fr. 850'000.--.
- Coupe du Monde de beachvolley sur la place du Mar-



Vevey à l'heure de Copacabana

## Sport pour tous

Un domaine dans lequel le service des sports s'implique beaucoup. Le but est de développer le sport de masse en offrant la possibilité de participer à des événements sportifs populaires et de faciliter l'utilisation des infrastructures sportives communales. Nous avons ouvert nos installations aussi bien plein air qu'intérieures au public depuis quelques années déjà. Elles sont utilisées surtout pendant le week-end, jours fériés et vacances scolaires. Nous rencontrons inévitablement des petits problèmes de bruit et vandalisme, mais qui restent toutefois dans les normes. Le résultat de cette politique d'ouverture est très positif. Les cahiers des charges des concierges seront adaptés en collaboration avec la direction des finances et le DAI, le règlement d'utilisation des installations sportives (entrée en vigueur 1er trimestre 2010), réglera les frais de conciergerie notamment et adaptera leurs horaires en fonction de l'utilisation, non seulement des écoles mais également des clubs. Nous travaillons étroitement avec l'association «Handisport Riviera» pour permettre l'accessibilité et les bienfaits de l'activité physique à tous. En 2009, Vevey a fait partie des deux villes vaudoises (Montreux) à avoir adhéré et organisé des actions de promotion du sport dans le cadre de la Suisse bouge.

ché. Plus de 2'000 spectateurs et un budget couvert de Fr. 260'000.--.

- Organisation, encadrement, du voyage du Team Swiss Riviera aux jeux internationaux pour écoliers à Athènes. Un budget de Fr. 80'000.-- couvert par de nombreuses actions de parrainages.

Le petit budget d'animation disponible de Fr. 23'000.-- par année ne permet pas d'assurer l'assise financière de la vingtaine de manifestations. Il est là pour donner l'impulsion de départ et pour la promotion en général. La plupart des événements s'autofinancent grâce aux finances d'inscription des participants. Nous assurons également une recherche de sponsoring qui facilite largement notre programme manifestations. Nous sommes très attentifs à ne pas démarcher systématiquement les sponsors. Ceux-ci doivent être, avant tout, des soutiens aux associations et non des partenaires des communes !!! Notre souci permanent est d'autofinancer les activités avec le budget d'animation. On peut estimer le budget «extra communal» des événements payants auxquels nous participons à près de Fr. 2'000'000.--. La grande partie de ce montant est réinvestie dans le commerce local et régional.

## Installations sportives

Le service des sports gère l'ensemble des installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès, soit 16 salles de gymnastique, 6 terrains extérieurs (football et athlétisme), 5 installations annexes libres d'accès, en assurant la gestion, l'entretien et le renouvellement de matériel. Nous assurons également la gestion des Galeries du Rivage et la piscine de Vevey-Corseaux-Plage. Le Centre nautique et balnéaire ainsi que le camping de la Pichette sont sous la responsabilité de la Direction des Finances. Nous louons nos différents locaux aux écoles



Le nouveau parquet des Galeries du Rivage

privées: Blancpain, Institut du Haut-Lac, Ecole spécialisée d'Arcangier, Fondation des Eglantines, SEMO\* Riviera. Nous collaborons et coordonnons à la mise sur pied aux Galeries du Rivage de différentes expositions d'animations locales : manifestations sportives, foire à la brocante, fêtes multiculturelles, expositions, réceptions, foires, meeting, etc. soit 31 en 2009.

Les infrastructures sont mises gratuitement (participation aux frais de conciergerie) à disposition des sociétés locales. Des locaux sont également loués à divers groupements pour des activités sportives. L'étude de nouveaux projets et l'amélioration d'installations existantes ne sont pas négligées:

- création de nouveaux terrains de football dans le cadre d'un projet régional (Vevey, La Tour-de-Peilz, St-Légier);
- utilisation des Galeries du Rivage en salle de sport scolaire. Effectué en 2009, isolation du hall d'entrée, création de vestiaires supplémentaires et remplacement du sol sportif;
- étude intercommunale en cours d'un projet de stade d'athlétisme à la Saussaz ou ailleurs ;
- aménagements techniques ainsi que la pose d'un nouveau sol pour la salle d'escrime du bâtiment de l'Aviron;
- étude sur l'agrandissement des vestiaires du Club subaquatique à la piscine de Vevey Corseaux plage ;
- participation active à l'agrandissement du Centre de tennis de La Veyre ;
- conduite du projet pour la création du dojo du chemin des Vergers 10.

Un manque cruel de locaux (salles de conférence, base administrative, archives, bibliothèque et vidéothèque sportive) se fait ressentir dans les nombreuses sociétés sportives que compte Vevey. Actuellement, celles-ci s'occupent et encadrent avec compétence plus de 3'400 jeunes âgés de 5 à 20 ans. La volonté de la municipalité de transformer l'ancienne prison en maison des associations est une bonne solution. L'aménagement des combles en salle polyvalente doit se faire dans les meilleurs délais pour offrir une attractivité supplémentaire pour les associations.

## Représentations diverses et réceptions

Nous soutenons directement la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs, et la Fondation de l'aide sportive suisse).

D'autre part, le délégué au sport :

- assure l'organisation de la réception des sportifs méritants.
- visite et représente la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional;
- participe à un grand nombre de séances de comités divers (près d'une centaine en 2009, dont ASR, Commission des sports, Triathlon BCV Riviera, Course de la Vieille Ville, Marathon de Lausanne, Meeting du Lac, Skate-park, Mérites sportifs vaudois, Commission cantonale du Sport-Toto, Volley Masters, Passeport-vacances, Kid's Triathlon, Lavaux Nordic Walking, association Vevey sur glace, Vevey Plage. Comité des jeux internationaux pour écoliers, divers comités spécifiques, etc.);
- effectue, dans le cadre J+S, des cours de perfectionnement, cours d'expert ;
- séminaire à Macolin sur les installations sportives;
- participe aux séances de travail avec le service cantonal du sport/Sport-toto/Jeunesse et Sport;
- est président du comité du Triathlon de la Riviera.
- est membre du groupe de travail sur l'optimisation de l'utilisation des installations sportives du district dans le cadre de la Corat\*; de l'Association Suisse des services des sports et du Fonds régional d'aide aux jeunes sportifs; du Fonds régional de renouvellement d'unités de sauvetage; de la plate-forme "sport" du Plan Directeur Régional; du groupe de travail "rapprochement USL\* Montreux et des sociétés de Vevey et environs; du groupe de pilotage interne "développement durable"; du comité de fondation du Théâtre de Vevey; du comité des Colonies de vacances de Vevey;

- de l'organe de supervision intercommunal du skate-park; du comité du Kid's Triathlon; du jury "Prix Nestlé Sport" ; du comité élargi de l'Association des piscines romandes, du comité du Lavaux Nordic Walking;
- participe aux séances de travail avec les services des sports vaudois : Nyon, Lausanne, Yverdon;
- collabore avec l'IDHEAP sur différents projets de mémoires;
- participe aux séances de travail avec le service du sport universitaire à Lausanne;
- est l'initiateur du projet des jeux internationaux pour écoliers « Team Riviera »;
- est responsable de la commission technique "Corat"\* - installations sportives;
- collabore à (GPSHL)\* police sport Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe de réflexion "Sport-étude" sur la Riviera;
- est l'initiateur d'un groupe intercommunal de réflexion sur la création d'une structure « Sport régional »;
- est chargé de cours et expert aux examens à l'université de Lausanne - formation des maîtres d'éducation physique;
- présentation d'une politique sportive communale dans le cadre de la formation post-grad des managers du sport de l'IDHEAP;
- collabore étroitement avec l'Office fédéral du sport pour le concept des réseaux locaux;
- collabore avec l'Association suisse des managers du sport.

*Madeleine Burnier, municipale  
Jean-Marc Bryois, délégué au sport*

## Jeunesse

### Personnel

- Animation jeunesse et direction
  - déléguée à la jeunesse à 70% : Michèle Theytaz Grandjean
  - animatrice jeunesse à 30% : Marie Neumann
  - secrétaire à 50% : Marina Rochat
  - concierge à 15% : Isabella Schettino
  - apprenti/es de commerce, profil E
  - moniteur-trice-s – techniciens : une trentaine de collaborateurs engagés pour des mandats ponctuels pour Animai et les Ateliers découvertes.
- Travail de proximité et Ginkgo
  - éducateur, responsable du travail de proximité à 90% : Marco Pavarini
  - éducatrice de proximité à 60 % : Karine Clerc Ulloa
  - éducateur de proximité à 90% : Nicolas Delavy
  - animatrice de l'atelier emploi à 80% : Estelle Rivier
  - coordinatrice des appuis scolaires à 55% : Sylvie Grisoni Procacci
  - secrétaire à 30% : Rosa Memmo.
  - femme de ménage auxiliaire.
- Equinox
  - responsable / animatrice à 80% : Marie Briguet
  - animateur à 35% : Joseph Santacroce
  - animatrice à 80% : Naïma Steiger.
  - moniteurs et animateurs auxiliaires pour l'accueil et certaines sorties

- Egzeko\* - Animation jeunesse du cercle de Corsier - animateur jeunesse à 60% (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009) : Thierry Chevalley.
- Stagiaires à 100%
  - A l'Animation jeunesse et Equinox: Nicola Frediani, en service civil, puis Alexander Cambria, étudiant en travail social, 2<sup>e</sup> année de formation HES Sion.
  - Au travail social de proximité – Ginkgo: Sabina Hauser, étudiante en travail social, 3<sup>e</sup>me année de formation HES Fribourg, puis Noémie Lafaille, étudiante en travail social, 2<sup>e</sup>me année de formation HES Genève.

### Coordination des secteurs

La déléguée à la jeunesse coordonne et supervise les quatre axes d'activités distincts qui composent le service jeunesse, à savoir :

- Animation jeunesse,
- Equinox,
- Ginkgo - travail social de proximité,
- Egzeko – Animation jeunesse du cercle de Corsier.

### « Ateliers découvertes » Vevey – cercle de Corsier

L'animatrice jeunesse collabore depuis août 2008 avec l'animateur jeunesse du cercle de Corsier pour l'organisation et la coordination des programmes semestriels « Ateliers découvertes ». Ils sont soutenus dans ce travail

## Animai 2009

Pour sa 27<sup>e</sup> édition, Animai s'est déroulé sur cinq jours consécutifs, soit du 13 au 17 mai au Jardin du Rivage.

### Organisation

L'organisation est principalement assurée par l'animation jeunesse. cependant, les aspects techniques liés aux concerts ainsi que la gestion du bar sont confiés au personnel du Rocking Chair. L'équipe d'Equinox participe activement à la gestion des animations pendant la manifestation et gère un espace « zen et prévention » avec les éducateurs de proximité durant les soirées.



### D'immenses ballons pour orienter les jeunes festivaliers

Plusieurs services communaux sont également de précieux partenaires pour le bon déroulement de la manifestation (espaces publics, sécurité et finances).

Plus d'une trentaine d'organismes, associations ou entreprises sont également actives pendant la manifestation, soit sous forme de soutiens logistiques variés, soit pour animer des activités particulières.

Cette année, deux grandes nouveautés ont vu le jour:  
- une collaboration avec les étudiants du CEPV a permis de créer un concept décoration et signalétique dans le Jardin du Rivage afin d'optimiser la communication et de créer une ambiance chaleureuse.

- l'infrastructure scénique a été améliorée : augmentation du matériel technique loué, scène plus grande que les années précédentes, absence de tente de protection pour le public permettant ainsi une meilleure visibilité, un meilleur son et un site plus accueillant.

JEUNESSE02 + JEUNESSE03 : Un petit air de grand festival...

### Bilan

En 2009, la programmation regroupait des activités ludiques, créatives, sportives et des spectacles. Nous estimons qu'environ quatre mille personnes se sont rendues au festival dans une ambiance des plus conviviales. Parmi eux, près de 1000 enfants et adolescents ont participé à l'un ou l'autre des 13 ateliers, 12 spectacles ou des 15 animations proposées les après-midi. Comme chaque année et malgré une augmentation de l'offre, les ateliers ont affiché complet très rapidement. Dans le cadre de la campagne Prév'Riv09, des jeunes adultes accompagnés par les éducateurs de proximité ont distribué des bouteilles d'eau afin de sensibiliser le public des concerts à la consommation abusive d'alcool ainsi qu'à la gestion des déchets. Leur action était renforcée par des professionnels de la Fondation vau-

doise contre l'alcoolisme et du Centre d'information pour la prévention du tabagisme qui ont renouvelé leur travail de prévention de la consommation d'alcool et de tabac.

Pour clore le festival, le Groupe Impro Riviera a proposé le traditionnel match d'improvisation professionnel aux Galeries du Rivage opposant des comédiens suisses et internationaux.

La 27<sup>e</sup> édition s'est donc terminée sur un bilan positif : nous relevons notamment la bonne fréquentation du public lors des activités et animations pour enfants les après-midi, la qualité artistiques des jeunes groupes programmés en soirée, l'amélioration des infrastructures scéniques et la participation active des jeunes adultes de la région au montage-démontage du festival.

### Finances

Animai est principalement soutenu par différents fournisseurs de services sous forme de prêt de matériel, de personnel, de rabais spéciaux.

Les dépenses liées à la manifestation se sont élevées à Fr. 74'000.-- et les produits à Fr. 29'000.--. Les recettes sont de trois ordres différents: le résultat d'une recherche de fonds (à hauteur de Fr. 6500.--), les partenariats sous forme de services (équivalent à Fr. 7'500.--) ainsi que le chiffre d'affaire du bar (environ Fr. 15'000.--). Le coût de la manifestation imputé au service jeunesse s'élève donc à Fr. 45'000.--.

A noter que l'implication financière de la Ville est vitale pour la pérennité de la manifestation.



Un petit air de grand festival...

pour le secrétariat et la facturation par la secrétaire du service.

Les « Ateliers découvertes » s'adressent à des enfants de 8 à 16 ans, domiciliés/scolarisés à Vevey ou dans le cercle de Corsier, dans le but de leur faire découvrir des activités culturelles ou « nature » à prix modique (entre Fr. 10.-- et Fr. 15.-- par atelier).

En 2009, 121 enfants se sont inscrits à un ou plusieurs des 16 ateliers proposés, trois d'entre eux ayant été annulés pour manque d'inscriptions. Les enfants sont répartis de la manière suivante:

Sexe	Nbre	Domicile	Nbre	Age	Nbre
Filles	47	Vevey	63	8 à 12 ans	101
Garçons	74	cercle de Corsier	58	13 à 16 ans	20

La participation financière demandée aux parents permet de financer les défraiements et les dépliants des ateliers à hauteur de 55%. Le solde des charges, soit environ Fr. 4'700.- par année est encore divisé à parts égales entre les communes du cercle de Corsier et Vevey.



Les magiciens en herbe

## Comité Culturel

Le CoCu a reçu neuf demandes de couverture de déficit, toutes acceptées pour un montant total de Fr. 14'500.--. Sur les neuf projets acceptés, seuls trois projets ont nécessité le versement de la garantie de déficit du Comité Culturel pour un montant total de Fr. 4'584.10. Cela démontre que la grande majorité des événements ont réussi à s'autofinancer grâce à une bonne fréquentation et/ou à des conditions météorologiques favorables.

## Campagne régionale de prévention alcool

Cette action, débutée en 2006, a perduré en 2009 sous la conduite du chargé de prévention de Police Riviera et avec le soutien de la commission prévention Riviera. L'accent a été mis sur la prévention de la consommation abusive d'alcool ainsi que la gestion des déchets lors des soirées festives dans les espaces publics en renouvelant l'action :

## Prév'Riv 09

Fort du bilan de l'action débutée en 2007 et des constats d'incivilités (bris de verre, déchets, etc.) par la direction des espaces publics, le service jeunesse de Vevey a affiné son concept d'intervention. La campagne Prév'Riv 09 a été mise sur pied d'une part dans le but de réduire les risques liés aux ivresses ponctuelles lors des fêtes spontanées or-

ganisées au début de l'été et d'autre part afin de prévenir les incivilités telles que bouteilles brisées dans les divers parcs et places de jeux du bord du lac.

La planification des interventions en soirée s'est faite en fonction des événements formels ou informels se déroulant à Vevey. Un éducateur de proximité et deux jeunes pairs sont allés à la rencontre des groupes de jeunes et moins jeunes dans les endroits « sensibles ». Cela a permis d'entrer en contact et d'avoir des échanges sur les thèmes précités avec le public-cible tout en distribuant de l'eau et des sacs poubelles.

Les boissons consommées sont en général de la bière ainsi que des mélanges jus de fruits et alcools distillés pour les plus jeunes, bière et vodka pour les autres. En moyenne, l'équipe Prév'Riv a parlé directement avec une trentaine de jeunes par soir.

Les contacts ont été plus aisés avec les 16-20 ans (qu'ils soient gymnasiens, apprentis, étudiants ou autres) que les 14-16 ans ou les plus de 20 ans. Les 16-20 se sont montrés également plus responsables et collaborant dans la gestion des déchets. Lors de nos interventions, le message transmis a semblé être bien reçu surtout en ce qui concerne les bouteilles cassées. Il y a même eu des ramassages collectifs de bouteilles avant que certains jeunes ne quittent les lieux.

Malgré cela, le responsable de « Parcs et Jardins » n'a pas constaté d'améliorations au niveau des déchets. Une réflexion sur ce thème et les incivilités de manière plus générale est en cours dans le cadre d'un groupe de travail présidé par le municipal de la sécurité.

## Projet «C'est quoi ton genre?» campagne de sensibilisation aux relations filles-garçons

Aujourd'hui encore, l'égalité entre femmes et hommes n'est pas d'actualité. Sur le terrain, les collaborateurs du service jeunesse ont observé un renforcement des attitudes stéréotypées, voire une certaine dégradation des relations filles-garçons.

Afin de répondre à ces constats et d'aborder la problématique genre, le service jeunesse a mobilisé les partenaires du réseau jeunesse et a créé un groupe de travail actif depuis janvier 2009. Celui-ci a imaginé une série d'actions visant à sensibiliser un large public ainsi que nos usagers-ères. Elles se dérouleront principalement de février à avril 2010 dans différents lieux de Vevey.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Améliorer la connaissance de soi chez les enfants et les jeunes.
- Favoriser le respect entre filles et garçons depuis le plus jeune âge.
- Sensibiliser les partenaires du réseau à l'approche genre sur le moyen – long terme.
- Sensibiliser plus largement la population à la thématique.

Le financement de ce projet est assuré pour la moitié par différents services (éducation et jeunesse) de la ville, l'autre moitié provenant des écoles du cercle de Corsier ainsi que de la commission prévention Riviera et du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud.

## Projet urbain d'intégration sociale - quartier Général-Guisan

La déléguée à la jeunesse a participé activement tant aux séances du comité de pilotage qu'à celles du groupe de

travail de ce projet piloté par la direction des affaires sociales et familiales.

Les délégués à l'intégration et à la jeunesse ont mandaté les groupes locaux de Quartier libre pour animer deux après-midis d'activités (en juillet et en octobre), destinés aux enfants du quartier, à la rue Blanchoud. Plus d'une cinquantaine d'entre eux, âgés de 4 à 12 ans, y ont participé à chaque fois. Les aspects logistiques ont été réglés par les délégués en collaboration avec les services communaux concernés (espaces publics et sécurité).

Ces deux animations ont permis de créer ou de renouer des liens tant avec les entreprises et associations situées dans le quartier, qu'avec les parents des enfants présents.

De plus amples informations sur ce projet sont disponibles dans le chapitre lié à l'intégration (DASF).

## Association de la Ferme menthée - AFM

Les activités de l'association de la Ferme menthée répondent aux besoins des jeunes musiciens de Vevey et région : les locaux affichent complets à l'année.

Durant l'année, la déléguée à la jeunesse a participé régulièrement aux séances du comité afin de soutenir les membres dans la mise à jour administrative de l'association ainsi que dans l'argumentation des travaux de rénovation des locaux PC à Gilamont 67.

Outre l'organisation de son festival annuel, une grande partie des musiciens s'est réunie pour proposer des concerts de reprise des «classiques du pop-rock» sous la dénomination RockFM. C'est sous cette forme que de nombreux musiciens de l'AFM ont pris part à la Fête de la Musique, sur la grande scène du Jardin Roussy.

## Projets de jeunes

De nombreux jeunes sont venus au service jeunesse pour demander des conseils, de mise à disposition de locaux ou de matériel ainsi que des aides financières pour la réalisation de leurs projets (comédie musicale, cd, pièce de théâtre, etc.).

Concernant les soutiens financiers, Fr. 5430.-- ont été versés pour :

- la participation de K-Unik au championnat du monde de danse hip-hop,
- l'édition 2009 du festival de l'association de la Ferme menthée,
- le projet «L'éducation à la jeunesse» par le Groupe Volontaires Outre-Mer,
- la soirée de soutien aux matchs d'improvisation théâtrale,
- le spectacle d'humour «Fil rouge» par la Cie «Compagnie... et puis s'en vont».

## Annuaire des associations et sociétés locales

L'édition 2009 de l'annuaire des associations et sociétés locales, réalisée par le secrétariat, a été distribuée à 1500 exemplaires par le biais du bureau de l'information, de l'office de la population, du service des affaires sociales et familiales, du service culturel et de sport & jeunesse.

## Conseil - Accueil - Information

Le service jeunesse est souvent sollicité pour des conseils et informations dans divers domaines tels que :

- conseil, soutien administratif et/ou financier pour des projets d'animations divers (recherche de financement, organisation d'animations, etc.);
- rencontres et échanges avec des jeunes ou groupes de jeunes;
- collaboration avec les réseaux professionnels de la région;
- information à la demande pour des personnes intéressées à une formation de type socioculturel;
- présentation du service à des étudiants, des professionnels de l'animation, des représentants politiques.

## Autres activités

- coordination et communication des activités du service;
- engagement et gestion du personnel (équipes d'animation Equinox\* et Egzeko\*, équipe du travail de proximité – Ginkgo\* et secrétariat);
- formation pratique et suivi des stagiaires;
- gestion administrative du secteur jeunesse (budget, correspondance, internet, etc.);
- promotion des activités du service;
- entretien du matériel (de sonorisation, d'activités, etc.).

## Membre de :

- la commission municipale «jeunesse»;
- la commission municipale «des affaires interculturelles»;
- la conférence romande des délégués à l'enfance et à la jeunesse;
- du Fonds spécial de la commission Pro Juventute région Vevey;
- du groupe de travail municipal sur les incivilités;
- du groupe de coordination alcool Riviera;
- de différentes associations ou groupes de jeunes : Association de la ferme menthée, etc.

Le service jeunesse collabore avec des professionnels de différents milieux :

- communal (différents services communaux);
- scolaire du district (chef de service, directions, enseignants, médiateurs, infirmières);
- formation sociale (HES Santé et Social);
- social (Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educative en Milieu Ouvert, animations jeunesse La Tour-de-Peilz et Montreux, Service de Protection de la Jeunesse, etc.);
- culturel (AFM\*, délégué culturel de Vevey, Théâtre de Vevey, musées, Rocking Chair, etc.);
- prévention (Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, Centre d'informations et de prévention du tabagisme, etc.).

## Espace de rencontres et d'animations Equinox Heures d'ouverture

Les horaires d'Equinox ont été adaptés les mardis, jeudis et vendredis dans le courant de l'année 2009, suite à une analyse de la fréquentation des ouvertures et des besoins des usagers.

Il faut rappeler que depuis janvier 2006, l'équipe d'animateurs fonctionne avec un 5% en moins dû à l'incapacité de

	Activités	Jusqu'en juillet 09	Dès août 09
mardi	Espace autogéré	16h-18h	16h-18h
	Break et Rap		
	1 mardi sur 2	18h-20h	---
	Repas	18h-20h	18h-20h30
mercredi	Espace rencontres	14h30-18h	14h30-18h
	Répétition impro	18h30-22h	18h30-22h
jeudi	Espace autogéré	16h-18h	---
	Espace rencontres	---	15h30-18h
	Break et Rap	18h-20h	---
vendredi	Espace rencontres	15h30-19h	15h30-18h
samedi	Espace rencontres		
	1 samedi sur 2	14h00-18h00	14h-18h
	Soirées à thème		
	1 samedi sur 2	20h-23h	20h-23h
dimanche	Sorties découvertes		
	1 fois par mois	9h-17h	9h-17h

travail partielle d'un des animateurs. Pour pallier à ce manque d'encadrement, différents moniteurs sont engagés soit ponctuellement pour des projets spécifiques, soit régulièrement par exemple les samedis.

## Fréquentation du lieu

- **Membres inscrits:** En 2009, Equinox compte 38 membres inscrits. Ce chiffre ne représente pas exactement le nombre de jeunes qui fréquentent le lieu, car certains viennent au centre occasionnellement et ne prennent pas la carte de membre. Les garçons sont environ 80% pour 20% de filles; lors du premier semestre de la rentrée (de janvier à juin), nous avons relevé une bonne fréquentation de filles (environ une quinzaine) lors des accueils. Toutefois, depuis la rentrée de septembre, la présence féminine a diminué.
- **Fréquentation moyenne:** Jusqu'en juillet 2009, l'espace a été très fréquenté. Cette augmentation n'est pas visible dans le nombre de membres inscrits mais dans la fréquentation journalière du centre et la participation aux activités. En moyenne, une trentaine de jeunes voire des journées avec 40 jeunes présents à l'accueil. Dès la rentrée scolaire le nombre a diminué suite à leur entrée en formation ou l'accès à d'autres loisirs; dès lors, une quinzaine de jeunes en moyenne étaient présents aux accueils et quelques soirées repas ont été annulées. Toutefois, les activités extérieures ont été maintenues et ont rencontré un vif succès auprès de certains jeunes ne participant pas aux accueils.
- **Moyenne d'âge:** Un tiers des membres inscrits a 17 ans, un autre tiers 13 ans et le dernier tiers entre 14 et 16 ans. On constate une stabilité dans la fréquentation des jeunes qui ont 17 ans et une augmentation des membres de 13 ans. Cette dernière est certainement le résultat de notre passage dans les classes de 7<sup>e</sup> année.
- **Provenance:** En 2009, 75% des membres inscrits sont domiciliés à Vevey et le reste sur la Riviera (Clarens, Montreux, Blonay, Corsier-sur-Vevey). La plus grande partie est originaire des pays latins d'Europe (Italie,

Espagne, Portugal); à noter que 28% des jeunes sont suisses (dont certains originaires des Balkans) et 23% sont originaires des pays des Balkans. Les autres proviennent de diverses origines (Amérique latine, Afrique centrale, Asie). Il est encore à relever que ces chiffres ne représentent pas l'entier des jeunes qui fréquentent Equinox mais uniquement les membres inscrits.

- **Les jeunes :** La fréquentation de 2009 s'inscrit dans la continuité. En effet, ce sont en grande partie les mêmes jeunes qu'en 2008 qui ont profité des offres d'Equinox en 2009. A la rentrée scolaire et suite à notre retour dans les classes de 7<sup>e</sup> année (visites interrompues en 2007 et 2008), des plus jeunes ont petit à petit investi le centre. D'un point de vue général, l'ambiance est positive et les rapports entre les plus âgés et les plus jeunes sont de bonne qualité. Une certaine proportion des jeunes de 16 à 19 ans rencontre des difficultés d'intégration sociale et/ou professionnelle, voire de délinquance, mais ne pose pas de problèmes majeurs au sein d'Equinox. Il semble important pour les animateurs que ces jeunes puissent y venir afin de garder un lien de confiance avec des adultes, en l'occurrence les animateurs. En effet, certains d'entre eux ne sont plus ni à l'école, ni en formation et pas encore à Ginkgo\*. Les règles d'Equinox sont basées sur des notions de respect de la vie en commun, règles similaires à celles en société.

## Activités organisées

**Europa Park et Eurodisney:** Dans le courant de l'année 2009, les sorties à Europa Park et Eurodisney ont été les projets les plus conséquents de l'année. Sur demande des jeunes et avec leur participation active, une sortie à Europa Park a été organisée au mois de juin. Ce projet coûteux et ambitieux a demandé une grande participation des jeunes. Pour pouvoir partir, ils ont fait et vendu des crêpes durant Animai.

Suite à ce voyage, certains des participants d'Eurodisney et d'autres par le bouche-à-oreille ont décidé d'organiser une sortie à Eurodisney le 19 décembre. Ils ont aussi dû travailler pour pouvoir s'offrir ce voyage (stand de crêpes à la foire Saint-Martin, à la patinoire, etc.).

Même si ces sorties paraissent être des activités de consommation pure, la préparation de ce type de projets est très instructive pour les jeunes en termes d'investissement personnel, de participation à l'organisation, à la recherche de fonds et permet de les fédérer autour d'un projet commun.



Dans le monde merveilleux d'EuroDisney...



Au Parc Aventures de Charmey

De nombreuses autres activités ont été organisées avec les jeunes tout au long de l'année: tournois de foot et baby-foot, théâtre, bains thermaux, parc aventure, minimoto, grillades, bowling, repas du samedi soir, films, souper de Noël, etc.

**Les repas du mardi:** Lancés en 2007, les repas du mardi ont connu un grand succès jusqu'en juillet 2009. En effet, les six mois premiers de l'année, les animateurs refusaient régulièrement des jeunes, le nombre de participants étant fixé à dix. Mais dès la rentrée de septembre, et certainement en rapport avec la baisse de fréquentation, plusieurs repas du mardi ont été annulés par manque de participants.

**Visites des classes:** Après une pause de deux ans liée à des changements dans nos institutions respectives (école et service jeunesse), les visites de classes de 7<sup>e</sup> ont été reconduites. En tenant compte des remarques et suggestions du Conseil de Direction, la présentation des prestations du service jeunesse a été adaptée. Ces visites sont toujours intéressantes et portent leurs fruits puisque plusieurs écoliers fréquentent désormais Equinox. Au niveau des enseignants, ces visites ont permis à certains de découvrir les offres du service, à d'autres de constater qu'elles existaient toujours. A la demande des élèves d'une classe de développement, une visite des lieux en dehors des heures d'ouverture a été organisée.

## Activités dans le réseau en 2009

**Participation au festival Animal:** Dans ce cadre et en collaboration avec Ginkgo\*, les animateurs d'Equinox ont installé sous une tente un coin détente destiné aux jeunes. Les participants du projet Europa Park ont pu profiter de cet endroit pour vendre des crêpes pour financer leur



Par ici les bonnes crêpes!

voyage. Deux animateurs étaient également présents en soirée. Connaissant bien un certain nombre des jeunes de Vevey et environs, les animateurs peuvent intervenir de manière adéquate dans des situations délicates ainsi que faire de la prévention (consommation d'alcool, stupéfiants).

**Participation à la fête multiculturelle:** En collaboration avec Tremplin, Equinox a organisé des activités pour les enfants dans le cadre de la fête multiculturelle.

Projet de campagne « C'est quoi ton genre ? » : toute l'année, une animatrice a participé à l'élaboration de ce projet, coordonné par la déléguée à la jeunesse

**Collaboration avec Ginkgo\*:** Une journée de travail a rassemblé tous les collaborateurs du service jeunesse avec pour objectif de renforcer la connaissance de chacun sur les activités des autres secteurs et de favoriser leur collaboration.

Régulièrement, les éducateurs de Ginkgo passent faire connaissance et discuter avec les usagers d'Equinox. Durant ces visites, les animateurs sont attentifs à présenter ou identifier les éducateurs auprès des jeunes. Les animateurs aiguillent également les jeunes auprès de Ginkgo dès qu'ils identifient des situations nécessitant un suivi individuel.

Séminaire «La présence des jeunes dans l'espace public»: Participation de deux animatrices à cette journée de conférences et d'ateliers organisés par l'association faitière des animations de jeunesse.

**Equinox est membre des organisations suivantes:**

- Commission municipale «jeunesse»;
- Groupe Intercentres de loisirs du canton de Vaud; - Forum Jeunesse Riviera.

## Collaborations - contacts

Divers centres de loisirs vaudois et chablaisiens, notamment lors du tournoi de foot intercentres. IPT, Intégration pour tous: Equinox a accueilli deux stagiaires du programme Intégration pour tous. *Altmann Sports* et *Cinévie Vevey*.

Tremplin: organisation commune d'ateliers à la fête multiculturelle, visite des locaux d'Equinox.

Police Riviera: il faut noter une collaboration renforcée et respectueuse des rôles de chacun avec l'adjudant et chargé de prévention P-A. Emery.

## Services rendus

- Riviera Lodge: Utilisation du rez-de-chaussée pour leurs petits-déjeuners et mise à disposition des locaux d'Equinox durant la période de vacances d'été pour un groupe.
- Location à des tiers : En 2009, le nombre de locations privées a fortement augmenté, notamment sur la deuxième période de l'année (19 sur l'année dont 14 depuis septembre). Cette augmentation est certainement due à la diffusion de promotion pour la location de ce lieu. Il faut aussi rajouter que cette offre répond à une forte demande de locaux équipés et à prix modique pour des anniversaires et fêtes privées.
- Prêt de nos locaux à des groupes de jeunes et à des tiers:

En plus des locations et des utilisations par Riviera Lodge, l'espace Equinox est très utilisé en dehors des heures d'ouverture. En effet, tous les lundis après-

midis, l'association «jeunes parents» propose des rencontres parents-enfants animées par une ancienne stagiaire de Ginkgo\*. Tous les mercredis soir, le lieu est occupé par le groupe d'improvisation théâtrale amateur. Les locaux sont aussi mis à disposition des éducateurs de Ginkgo\* pour des repas ainsi qu'un atelier bougies de Noël. En fonction des disponibilités, certains ateliers découvertes, organisés par le service, ont également lieu dans les locaux. Ponctuellement, des danseurs de K-Unik ont également profité de la salle de danse en vue de leur préparation pour le championnat du monde de Las Vegas, tout comme trois jeunes femmes pour préparer leur spectacle au festival Animai.

## Bilan général

L'année 2009 s'est déroulée dans une ambiance généralement positive. Les jeunes viennent avec plaisir au centre, et les rapports avec les animateurs sont le plus souvent très conviviaux. L'équipe d'animation donne beaucoup d'importance à la qualité de leur relation avec les jeunes et le lien de confiance qu'ils peuvent établir avec eux. Les jeunes se sont révélés preneurs et surtout impliqués dans des activités, mais le temps de travail de l'équipe d'animation, équivalent à 195% effectifs (5% confiés à des moniteurs externes liés à l'incapacité de travail d'un membre de l'équipe), ne lui permet pas de réaliser autant d'activités qu'elle le désirerait. Suite à ces constats, les animateurs se sont interrogés quant au fonctionnement du centre. Effectivement, depuis 2001, l'équipe n'a pas entrepris de réflexion de fond sur son fonctionnement. L'équipe a donc démarré en novembre une recherche qui doit se terminer en juin 2010. L'objectif est notamment de réadapter l'offre en prenant en considération les besoins du public cible, l'offre actuelle des activités sur la région de Vevey et ses environs, ainsi qu'une recherche sur ce qui se fait dans d'autres communes dans le domaine de l'animation et les centres de loisirs. C'est avec une motivation toute renouvelée que l'équipe a bouclé cette année 2009.

## Travail social de proximité et Ginkgo

L'année 2009 a permis à l'équipe de trouver un rythme de croisière dans l'organisation du travail des différents axes d'intervention.

Il faut noter l'accueil de deux premières stagiaires en formation à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Orientale (HES-SO). La première a créé une permanence sociale ouverte aux jeunes parents (15-25 ans) ainsi qu'un goûter hebdomadaire ouvert aux jeunes parents et à leurs enfants. Ginkgo est une des rares structures de travail social de proximité à accueillir des étudiants en formation.

## Le travail de rue

Les éducateurs ont été présents de manière régulière dans les endroits fréquentés par les jeunes. Leur présence a été assurée en moyenne quatre après-midis et deux soirs par semaine dans des lieux tels que le centre ville, les centres commerciaux, la gare, Equinox, la Place Robin, St-Martin, les bords du lac. Une collaboration a été mise en place avec les services de sécurité du centre Saint-Antoine afin de proposer un suivi à des jeunes en difficulté repérés dans le centre.

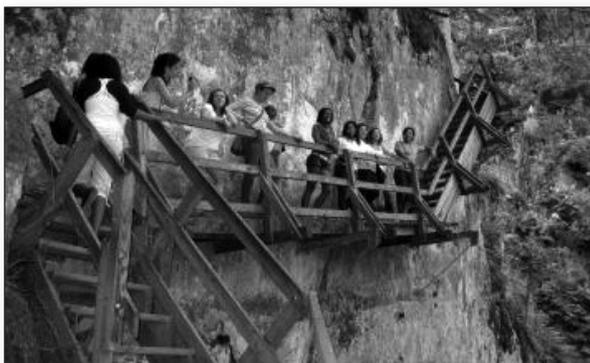
Les éducateurs de proximité sont intervenus dans le cadre de l'action PrévRiv09 (voir plus haut) ainsi que lors de la fête de Corsier. Une collaboration avec Police Riviera a permis de mettre sur pied rapidement un staff de prévention lors de deux bottelons annoncés mais qui n'ont finalement pas eu lieu à cause d'une météo peu clémente.

Lors des rencontres avec les jeunes, les échanges ont été riches ayant souvent pour thème la recherche d'emploi tout en sachant qu'avant de parler d'insertion professionnelle, ces jeunes, doivent souvent très tôt dans leur histoire de vie affronter des situations sociales difficiles (endettement, séparation ou divorce, élever un enfant seul, être sans logement, sans argent avec un entourage familial dans la précarité). Les liens de confiance créés permettent ainsi d'apporter un soutien à ceux qui le demandent, d'orienter vers d'autres solutions ceux qui en ont besoin et d'entrouvrir une porte à ceux qui sont les plus blessés dans leurs relations à la société. La présence dans la rue permet également de garder le lien avec les jeunes déjà connus et ainsi de suivre leur évolution. Ceci a porté ces fruits cette année car plusieurs jeunes suivis dans la rue ont intégré la mesure Coup de Pouce Emploi Jeunes (CPEJ)\* afin de trouver une formation ou un emploi et une solution à certains autres problèmes du quotidien. C'est souvent aussi par le bouche-à-oreille entre les jeunes que les éducateurs sont interpellés sur de nouvelles situations. Parallèlement, les éducateurs ont fait beaucoup d'observations qui sont partagées pendant les colloques permettant de préciser et commenter les limites de leurs interventions. Ces observations sont aussi partagées avec les partenaires du réseau social local et régional. Le travail de rue, en plus de permettre aux éducateurs d'observer l'évolution des jeunes qu'ils connaissent, permet de se rendre compte des besoins des jeunes les plus démunis. Contrairement à 2008, une bonne collaboration avec le SPJ\* a permis de prendre en charge efficacement quelques situations difficiles.

## Ginkgo

Ce programme étant reconnu comme mesure d'insertion par le canton, beaucoup de professionnels de l'aide sociale conseillent aux jeunes adultes (18 à 25 ans) de s'inscrire dans la mesure proposée par Ginkgo\*. Pour les mineurs, les premiers contacts se font plutôt par le travail de rue, par les parents, par les animateurs d'Equinox ou encore par les assistants sociaux du SPJ\*. Dans un premier temps, les jeunes prennent rendez-vous à la permanence sociale de Ginkgo\* pour évaluer leurs besoins. A partir de là, les collaborateurs de Ginkgo les accueillent dans un des cinq axes de Ginkgo, à savoir:

1. **L'accompagnement individuel** sous forme de permanence sociale (ouverte trois après-midis et un matin par semaine) a accueilli des jeunes avec différents types de demandes (questions administratives, logement, problèmes financiers, familiaux, de formation ou d'insertion professionnelle, problèmes statutaires, de dépendances, problèmes de violences subies). Les éducateurs proposent au jeune une aide ponctuelle ou l'accompagnement vers une structure d'aide plus spécifique après l'avoir aidé à travailler et reformuler sa demande. Les problématiques qui touchent le plus les jeunes venus à la permanence sociale sont la recherche d'un logement, d'un emploi ou d'une forma-



En route vers le sommet...

tion. Il faut relever encore qu'il y a eu un certain nombre de demandes de parents impuissants mais soucieux d'aider leur enfant d'où une collaboration active avec les diverses associations de parents de la région.

2. **Les activités socio éducatives** permettent de renforcer le lien et la confiance entre les jeunes et avec les collaborateurs de Ginkgo\*. Les activités se mettent en place conjointement avec les jeunes en les impliquant dans toutes les étapes de leur élaboration: du choix initial, à la recherche de renseignements sur les différents projets de sorties et de loisirs proposés, en passant par les achats (si nécessaires) ou l'organisation du transport.

Plusieurs sorties ont eu lieu cette année: gorges du Durnand, lac Champex, week-end dans une cabane à la montagne Scex Carro, visite de la TSR, visite de la ville de Sion, bains thermaux, action Swissprevention à Zürich.

En fonction des saisons, différentes activités sont proposées: en été, marches matinales et cours de natation et avant les fêtes de Noël, atelier bougies et projection de films suivis de débats. Ces activités ont permis à ces jeunes de découvrir des nouveaux loisirs, de pouvoir côtoyer d'autres jeunes et des adultes dans un climat de détente et de convivialité.

3. **L'Atelier Coup de Pouce Emploi Jeunes (CPEJ)** Avant d'intégrer cet atelier, un entretien d'admission a lieu avec le responsable de Ginkgo accompagné suivant les cas par le conseiller en insertion d'un centre social intercommunal afin de préciser et clarifier les objectifs à atteindre pour tous les partenaires.

Ensuite, la journée d'introduction, avec tout le groupe d'usagers, vise à préparer la mise en route du travail en groupe et planifier les différents rendez-vous (appuis scolaires, suivis individuels et activités socio-éducatives). Elle a été agrémentée d'un repas de midi en commun avec les jeunes et les collaborateurs.

De plus, cette journée permet de créer un lien entre l'animatrice et les jeunes et entre les jeunes eux-mêmes et favorise le repérage et la valorisation des compétences ainsi que la motivation de chacune. Une fois le curriculum vitae



L'atelier Coup de Pouce  
Emploi Jeunes

(CV) élaboré par le jeune avec son référent, étape permettant de faire plus ample connaissance, le jeune rejoint l'animatrice de l'atelier CPEJ\*. L'animatrice discute avec le groupe de jeunes de la meilleure manière de se présenter, de faire ressortir ses expériences et ses compétences, d'affiner son objectif et de mettre ces résultats dans le CV. L'élaboration de la lettre de motivation est un des points les plus compliqués dans la création du dossier du jeune. Il demande un accompagnement intense de la part de l'animatrice et se fait alors sous forme individuelle. Une fois leur dossier constitué, les participants viennent deux heures par semaine pour effectuer des démarches de recherches de stages et d'apprentissages, ou pour peaufiner et adapter leur dossier dans le cadre de l'atelier. L'animatrice les assiste dans leurs démarches (recherches d'adresses, contacts téléphoniques, envois de dossiers, accompagnement auprès des patrons) au préalable coordonnées avec les éducateurs référents. L'atelier «entretien d'embauche» permet au jeune d'expérimenter une situation proche de la réalité à l'aide de jeux de rôles filmés. Le fait d'être observé par des pairs et de s'auto-observer permet de mieux se connaître et de prendre confiance en soi. En parallèle, les jeunes bénéficient d'un suivi individuel par un éducateur de proximité afin de régler aussi leurs autres problématiques.

Dans le cadre du mandat pour le canton, à la fin de la mesure A (3 mois), un bilan en présence du conseiller en insertion est fait afin de constater les progrès effectués. Une mesure B (4 mois) peut être mise en place si nécessaire. Le jeune peut alors continuer à fréquenter l'atelier deux heures par semaine et être soutenu par son référent.

De nouvelles collaborations dans le cadre du programme STOMP\* se sont développées, notamment avec une garderie communale (une place aux Marionnettes) et avec l'hôpital Riviera (site de Mottex et du Samaritain) afin de pouvoir répondre à de multiples demandes de jeunes cherchant à s'insérer dans ces champs professionnels.

4. **Les appuis scolaires** ont lieu dans le cadre du CPEJ\*. Le jeune bénéficie de deux heures d'appuis scolaires hebdomadaires. Ces heures sont données en partie par des bénévoles et en partie par des personnes du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)\*. Ces répétiteurs, au nombre de dix, ont fait tout au long de l'année un travail remarquable. Ils déploient des trésors d'ingéniosité pour insuffler, avec succès, le plaisir d'apprendre à ces jeunes, qui pour la plupart sont ou ont été fâchés avec le monde scolaire. Il est à remarquer que la collaboration avec l'école secondaire ne s'est pas finalisée comme espéré. Malgré tout, cela n'a pas empêché certains enseignants de nous contacter. Dès lors, les cinq places réservées pour la prise en charge des élèves scolarisés à Vevey ont vite été occupées.
5. **La permanence socio-juridique Jet Service Riviera** (antenne de la permanence Jet-Service du Centre Social Protestant de Lausanne) répond aux problématiques juridiques des jeunes un après-midi par semaine dans les locaux de Ginkgo.

## Bilan Ginkgo

Durant l'année 2009, l'atelier CPEJ\* a fonctionné à 104%. Une soixantaine de jeunes ont fréquenté l'atelier CEPJ\*. Plus du tiers a retrouvé le chemin de l'insertion professionnelle à travers un apprentissage, un emploi ou des stages longue durée. D'autres ont résolu, grâce à l'accompagnement des référents, des problèmes d'endettement, de garde d'enfants, de confiance en soi, etc. Cet atelier a été fréquenté par des jeunes motivés et pleins d'enthousiasme, étonnants de par leur volonté de se sortir de leurs situations particulièrement difficiles.

La permanence sociale a été fréquentée de manière régulière pour toutes sortes de problématiques dont quelques-unes se sont avérées très compliquées. Grâce au développement du réseau, certains de ces jeunes ont été accompagnés vers des structures et services adéquats. La réflexion autour des jeunes qui ne sortent pas de chez eux et, qui ne sont donc pas atteignables directement, continue même si elle n'est pas aisée. C'est pourquoi l'équipe de Ginkgo a construit une collaboration plus étroite avec les diverses associations de parents de la région.

Il faut encore signaler une autre problématique émergente et complexe : les relations familiales et les règles de vie concernant les jeunes femmes d'ex-Yougoslavie. Beaucoup de ces jeunes femmes sont venues à Ginkgo\* chercher de l'aide.

## Financement de Ginkgo

En 2009, le service de Prévoyance et d'Aide sociale du canton a financé Ginkgo\* pour un montant de CHF 249'000.-- dans le cadre des mesures du revenu d'insertion pour les 18 à 25 ans, en plus d'autres financements de prestations par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM)\*, et le Tribunal des Mineurs.

La permanence socio-juridique a été financée à moitié par le Centre Social Protestant et à moitié par des différents dons.

## Projets communautaires

Création d'une petite bibliothèque gérée par l'animatrice de l'atelier CPEJ et ayant pour but de favoriser la découverte et la redécouverte de la lecture auprès de notre public-cible. En mai, les éducateurs ont participé aux soirées d'Animai en créant un lieu de détente en collaboration avec Equinox avec pour mission l'observation et la prévention de comportements à risques.

En juin, des jeunes de Ginkgo ont participé avec des éducateurs au montage et démontage de la structure de la fête multiculturelle. Le 13 juin, après 6 mois de travail in-



Beaucoup de plaisir et de fierté...

tensif en collaboration avec le musée suisse de l'appareil photographique, six jeunes ont exposé sous la Grenette leurs photos pour les 30 ans du musée. Ce travail a été d'une grande qualité et unanimement reconnu par différentes personnes de la profession.

Au mois d'octobre, la brisolée de Ginkgo\* est en passe de devenir une tradition pour les habitants du quartier, le réseau et bien sûr les jeunes. A la demande des jeunes, nous avons organisé dans les locaux d'Equinox, des repas multiculturels. Ces repas ont été préparés par les jeunes et leur famille et ont remporté un vif succès. Nous allons recommencer cette activité en 2010 dans les locaux de l'Espace Prévention ou ailleurs.

Tout au long de l'année, l'éducatrice de proximité a participé avec le réseau au projet de campagne « C'est quoi ton genre ? » qui se réalisera dans le courant 2010. Au mois de décembre, un repas de Noël exécuté par deux jeunes qui veulent devenir cuisiniers a permis d'accueillir dans le cadre de Ginkgo des petits frères, des petites sœurs, des mamans et une grande mixité de jeunes.

## Travail de réseau

De nombreux jeunes sont suivis par les éducateurs de proximité en complémentarité avec d'autres partenaires professionnels comme le Service de Protection de la Jeunesse, les éducateurs du Tribunal des Mineurs et le Centre Social Intercommunal de Vevey. La collaboration avec ces services est indispensable et doit encore se développer. Des collaborations sont établies avec les institutions suivantes: Action Communautaire et Toxicomanie, Action Educatrice en Milieu Ouvert, Service de Protection de la Jeunesse, Office d'Orientation Professionnelle, Semestre de Motivation, Entreprise sociale OSEO Vaud, Ecoles primaires et secondaires, Police Riviera, Centre Social Intercommunal de Vevey et de Montreux, Office Régional de Placement, La Villa St-Martin, Tribunal des Mineurs, Centre Social Protestant, l'EVAM, Jet-Service, Fondation Vaudoise de Probation, Transition Ecole Métier, Départ, Caritas, Nestlé. Une juriste bénévole collabore ponctuellement en répondant aux questions de l'équipe.

Les collaborateurs de Ginkgo participent à différents groupes de travail en lien avec leur mission à la Ville de Vevey: Plateforme des travailleurs sociaux vaudois (TSP), groupe des travailleurs sociaux hors murs romand (TSHM), Association Swissprevention, Forum Jeunesse Riviera.

## Egzeko

### Animation jeunesse du cercle de Corsier

#### Organisation

Les municipalités du cercle ont proposé une collaboration en matière de politique de la jeunesse à la Ville de



Au jus de raisin à Chardonne



Pour rester zen avant les examens oraux !

Vevey. Ceci s'est concrétisé par la signature de conventions et l'engagement d'un animateur jeunesse à 50% au 1<sup>er</sup> janvier 2008, puis à 60% dès janvier 2009.

La gestion administrative et l'encadrement professionnel de l'animation jeunesse du cercle de Corsier est effectué par la déléguée à la jeunesse. Un groupe de conduite, constitué de délégués municipaux des quatre communes, veille au respect des modalités de coopération, de financement et des conditions fixées.

Le détail des activités, réalisées avec et par des enfants et jeunes de 10 à 18 ans, est intégré dans les rapports de gestion des communes de Chardonne, Corseaux, Corsier et Jongny.

## Bilan général pour cette deuxième année d'activités

Les projets sont nombreux; ils ont été créés sur l'envie d'un ou de plusieurs jeunes, selon leurs loisirs et l'intérêt porté à une discipline. Egzeko est maintenant connu par les jeunes et les parents qui n'hésitent pas à prendre contact avec l'animateur. Un accompagnement spécifique a pu être proposé à plusieurs jeunes, ainsi qu'à des familles en lien avec des problématiques de sorties, de

consommations ou de violence. Les collaborations avec les différents membres du réseau se sont renforcées, privilégiant le lien avec le jeune et sa prise en charge globale. La place des jeunes au sein de la population active villageoise a été le maître-mot des différentes implications d'Egzeko lors des fêtes de village. Suite à des incidents survenus lors d'animations, une réflexion générale est en cours, autour de la violence et des réponses proposées tant par les autorités que par les parents. L'année 2010 se profile dans une continuation autour du lien, de la prévention et dans l'accompagnement des jeunes au travers de projets créatifs et participatifs.

## Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008:

**Vœu N° 2 :** La commission souhaite que la problématique soulevée par les achats-tests [d'alcool] soit rediscutée avec la collaboration d'un expert neutre (pédopsychiatre, psychologue, etc.).

**Réponse:** Le groupe de travail «Coordination alcool Riviera» a pris note du vœu de la commission veveysanne. Il a décidé de ne pas reprendre les achats-tests pour l'instant. En effet, pour faire suite au programme national alcool décidé par le Conseil fédéral en 2008, le service vaudois de la santé publique élabore son plan d'action alcool (PAct-Alcool) avec notamment comme champ d'action les achats-tests. Ce thème sera discuté dans un groupe de travail spécifique auquel participera entre autres le chargé de prévention de Police Riviera ainsi qu'une éthicienne. Il sera par conséquent répondu à ce vœu en fonction et dès qu'un positionnement cantonal sera déterminé.

*Madeleine Burnier, municipale*

*Michèle Theytaz Grandjean, déléguée à la jeunesse*

## Développement durable - Agenda 21

En plus des projets et actions qui se poursuivent d'une année à l'autre, 2009 a vu se dérouler d'importants projets, tels que:

- La mise en place et l'inauguration officielle du réseau Riviera de vélos en libre service
- La finalisation du plan directeur communal des énergies et l'élaboration d'une plaquette explicative
- Des conférences à thèmes, dont Le Forum Mobilité adressé aux entreprises

A côté du poste du coordinateur de l'Agenda 21 local, dont le taux d'activité a récemment été augmenté (90%), Cindy Freudenthaler, géographe, a effectué un stage à 80% de septembre 2008 à juillet 2009 pour parfaire sa formation. Johann Roy, diplômé en sociologie et géosciences de l'environnement, a repris la place de stage dès août. La ville de Vevey permet ainsi à des universitaires fraîchement diplômés de participer à la gestion de différents projets de développement durable. Ces expériences pratiques contribuent grandement à leurs insertions professionnelles futures. Par ailleurs, Marina RoCHAT et l'apprentie ASJ assurent également différentes tâches liées à l'Agenda 21.

## Vers une administration exemplaire Plan de mobilité

Dans le cadre du volet «déplacements professionnels», l'Agenda 21 assure le suivi de l'utilisation des véhicules et des abonnements à disposition (vélos électriques, véhicules communaux, cartes journalières CFF, Flexicard) afin que le service soit optimal et que les objectifs poursuivis puissent être atteints. Le volet «déplacements pendulaires» est, quant à lui, effectif depuis janvier 2009. L'attribution des places de stationnement situées sur le domaine privé communal est réglementée selon les critères suivants:

1. Etre domicilié hors de la Commune de Vevey
2. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics supérieur à 30 minutes
3. Avoir un temps de trajet porte à porte en transports publics une fois et demi supérieur au temps de trajet en transport individuel motorisé

Les places sont dorénavant louées Fr. 80.- par mois, excepté les collaborateurs à mobilité réduite ou horaires de nuit réguliers. L'Agenda 21 vérifie que les critères sont remplis pour l'obtention d'une place de parc, ensuite le service des Gérances établit un bail pour le locataire. Les fonds dégagés par ces locations serviront comme prévu à financer des « mesures d'incitation aux mobilités

douces et transports publics». Elles seront distribuées aux collaborateurs sous la forme d'une participation financière à un abonnement de transports publics, de Flexicards CFF et de prestations liées au vélo.

Les places de parc sises aux différents bâtiments scolaires ont également été l'objet d'une réglementation. Un nombre de places minimum nécessaires aux besoins professionnels des écoles secondaires et primaires a été mis gracieusement à disposition. Le solde des places a été mis en location pour des enseignants selon les mêmes critères d'attribution que les employés communaux.

## Plan directeur communal des énergies et label «Cité de l'Energie»



Plaquette  
« Objectifs 2000Watts »

De pair avec le délégué à l'énergie, le délégué A21 a assumé une part active dans l'élaboration du Plan directeur communal des Energies et la communication sur celui-ci. Ce plan-cadre a été adopté par la Municipalité et présenté au Conseil Communal le 28 mai 2009. Des objectifs ambitieux mais réalistes ont été établis, avec la vision suivante à 2050 «Objectifs 2000Watts: L'énergie d'y croire». Plusieurs des actions prévues sont de la responsabilité de l'A21, notamment ce qui a trait à la mobilité et à la politique d'achats dans l'administration. Pour faire connaître ce document ainsi que l'ensemble de la politique de la ville en matière d'efficacité énergétique et de gestion durable des ressources naturelles, des pages spécifiques du site de la ville ([www.vevey.ch/energie](http://www.vevey.ch/energie)) ont été élaborées et mises en service en juillet 2009. En complément au site, un tout-ménage, sous forme de plaquette informative, fut développé, puis distribué à la population veveysane.

## Rêve d'Avenir

Dans le cadre de sa politique énergétique, la Municipalité a décidé de prendre part à un projet transfrontalier. Plusieurs collectivités suisses et françaises se sont engagées à atteindre les objectifs européens « 3x20 » d'ici à 2020. Ceux-ci prévoient une réduction de 20% des émissions de CO<sub>2</sub>, une réduction de 20% des consommations d'énergie primaire et une augmentation de 20% de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. Le projet prévoit également le développement d'une centrale de NégaWatts. Il s'agit de quantifier et de spatialiser les économies d'énergie à l'échelle du territoire communal. Cet outil devrait ainsi permettre de rendre visibles les efforts entrepris par les acteurs du territoire ainsi que de les mobiliser pour atteindre conjointement les objectifs « 3x20 ».

## Santé - environnement auprès des employés

En juin 2009, l'administration veveysane a renouvelé sa participation à l'action «A vélo au boulot!». Douze équipes de trois collaborateurs ont poursuivi l'objectif d'utiliser le vélo pour au minimum la moitié des déplacements pendulaires durant tout le mois de juin. Et le résultat est des plus encourageants ! En effet, en cumulant les distances effectuées, ils ont parcouru ensemble, près de 4000 km à vélo. Comparé à l'usage d'une voiture, cela représente

une économie de 1.2 tonne de CO<sub>2</sub>. La bicyclette pouvait être combinée avec les transports en commun en cas de longue distance et une personne par équipe pouvait être piétonne. Un vélo électrique a également été mis à disposition des employés pendant la durée de l'action, leur permettant ainsi de tester ce véhicule pour leurs déplacements pendulaires.

## Ça marche dans l'administration veveysane

Pour l'action "Ça marche pour ma commune", 36 collaborateurs de la commune se sont engagés. Un podomètre, permettant de mesurer ses pas, fut distribué gracieusement à ceux qui n'en possédaient pas. Ensemble, les participants ont marché environ 2 millions de pas durant la semaine de la mobilité, ce qui représente un trajet de presque 1500 km. Tous ces pas cumulés, permettraient de se rendre à vol d'oiseau jusqu'à Oslo, Bucarest, ou encore Patras en Grèce. En moyenne, le résultat par jour et par collaborateur a été de 10'900 pas, ce qui représente près de 8.2 km par jour, la forme assurée !

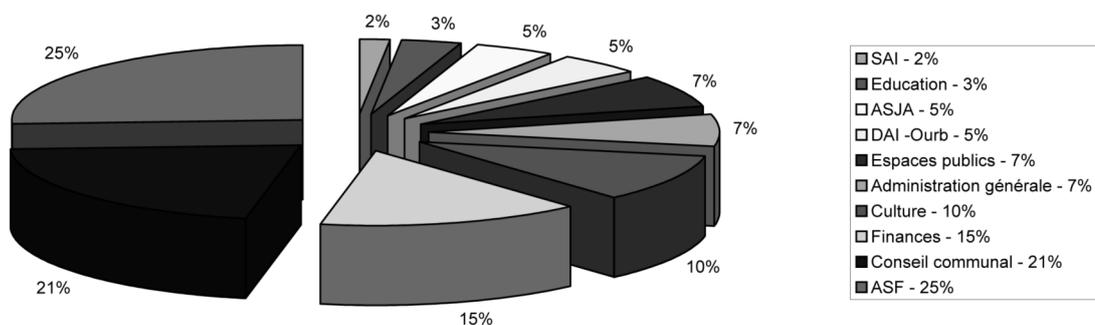
## Commission développement durable

Suite aux réflexions initiées par la Commission Développement durable en 2008, des recherches ont été menées quant à la politique d'achat de l'administration, en particulier lors de l'organisation d'apéritifs. Dans ce cadre, un apéro-démonstration a été organisé à l'occasion de la clôture de l'action « A vélo au boulot ! ». Différents services, organisateurs de vernissage ou d'apéritifs, ont été invités et une brève présentation sur le thème « Apéros et développement durable » effectuée. Les différents types de contenants ainsi que les aliments et boissons ont été passés en revue. Une fiche de recommandations a été distribuée à cette occasion.

## Consommation de papier

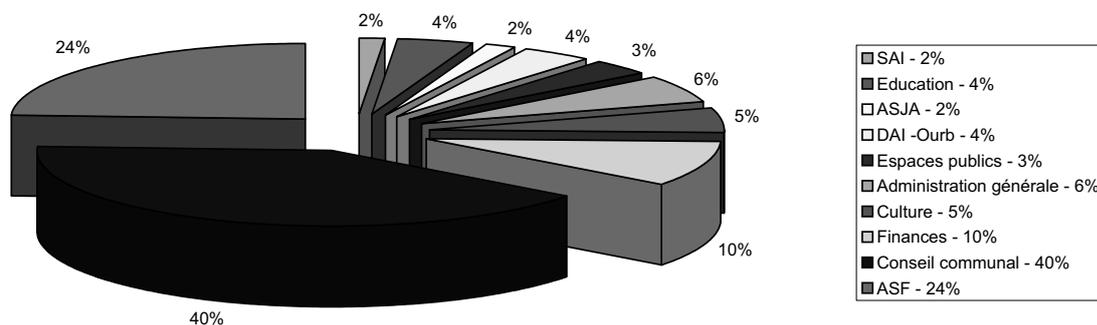
Etant donné la non publication des informations dans le rapport de gestion 2008, nous présentons l'évolution de la consommation générale de papier de 2007 à 2008. En 2008, elle a augmenté de 7% par rapport à 2007. Etant donné que le nombre d'employés de la commune a augmenté durant cette période de 4% en équivalent plein temps, cette augmentation reste relative. Soulignons la part du papier recyclé qui augmente progressivement, passant de 86% en 2007 à 88% en 2008. A titre comparatif, le pourcentage de papier recyclé utilisé par l'administration fédérale pour ses imprimés (sans les photocopieuses) s'élève à 77% pour l'année 2008. L'année 2009 aura vu sa consommation de papier globale augmenter de manière très importante, soit 46% en comparaison à 2008, atteignant ainsi un total de 1'719'000 feuilles. Cette augmentation est essentiellement due aux impressions effectuées pour le Conseil Communal. Ces dernières sont uniquement réalisées sur du papier recyclé, mais leur nombre a augmenté de 265%, passant de 182'626 en 2008 à 667'450 feuilles pour l'année 2009. Cette forte augmentation est d'autant plus surprenante que la quantité de destinataires pour les ordres du jour, rapports et autres préavis a été quelque peu revue à la baisse. L'administration se doit d'étudier sérieusement différents moyens pour répondre aux besoins d'informations des destinataires, tout en réduisant son impact environnemental.

## Répartition de la consommation 2008 de papier au sein de l'administration



Si le plus gros consommateur de papier, soit 25% de la consommation globale, est la direction des Affaires sociales et familiales, leurs collaborateurs représentent, en équivalent plein temps, plus de 30% de l'ensemble des employés de la ville.

## Répartition de la consommation 2009 de papier au sein de l'administration



Ce graphique illustre bien la part dominante de la consommation de papier du Conseil Communal

## Actions auprès de la population

L'agenda 21 a aussi la tâche de promouvoir les principes d'un développement durable auprès des citoyens et des entreprises de Vevey, au moyen de différentes actions concrètes sur des thèmes variés, tels que la mobilité, l'énergie, la consommation ou le renforcement des liens sociaux.

## Ville-campagne

La promotion de l'achat de produits agricoles régionaux a été poursuivie en 2009, toujours dans le but de renforcer les liens entre citadins et ruraux, de raccourcir le transport des produits et d'assurer des revenus stables et équitables aux agriculteurs de la région à des prix attractifs. L'association l'Agrihotte encourage la production et la consommation de denrées alimentaires de proximité et de qualité, élaborées dans le respect de la santé et de l'environnement. Les consommateurs s'engagent à payer des prix équitables, généralement à l'avance par un contrat conclu avant les récoltes. Pour la cinquième année consécutive, les hottes, disponibles en deux variantes (grande et petite), proposent des denrées alimentaires parcourant des distances minimales, et produites avec le moins de traitements possible, voire de façon biologique.

Le lundi 23 novembre s'est tenu une Conférence sur l'agriculture contractuelle de proximité au Théâtre de la Grenette, sur le sujet de la souveraineté alimentaire avec pour titre: Agriculture contractuelle de proximité (ACP)\*, quels bénéfices pour le consommateur? Cette conférence fut organisée conjointement par les deux associations d'ACP\* de la région (l'Agrihotte et Lumières des champs) et l'Agenda 21. Nicolas Bezençon, d'Uniterre, a proposé une analyse articulant global et local, avec la problématique des grands groupes de l'agroalimentaire et leurs conséquences sur les politiques agricoles nationales. Christian Hockenjos, de Bio-Vaud et agriculteur biologique, a donné un éclairage sur la jungle des labels, en expliquant leurs cahiers des charges respectifs. Un riche débat prit ensuite forme entre les orateurs et le public avec au final quelques dégustations de produits locaux offertes par les associations.

## Mobilité douce

Faire connaître et inciter les Veveysans et leurs voisins à opter pour des moyens de transports alternatifs à la voiture constitue un volet important de l'Agenda 21.

## Promotion du vélo électrique, participation au programme NewRide.

La ville de Vevey offre, depuis septembre 2006, un soutien financier de 300.-/vélo à l'achat d'un vélo électrique par les habitants et entreprises de la commune. Suite à notre sollicitation, plusieurs communes se sont jointes à la démarche. Au cours de l'année 2009, 45 bons ont été distribués aux habitants des communes de Blonay, St-Légier, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny et Vevey. Un nouveau dépliant explicatif a été édité par l'Agenda 21. Pour connaître l'impact de l'usage du vélo électrique sur la mobilité des acquéreurs, un questionnaire leur a été adressé. Le bon taux de retour de 65% permet d'extraire quelques résultats intéressants :

- Choix du vélo: 80% des utilisateurs ont opté pour un vélo électrique pour des raisons de santé et de respect de l'environnement.

- Satisfaction: plus de 90% des utilisateurs se disent satisfaits de leur achat et recommandent vivement l'utilisation d'un vélo électrique à leur entourage.
- Impact du soutien communal: le soutien des communes à l'achat d'un vélo électrique est très apprécié et a encouragé 80% des bénéficiaires à opter pour ce véhicule propre.
- Répartition modale: les principaux motifs de déplacements avec le vélo électrique sont les loisirs et les achats. Néanmoins 30% des personnes interrogées l'utilisent pour des déplacements pendulaires ou professionnels. Soulignons une fréquence importante d'utilisation, de trois fois par semaine à tous les jours pour 60% des sondés.

En tant que « Commune NewRide », le secteur Agenda 21 a organisé trois journées d'essais de vélos électriques, la première à l'occasion de la bourse aux vélos, la deuxième le 27 mai en collaboration avec Nestlé International et la troisième lors de la Semaine de la Mobilité, au mois de septembre. Ces promotions ont attiré de nombreux curieux, qui ont pu tester l'efficacité des vélos.

## Semaine de la Mobilité

Inscrite dans une démarche européenne, la semaine de la mobilité, coordonnée par l'Agenda 21, consiste en diverses manifestations et actions visant à promouvoir la mobilité douce. Notons la tenue d'une 2ème bourse aux vélos pour 2009, organisée en partenariat avec l'Association Transport et Environnement (ATE)\*. Ce n'est pas moins de 65 vélos – sur 93 offres – qui ont trouvé preneurs sous la Grenette. L'ambiance, le cadre et la météo étaient de la partie ! Cela permet de prolonger sensiblement la durée de vie d'un bien qui possède encore une réelle valeur d'usage. En parallèle à la bourse, des tests gratuits de vélos et scooters électriques, furent organisés en collaboration avec les revendeurs locaux. Le jardin de circulation organisé par Police Riviera, n'a pas rencontré le succès escompté. L'objectif était de donner la possibilité aux enfants de découvrir ou de se remémorer les notions de base pour être à l'aise à vélo dans la circulation. La balade des jardiniers a rencontré un vif intérêt, elle a permis à une quinzaine de personnes de découvrir le magnifique travail des jardiniers de la ville.

## Inauguration du réseau Riviera de vélos en libre-service.

Sous un soleil radieux, un cortège de cyclistes s'est rendu de la gare jusqu'à la station En Bergères, devant l'entrée de Nestlé International. Environ huitante personnes ont pu découvrir ce nouveau service pour la ville, les pendulaires et les touristes. Les interventions de M<sup>me</sup> Burnier, municipale, M. Girardet, directeur de Suisse Roule, M<sup>me</sup> Schenk, présidente de la Loterie Romande, M. Decorvet, directeur de Nestlé Suisse, et M. Marthaler, conseiller d'Etat, ont montré l'intérêt



François Marthaler et Roland Decorvet à l'inauguration

de ces différents acteurs pour cette prestation de mobilité douce.

Le réseau Riviera, deuxième de Suisse, est le fruit d'un partenariat privé-public, et d'une féconde collaboration entre l'Agenda 21, Nestlé Suisse et International, ainsi que Suisse Roule. Soulignons que ce partenariat permet, en plus d'une substantielle économie financière pour la ville, une implication de Nestlé dans une démarche de développement durable, de santé publique et de responsabilité sociale. Par la médiatisation de l'évènement et des personnalités conviées, cet évènement catalyse l'essor du vélo en libre-service en Suisse. Pour preuve, de nombreuses communes ont manifesté leur intérêt, de Blonay au Bouveret en passant par La Tour-de-Peilz, Montreux, Villeneuve, Aigle, Monthey, etc. Ainsi, la future densification de ce réseau et son prolongement jusqu'au Chablais sont sur une bonne voie! Les premières statistiques d'utilisation sont réjouissantes, entre août et septembre, plus de 1000 cartes journalières ont été vendues sur le réseau Riviera, et quelques 1600 transactions ont été enregistrées.

### Aménagements cyclables

Suite au choix d'un mobilier uniforme pour l'ensemble de la ville, un recensement des zones de stationnement et des besoins en infrastructures a été réalisé en collaboration avec Police Riviera. Après une visite de différents sites, l'implantation de 70 arceaux est prévue sur une quinzaine d'emplacements pour ces prochaines années. En outre, pour répondre à un besoin urgent en matière de stationnement deux-roues aux abords de la gare de Vevey, des négociations ont été entreprises avec la Poste et les CFF pour la réaffectation du quai de déchargement de la poste en zone de stationnement pour vélos et motocycles. Ces partenaires sont favorables au projet, lequel devrait pouvoir se réaliser en 2010.

### Mobility auto-partage

En contact régulier avec la coopérative d'auto-partage Mobility, cette dernière a manifesté son besoin d'augmenter le parc de véhicules à Vevey de sept voitures à neuf et sollicité la Commune pour la location de places de stationnement. L'Agenda 21, en collaboration avec Finances/Gérances, a entrepris les démarches nécessaires pour trouver les emplacements adéquats et stratégiques. Depuis février 2009, deux véhicules sont disponibles à côté de l'Hôtel de ville et un autre à deux pas de la Place du Marché.

### Fête des voisins - Général Guisan

La Fête des voisins, organisée le 26 mai en collaboration avec la direction des affaires sociales et familiales, a connu un vif succès, malgré la pluie qui a joué l'invitée surprise toute la soirée. Les organisateurs des différentes fêtes ont su trouver des solutions, s'installant dans les halls d'immeubles, sous les couverts d'établissements scolaires ou sous des tentes de fortune. La grande majorité des 29 fêtes annoncées ont eu lieu comme prévu, seules quelques unes ont été reportées ou annulées. Petite nouveauté 2009, la fête des voisins a aussi été organisée à Corseaux, Corsier et Veytaux. L'affiche et les différents documents promotionnels ont été imprimés pour les quatre communes, réduisant ainsi les coûts tout

en renforçant la cohésion entre les communes du district. Le délégué à l'Agenda 21 participe également au projet urbain de Général Guisan, entre autres par des animations de quartier, la participation à des journées d'échanges, etc.

### Energie et gestion de l'eau

Parallèlement à l'adoption du Plan directeur communal des énergies, plusieurs actions de sensibilisation aux questions énergétiques et de gestion de l'eau ont été menées auprès de la population.

Issu d'une initiative citoyenne, un groupe d'action CO2 a vu le jour. Sa création a été soutenue par l'Agenda 21. Ce groupe est destiné aux veveysans qui désirent échanger des connaissances et des pratiques visant à réduire leur consommation d'énergie et leur impact CO2. Il est ouvert à tous et se réunit tous les trois à quatre mois, de manière à laisser suffisamment de temps pour évaluer les démarches entreprises par chaque membre. Différents groupes ont été créés sur le même modèle à Attalens, Monthey, Fribourg et Lausanne. Un site internet détaille les actions proposées et les groupes actifs ou en création. [www.groupeactionenergies.com](http://www.groupeactionenergies.com).

Suite à un postulat déposé en 2007, l'Agenda 21 s'est penché sur les questions relatives à la gestion de l'eau. Après différents contacts avec le SIGE\*, la ville de Vevey a ratifié la Charte de l'eau de la Région Lémanique le 10 juillet 2009. Le SIGE\* avait adhéré à cette charte en juin 2008.

Après une pause en 2008, l'action de nettoyage Net'Léman s'est à nouveau déroulée en 2009. Grâce à l'engagement du club subaquatique de Vevey ainsi qu'à de nombreux bénévoles, pas moins de 2 tonnes de déchets ont pu être sortis de l'eau. Parmi ceux-ci, caddies, vélos, poussette, coffre-fort ou même une passerelle de bateau! En 2009, l'OMYP\*, organisateur de l'action, a proposé de compléter l'action par différentes expositions et animations. Il s'agissait ainsi de sensibiliser les badauds au thème de la gestion de l'eau ou des déchets. A Vevey, une exposition a été proposée par le SIGE, un jeu traitant du tri des déchets organisé par la Direction des Espaces Publics, en collaboration avec Retripa. Enfin, Helvetas a invité le public à s'interroger sur la question de la préservation de l'eau dans les pays du Sud.

### Parcours environnement et santé

Le parcours « environnement et santé » de Vevey fait suite aux projets « Autour de la Tour » à Lausanne (2005) et « La Clé des Prés » à Yverdon-les-Bains (2008). L'année écoulée a permis la gestation et la maturation de ce projet. A l'initiative de l'Agenda 21, une collaboration entre la ville de Vevey, les Ligues de la Santé, l'Espace Prévention et les écoles primaires a été instaurée pour définir le tracé du parcours pédagogique et le contenu de la brochure qui l'accompagne. La Direction de l'éducation et celle des Espaces Publics sont également impliquées dans l'une ou l'autre des phases du projet. Ce « rallye » de 5km se déroule principalement en ville de Vevey et invite à la découverte de petits coins insolites. Composé d'une douzaine de postes sur les thèmes : alimentation équilibrée, activité physique, développement durable et découverte de l'environnement, ce jeu de piste sera matérialisé par

une brochure illustrée et sa mascotte, Furet Futé. Une occasion de proposer aux jeunes aventuriers un moment en plein air tout en s'instruisant. Le parcours peut être réalisé par des classes, en groupe ou en famille. Il peut également être raccourci à deux reprises, représentant ainsi un tracé d'environ 3km.

Ce projet a trois objectifs : sensibiliser les enfants à des thématiques de santé dans un contexte ludique et interactif ; les rendre attentifs à l'importance de la nature, de l'environnement et de leur relation avec la santé ; les sensibiliser et les inciter à être plus actifs. L'inauguration officielle du parcours est prévue pour juin 2010.

## Information – communication – sensibilisation Forum Mobilité

Ce Forum fut le premier événement de la semaine de la mobilité, et un des plus importants. En effet, plus de 80 chefs d'entreprises ou responsables RH ont répondu présent à cette manifestation, qui bénéficiait du soutien du Canton de Vaud, des villes de Montreux et La Tour-de-Peilz, ainsi que des milieux économiques concernés (Promove, SICOM Montreux, SIC Vevey). La bonne participation des acteurs économiques révèle le besoin croissant d'outils pour une gestion optimale des déplacements



Forum sur les plans de mobilité

pendulaires et professionnels de leurs collaborateurs.

Après la présentation de M. Girardin sur les enjeux liés aux déplacements sur la Riviera, M. Savary, Mobilité, a montré les outils de gestion «adaptés» aux PME et présenter le plan de mobilité de l'administration veveysane. Ensuite,

M<sup>me</sup> Thumm, directrice des ressources humaines chez Nestlé Suisse a exposé le plan de mobilité de l'entreprise et M. Willi, de Willi Ingénieurs SA, a fait part de ses expériences dans son bureau d'études. Pour finir, une dizaine de prestataires de mobilité purent se présenter au public. De nombreux retours positifs ont été formulés, que ce soit de la part de participants, d'orateurs, ou de prestataires.

## Plan de mobilité pour les entreprises

En complément à la démarche initiée dans l'administration, l'Agenda 21 informe des responsables d'entreprises ou institutions qui manifestent des besoins de stationnement de l'avantage de la mise en œuvre d'un Plan de Mobilité. A l'instar de l'entreprise Andritz Hydro SA, suite à ces contacts, nous avons pu leur louer quelques places de parc en contrepartie d'une gestion optimisée de leurs mobilités. Ce type d'accord permet de réduire à terme la pression des véhicules motorisés individuels sur le territoire communal et de conserver l'activité économique à Vevey.

## Première maison passive à Vevey

Le vendredi 11 septembre, l'Agenda 21 a organisé la visite de la première maison passive de la commune. Terminant la construction de sa maison, Monsieur Charly Fawer, architecte dans le bureau Conrad Lutz à Givisiez, a accepté de la présenter aux architectes de la région. Plus d'une trentaine d'entre eux ont écouté attentivement



Maison passive

les propos techniques et détaillés de cet architecte engagé dans l'éco-conception. Ce partage d'expérience et de compétences a suscité un grand intérêt des professionnels présents. Considérant l'enjeu énergétique du parc

immobilier – près de 40% de la consommation totale – et de l'impact des architectes dans l'implémentation de critères environnementaux dans la construction, cette sensibilisation va sans nul doute être fructueuse.

## Home

Dans le cadre du cinéma open air de Vevey, le film «HOME», de Yann Arthus-Bertrand, fut diffusé. Considérant ce film comme un vecteur intéressant pour une prise de conscience de l'urgence environnementale, la Ville de Vevey a profité de sa programmation pour le présenter à prix réduit. Le tarif préférentiel de Fr. 5.- pour tous fut le fruit d'un partenariat entre Cinérive, le distributeur et l'Agenda 21. Le succès public fut au rendez-vous avec près de 500 entrées. Afin de permettre un certain recul face aux images, Dominique Bourg – professeur à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne – a été invité pour une mise en perspective. Après la projection, un riche débat s'est déroulé au caveau Scanavin. Ainsi, des réponses et leviers d'actions envisageables pour faire face à la crise environnementale ont été abordés.

## Collaboration avec les services communaux et le district

En 2009, les collaborations entre le secteur Agenda 21 et les autres services se sont multipliées. Aussi bien pour le Plan de Mobilité, le Plan directeur des Energies, la Fête des voisins, les Tours de Gilamont, etc. des séances de pilotage interservices ont été mises en place. Ces contacts réguliers avec l'ensemble de l'administration permettent une meilleure compréhension de la démarche de développement durable. Plusieurs actions à l'échelle du district ont été menées, notamment la Fête des Voisins, le soutien aux vélos électriques ou le Forum Mobilité. Ce rapprochement permet d'appréhender une vision régionale du développement durable.

## Réseaux et communication

Sollicité pour des conseils de la part de communes, collectivités, associations ou individus, l'Agenda 21 renvoie le plus souvent ces interlocuteurs au site internet [www.vevey.ch/agenda21](http://www.vevey.ch/agenda21) régulièrement mis à jour. Une priorité est toutefois donnée pour de brefs conseils aux communes ou à des projets destinés à la région (cf. l'Anvert du Décor). La ville fait partie d'un réseau romand de villes/cantons engagées dans des agendas 21, Coord21, elle y participe activement. Vevey a aussi pris part aux forums organisés par la Confédération.

*Madeleine Burnier, municipale  
Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant.*



# **Direction de l'éducation**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## Pour résoudre les conflits école-famille La conseillère sociale très sollicitée

### Généralités

Administrativement et pédagogiquement, les établissements scolaires sont placés sous la direction du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC)\* du canton de Vaud.

Pour sa part, la municipalité est responsable du contrôle de scolarisation, de l'accueil et de l'encadrement parascolaire et périscolaire (devoirs surveillés, salles à manger, cafétéria, etc.), de la fourniture et de l'entretien de toutes les infrastructures nécessaires (bâtiments, salles de classes et spéciales, salles de gymnastique, mobilier, dépôts de matériel, câblages informatiques, etc.).

Elle conserve également sous son aile le service dentaire, l'école à la montagne, l'organisation et/ou le financement des échanges de classes, des courses et camps, des transports d'élèves, des manifestations telles que fête des écoles et promotions, fête du printemps, spectacles, conférences, expositions, activités de vacances et certaines actions de prévention.

Il appartient à la direction de l'éducation de gérer ces différents dossiers, à l'exception de l'entretien des bâtiments qui revient à la direction de l'architecture et des infrastructures.

### Centenaire du collège de la Veveysse

L'événement principal de cette année 2009 aura certainement été la célébration du centième anniversaire de la mise en service du collège de la Veveysse. La direction de l'éducation et les enseignants travaillant dans ce bâtiment ont œuvré pendant près d'une année pour préparer une fête digne de



ce prestigieux édifice communal. Les 5 et 6 juin, les portes ont été largement ouvertes et plusieurs milliers de personnes, venues non seulement de la région, mais de toute la Suisse, voire de l'étranger, ont pu visiter le bâtiment du sous-sol aux combles, découvrant ou redécouvrant des lieux empreints de souvenirs qui, bons ou moins bons, étaient surtout chargés d'émotion.

Si l'école d'aujourd'hui était bien présente avec de nombreuses réalisations d'élèves (dessins, fresque géante, travaux manuels, maquette du collège), le public a aussi pu se rendre compte de l'évolution consentie durant le siècle écoulé par la ville, d'une part (exposition de photographies et des plans de ville), et par l'école, d'autre part (exposition de mobilier et de matériel scolaires de différentes époques, plans d'origine du bâtiment, étude des matériaux de construction de l'époque, photographies de classes, souvenirs scolaires de personnalités veveysannes, carnets de courses d'école, diaporama, etc.). Des spectacles et des chœurs ont aussi animé le collège durant deux jours.

Une plaquette souvenir richement illustrée, rappelant les principaux faits historiques et anecdotiques qui ont jalonné la vie de ce vénérable centenaire depuis sa construction, a été éditée pour l'occasion. Elle est le fruit d'un important travail de recherche mené principalement par MM. François Berger, Yves Cottier et Georges Pahud, enseignants retraités.

Enfin, en lien avec cet événement, deux comédies musicales ont été présentées au Théâtre de Vevey:

- «Il était une fois... un deux trois», de Pierre-André Vincent, avec l'école de musique «Crescendo» et l'Atelier-Théâtre de La Tour-de-Peilz;
- «Le Petit Cirque Cacao», de Jacqueline Mani, avec les élèves de 18 classes primaires et le «Chœur Papimoustache», qui se produisait pour la dernière fois, après 20 ans d'existence.

Pour sa part, l'Association «Vibiscum» a gravé deux plaques commémoratives qui ont été installées à côté de chacune des portes d'entrée du bâtiment et inaugurées lors de la cérémonie officielle du samedi 6 juin.

Années scolaires	Etablissements		Total	Prévisions selon		Evolution annuelle			Cumul
	primaire	secondaire		PAI	SCRIS	prim.	sec.	total	
1999-2000	61	46	107		108			0	0
2000-2001	62	47	109	118	112	1	1	2	2
2001-2002	63	50	113		114	1	3	4	6
2002-2003	63	51	114		120	0	1	1	7
2003-2004	64	52	116		121	1	1	2	9
2004-2005	63	51	114		123	-1	-1	-2	7
2005-2006	62	54	116	130	123	-1	3	2	9
2006-2007	62	54	116		123	0	0	0	9
2007-2008	59	53	112		121	-3	-1	-4	5
2008-2009	58	54	112		121	-1	1	0	5
2009-2010	59	52	111		120	1	-2	-1	4
2010-2011	62	52	114	125	114	3	0	3	7
2011-2012	63	53	116		116	1	1	2	9
2012-2013	64	58	122		122	1	5	6	15
2013-2014	68	57	125		125	4	-1	3	18
2014-2015	70	56	126		126	2	-1	1	19
2015-2016	72	58	130		130	2	2	4	23
2016-2017	73	60	133		133	1	2	3	26
2017-2018	75	61	136		136	2	1	3	29
2018-2019	76	62	138		138	1	1	2	31
2019-2020	77	64	141		141	1	2	3	34
2020-2021	<b>78</b>	66	144		144	1	2	3	37
2021-2022	<b>78</b>	66	144		144	0	0	0	37
2022-2023	77	68	145		145	-1	2	1	38
2023-2024	77	70	147		147	0	2	2	40
2024-2025	76	72	<b>148</b>		148	-1	2	1	<b>41</b>
2025-2026	75	<b>73</b>	<b>148</b>		148	-1	1	0	<b>41</b>

### Evolution de la population scolaire et des besoins en locaux scolaires 2000 - 2025

La direction de l'éducation suit attentivement l'évolution démographique veveysanne en se basant sur les indications fournies par l'office de la population et une étude commandée auprès du SCRIS\* en 2008. Compte tenu des constructions en cours à Vevey et des projets qui sont en train de voir le jour, ou qui vont se développer très prochainement, notamment à l'ouest de la Veveyse, notre population va sans doute atteindre assez rapidement les 20'000 habitants, entraînant certainement un important accroissement du nombre d'enfants scolarisables.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du nombre de classes entre 2000 et 2025 (+ 41) Une telle évolution va nécessiter la prise de décisions importantes du conseil communal quant à la mise à disposition de nouveaux locaux. Un rapport est en préparation à ce sujet. Les quelques années qui nous séparent de l'arrivée de volées plus fortes doivent être mises à profit, à la

existant, et pour procéder à quelques rénovations et transformations importantes du parc immobilier scolaire existant, et pour entamer la phase de construction de nouveaux locaux indispensables. A noter que le tableau ne mentionne que le nombre de salles de classe nécessaires. Il faut bien évidemment y ajouter les locaux spéciaux tels que salles de travaux manuels, de couture, de dessin, d'informatique, de sciences, de gymnastique, de musique, des maîtres, etc

Pour mémoire, les accords intercantonaux «Harmos» visent à harmoniser les systèmes scolaires dans le but de faciliter la mobilité des familles et améliorer l'efficacité de l'école. Ils auront immanquablement des incidences sur les besoins en locaux et sur la répartition de ceux-ci entre les établissements scolaires. Il faudra en effet tenir compte de l'introduction de l'école infantile obligatoire, de la primarisation des classes du cycle de transition et de l'option qui sera retenue pour l'organisation des voies secondaires de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> actuelles.

### Bâtiments, locaux et mobilier

La commune a l'obligation de mettre des locaux meublés à la disposition des établissements scolaires et de les entretenir. Il en va de même pour les services parascolaires (Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle et Prestations en pédagogie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire). En 2009, la direction de l'architecture et des infrastructures a poursuivi le programme de rénovation de salles de classe au collège du Clos.

En ce qui la concerne, la direction de l'éducation a continué le travail de mise en passe entamé en 2006, et qui devrait être achevé en 2011. Des fermetures électroniques équipent toutes les portes d'entrée principales des bâtiments. C'est maintenant la phase de renouvellement des anciens cylindres des portes intérieures qui est mise en œuvre. A terme, chaque enseignant pourra accéder à tous ses locaux de travail avec une seule clé, même s'ils sont dispersés sur plusieurs lieux d'enseignement. Au 31 décembre 2009, 490 nouvelles clés électroniques ont déjà été distribuées aux divers utilisateurs (directions d'établissements, enseignants, services communaux et diverses sociétés locales). A terme, ce seront près de 800 clés qu'il s'agira de gérer. Pour cela, la direction de l'éducation a acquis le programme informatique du fabricant qui lui permet d'administrer directement l'ensemble du système de fermeture et d'économiser ainsi des frais d'interventions extérieures. Tel qu'il est conçu, le programme est suffisant pour intégrer de futures constructions scolaires.

Au collège de la Veveyse, les anciens rideaux intérieurs ont été remplacés par des stores-toiles extérieurs fixés sur des structures proches de celles d'origine, ce qui a l'avantage de faciliter la ventilation des classes lors des chaudes journées d'été.

Dans ce même bâtiment, les anciens tableaux noirs datant des années 1950 ont été remplacés par des modèles récents munis d'un écran de projection central amovible et prévus pour recevoir, à terme, un écran électronique relié à un ordinateur.

Le mobilier de la salle de dessin du collège Bleu, acquis en 1964, a été remplacé par un équipement neuf conforme au choix effectué lors de la dernière opération générale de re-

nouvellement du mobilier scolaire réalisée entre 2003 et 2005.

Après un peu plus de 10 ans d'utilisation, les écrans de projection installés au collège Jean-Kratzer montrent des signes de fatigue et ont nécessité plusieurs interventions. De construction légère, ils ne donnent pas les mêmes garanties de fiabilité et de solidité que le modèle installé en 1994 au collège de Charmontey. Leur remplacement est à prévoir au cours de ces deux ou trois prochaines années.

Prévue au budget 2009, l'installation d'un système d'affichage électronique a débuté à la fin de l'année. Elle doit permettre à la direction de l'établissement secondaire, via le réseau informatique pédagogique, de transmettre rapidement et simultanément des informations aux élèves et aux enseignants dispersés dans les quatre principaux bâtiments abritant des classes secondaires, à savoir les collèges Jean-Kratzer, Bleu, du Clos et des Galeries du Rivage. De tels moyens de communications existent déjà dans d'autres établissements scolaires, notamment à Montreux, et dans certains gymnases.

Il s'agit par exemple :

- des informations organisationnelles immédiates (changements ou suppressions de cours, maîtres malades, déplacements de leçons de gymnastique entre les salles et les terrains [très vieux problème...]);
- des informations sur la vie de l'établissement (spectacles, soirées de parents, colloques, ...)
- des informations de prévention, de loisirs, ...
- des informations thématiques, en lien avec l'actualité par exemple ;
- des informations sur la vie de la ville;
- des rappels de points de règlement lorsque la situation l'exige;
- des rappels de délais pour des actions ou des retours d'inscriptions;
- une page dédiée à des informations de la direction de l'éducation.

L'information pourra être générale ou ciblée sur un bâtiment particulier, de même qu'elle pourra être différenciée selon qu'elle s'adresse aux maîtres (salles des maîtres) ou aux élèves (couloirs).

Des supports à trottinettes - conçus

par la direction de l'éducation et réalisés par un serrurier de la région - ont été installés aux collèges Jean-Kratzer, du Clos, de la Part-Dieu, de Plan, de Charmontey et des Galeries du Rivage. Les collèges de la Veveyse et des Crossets suivront en 2010. Les élèves ne sont dès lors plus autorisés à prendre leurs engins dans les classes, ce dont les enseignants et les concierges ne se plaindront pas. La direction de l'éducation gère et entretient plus de 10'000 pièces de mobilier scolaire et administratif qui représentent une valeur de plus de 5 millions de francs. Elle a pu bénéficier, durant près de deux ans, des services d'un employé auxiliaire qui a pris sa retraite à fin mars 2009 ; formé dans la menuiserie, ce collaborateur s'est vu confier de nombreuses tâches de maintenance en souffrance. En outre, il était apte à intervenir rapidement en cas de problème. L'expérience a démontré que le fait d'avoir un dépanneur à disposition pour régler tous les petits problèmes quotidiens est une excellente formule, beaucoup plus souple que le recours à des entreprises qui doivent conjuguer leurs activités courantes et les horaires scolaires pour programmer leurs interventions.

## Usage extrascolaire des locaux

L'utilisation des locaux scolaires en

dehors des périodes d'école est intensive. Elle est principalement le fait de sociétés locales et des cours de langues et de cultures étrangères (portugais, italien, espagnol, albanais, serbe, macédonien, arabe, sri lankais, anglais). La direction de l'éducation gère les locations, à l'exception des salles de gymnastique qui sont du ressort du service des sports. Chaque attribution est faite en respectant le cadre de travail des élèves et des enseignants qui demeurent les utilisateurs prioritaires. Paradoxalement, alors que le nombre de locaux de dégagement disponibles diminue, la demande des écoles étrangères ne cesse de croître et il sera bientôt difficile de donner satisfaction à toutes. Le cas échéant, elles seront également priées de se tourner vers les communes voisines.

## Etablissements

L'établissement primaire est dirigé par M. Patrick Gavillet, le secondaire par M. Serge Overney.

L'encadrement des élèves est assuré par 113 enseignant(e)s dans l'établissement primaire et 112 dans le secondaire, dont une majorité à temps partiel.

L'évolution des effectifs respectifs au cours des trois dernières années scolaires est indiquée dans le tableau ci-dessous :

		Evolution des effectifs au 1 <sup>er</sup> octobre			
		2006	2007	2008	2009
Cycle initial	CIN	347	346	330	348
1 <sup>er</sup> cycle primaire	CYP 1	353	343	332	329
2 <sup>e</sup> cycle primaire	CYP 2	366	367	354	337
Classes à effectifs réduits primaires	ERP	62	62	61	62
<b>Total établissement primaire</b>		<b>1128</b>	<b>1118</b>	<b>1077</b>	<b>1076</b>
Cycle de transition secondaire	CYT	307	303	334	337
Voie secondaire à options	VSO 7-9	189	165	168	168
Voie secondaire générale	VSG 7-9	162	164	157	175
Voie secondaire baccalauréat	VSB 7-9	210	218	228	226
Classes à effectifs réduits secondaires	ERS	83	86	81	79
<b>Total établissement secondaire</b>		<b>951</b>	<b>936</b>	<b>968</b>	<b>985</b>
<b>Total général établissements primaire et secondaire</b>		<b>2079</b>	<b>2054</b>	<b>2045</b>	<b>2061</b>

La répartition des classes dans les 15 bâtiments scolaires veveysans est la suivante :

Bâtiments	Nb. de salles à disposition *	Etablissement primaire						Etablissement secondaire						Nb. de classes	Salles de dégagement	
		CIN	CYP1	CYP2	ERP	DEP	COES/P	CYT	VSB	VSG	VSO	DES	COES/S			ACC
1 Quai Ansermet	2	2													2	0
2 Collège de la Veveyse	21	3	6	6		1									16	5
3 Galeries du Rivage	9	1						8							9	0
4 Collège du Clos	20	3	3	2				9							17	3
5 Collège Bleu	17										7	3		2	12	5
6 Collège 1838	2											1			1	1
7 Collège Jean-Kratzer	24								9	8	4				21	3
8 Collège de la Part-Dieu	9	2	2	4											8	1
9 Pavillon de la Prairie	2												1		1	1
10 Collège de Charmontey	7	3	1	2											6	1
11 Pavillon de Charmontey Sud	2		2												2	0
12 Pavillon de Charomontey Nord	2														0	2
13 Collège des Crosets	13	3	3	2	1	2									11	2
14 Collège de Plan	8	1		1			2								4	4
15 Ecole de l'Athénée	1	1													1	0
<b>Totaux</b>		<b>19</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>111</b>	
		<b>59</b>						<b>52</b>								

\* sans les salles spéciales (travaux manuels, sciences, couture, informatique, dessin, etc.)

### Scolarisation hors Vevey

La répartition des enfants domiciliés à Vevey et fréquentant d'autres écoles ou institutions que les établissements officiels veveysans se présente comme suit :

	2006	2007	2008	2009
Ecoles privées	171	187	183	202
<i>dont Ecole internationale bilingue du Haut-Lac</i>	<i>117</i>	<i>103</i>	<i>99</i>	<i>90</i>
Institutions spécialisées	36	38	40	51
Etablissements scolaires de la région (équilibrages)	70	33	40	39
Sport/études		1	1	1
Autres cantons	3	3	3	3
A l'étranger	1	1	1	1
Instruit à domicile	0	1	1	0
<b>Totaux</b>	<b>281</b>	<b>264</b>	<b>269</b>	<b>297</b>

### Frais de transport et de repas des élèves veveysans scolarisés dans d'autres établissements

Les communes doivent participer aux frais de déplacements et de repas des élèves veveysans scolarisés dans d'autres établissements officiels de la scolarité obligatoire, fréquentant une classe de raccordement ou une classe sport-études. Au 31 décembre 2009, 14 élèves sont inscrits en classe de raccordement I et 5 en raccordement II à Montreux, alors qu'une élève suit une filière sport-études à Lausanne.

### Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement des établissements scolaires primaire et secondaire de Vevey s'est réuni à 5 reprises en 2009, s'intéressant à la marche courante des établissements. Désireux de traiter quelques sujets pour lesquels il pourrait avoir une certaine influence, il a désigné trois commissions qui ont commencé à se pencher respectivement sur :

- l'accueil parascolaire ;
- la transition école - monde professionnel ;
- les incivilités.

Au fil des discussions, le conseil a

décidé de se concentrer plus particulièrement sur la problématique de l'accueil parascolaire qui est liée aux modifications allant intervenir ces prochaines années avec l'introduction de l'accord Harnos et d'une nouvelle loi scolaire, et consécutivement au résultat du vote populaire de septembre 2009 relatif à la journée continue à l'école.

Un inventaire de ce qui existe déjà à Vevey a été établi. Il a ensuite décidé de lancer une enquête auprès des parents d'élèves de manière à savoir ce qu'ils connaissent des structures existantes, le cas échéant, ce qu'ils utilisent actuellement et, enfin, ce qu'ils attendent à l'avenir. Le questionnaire a été adopté à la fin de l'année pour être distribué en février 2010.

Le conseil d'établissement a aussi pris acte des problèmes d'organisation qui vont se poser dans notre ville avec la mise en œuvre de l'accord Harnos qui prévoit la primarisation des classes de l'actuel cycle de transition, créant un déséquilibre entre les deux établissements.

Les personnes intéressées à suivre les travaux du conseil d'établissement peuvent consulter les procès-verbaux des séances sur le site «vevey.ch».

### Forum parents-école

Aucun forum n'a été organisé en 2009.

## Conseillère sociale école-famille

La conseillère sociale école-famille est engagée à 60 % et intervient à la demande de l'école, de ses partenaires ou des parents suite à des difficultés rencontrées dans le cadre scolaire et/ou familial.

Sa mission consiste à :

- écouter, soutenir, conseiller les familles, les élèves, les enseignants dans la confidentialité et le respect de l'individu ;
- chercher des solutions en collaboration avec les parents, les élèves, l'école ;
- informer, servir de relai auprès des différents partenaires internes et externes de l'école.

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des nouvelles demandes reçues au cours des années 2008 et 2009.

	2008	2009
Ecole primaire	28	40
Ecole secondaire	12	16
Parents	4	4
Service PPLS	3	3
Service dentaire	1	1
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>64</b>

Un nombre important de ces situations est lié à des difficultés familiales qu'elles soient d'ordre social, éducatif ou financier.

Au niveau scolaire, les signalements concernant des problèmes d'absentéisme prennent une place prépondérante.

Quelques demandes font suite à des conflits entre l'école et la famille.

A ces dossiers s'ajoutent une vingtaine d'autres où la conseillère sociale école-famille était déjà intervenue les années précédentes.

Concernant la collaboration avec la Villa St-Martin, le nombre d'enfant pris en charge durant l'année 2009 se monte à 9 (dont 6 ont démarré la prise en charge durant cette année).

Au vu de l'augmentation des demandes et de la complexité croissante des prises en charge, la municipalité a décidé de porter le taux d'activité de la conseillère sociale école-famille à 70% dès le 1er janvier 2010, taux qui avait déjà cours il y a quelques années.

## Ecole à la montagne

Durant l'année 2009, 1'005 élèves sont montés à Château-d'Oex pour un camp de ski, un camp polysport «jeunesse et sport» ou un séjour de type «école à la montagne». La répartition des séjours est dans le tableau ci-dessous.

L'équipement de jeux extérieurs a été complété par l'acquisition, aux frais de la Fondation des écoliers de Vevey à la montagne, d'une tour à grimper de forme sphérique fort appréciée des enfants. Au chapitre de l'entretien, signalons le remplacement de l'installation de chauffage au mazout par un système à pellets de bois (voir DAI). Pour sa part, dans le cadre de son budget, la direction de l'éducation a fait compléter l'équipement de la cuisine par un four à vapeur.

Signalons enfin que le label «Fourchette verte» a été obtenu au printemps 2009.

## Camps et courses

La commune finance les divers camps et courses organisés tout au long de l'année, de même que les journées à ski du 2<sup>e</sup> cycle primaire et du cycle de transition. En plus des courses d'école traditionnelles et des camps à «la Cheneau», se sont notamment déroulés les camps de ski de 8<sup>e</sup> année, à Bruson, aux Crosets, à Leysin, à Salvan et à Vers l'Eglise, du 26 au 30 janvier 2009. Quant aux classes du cycle de transition, elles ont séjourné dans le Jura, plus précisément aux Emibois et aux Rouges-Terres, entre le 7 et le 18 septembre 2009.

Les traditionnelles courses de fin de scolarité obligatoire des classes de 9<sup>e</sup>me ont eu lieu du 25 au 29 mai 2009 en Ardèche, en Camargue, en Lozère, à l'Île d'Yeu, à Cannes, à Die, à Florence et à Venise.

## Jumelages et échanges de classes

Un stage d'arts visuels a été organisé du 16 au 23 mai 2009 à Carpentras et dans la région. Il s'est déroulé dans d'excellentes conditions météorologiques. Durant une semaine, les 18 élèves de l'expédition, tous volontaires, ont pu s'initier au croquis d'après nature (paysage / architecture) au travers des principales techniques telles que crayon, fusain, sanguine, aquarelle. Ils ont également eu l'occasion de visiter des musées et monuments de la région.

Le programme général comprenait, chaque jour, la visite d'un endroit différent avec un volet «étude» durant lequel les élèves devaient réaliser des travaux personnels.

Séjours scolaires		Nombre de participants	Absences + motifs			
			mal.-acc.	famial	religieux	autre *
janv. à mars	Etablissement secondaire	370	7	5	1	3
avril à juin	Etablissement primaire	324	4	1	3	10
août à septembre	Etablissement primaire	145	1	0	1	0
octobre à décembre	Etablissement primaire	166	7	4	0	1
<b>Totaux séjours scolaires</b>		<b>1005</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>14</b>
<b>Séjours extra-scolaires</b>		Durée	* stage, indiscipline, crainte d'aller en camp, difficulté à se séparer de la famille, etc.			
février	Crescendo	6 jours				
février-mars	Vevey-Ancienne	2 jours				
mars	Jeunes Patriotes	2 jours				
juillet	Colonies de vacances	13 jours				
juillet	Camp sportif	6 jours				
septembre	Chœur d'enfants	2 jours				
octobre-novembre	La Lyre	2 jours				

Citons notamment :

- Carpentras: vieille ville et marché;
- St-Rémy de Provence: musée Van Gogh et sentier découverte «Sur les traces de Van Gogh», hospice St-Paul de Mausole (chambre de Van Gogh), vestiges romains;
- St-Didier: village provençal;
- Fontaine de Vaucluse: moulins à papier Vallis Clausa;
- Pernes-les-Fontaines: séance croquis sur le thème des fontaines;
- Gordes et Abbaye de Sénanque;
- Roussillon: sentiers des ocres et conservatoire des ocres et pigments avec atelier pratique;
- Avignon : pont Saint-Bénézet;
- Sainte-Marguerite: le hameau et sa chapelle.

Les réalisations des élèves ont été exposées à l'Hôtel de Ville de Vevey du 10 novembre au 16 décembre. Devant la qualité des œuvres présentées, les autorités municipales et le comité des jumelages de Carpentras ont demandé que celles-ci soient exposées à la Mairie de notre ville jumelle, ce qui sera fait au printemps 2010.

En juin 2009, une classe primaire du collège de Charmontey s'est rendue à Carpentras pour y retrouver des élèves ayant séjourné à «La Cheneau» et à Vevey en octobre 2007. Après un long échange épistolaire entretenu durant l'intervalle, les jeunes veveysans de la classe de M<sup>me</sup> Cécile Parzsi (CYP 1) ont ainsi pu retrouver leurs jumeaux et découvrir la région dans laquelle ils vivent. Pour la quatrième année consécutive, aucun échange n'a été organisé avec Müllheim, mais 4 classes secondaires ont d'ores et déjà manifesté leur intention de préparer un séjour dans cette ville au printemps 2011. Les préparatifs sont en cours.

## Crescendo - formation musicale (Ecole de musique)

Répartition des élèves

Classes	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Solfège	6	7	7	5
Trompettistes	4	5	5	5
Trombonistes	2	2	2	3
Saxophonistes	17	13	13	13
Clarinettes	4	5	5	7
Cornistes	3	2	2	2
Flûtistes	8	6	7	5
Percussionnistes	14	13	9	10
Total	58	53	50	50

A la rentrée d'août 2009, l'école de musique «Crescendo» comptait 50 élèves de 7 à 19 ans encadrés par 10 enseignants compétents dans l'instrumentation d'harmonie. L'orchestre compte 25 musiciens, dont plusieurs sont déjà intégrés aux activités de l'harmonie municipale «La Lyre». En dehors des cours individuels hebdomadaires et des répétitions de l'orchestre, les principales activités de l'année 2009 ont été :

### 7 février 2009

Évaluation des classes instrumentales

### 16 au 21 février 2009

Séminaire de Château-d'CEX

### 25 avril 2009

Portes ouvertes

### 13 juin 2009

Évaluation des classes de solfège

### 4, 5, 6 et 7 juin 2009

Spectacle au Théâtre de Vevey

20 juin 2009

### Pris du pupitre (concours interne)

### 2 juillet 2009

Réception du corps enseignant

### 3 juillet 2009

Promotions scolaires

### 3 juillet 2008

Fête des écoles

### 19 décembre 2009

Concert annuel de la Lyre

Depuis quelques années, le directeur et le sous-directeur de «Crescendo» ont créé un concours interne nommé «Le prix du pupitre». En juin 2009, les lauréats ont été:

1<sup>er</sup> prix:

Nathan Besson, trombone;

2<sup>e</sup> prix:

Lauraine Bally, saxophone-soprano;

3<sup>e</sup> prix:

Camille Crestani, saxophone-alto;

Un prix d'encouragement a en outre été décerné à Emile Décosterd, clarinette.

## Service dentaire scolaire

Les contrôles de dépistage obligatoires ont été organisés pour toutes les classes primaires et secondaires avec la collaboration des médecins-dentistes conventionnés.

Un constat a été adressé personnellement aux parents de chacun des 2061 élèves contrôlés.

L'évolution de la santé dentaire des enfants au cours des trois dernières années scolaires, telle qu'elle ressort des contrôles obligatoires, est résumée dans le tableau ci-dessous.

L'amélioration de la santé bucco-dentaire des élèves relevée l'an dernier s'est poursuivie.

La direction de l'éducation a fait l'acquisition d'une caméra intra-orale qui permet au médecin-dentiste dépisteur de visualiser l'état de la denture, de le projeter sur un écran face au patient et d'imprimer une photographie qui, dans certains cas, accompagne le constat adressé aux parents.

C'est un système qui ne remplace pas les radiographies mais qui joue un rôle prophylactique efficace dans la lutte contre la carie et la mauvaise hygiène dentaire.

Notre service dentaire a également organisé les contrôles de dépistage obligatoires pour les 894 élèves primaires et secondaires des communes de Corsier, Corseaux, Chardonne et Jongny. Le travail se déroule dans nos locaux de la maison du Conseil et tous les frais relatifs à cette opération sont facturés aux autorités sco-

Années scolaires	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Nombre de classes (y compris école d'Arcangier)	116	114	113	113
Effectif total	2109	2068	2120	2078
Elèves absents	13	18	18	17
Elèves contrôlés	2096	2050	2102	2061

Résultats des contrôles de dépistage		Années scolaires			
		2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
cat. I	sans caries, ni obturations	887	913	973	1049
		42.32%	44.54%	46.29%	50.90%
cat. II	sans caries, avec obturation(s)	596	590	539	512
		28.44%	28.78%	25.64%	24.84%
cat. III	dentures nécessitant des soins	580	496	548	463
		27.67%	24.20%	26.07%	22.46%
cat. IV	bouches négligées	33	51	42	37
		1.57%	2.48%	2.00%	1.80%

Evolution de la participation communale aux coûts des soins dentaires conservateurs entre 2006 et 2009	2006	2007	2008	2009
Honoraires pour soins dentaires	CHF 116'219.00	CHF 2'894.00	CHF 44.00	CHF -
Facturation aux parents	CHF 87'502.00	CHF 1'865.00	CHF -	CHF -
Différence prise en charge par la commune	CHF 28'717.00	CHF 1'029.00	CHF 44.00	CHF -
Subsides communaux (dès le 1 <sup>er</sup> août 2006)	CHF 4'832.60	CHF 20'503.00	CHF 22'018.00	CHF 16'920.85
<b>Participation totale de la ville</b>	<b>CHF 33'549.60</b>	<b>CHF 21'532.00</b>	<b>CHF 22'062.00</b>	<b>CHF 16'920.85</b>

lares du cercle de Corsier. Comme ces dernières années, nous constatons, à titre de comparaison, que la proportion d'élèves de ces quatre communes présentant une bouche en ordre lors des contrôles atteint les 84.53% contre 75.74% à Vevey. Les parents des élèves veveysans sont systématiquement informés que, sur demande expresse de leur part, et en fonction des revenus de la famille, des subsides communaux peuvent leur être octroyés sur les notes d'honoraires pour soins dentaires conservateurs et orthodontiques.

L'évolution de la participation communale aux frais dentaires conservateurs entre 2006 et 2009 est indiquée dans le tableau ci-dessus.

En ce qui concerne les traitements orthodontiques, 33 dossiers sont ouverts au 31 décembre 2009, dont 12 nouveaux. 14 des 33 élèves concernés sont au bénéfice d'une assurance complémentaire qui permet d'alléger, dans des proportions importantes, à la fois les parts parentale et communale. Les devis en notre possession s'échelonnent entre CHF 1202.- et CHF 12'686.-, la moyenne étant de CHF 7668.-.

La répartition de la prise en charge communale et l'évolution du montant des subsides versés par la commune entre 2006 et 2009 sont les suivantes:

Subside de 3 à 30%	10 enfants
Subside de 33 à 60%	10 enfants
Subside de 63 à 90%	13 enfants

Subsides pour traitements orthodontiques

<b>2006</b>	CHF 24'520.00
<b>2007</b>	CHF 15'900.00
<b>2008</b>	CHF 22'296.00
<b>2009</b>	CHF 17'760.50

## Colonie de jour

La traditionnelle colonie de jour, qui vient compléter l'offre existante en matière d'encadrement des jeunes durant une partie des vacances d'été, a été organisée au pavillon de Crédeilles.

Ouverte aux enfants de 6 à 11 ans, elle s'est déroulée du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2009 avec une participation en progression par rapport aux années précédentes.

Placés sous la responsabilité de 5 ou 6 monitrices engagées par la ville, les enfants ont participé à différentes activités selon un programme adapté à leur âge et aux conditions météorologiques: ateliers de bricolages, jeux divers, joutes sportives au pavillon, excursions aux Pléiades, au zoo des Marécottes, au lac de Sauvabelin et au «Swiss Vapeur Parc; visites du Musée des Sciences naturelles de Lausanne et du Musée Olympique.

La formule consiste à prendre les enfants en charge de 7h à 17h30 env., ce qui convient à de nombreuses familles. Les repas de midi et les collations sont livrés par la Fondation «Beau-Séjour».

Lors de l'enregistrement des inscriptions, un sondage a été réalisé auprès des parents pour savoir si, dans le cadre de la colonie de jour, ils étaient intéressés par une extension de l'offre aux mois d'août et d'octobre. Durant les deux premières semaines du mois d'août, nous aurions pu accueillir respectivement 16 et 21 enfants. Durant les vacances d'octobre, ce sont respectivement 29 et 30 enfants que leurs parents auraient inscrits. Ce sont des éléments à prendre en compte dans l'organisation future.

En 2009, la direction de la colonie de

jour a été confiée à une éducatrice de l'Association d'entraide familiale responsable de l'UAPE\* de Crédeilles qui pouvait ainsi compléter son taux d'activité. Le personnel de l'entraide familiale chargé des UAPE\* ayant été engagé par la ville de Vevey avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la direction de l'éducation a proposé à la direction des affaires sociales et familiales de reprendre l'organisation de la colonie de jour dès l'année 2010, le même personnel pouvant gérer à la fois l'UAPE\* et la colonie.

## Salle à manger

La salle à manger du Panorama accueille des élèves de toute la scolarité obligatoire. Bien centrée, elle complète l'offre des UAPE\*. Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi, ils peuvent y venir sans réservation préalable pour consommer leur propre pique-nique ou prendre un repas livré par la Fondation «Beau-Séjour». 2'943 repas ont été servis aux élèves en 2009 (3'857 en 2008, 3'743 en 2007 et 3'143 en 2006), la fréquentation quotidienne oscillant entre 3 et 41 élèves. Les élèves qui apportent leur propre pique-nique n'ont jamais été comptés.

## Devoirs surveillés/ études surveillées/ coup d'pouce

Les devoirs surveillés sont destinés aux élèves des cycles primaires. 21 groupes sont répartis dans tous les quartiers de la ville.

Les études surveillées sont organisées pour les élèves du cycle de transition secondaire. 3 groupes sont ouverts au collège du Clos et aux Galeries du Rivage.

Les surveillants et surveillantes sont

	2007		2008		2009	
	Enfants	Monitrices	Enfants	Monitrices	Enfants	Monitrices
1 <sup>re</sup> semaine	31	5	35	5	34	5
2 <sup>e</sup> semaine	29	5	35	5	39	5
3 <sup>e</sup> semaine	31	5	30	5	37	6
4 <sup>e</sup> semaine	17	3	22	3	30	5
<b>Totaux</b>	<b>108</b>		<b>122</b>		<b>140</b>	

Groupes N°	Bâtiments	Inscriptions par groupe et par année scolaire		
		2007-2008	2008-2009	2009-2010
Primaire 01	Veveyse	17	15	14
Primaire 02	Veveyse	15	13	15
Primaire 03	Veveyse	12	16	13
Primaire 04	Veveyse	13	10	15
Primaire 05	Veveyse	15	12	15
Primaire 06	Veveyse	15	18	16
Primaire 07	Clos	15	12	13
Primaire 08	Clos	17	18	13
Primaire 09	Clos	-	18	14
Primaire 10	Part-Dieu	16	18	16
Primaire 11	Part-Dieu	23	16	13
Primaire 12	Part-Dieu	-	8	15
Primaire 13	Charmontey	16	15	16
Primaire 14	Charmontey	16	16	17
Primaire 15	Crosets	15	11	13
Primaire 16	Crosets	14	12	12
Primaire 17	Crosets	9	10	11
Primaire 18	Plan	13	16	13
Primaire 19	Plan	12	16	12
Primaire 20	Plan	15	16	13
Primaire 21	Plan	14	16	12
<b>Total élèves primaires</b>		<b>282</b>	<b>302</b>	<b>291</b>
Secondaire 01	Galleries du Rivage	33	37	52
Secondaire 02	Clos	-	28	24
Secondaire 03	Clos	44	45	30
<b>Total élèves secondaires</b>		<b>77</b>	<b>110</b>	<b>106</b>
<b>Total général</b>		<b>359</b>	<b>412</b>	<b>397</b>

rétribués mensuellement en fonction d'un taux de présence hebdomadaire fixé en début d'année scolaire; les heures supplémentaires éventuelles font l'objet d'un décompte spécifique à la fin chaque semestre.

L'évolution des effectifs entre les trois dernières années scolaires figure dans le tableau ci-dessus.

Le «coup d'pouce» est une structure destinée aux élèves de 7<sup>e</sup> et, éventuellement, 8<sup>e</sup>. Il vise à inculquer de bonnes techniques d'apprentissage à des élèves qui, par manque de méthode ou d'appui compétent à domicile, peinent à s'organiser et à faire correctement leurs devoirs. Deux sessions de 9 et 11 semaines ont été organisées entre janvier et juin 2009 avec, respectivement, 29 et 32 élèves

inscrits. Chaque session comptait 5 groupes de 5 à 6 élèves encadrés par 1 enseignant et 1 ou 2 coaches (principalement des élèves de 9<sup>e</sup>).

Une participation forfaitaire de CHF 20.- a été facturée aux parents lors de chaque inscription à l'une des activités précitées. A titre de comparaison, la ville de Lausanne demande Fr. 100.- par semestre pour une inscription aux devoirs surveillés.

#### Projet «En avant»

De nombreux élèves entrant en 1<sup>re</sup> année de l'école enfantine éprouvent des difficultés d'adaptation dues non seulement à leur très jeune âge, mais aussi à leur méconnaissance du français, voire à des problèmes éducatifs et à un

manque de socialisation. En partenariat avec la direction de l'éducation, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la Confédération, la direction de l'établissement primaire a mis sur pied sept cours d'une matinée entre avril et juin 2009 qui ont permis à 41 enfants allophones de se familiariser préalablement avec leur futur milieu scolaire.

L'expérience s'est révélée très positive et sera renouvelée en 2010.

#### Personnel auxiliaire

Durant l'année 2009, la direction de l'éducation a traité 214 dossiers d'engagement ou de réengagement de personnel auxiliaire dans différents secteurs d'activité tels que l'école de musique, les camps de ski, les

camps dans le Jura, l'école à la montagne, la salle à manger, les devoirs surveillés, le coup d'pouce, les nettoyages d'été, la colonie de jour, les manifestations de fin d'année, le centième anniversaire du collège de la Veveysse, etc.

## Réception du corps enseignant

Vevey a maintenu la coutume consistant à recevoir le corps enseignant en fin d'année scolaire. En 2009, ce repas s'est déroulé le jeudi soir 2 juillet sous le chapiteau monté pour la Fête des écoles.

Tous les enseignants des établissements primaire, secondaire et de l'OPTI\* étaient conviés à cette rencontre, de même que les membres des PPLS\* et du CROSPV\*, les concierges qui officient dans nos bâtiments scolaires, les directions et secrétariats des établissements, les enseignants des écoles étrangères de notre ville, sans oublier nos autorités.

Cette soirée donne l'occasion à la municipalité de remercier les enseignants de leur engagement et de remettre un cadeau à ceux d'entre eux qui prennent leur retraite ou qui ont accompli 25, 30, 35, voire 40 ans à la tête de classes veveysannes. Elle maintient le lien indispensable entre les autorités communales et l'école, devenue cantonale.

## Promotions et fête des écoles

Traditionnellement, le premier vendredi de juillet marque la fin de l'année scolaire. Il est consacré aux promotions et à la fête des écoles qui se déroulent respectivement au Théâtre de Vevey et dans la cour du collège Jean-Kratzer.

Ainsi, le vendredi 3 juillet, les veveysans du centre ville et du quartier de St-Martin ont été réveillés dès 6h. par le tir d'une salve de 26 coups de canon, depuis l'esplanade de St-Martin.

A 10h., le théâtre de Vevey a accueilli élèves, parents et enseignants pour une cérémonie dont le point fort était sans aucun doute la remise des certificats d'études secondaires et des prix aux élèves ayant achevé leur scolarité obligatoire. Cette manifestation empreinte de solennité, de gaieté et d'émotion, animée par des productions musicales de «Crescendo» et des élèves, s'est terminée par un apéritif servi sous la Grenette à tous les participants, jeunes et moins jeunes.

Quant à la fête des écoles, elle a commencé dès 17h avec un enchaînement de productions sur scène préparées par l'école de musique «Crescendo» et des classes ou des groupes d'élèves. Il faut dire que l'endroit se prête particulièrement bien à ce genre de manifestation, le gradin

permanent aménagé sur la salle de paroisse permettant d'accueillir un très nombreux public. Dès 19h30, une sérénade de l'harmonie municipale «La Lyre» a assuré la transition avec le bal public qui a permis de poursuivre la soirée dans une ambiance familiale.

En plus des boissons et repas proposés par les organisateurs, le public a pu déguster pizzas, pâtisseries, gaufres, crêpes et barbe-à-papa confectionnées par des classes désireuses d'alimenter leur caisse de classe pour financer la course de fin d'études.

Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, la Grande-Place a accueilli la fête foraine, pour la plus grande joie des amateurs de toute la région.

## Brochure d'information générale

La brochure d'information générale « L'école vous informe », disponible en huit langues, est remise systématiquement aux nouveaux habitants et lors de chaque nouvelle inscription à l'école. Une version simplifiée, en français, est tenue à jour sur le site "vevey.ch". Le document distribué jusqu'à ce jour est une version de 2003 qui a subi quelques modifications de simple cosmétique en lien avec la réorganisation EtaCom. Depuis quelques années, il est prévu une refonte complète de ce document, mais ce chantier n'a pas encore pu être mené à bien, faute de temps. Ce devrait être pour 2010... ou 2011, de manière à y intégrer les nouveautés découlant des accords Harmos (harmonisation scolaire intercantonale) et de la nouvelle loi scolaire actuellement en phase de consultation.

## Subventionnement des études musicales

Peuvent présenter une demande de subside les parents, domiciliés à Vevey depuis un an au moins, dont les enfants, en âge de scolarité obli-

Retraites	N. de pers.	Retraite après (...) années passées à Vevey					
		4	20	22	34	35	36
Etablissement primaire	1	4					
Etablissement secondaire	6	12	20	22	34	35	36
OPTI	0						
PPLS	0						

Jubilaires	N. de pers.	N. de jubilaires pour (...) années passées à Vevey			
		25	30	35	40
Etablissement primaire	1	1			
Etablissement secondaire	4	1	2	1	
OPTI	0				

Subventions pour études musicales	2006	2007	2008	2009
Nombre de bénéficiaires	33	29	24	29
Montant de la subvention	CHF 11'743.00	CHF 13'067.00	CHF 10'876.00	CHF 11'721.00

gatoire, suivent des cours au conservatoire de musique de Montreux-Vevey-Riviera, à l'école de musique «Crescendo» ou en privé chez un professeur reconnu par la Société suisse de pédagogie musicale (SSPM)\* et qui enseigne à Vevey uniquement.

## **Bourses d'études**

Deux fonds permettent d'accorder des aides financières à des personnes suivant une formation et ne pouvant pas obtenir de bourse cantonale, pour diverses raisons. L'un est communal et le second, intitulé «Fonds de Palézieux», a été alimenté par une donation de la famille éponyme.

Le règlement communal qui régit l'utilisation de ces fonds date de 1962 et a un sérieux besoin de remise à jour, ce qui sera entrepris dans le courant de 2010, en tenant compte des nouvelles dispositions légales en matière de bourses d'études et d'aide à la formation.

En 2009, deux dossiers étaient ouverts dans le fonds communal et quatre dans le «fonds de Palézieux».

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant*

*Jérôme Christen, municipal  
Alexandre Bays, chef de service*



# **Direction des affaires sociales et familiales**

**RAPPORT  
DE GESTION**  
2 0 0 9



## D'ici 3 ans, 975 places d'accueil pour la petite enfance

# Un REVE devenu réalité

### Points forts 2009

L'année 2009 aura été marquée par le premier exercice du réseau REVE\* qui a été reconnu par la FAJE\*. REVE\* est donc aujourd'hui bien lancé sur les rails et répond parfaitement aux exigences de la LAJE\*. En outre, il connaît un plan de développement conséquent qui répondra en partie à plus de 300 enfants se trouvant en liste d'attente à fin 2009.

Toujours dans le domaine de l'accueil de l'enfance, nous pouvons relever toute la préparation pour la mise en place des projets de créations de garderies (extension des Petits Pois à la rue d'Italie, garderie sur le site des anciens ateliers mécaniques de Vevey) qui a nécessité un nombre important de rencontres avec les architectes et promoteurs. Il y a eu également la préparation du transfert des activités de l'Association de l'entraide familiale à la commune de Vevey pour le 31 décembre 2009.

La DASF\* reste dans l'attente d'un futur déménagement. Aujourd'hui, ce projet se dessine avec plus de précision, puisque le Conseil communal a accepté l'achat d'un bâtiment à la rue d'Italie qui permettra, entre autres, l'installation de toute notre direction, regroupant ainsi enfin le CSI\* et la DASF\*. Ce déménagement aura lieu avant la fin de l'année 2011. Dans cette attente, nous avons dû louer de nouveaux bureaux qui se situent à la rue du Simplon 48 ; ces derniers accueillent la direction du service et l'office du logement.

2009 aura aussi été l'année de la création de la nouvelle association ASANTE SANA\*, suite à la fusion des réseaux de soins à domicile AS-MADO\* de notre région avec celui du Chablais.

Enfin, en ce qui concerne le logement, plusieurs projets subventionnés se sont concrétisés et le Hublot, une structure d'accueil de nuit d'urgence, s'est ouvert au mois de mai à Vevey.

Enfin, un immense merci à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent tout au long de l'année au bien-être des habitants de Vevey ainsi que de la région et qui fournissent un travail remarquable, permettant à notre ville d'images de rayonner loin à la ronde en matière de politique sociale et familiale.

## 1. Marché de l'emploi

### 1.1 Situation du chômage

Les turbulences qui ont ébranlé les marchés financiers du monde entier ont significativement marqué le marché suisse de l'emploi. Après avoir enregistré en 2008 encore la valeur mensuelle ainsi que la moyenne annuelle la plus basse depuis six ans, les chiffres du chômage ont progressé de plus de 50'000 personnes au total en 2009 en raison de la récession. Sur l'ensemble de l'année, seul le mois de mai a vu le chômage reculer ; pour tous les autres mois, force a été de constater une augmentation des chiffres du chômage. Cette hausse a été due en grande partie au fait que la baisse du chômage que l'on constate en général

entre février et avril n'a pas eu lieu, de même les mois de juin et août ont enregistré des valeurs inhabituellement mauvaises. En l'espace d'une année, le nombre de chômeurs est passé de 118'762 personnes à fin décembre 2008 à 172'740 fin 2009. Il résulte de cette évolution qu'en

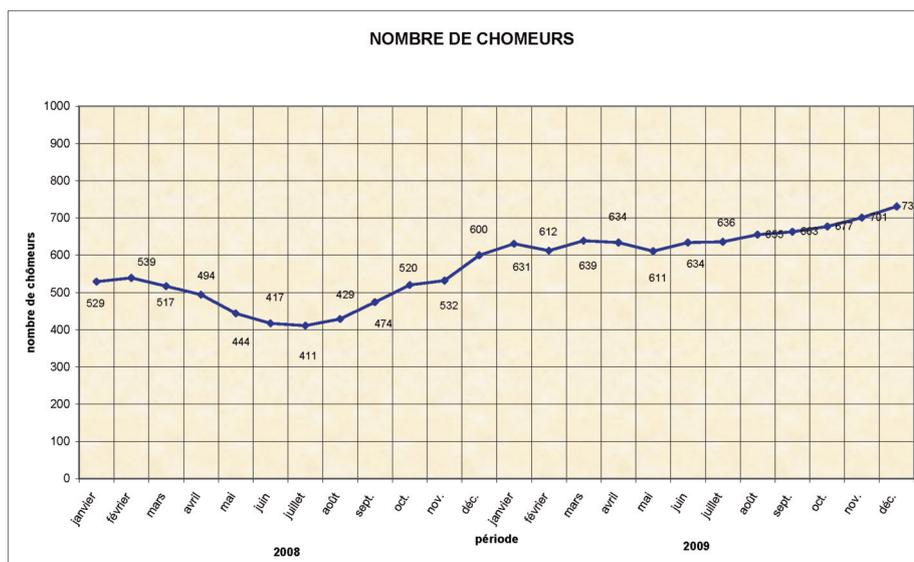
moyenne annuelle le chômage aura été plus élevé en 2009 que l'année précédente. En moyenne, 146'089 personnes étaient enregistrées au chômage. Par rapport à l'année précédente (101'725 personnes), cela représente une augmentation de 44'364 personnes, soit 43,6%. Le taux de chômage atteint ainsi 3,7 % en moyenne annuelle contre 2,6% l'année précédente.

Le chiffre des demandeurs d'emploi (somme des demandeurs d'emploi chômeurs ou non) a suivi une évolution presque parallèle à celui du chômage. Entre fin décembre 2008 et fin 2009, il a augmenté de 171'279 à 234'359 personnes; une hausse globale de 63'080 personnes en l'espace d'une année. En moyenne annuelle, il en résulte un nombre de 204'070 demandeurs d'emploi enregistrés (+49'632 personnes par rapport à l'année précédente).

Au 31 décembre 2009, les groupes professionnels les plus touchés par le chômage étaient les suivants:

	Suisse	Vaud
Administration et bureau	8.48%	21.67%
Hôtels, restaurants, économie domestique	11.38%	10.33%
Industrie des métaux et machines	4.39%	3.60%
- Bâtiment	10.00%	7.11%
- Professions de la vente	9.59%	7.69%

	DEMANDEURS D'EMPLOI (1)			CHOMEURS (2)			DEMANDEURS D'EMPLOI NON CHOMEURS (3)		
	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES
TOTAL	954 (919)	539	415	731 (701)	430	301	223 (218)	109	114
Moins de 20 ans	45	27	18	35	20	15	10	7	3
20-24 ANS	112	57	55	98	49	49	14	8	6
25-29 ANS	129	78	51	104	67	37	25	11	14
30-34 ANS	138	84	54	107	68	39	31	16	15
35-39 ANS	138	77	61	110	60	50	28	17	11
40-44 ANS	129	73	56	87	50	37	42	23	19
45-49 ANS	91	45	46	68	39	29	23	6	17
50-54 ANS	72	39	33	52	30	22	20	9	11
55-59 ANS	62	38	24	45	31	14	17	7	10
60 ANS et plus	38	21	17	25	16	9	13	5	8



Au 31 décembre 2009, notre canton comptait 19'699 chômeurs, soit le 5,9% (4,3%) de la population active.

A Vevey 731 chômeurs étaient recensés au 31 décembre 2009, le taux de chômage à Vevey s'élevait à 8,7% (7,1%). Il atteignait 11,3% (9,6%) si l'on prend en compte tous les demandeurs d'emploi.

## 2. Agence d'assurances sociales de La Tour-de-Peilz et Aînés

### 2.1.1 Activités de l'AAS

Durant l'année, les cinq collaborateurs de l'agence (4,35 postes EPT) ont assuré le suivi et la gestion des dossiers des affiliés et ayants droit domiciliés dans les dix communes regroupées au sein de l'agence, à savoir Chardonne, Chexbres, Corsaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Puidoux, Rivaz, St-Saphorin et Vevey.

### 2.1.2 Affiliations

En application des dispositions légales, l'agence doit procéder au contrôle de l'affiliation à une caisse de compensation :

- des employeurs de personnel et des indépendants exerçant leur activité sur le territoire des communes desservies;
- des personnes, sans activité lucrative, âgées de plus de 20 ans révolus et n'ayant pas encore atteint l'âge donnant droit à une rente AVS\*;
- des étudiants de 20 ans révolus au lieu de leurs études.

### 2.1.3 Cotisations à l'AVS\*, à l'AI\* et aux APG\*

Si les taux de cotisations à charge des employeurs et des salariés n'ont pas été modifiés au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le barème dégressif appliqué aux indépendants a été changé et la cotisation AVS minimum des indépendants et non actifs a passé de Fr. 445.- à Fr. 460.-.

### 2.1.4 Rentes AVS, AI et allocations d'impotence

Le montant des rentes AVS, AI et des allocations d'impotence a été augmenté au 1<sup>er</sup> janvier 2009 de 3.2% en moyenne pour tenir compte du renchérissement. Le montant minimum de la rente AVS/AI complète est de Fr. 1'140. et celui de la rente maximum de Fr. 2'280. (Fr. 3'420. pour un couple marié).

### 2.1.5 Indemnités journalières AI\* (IJA)\*

Le montant des indemnités journalières AI n'a pas subi de modification.

### 2.1.6 Allocations familiales

La nouvelle loi fédérale sur les allocations familiales et la loi cantonale d'application sur des prestations cantonales sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La nouvelle réglementation a permis d'achever l'adaptation législative à la loi fédérale sur les allocations familiales qui fixe, au niveau suisse, les montants minimum des allocations familiales, généralise le versement d'allocations entières, définit les conditions d'octroi des différents types d'allocations et étend le droit aux allocations aux per-

sonnes sans activité lucrative. La loi fédérale exclut les indépendants de son champ d'application, mais les cantons peuvent conserver les régimes existants en faveur des indépendants ou en créer des nouveaux.

Le canton de Vaud avait anticipé les nouvelles dispositions fédérales en les appliquant au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

La Constitution vaudoise impose de veiller à ce que chaque enfant, indépendamment du statut de ses parents, bénéficie d'allocations familiales au niveau minimal fixé par le canton. De ce fait, le canton introduit dans sa nouvelle loi sur les allocations familiales également un régime d'allocations familiales pour les personnes de condition indépendante. Toutes les personnes exerçant une activité lucrative indépendante dans le canton de Vaud et assurées à ce titre dans l'AVS sont assujetties à la loi et doivent être affiliées et cotiser à une caisse d'allocations familiales pratiquant dans le canton de Vaud.

### 2.1.7 Allocations familiales aux salariés

Les allocations familiales aux salariés n'ont pas subi de changement, car le canton de Vaud avait anticipé sur la loi fédérale en prévoyant, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, une allocation pour enfant de Fr. 200.- et une allocation de formation professionnelle de Fr. 250.-

### 2.1.8 Allocations familiales aux personnes sans activité lucrative (nouveau régime)

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009, les personnes obligatoirement assurées à l'AVS\* en tant que personnes sans activité lucrative peuvent bénéficier des allocations familiales, pour autant :

- que leur revenu imposable soit inférieur ou égal à Fr. 54'720.-
- qu'elles ne soient pas au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI\*.

### 2.1.9 Prestations complémentaires AVS/AI\*

Elles ont pour but de couvrir, dans une mesure appropriée avec les autres revenus, les besoins vitaux des bénéficiaires de rentes AVS/AI\* qui se trouvent dans une situation pécuniaire difficile. Elles constituent un droit garanti et non une mesure d'assistance, bien qu'elles soient financées par les pouvoirs publics et non par des cotisations.

En plus des rentes, le régime des PC\* verse à tous les bénéficiaires une allocation de Noël de Fr. 100.- par personne.

Pour tenir compte de l'augmentation des rentes AVS\* et AI\*, les montants annuels maximum destinés à la couverture des besoins vitaux des bénéficiaires de PC ont été portés à Fr. 18'720.- pour les personnes seules, à Fr. 28'080.- pour les couples et à Fr. 9'780.- pour les orphelins.

## 2.1.10 Le Nouveau Numéro AVS\* à 13 chiffres

Le NAVS 13\* est officiellement entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2009 au sein des institutions des assurances sociales fédérales du 1<sup>er</sup> pilier AVS\*. Sa communication massive aux assurés s'est opérée de fin 2008 au printemps 2009 mais n'a que peu concerné l'agence, puisqu'elle s'est opérée par les caisses de compensation.

Le NAVS 13\* conserve les mêmes fonctions que l'ancien numéro AVS\* à 11 chiffres, c'est-à-dire permettre une identification aisée et non ambiguë d'un assuré. Par rapport à l'ancien numéro AVS\*, il offre l'avantage d'être attribué très rapidement dès la naissance ou l'établissement en Suisse, de ne pas dépendre des caractères d'identification personnelle de l'assuré (numéro « non parlant ») et de rester valable tout au long de la vie de ce dernier. Dans le cas général, un et un seul NAVS 13\* est attribué durant toute la vie.

Le NAVS 13\* est appelé à jouer également un rôle d'identificateur de personnes dans les registres soumis à la loi sur l'harmonisation des registres et d'identificateur du patient sur la carte d'assuré. Les trois premiers chiffres correspondent au Code pays Suisse, les huit suivants correspondent à un chiffre aléatoire anonyme et les deux derniers correspondent à une clé de contrôle.

## 2.1.11 Subsidés pour le paiement des cotisations d'assurance maladie

Les limites de revenus applicables pour l'obtention du subside ont été modifiées en 2009 et sont fixées à Fr. 32'000.- pour une personne seule et à Fr. 50'000.- pour les personnes avec charge de famille (chiffre 650 de la taxation fiscale), augmentées, le cas échéant, du 5% de la fortune im-

Nombre d'affiliés, bénéficiaires et ayants droit au 31 décembre 2009		
	2009	2008
<b>Habitants de Vevey</b>		
Personnes de condition indépendante (PCI)	591	453
Personnes sans activité lucrative (PSA)	1173	1198
Employeurs de personnel	520	429
Ayants droit aux allocations familiales (AF)	530	671
Ayants droit aux rentes AVS/AI	1894	1878
Ayants droit aux prestations complémentaires AVS/AI	1051	1053
<b>Total des dossiers d'affiliés et d'ayants droit</b>	<b>5759</b>	<b>5682</b>
Bénéficiaires de subside à l'assurance maladie	5663	5492
<b>Nombre total d'affiliés, ayants droit et bénéficiaires</b>	<b>11422</b>	<b>11174</b>

posable dépassant Fr. 50'000.- pour un célibataire et Fr. 100'000.- par couple. Ces limites sont majorées pour un enfant à charge Fr. 10'000.-, pour deux enfants à charge à Fr. 16'000.-, pour trois enfants à charge à Fr. 22'000.-, pour quatre enfants à charge à Fr. 28'000.-, pour cinq enfants et plus à Fr. 35'000.- + ajout de Fr. 7'000.- par enfant supplémentaire.

## 2.1.12 Chiffres et statistiques

En 2009, 5663 veveysans (en 2008: 5492) ont bénéficié d'un subside à l'assurance maladie. Sur le tableau présenté, nous constatons globalement que le nombre de bénéficiaires et d'affiliés a augmenté depuis l'année dernière.

## 2.2 Aide complémentaire et extraordinaire veveysanne

### Aide complémentaire et extraordinaire veveysanne

Le secrétariat des garderies de Vevey continue de gérer les prestations spécifiques de la commune pour les habitants de Vevey. Un 0,1 EPT\* est dévolu à cette activité.

Il s'agit de l'aide complémentaire veveysanne aux bénéficiaires de PC\* AVS/AI\* et du remboursement des cartes de bus.

### L'aide communale veveysanne

Elle est versée trimestriellement aux personnes bénéficiant des prestations complémentaires à l'AVS\* ou à l'AI\* et répondant aux conditions prévues par le règlement communal. Elle est complétée, en fin d'année, par une allocation spéciale. En 2009, 370 (348 pour 2008) ayants droit en ont

bénéficié. La dépense totale s'est élevée à Fr. 465'696.- (Fr. 446'235.- en 2008).

Le 5 décembre 2009, 692 (669 en 2008) paquets de Noël ont été préparés par nos services et distribués aux bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS\* et à l'AI\* par l'association des 4 roues de secours qui, cette année, s'est organisée avec 32 équipes de bénévoles.

## Ventes à prix réduit de cartes de bus

En 2009, 261 (330 en 2008) subventions de Fr. 7. ont été octroyées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS\*/AI\* pour l'achat de cartes de bus VMCV\*.

## 2.3 Nonagénaires et centenaires

Le service continue à organiser pour chaque anniversaire significatif une visite d'un représentant de la Municipalité, en principe pour toute personne fêtant ses 90 ans ainsi que, en coordination avec la Préfecture, pour les anniversaires de 100 ans et chacune des années suivantes. En 2009, 36 personnes (26 femmes et 10 hommes) ont fêté leur 90 ans; 3 personnes (1 femme et 2 hommes) ont fêté leur 100 ans. Sur ces 39 jubilaires, 26 ont accepté une visite des Autorités; elles ont été assurées par notre huissier accompagné par M. Lionel Girardin (16 visites); ce dernier a été remplacé à dix reprises par MM. Laurent Ballif, Marcel Martin et M<sup>me</sup> Madeleine Burnier.

## 2.4 Aînés divers

Le 16 septembre 2009, s'est déroulée la traditionnelle croisière CGN proposée aux aînés veveysans.

174 personnes y ont participé. Cette action est subventionnée par la Fondation Haefeli-Meylan à Corseaux. De plus, nous soutenons le groupement de gymnastique «Les Vaillants» en prenant en charge les frais de location de la salle paroissiale Ste Claire pour un montant de Fr. 1'580.-.

### 3. Activités interculturelles

#### 3.1 Commission municipale

Cette commission s'est rencontrée à trois reprises en 2009. Les groupes de travail créés fin 2008 n'ont pas eu l'écho escompté et les différentes actions prévues sont restées au stade de projets.

#### 3.2 Délégué à l'intégration

Des différentes rencontres au niveau cantonal ou fédéral ou encore des contacts réguliers avec la coordinatrice cantonale en matière d'intégration des étrangers et la prévention du racisme, ainsi qu'avec les délégués nommés dans d'autres villes du canton (Lausanne, Renens, Yverdon-les-Bains) permettent un échange et une réflexion soutenus autour de la thématique de l'intégration et la prévention du racisme.

Le délégué à l'intégration est aussi régulièrement contacté par des personnes migrantes en quête d'informations spécifiques ou des personnes intéressées par ce sujet. Des rencontres régulières ou ponctuelles avec les autres intervenants en matière d'intégration dans la région, que cela soit avec les personnes travaillant pour Appartenances - Espace femmes, Français en Jeu, Lire et Ecrire, permettent d'avoir une vue d'ensemble des actions en faveur de la population migrante.

Des projets locaux ou régionaux, favorisant l'intégration ou la mixité culturelle, ont pu être soutenus par le montant prévu à cet effet au budget. Ainsi, nous avons soutenu la réalisation d'une émission de télévision sur l'intégration par le sport, réalisée par A la Vista, un projet de préparation à la rentrée scolaire proposé par l'Espace femmes-Appartenances, ainsi que la réalisation d'un film documentaire sur les années Schwarzenbach, initiée par «Connaissance 3» du Canton de Vaud.

Le délégué à l'intégration est également consulté par la coordinatrice cantonale en matière d'intégration

pour les projets veveysans déposés au canton en vue d'une demande de soutien financier.

#### 3.3 Projet urbain av. Général Guisan – intégration sociale

Le groupe de conduite ad hoc, créé en début d'année, a suivi attentivement l'avancement de ce projet. Ses efforts se sont concentrés autour de la création d'une maison de quartier et des animations mises en place en faveur des enfants y habitant.

Pour la maison de quartier, un architecte a élaboré un projet pour des locaux sis à l'avenue Général-Guisan 58. Or, devant les investissements nécessaires pour rendre ces locaux compatibles avec l'usage prévu, nous avons dû renoncer. Néanmoins, en fin d'année, nous avons entrepris de nouvelles démarches auprès de propriétaires proposant des locaux dans le quartier. Dans le cadre des négociations, nous allons élaborer un projet de charte et de règlement pour l'utilisation de la maison de quartier afin de pouvoir établir la cohabitation possible avec les locataires se trouvant au dessus des locaux visés. Nous avons bon espoir de pouvoir ouvrir la maison de quartier dans le courant 2010. Des animations en faveur des enfants ont été mises sur pied à deux reprises (juillet et octobre) durant l'année. Pour ces manifestations, nous avons cherché la collaboration avec les groupes « Quartier libre » de la région. La présence de plus de 50 enfants à chacun des après-midis a démontré le besoin d'une telle activité dans le quartier.

En novembre dernier, la population a été convoquée à un « forum » dans le cadre de cette action. Une cinquantaine de personnes a répondu à l'invitation. Il s'agissait dans un premier temps de faire le bilan de l'action menée depuis l'automne 2005, mais aussi de voir les attentes et la participation possible des résidents du quartier dans ce projet. Ceci toujours dans une volonté d'une démarche participative et en souhaitant l'engagement des habitants pour leur quartier. Plusieurs pistes ont été élaborées qui devront encore être passées au crible de leur faisabilité.



Le comité de pilotage de la Confédération, en plus des Fr. 50'000.- alloués pour l'ensemble du projet, nous a attribué la même somme pour les années 2010/2011 afin de nous permettre d'augmenter les ressources humaines dans le cadre de ce projet. L'engagement d'une personne se fera dans le courant de l'année 2010, en principe en lien avec l'ouverture de la maison de quartier. Il est également à signaler que le canton, par le bureau cantonal pour les questions d'intégration et de lutte contre le racisme, nous verse également une subvention de Fr. 9'000.- par année pour ce projet.



### 3.4 Projets soutenus par l'Office fédéral des migrations et le canton

En 2009, nous avons pu bénéficier d'un soutien de Fr. 38'000.- de la part de la Confédération et du canton pour l'organisation des cours de français. Le cours de deuxième niveau, que nous avons pu démarrer au mois de mai 2009, a permis à l'enseignante de Français en jeu, à qui nous avons confié le mandat de ces cours, de créer des volées moins hétéroclites et d'offrir ainsi un enseignement plus ciblé aux apprenantes en fonction de leur niveau. Désormais les deux cours ont atteint leur rythme de croisière avec 3 x 2 heures/semaine pour le premier niveau et 2 x 3 heures/semaine pour le deuxième niveau.

D'autres organismes ont également pu bénéficier d'un soutien de la Confédération et du canton: Espace femmes – Appartenances; Animation Jeu – Jouerie de Gilamont; Tremplin; de même que la direction des Ecoles primaires pour la mise sur pied d'un cours d'initiation au français pour les enfants allophones en vue de leur scolarisation à la rentrée 2009. Ainsi, notre ville a pu bénéficier, toutes organisations confondues, de près de Fr. 148'000.- de soutien fédéral et cantonal pour ses actions d'intégration des étrangers.

### 3.5 Fête des voisins

Souhaitant élargir cette manifestation à toute la Riviera, une séance d'information à l'attention des autres communes du district a été organisée en février 2009. Ce sont finalement les communes de Corseaux, Corsier-sur-Vevey et Veytaux qui se sont mises sur les rangs pour soutenir leurs habitants dans l'organisation de la fête dans leurs immeubles. Au final, plus de 50 fêtes ont eu lieu dans la région, dont 34 à Vevey.

Une nouvelle tentative sera faite en 2010 pour réunir encore plus de communes pour cette fête conviviale, réel vecteur de lien social et d'intégration.

## 4. CSI\* et Région d'Action Sociale



La RAS\* est composée de 14 communes et gère trois structures, à savoir les CSI\* de Montreux et Vevey et l'AAS\* de La Tour-de-Peilz.

Le CSI\* de Vevey dessert 12 communes:

- Blonay
- Chexbres
- Corsier
- Corseaux
- Chardonne
- Jongny
- La Tour-de-Peilz
- Puidoux
- Rivaz
- Saint-Légier
- Saint-Saphorin
- Vevey

### 4.1 Composition des Autorités politiques avec nouvelle législation

**Conseil intercommunal; président en 2009:** M. Pierre-Louis Henchoz (Veytaux).

**Membres :** M. Serge Jacquin (Chardonne), M<sup>me</sup> Sylviane Balsiger (Blonay), M<sup>me</sup> Ruth Ducret-Wyler (Chexbres), M<sup>me</sup> Martine Ecoeur (Corseaux), M<sup>me</sup> Ursula Bucher (Corsier-sur-Vevey), M. Sébastien Eienberger (Jongny), M. Jacques Delaporte (Montreux), M. Jean-Paul Favre (Puidoux), M. Niklaus Schuler (St-Légier – La Chiésaz), M<sup>me</sup> Marianne Mühlethaler (St-Saphorin), M. Frédéric Grogny (La Tour-de-Peilz), M<sup>me</sup> Sylviane Friedli (Rivaz), M<sup>me</sup> Madeleine Burnier (Vevey).

**Comité de direction - président:** M. Laurent Wehrli (Montreux).

**Membres:** M. Jean-Daniel Delay (Cercle de St-Saphorin), M<sup>me</sup> Fabienne Curchod (Cercle de Corsier), M. Bernard Degex (Blonay – St-Légier–La Chiésaz), M<sup>me</sup> Christine Chevalley (Veytaux), M. Lionel Girardin (Vevey), M<sup>me</sup> Nicole Rimella (La Tour-de-Peilz), M<sup>me</sup> Edith Willi (Montreux), M<sup>me</sup> Monique Bernet-Amstein (directrice CSI Montreux), M. Marc-Etienne Chassot (agent régional AVS-AI) et M. Christophe Bornand (directeur CSI Vevey) y siègent également avec voix consultative.

### 4.2 Personnel

Au 31 décembre 2009, les effectifs du CSI\* sont les suivants :

- Direction 2.5 EPT\*
- Assistants sociaux (AS) 12.6 EPT
- Administratifs 12.6 EPT
- Enquêteur 0.4 EPT
- Conseiller en insertion 1.0 EPT

### 4.3 Le Revenu d'Insertion – Généralités

Le RI\* garantit le minimum vital aux personnes dans le besoin, favorise leur indépendance économique et personnelle et assure leur intégration sociale et professionnelle. Le RI\* est subsidiaire aux autres assurances sociales. Il est calculé selon la situation spécifique de chaque personne et évalué par les professionnels du CSI\*, selon des normes cantonales.

Il est donc destiné à toute personne:

- dont le revenu financier se situe au-dessous du minimum vital défini par des barèmes cantonaux;
- qui souhaite, en cas de besoin, bénéficier d'une aide à l'insertion sociale et/ou professionnelle et qui s'engage à tout mettre en œuvre pour retrouver son autonomie.

#### 4.3.1 Appui social

L'offre du CSI\* ne se limite pas aux seules prestations financières. Elle comprend également un soutien personnalisé, destiné à aider la personne à retrouver ses capacités à être autonome lui permettant de favoriser sa réinsertion sociale ou professionnelle.

#### 4.3.2 Mesures d'insertion

Une fois le droit au RI\* reconnu, des mesures d'insertion sociale et/ou professionnelle sont proposées, en collaboration avec l'ORP\* de Vevey. Auparavant, seuls les bénéficiaires du RMR\* pouvaient y avoir accès.

#### 4.3.3 Prestations financières

L'aide financière est déterminée par des normes cantonales. Elle prend en compte les membres de la famille vivant dans le même ménage. Le requérant, pour avoir droit à des prestations financières, ne doit pas avoir une fortune dépassant Fr. 4000.- pour une personne seule, Fr. 8000.- pour un couple + Fr. 2000.- par enfant, mais ne peut dépasser Fr. 10'000.- par famille.

## 4.4 Statistiques Centre Social Intercommunal

### 4.4.1 Nombre de dossiers RI\* en 2009

En 2009, nous avons ouvert 1'311 (1'229 en 2008) dossiers RI\*, ce qui représente une hausse de 6.7% par rapport à 2008.

La répartition des bénéficiaires RI\* selon leur origine est la suivante :

CSI VEVEY, nombre de dossiers RI en 2009

âge	Nombre	Proportion
<b>18 à 21 ans 11 mois*</b>	<b>116</b>	<b>263.64%</b>
<b>22 à 25 ans 11 mois</b>	<b>138</b>	<b>313.64%</b>
de 26 à 30 ans 11 m.	150	340.91%
de 31 à 35 ans 11 m.	151	343.18%
de 36 à 40 ans 11 m.	173	393.18%
de 41 à 45 ans 11 m.	180	409.09%
de 46 à 50 ans 11 m.	142	322.73%
de 51 à 55 ans 11 m.	117	265.91%
de 56 à 60 ans 11 m.	88	200.00%
de 61 à 65 ans 11 m.	44	100.00%
66 ans et plus	12	27.27%
	1311	
* y.c. 16 dossiers dont le requérant principal est âgé de moins de 18 ans		
nationalité		
Suisse	704	529.32%
Europe UE (15)	262	196.99%
Europe UE (+12)	9	6.77%
Autre Europe	133	100.00%
Autre nationalité	203	152.63%
	1311	

Le montant alloué pour ces 1'311 dossiers RI\* s'élève à Fr. 19'560'000.- (Fr. 18'094'457.50). Les encaissements se montent à Fr. 4'167'200.- (Fr. 3'661'185.32) et correspondent pour une grande part à des restitutions d'indemnités chômage et des rétroactifs de l'Assurance Invalidité\*.

#### 4.4.2 Conseiller en insertion et Mesures d'insertion sociale

Le conseiller en insertion occupe un poste à 100% au CSI\* de Vevey. En 2009, 170 mesures ont été octroyées pour un coût total de Fr. 459'000.- sur le budget cantonal. Sur ces 170 mesures, 72 ont été attribuées à des jeunes de 18 à 25 ans, généralement dans le but d'une préparation à l'entrée en apprentissage. En terme d'attribution de mesures, l'activité du CI\* est exactement répartie à 50 % entre la population JAD\* et les 26-64 ans (les AS\* du CSI\* ont octroyé 26 mesures à des bénéficiaires non-suivis par le CI\*).

Pour tout le canton de Vaud, le SPAS\* propose un catalogue de 40 mesures destinées à tous les bénéficiaires du RI\*. Chaque mesure a un objectif particulier qui peut être la recherche d'un apprentissage ou d'un emploi, l'acquisition de compétences permettant un suivi par l'ORP\*, le ré-

tablissement du lien social. En plus de ces mesures du catalogue, chaque centre social se voit attribuer un budget pour l'octroi de mesures individuelles. En 2009, 55 mesures individuelles ont été attribuées. Ces mesures sont un complément indispensable aux mesures du catalogue car elles permettent de personnaliser le suivi et de travailler sur des objectifs spécifiques (cours de langue, cours Croix-Rouge pour travailler en EMS\*, permis de cariste ou de conduire, développement personnel, mise à niveau scolaire en vue d'un apprentissage, etc.).

En août 2009, à Vevey 14 jeunes sont entrés dans le programme FORJAD\*. Il y a donc actuellement 27 jeunes bénéficiaires de ce programme pour les quatre volées de 2006 à 2009. Depuis 2006, 11 jeunes ont interrompu leur formation et 5 ont réussi leur CFC\*. Au niveau du canton, ils sont actuellement 505 FORJAD\* pour les 4 volées.

Après trois ans, le programme FORJAD\*, mis sur pied par le canton de Vaud pour l'insertion par la formation professionnelle des jeunes adultes à l'aide sociale, permet certes de présenter des résultats positifs mais montre aussi un certain nombre de difficultés et de limites. Si le succès des jeunes en formation est exceptionnel (le taux de rupture étant équivalent voire inférieur à celui de l'ensemble des apprentis), l'accès à une place de travail au terme de la formation est difficile en raison de la crise économique.

Le transfert des dossiers FORJAD\* à l'OCBE\* pour les quatre premières volées a débuté en août 2009. La loi sur l'aide aux études n'ayant pas encore été modifiée, ces premiers transferts font l'objet de dispositions transitoires autorisant le CSI\* à intervenir financièrement dans certains cas particuliers.

Ces premiers transferts ont été menés dans des délais rapides rendant la tâche des collaborateurs des différents partenaires du projet (AA\*, TEM-Accent\*, OCBE\*, SPAS\*, etc.) difficile. Il apparaît néanmoins, au vu des premières analyses effectuées, que le transfert permet à une proportion importante de jeunes de voir leur situation s'améliorer tant au niveau financier qu'au niveau social. En effet, en terme symbolique, le fait de sortir de l'aide sociale constitue pour ces

jeunes une étape très importante et un élément de valorisation. Le jeune FORJAD\* d'«assisté» devient «apprenant» et jouit d'une image positive.

La population JAD\* n'est pas l'unique bénéficiaire des mesures d'insertion. Sur les 40 mesures du catalogue, 15 sont consacrées au JAD\* et 25 à toutes les tranches d'âge. Grâce au budget des MIS\* individuelles, il est aussi possible de créer une mesure qui puisse être utilisée par plusieurs bénéficiaires. Par exemple, le CSI\* et ACT\* ont expérimenté en 2009 la mesure PIMENT ROUGE qui permet un accompagnement de personnes ayant des problèmes de dépendance par le biais d'une activité d'aide de cuisine. D'autre part, dans plusieurs cas de «suivi difficile» (absentéisme, consommation de cannabis, etc.), cette collaboration avec ACT\* a également permis d'entreprendre des démarches sur le plan médical indispensables à l'élaboration d'un projet de réinsertion.

Sources: Datawarehouse et Le dossier du mois de l'ARTIAS\*, décembre 2009: «Bilan FORJAD\* après 3 ans» et l'ARTIAS\*, décembre 2009

#### 4.4.3 Enquêteur

Notre enquêteur est engagé par la Ville de Vevey à 100% mais travaille pour le CSI\* à 40%. Nous refacturons en fin d'année les autres 60% de son salaire aux CSR\* de Pully et Bex pour lesquels il travaille également.

Données statistiques :

Du 5 février au 10 décembre 2009, 15 enquêtes ont été déclenchées à l'encontre de bénéficiaires du RI\*.

Rapports finals :

8 rapports établis dont 5 positifs avec fautes avérées, soit :

- dissimulation de ressources
- dissimulation d'éléments de fortune
- dissimulation de la domiciliation
- détournement du RI\*
- violation de l'obligation de renseigner

Ces 5 rapports positifs ont fait ou feront l'objet d'une décision de la part du CSI\* concernant le calcul d'indu, la sanction, le dépôt d'une plainte pénale ou d'une dénonciation préfectorale.

A ce jour, 7 enquêtes sont toujours en cours pour les fraudes éventuelles identiques à celles sus-mentionnées.

#### 4.4.5 Dossiers généraux et gestions financières

Le terme de dossiers généraux correspond aux dossiers que nous avons ouverts sans qu'ils soient des dossiers RI\*, donc sans prestations financières.

En ce qui concerne les gestions financières, elles s'élèvent à 48 en 2009 (7 en 2008). Elles consistent à accompagner des clients pour qu'ils retrouvent une autonomie dans la gestion de leur budget. Pour ces 48 situations, les mouvements financiers se sont élevés à Fr. 1'411'250.- (en 2008: Fr. 395'265.55).

#### 4.4.6 Fonds de secours communal et «Aide communale aux chômeurs en fin de droit ayant charge de famille»

Dans de nombreuses situations, il n'est pas possible de couvrir certains frais de nos bénéficiaires RI\* par ce régime. Pour les Veveysans, nous faisons régulièrement appel au fonds de secours communal. En 2009, ce fut le cas dans 125 situations (2008: 99) pour un montant total de Fr. 30'270.- (2008: Fr. 25'264.35). De nombreux fonds privés non communaux ont également été sollicités.

En 2009, l'aide communale aux chômeurs en fin de droit ayant charge de famille a permis à 164 familles veveysannes de bénéficier d'un don de Noël de Fr. 150.- par famille, soit un total de Fr. 24'600.-.

#### 4.5 Assistance judiciaire

Notre service a également la responsabilité d'évaluer la situation financière des personnes qui demandent l'assistance judiciaire. Cette prestation permet de faire appel à un avocat dont les honoraires sont pris en charge par l'assistance judiciaire (organisme cantonal) qui négocie alors un plan de remboursement avec les personnes qui ont pu en bénéficier. En 2009, ce ne sont pas moins de 136 (104 en 2008) demandes que nous avons remplies en rencontrant ces demandeurs.

#### 4.6 Services privés

La DASF\* met à disposition des institutions ci-après des locaux, une ligne téléphonique et un soutien pour la prise de rendez-vous :

- Consultation juridique du CSP\*
- USE\* (ex office cantonal antialcoolique)
- Médiation familiale

- Permanence juridique de l'OAV\*
- INCA\*
- Pro Infirmis, service d'aide et de conseils aux personnes handicapées et à leurs répondants
- Itinérance - Malley-Prairie qui vient en aide aux femmes victimes de violence conjugale.

#### 4.7 MAMAC\*

MAMAC\* (collaboration interinstitutionnelle entre l'Office AI\*, l'assurance chômage et l'aide sociale) a pour ambition de dénouer les situations dites «tourniquet», à savoir celles de personnes renvoyées d'un service à l'autre, pour objet de sa compétence.

Le tri des dossiers à présenter à l'organe de gestion MAMAC\* a été effectué par la coordinatrice au rythme des questions posées par les assistant-e-s sociaux-ales. Il est en effet primordial de se pencher sur la stratégie à utiliser pour convaincre un bénéficiaire du revenu d'insertion qu'il peut entrevoir un avenir différent. La question est particulièrement pertinente lorsqu'il s'agit de personnes qui ont reçu une décision de refus de prestations de l'assurance-invalidité. Cette préparation de stratégie est du ressort de l'organe de gestion MAMAC\* qui se réunit tous les 15 jours. Les représentants de l'OAI\*, de l'ORP\* et du CSI\* se penchent alors avec leurs regards spécialisés sur la situation globale de la personne et décident si le processus MAMAC\* se prolonge par un «assessment» auquel l'intéressé est convoqué. Parfois, le médecin traitant est invité à participer à cette séance

au cours de laquelle un plan d'insertion et des objectifs sont élaborés. Il n'est, en effet, pas rare de constater que le médecin traitant continue à établir des certificats médicaux d'incapacité de travailler alors que l'assurance-invalidité avait décidé que la personne était apte à travailler. Le signal envoyé à l'intéressé doit dès lors être rectifié et, si le médecin soutient le plan d'insertion, ce dernier a de meilleures chances d'aboutir.

Le projet MAMAC\* a été étendu en 2009 à toutes les régions du canton de Vaud. Il s'agit d'une collaboration interinstitutionnelle qui a le mérite de poser les limites et les exigences de façon claire aux personnes qui, jusque là, pouvaient «naviguer» entre les demandes AI\*, les demandes d'indemnités chômage et celles du revenu d'insertion.

#### 4.8 Expulsions

En 2009, la Justice de Paix a prononcé 33 (en 2008: 31) expulsions sur notre commune. 21 ont été effectives. Lorsque nous recevons copie des prononcés d'expulsion, nous écrivons aux personnes avec enfants afin de leur proposer notre aide.

### 5. Accueil de l'enfance

#### 5.1 Premier exercice du réseau REVE\*



Le premier exercice du réseau REVE\* se révèle très satisfaisant; en effet, nous n'avons connu aucune réclamation de parents plaçant dans nos structures. Cet aspect est à relever, tant ce sujet a été fortement médiatisé dans bon nombre de réseaux du canton. Notre réseau est organisé de la manière suivante: un conseil regroupant des représentants politiques, d'associations et d'entreprises s'est réuni à 3 reprises en 2009; un bureau est également nommé et se charge des affaires courantes. Relevons l'invitation du 17 novembre 2009 de REVE\* à plus de 2500 entreprises pour se présenter et envisager de futurs partenariats. Cette séance a permis de prendre de nombreux contacts afin d'intéresser le secteur de l'économie à l'accueil de jour.

## 5.2 La première volée des apprentis de nos garderies

Vevey joue pleinement son rôle de formateur d'apprentis ASE\* au sein des garderies. En effet, en août 2009, 2 apprenties ont obtenu leur CFC\*. Au 31 décembre 2009, nous avons 5 apprenties ASE\* en formation dans nos garderies et une apprentie en cuisine.

## 5.3 Les structures d'accueil veveysannes

### 5.3.1 Nombre de journées d'accueil préscolaire

En 2009, le nombre de journées de placement préscolaire (de 4 mois à 4.5 ans) des enfants domiciliés dans les communes partenaires a été le suivant:

Corseaux	1'414
Corsier-sur-Vevey	2'202
Chardonne	940
Jongny	774
La Tour-de-Peilz	2'338
Vevey	22'136
Nestlé	7'682
Total	37'486

Ces journées concernent nos structures communales, soit les Marionnettes, les Cèdres, la Barcarolle et les Sapins.

Les veveysans occupent donc 74% des places d'accueil.

### 5.3.2 L'accueil parascolaire

Trois structures d'accueil parascolaire (enfants de 4.5 à 10 ans) sont gérées par l'association d'Entraide familiale de Vevey; il s'agit de la

Pomme d'Or, La Campanule et Crédeilles. Ces structures bénéficient d'une garantie de déficit de la part de la commune de Vevey. 215 enfants y ont trouvé une place durant cette année. Une autre structure, communale cette fois, les Petits Pois ayant ouvert ses portes en août 2008, a permis d'offrir 24 places supplémentaires.

### 5.3.3 Entretien

Une étroite collaboration existe entre notre service et ceux de l'Architecture et infrastructures et de Gérance-Finances en ce qui concerne l'entretien de nos garderies. En effet, suite à des visites de l'ECA\* et du SPJ\*, nous devons régulièrement remettre aux normes nos lieux d'accueil.

Un projet de réaménagement de la place de jeux à la Barcarolle a été lancé en 2009, en étroite collaboration avec le service des Espaces publics.

### 5.3.4 Pénurie du marché des éducatrices

Il est important de relever la difficulté que nous avons toujours pour trouver du personnel formé afin d'encadrer les enfants dans les structures d'accueil, tout en respectant scrupuleusement les cadres de référence du SPJ\*. Les Autorités cantonales sont en train d'étudier la possibilité d'augmenter les filières de formation afin de pallier ce manque ressenti par l'ensemble des réseaux du canton.

### 5.3.5 Liste d'attente

Malgré l'augmentation des places offertes, nous avons toujours une liste d'attente importante. Au 31 décembre 2009, plus de 300 enfants sont en attente d'un placement.

## 5.4 Nouvelles structures d'accueil: les projets en cours

### 5.4.1 Développement de la garderie les Petits Pois

En août 2008, s'est ouverte la première partie de la garderie les Petits Pois à la rue d'Italie.

### 5.4.2 La future garderie du site des Moulins de la Veveyse

En août 2010, s'ouvrira la nouvelle garderie sur le site des Moulins de la Veveyse; elle offrira 90 places. Tout au long de l'année 2009, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec

les promoteurs et les architectes afin de suivre le chantier et effectuer les choix d'aménagement. Son inauguration est agendée le samedi 11 septembre 2010.

### 5.4.3 REVE\* aujourd'hui et REVE\* demain

Tenant compte des structures et des différents types d'accueil composant le REVE\*, nous avons au 31 décembre 2009 :

- 361 places en garderie, accueil préscolaire pour des enfants de 4 mois à 4,5 ans,
- 182 places d'accueil parascolaire pour des enfants de 4,5 à 10 ans,
- 197 places en accueil familial de jour auprès d'accueillantes en milieu familial (ex mamans de jour) pour des enfants de 4 mois à 12 ans,
- soit un total de 740 places.

Avec les projets en construction, d'ici 3 ans, REVE\* offrira 975 places d'accueil.

### 5.4.5 La reprise des structures d'accueil de l'entraide familiale

Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, le comité de l'Association d'entraide familiale de Vevey a décidé de cesser ses activités. C'est ainsi que la commune de Vevey a repris la gestion des trois structures d'accueil parascolaire (la Pomme d'or, la Campanule et Crédeilles) au 1<sup>er</sup> janvier 2010. Profitons ici de remercier encore une fois ce comité qui a tant apporté sur le plan communal et régional dans son domaine de l'accueil de l'enfance.

En 2009, les travaux pour l'agrandissement de la structure se sont poursuivis afin d'accueillir, début 2010, dix-sept enfants supplémentaires.

### 5.5 Les accueillantes en milieu familial

Au 31 décembre 2009, le réseau d'accueillantes en milieu familial, géré par la commune de La Tour-de-Peilz, comptait 77 accueillantes en milieu familial qui ont pris en charge durant l'année 361 enfants. Sur ce nombre, on trouve 24 accueillantes veveysannes qui ont eu la charge de 50 enfants en 2009.

### 5.6 La FAJE\*

La FAJE\* (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) en charge de l'appli-

cation de la LAJE\* (Loi sur l'accueil de jour des enfants) joue un rôle primordial dans la définition de l'accueil de l'enfance dans notre canton. Vevey reste très proche des activités de la FAJE\*, notamment par le chef de service des Affaires sociales et familiales. En effet, ce dernier est également président de la chambre consultative de la FAJE\* qui compte 26 membres, représentatifs des réseaux et des instances œuvrant dans ce domaine.

## 5.7 Commission municipale sur la famille

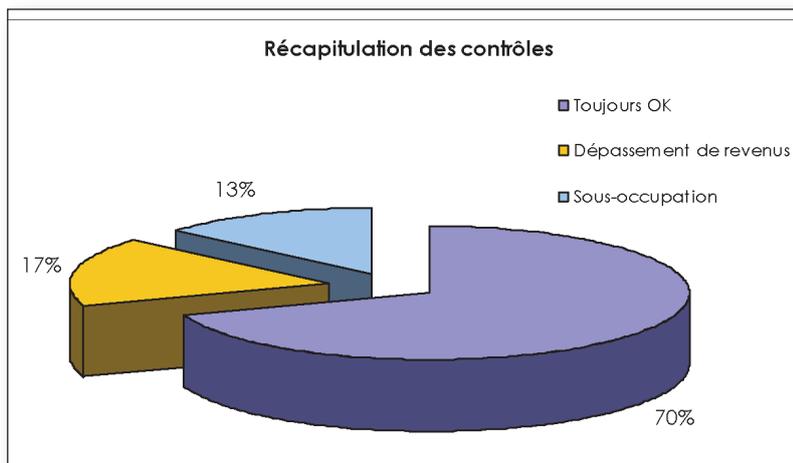
La commission famille s'est réunie à deux reprises en 2009. Forte de 11 membres, elle s'est intéressée entre autres à la situation dans les garderies, aux projets de création de nouvelles structures et à la mise en œuvre du réseau REVE\*.

## 6. Office du logement

### 6.1 Prestations de l'Office

#### 6.1.1 Logements subventionnés

Les logements subventionnés que notre commune a permis de mettre sur le marché ne peuvent, de loin pas, répondre aux besoins, d'autant plus qu'ils ne se libèrent guère. L'office du logement instruit les demandes de location et détermine le droit d'occuper un logement construit avec l'aide des pouvoirs publics. Il procède à des contrôles réguliers. En 2009, l'office communal du logement a terminé le contrôle de la si-



quent, nous devons vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions d'occupation. L'immeuble compte 30 appartements.

Le résultat du contrôle est le suivant :

- 5 ménages ne répondent plus aux conditions d'occupation car leurs revenus déterminants dépassent la limite fixée par le barème cantonal.
- 8 ménages ne répondent plus aux conditions d'occupation car ils sous-occupent leur appartement.
- 17 ménages répondent toujours aux conditions d'occupation.

#### Contrôle Rolliez 7 – 9 -11

L'immeuble compte 34 appartements.

Le résultat du contrôle est le suivant :

- 6 ménages ne répondent plus

#### Contrôle Rue du Torrent 4 -6

L'immeuble compte 25 appartements.

Le résultat du contrôle est le suivant :

- 4 ménages ne répondent plus aux conditions d'occupation car leurs revenus déterminants dépassent la limite fixée par le barème cantonal.
- 21 ménages répondent toujours aux conditions d'occupation.

Suite à ces 89 contrôles de situation des ménages, 13 locataires ont reçu une résiliation de bail et la Municipalité de Vevey a reçu 5 recours contre nos décisions.

Les charges communales liées à l'abaissement des loyers, pour l'ensemble des logements actuellement subventionnés, ont évolué comme suit :

1997	Fr. 616'653.--
1998	Fr. 769'885.--
1999	Fr. 685'332.--
2000	Fr. 568'338.--
2001	Fr. 601'056.--
2002	Fr. 617'451.--
2003	Fr. 570'084.--
2004	Fr. 497'044.--
2005	Fr. 397'994.--
2006	Fr. 356'893.--
2007	Fr. 311'437.--
2008	Fr. 265'363.--
2009	Fr. 252'657.--

Notons également la mise en location de 36 appartements subventionnés à l'avenue de Rollier 1-3 et Petit-Clos 14 au 1<sup>er</sup> avril 2009 et de 15 logements subventionnés à la rue des Marronniers 6 au 1<sup>er</sup> décembre 2009.

#### 6.1.2 Projets subventionnés

15 appartements subventionnés sont actuellement en construction à la rue des Moulins 6 – 8. L'entrée des loca-

### Notre commune «dispose» actuellement des logements suivants :

Av. de Gilamont 57-59	46 appartements
Av. de Gilamont 62-64-66 «Gilamont-Village»	60 appartements
Av. Rolliez 1 -3 et Petit-Clos 14	34 appartements
Av. de Rolliez 7-9-11 «En Subriez»	34 appartements
Bd de Charmontey 41-47	32 appartements
Rue d'Italie 5-13	24 appartements
Rue d'Italie 15-17	6 appartements
Rue des Jardins 1-3	44 appartements
Rue des Marronniers 6	15 appartements
Rue du Torrent 4-6	24 appartements
<b>Total</b>	<b>319 appartements</b>

tuation des locataires des immeubles de l'avenue de Rolliez 7 – 9 et 11, de la rue du Torrent 4 – 6 ainsi que de la rue du Panorama 17 – Clos 9.

#### Contrôle Panorama 17 – Clos 9

Cet immeuble n'est plus subventionné mais les loyers sont encore contrôlés par le SELT\*. Par consé-

aux conditions d'occupation car leurs revenus déterminants dépassent la limite fixée par le barème cantonal.

- 4 ménages ne répondent plus aux conditions d'occupation car ils sous-occupent leur appartement.
- 24 ménages répondent toujours aux conditions d'occupation.

taires est prévue pour l'été 2010. Quarante futurs logements subventionnés verront le jour sur le site de l'îlot D des Moulins de la Veveyse. Ce projet fera l'objet d'un préavis soumis au Conseil communal.

### 6.1.3 LDTR\* – LAAL\*

A fin décembre 2009, le taux de vacance d'appartements libres s'élevait à 0.25% (en 2008 : 0.3%). Précisons qu'il y a situation de pénurie quand celui-ci se situe en dessous de 1.5%.

*Demandes d'autorisation de démolition, de transformation, de rénovation ou de changement d'affectation de maisons d'habitation ou de logements LDTR\**

L'office communal du logement est chargé de la préparation des préavis municipaux en matière d'autorisation de démolition, transformation et rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR\* du 4 mars 1985). En 2009, 9 (11 en 2008) demandes d'autorisation ont été traitées.

*Demandes d'aliénation d'appartements loués*

L'office du logement a également mandat de préparer les préavis municipaux en matière d'aliénation d'appartements loués (LAAL\* du 11 décembre 1989). En 2009, 5 (4 en 2008) demandes ont été traitées.

## 6.2 Commission municipale du logement

Composée de 16 membres, la commission s'est réunie à deux reprises en 2009. Elle s'est tenue informée de l'avancement des travaux des tours de Gilamont.

La commission a également pu échanger concernant différents projets à savoir, le centre d'accueil de nuit d'urgence «Le Hublot» et la structure «Apollo».

## 6.3 Aide individuelle au logement

L'AIL est une aide financière directe destinée à des ménages avec enfants qui disposent d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins, mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. L'AIL\* propose, dans les limites de loyers, de ramener la charge locative

à un niveau acceptable en compensant la différence entre le loyer réel et le loyer supportable.

En 2009, l'office du logement a pu rencontrer le SELT\* et lui faire part de ses remarques quant à l'application du règlement cantonal AIL\*. De plus, elle a transposé ses remarques par écrit dans différents courriers adressés au SELT\*.

Trois directives ont été établies afin de pallier le manque du règlement précité. Ces directives concernent le calcul du revenu déterminant, la notion de loyer net et la prise en compte des enfants.

A noter, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la mise en place d'un nouveau barème ainsi que la modification du règlement cantonal et de l'arrêté cantonal.

Au 31 décembre 2009, 37 familles bénéficient de cette aide et les dossiers qui ont été mis en attente précédemment (de par les déficiences du règlement cantonal) ont pu être traités. Nous avons rendu également 29 décisions négatives.

## 6.4 Le Hublot

Au mois de mai 2009, s'est ouvert «Le Hublot», structure d'accueil de nuit d'urgence. Ce projet a été réalisé en collaboration avec les trois communes de La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey et a reçu une subvention cantonale. Cette structure est gérée par Caritas-Vaud. Le Hublot, qui offre 18 lits (dont 4 réservés exclusivement aux femmes), a accueilli 351 personnes de mai à décembre 2009.

## 6.2 Accueil privé subventionné

### 6.2.1 Unités d'accueil parascolaire (ex UAPE: Unités d'accueil pour écoliers)

Trois structures d'accueil parascolaire sont gérées par l'association d'entraide familiale de Vevey; il s'agit de «la Pomme d'Or», «La Campanule» et «Crédeilles». Ces structures bénéficient d'une garantie de déficit de la part de la commune de Vevey. 186 enfants y ont trouvé une place durant cette année.

Les données concernant l'accueil parascolaire sont rapportées dans le tableau « Accueil de la petite enfance à Vevey ».

## 7. Divers

### 7.1 Consultations de lois

En 2009, la DASF\* a préparé 4 rapports qui ont permis à la Municipalité

de se positionner sur 4 projets de lois mis en consultation par le Conseil d'Etat.

## 7.2. Activités du municipal

Les multiples défis sociaux, auxquels l'ensemble des collectivités publiques doit faire face, ont influencé de manière importante les actions, les décisions et les projets menés durant cette année 2009. En effet, l'augmentation du chômage, la spéculation immobilière, la paupérisation de la classe moyenne et des familles les plus fragiles, l'augmentation des besoins en matière de politique familiale ainsi que l'augmentation de la population au sein du 3<sup>ème</sup> et du 4<sup>ème</sup> âge impliquent la modification des prestations en vigueur, leur augmentation et finalement la création de nouveaux services à la disposition de la population. Ceux-ci sont bel et bien accessibles à l'ensemble de la population, sans aucune distinction, et sont offerts directement ou indirectement au travers de la direction des Affaires sociales et familiales.

Le déroulement de la vie d'un individu passe par de nombreuses étapes, de la formation à la vieillesse en passant par la création d'une famille. A chacune de ces phases des besoins différents voient le jour. Aussi, il est improductif, immature et fait montre de la non-connaissance des activités que de chercher à stigmatiser les usagers de la direction des Affaires sociales et familiales et surtout à les considérer comme des « profiteurs » du système. C'est pourquoi l'année 2009 a été marquée par le soutien apporté à de nombreux acquis sociaux mais aussi à l'augmentation de ces derniers et à leur évolution afin de répondre aux besoins réels de notre population.

La collaboration régionale mise en place sur notre district permet, pour les objets touchant aux Affaires sociales et familiales, de construire une vision non pas uniquement pour Vevey mais bien pour un ensemble plus large évitant, autant que faire se peut, le report des charges (financières, humaines, ...) uniquement sur les villes « centre ». L'une des conséquences directes de cette collaboration est le sentiment de dépossession de leurs compétences ressenti par les différents Conseils communaux. Ce qui est par ailleurs erroné puisque la répartition des res-

responsabilités entre les exécutifs et les corps délibérants est clairement définie dans la loi sur les communes et, si nécessaire, complétée au sein des règlements communaux. Si le travail est important entre les différents acteurs afin de finaliser le dépôt d'un préavis sur un objet intercommunal, il est plus que nécessaire d'obtenir l'aval formel des législatifs mais le plus important est l'obtention de l'adhésion des conseillers. En effet, un tel travail est le fruit de compromis et l'approbation des législatifs à l'effort régional conduit les différents partenaires à continuer d'œuvrer dans cette voie.

Ainsi et dans cet esprit, l'année 2009 a vu se mettre en place le réseau d'accueil de l'enfance REVE\* offrant à un bassin de plus de 35'000 habitants et à une entreprise internationale une réponse concrète à la problématique de la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Le réseau s'est organisé avec un bureau exécutif et un conseil regroupant l'ensemble des partenaires. Il a été question principalement de mettre en place les outils nécessaires à la gestion des différentes ressources, de se déterminer sur le plan de développement des structures et d'augmenter le nombre d'accueillantes en milieu familial. Il convient aussi de noter qu'une séance d'information à l'attention des entreprises a été organisée en date du 17 novembre 2009. Celle-ci a permis de prendre de nombreux contacts et d'entrevoir la possibilité d'étendre le réseau à de nouvelles entreprises de la région. L'année 2010 devrait voir l'aboutissement de plusieurs mois de négociations. Dans la même veine, un groupe de travail, sous l'égide de la RAS\*, a été mis en place et devrait permettre rapidement de se positionner sur la création d'un réseau d'accueil de l'enfance au niveau du district de la Riviera.

Une attention particulière a été mise sur la problématique du logement.

En effet, une cité se doit d'offrir des possibilités de logement permettant à l'ensemble de la population de se loger en fonction de ses moyens mais aussi répondant à ses besoins. Dans cette optique, une attention particulière a été portée sur les effets des rénovations d'importance et impactant principalement le montant des loyers futurs. De nombreuses séances ont été nécessaires avec les propriétaires et leurs représentants. A chaque fois, il a été possible de trouver des solutions répondant aux besoins/attentes de la commune et des propriétaires. Ce travail a été mené en collaboration étroite avec le SELT\*. Au surplus, des projets de logements subventionnés ont pu voir le jour ainsi qu'une structure d'accueil d'urgence en collaboration avec Caritas. Une répartition entre les différents types de logements (PPE\*, locations, subventionnés, de transition, ...) est nécessaire et implique de rester attentif à l'évolution du marché immobilier. Dans cet esprit, les nombreux contacts avec les propriétaires, les coopératives et les gérances/régies sont les garants d'une bonne gestion du parc immobilier.

Les actions menées conjointement avec de nombreuses villes vaudoises, et initiées par Vevey, ont permis d'améliorer sensiblement la réglementation de l'aide individuelle au logement. Cet outil de maintien des familles dans leur environnement social va enfin devenir performant et offrira une alternative aux subventionnés.

À l'heure de la mixité sociale et du métissage culturel, il serait paradoxal que les conflits de génération ravivés par la question de la dette sociale viennent compromettre et entamer le dynamisme des solidarités intergénérationnelles qui se développent, non seulement au sein des familles, mais aussi dans la société civile. En effet, l'augmentation de l'espérance de vie mais aussi la mobilité accrue pour une employabilité optimale im-

posent que les questions relatives au soutien à apporter aux aînés, mais aussi ce que ces derniers peuvent apporter, soient au cœur des préoccupations actuelles. Une aide supplémentaire, en 2009 et pour les années suivantes, a été apportée à l'association de préparation à la retraite. La création d'une association d'aide et de soins à domicile sur l'Est vaudois par le regroupement des associations de la Riviera et du Chablais-Pays d'Enhaut va offrir une réponse cohérente et efficace aux besoins des plus âgés. L'implication de Vevey, et principalement du municipal en charge, dans ce projet a été déterminante dans la réussite de ce regroupement.

Le travail effectué pour l'amélioration du quartier Général Guisan a permis d'obtenir des fonds supplémentaires auprès de la Confédération et devrait déboucher rapidement sur la création d'une maison de quartier. Cette dernière étant une demande exprimée au sein de la démarche participative effectuée en 2006 et qui a été reformulée lors de la rencontre 2009 avec les habitants du quartier. Les ambitions du projet urbain de Général Guisan sont de répondre aux besoins des habitants en proposant, entre autres, des équipements sociaux et culturels et en améliorant les déplacements ; ce développement devant s'inscrire dans le temps.

L'année 2009 a donc été riche en événements et a permis de réaliser de nombreuses avancées dans le domaine social et pour les besoins des familles. Les jalons posés durant cette période seront utiles pour les années à venir et participent à l'attractivité et/au développement harmonieux de la Cité.

*Lionel Girardin, municipal  
Christophe Bornand, chef de service*

*Suivi des réponses aux vœux de la commission de gestion, exercice 2008: néant*

## Éléments mis en valeur par un astérisque

ACP :	Agriculture contractuelle de proximité	LED :	Light-Emitting Diode (diode électroluminescente)
ADSL :	technologie de communication haut-débit permettant d'utiliser les lignes téléphoniques déjà existantes afin d'accéder à internet (asymmetric digital subscriber line)	LEtr :	Loi fédérale sur les étrangers
AFM :	Association ferme Menthée	LOF :	Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale
ATE :	Association transport et environnement	MAMAC :	de l'allemand: Medizinisch-ArbeitsMarktliche Assessments mit Case Management
BTI :	Bureau technique intercommunal soit le bureau intercommunal du Cercle de Corsier qui s'occupe des travaux publics et de l'urbanisme des 4 communes du Cercle (Chardonne, Jongny, Corseaux et Corsier)	MIS :	Mesure d'insertion sociale
CAMAC :	Centrale des autorisations	MSAP :	Musée suisse de l'appareil photographique
CAT :	Commission d'aménagement du territoire	NAVS 13 :	Nouveau numéro AVS à 13 chiffres
CORAT :	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire	OAV :	Ordre des avocats vaudois
CPEJ :	Coup de pouce emploi jeunesse	OCBE :	Office cantonal des bourses d'études
CROSPV :	Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle de Vevey	ODM :	Office fédéral des migrations
CVAJ :	Centre vaudois d'aide à la jeunesse	OFAS :	Office fédéral des assurances sociales
DASF :	Direction des affaires sociales et familiales	OFISA :	Société spécialisée dans le conseil informatique auprès des administrations communales
DAI :	Direction de l'architecture et des infrastructures	OFS :	Office fédéral des statistiques
DEP :	Direction des espaces publics	OL :	Office du logement
DFJC :	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture	OMSV :	Organisme médico-social vaudois
ECA :	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	OMYP :	Organisation mondiale des yachts clubs et ports écologiques
Egzeko :	animation jeunesse du cercle de Corsier	OPTI :	Organisme de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion
EPT :	Equivalent plein temps	ORP :	Office régional de placement
EVAM :	Etablissement vaudois d'accueil des migrants	OSEO :	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
GED :	Gestion électronique des documents (selon Wikipédia) : la gestion électronique des documents désigne un procédé informatisé visant à organiser et gérer des informations et des documents électroniques au sein d'une organisation. Il met principalement en oeuvre des systèmes d'acquisition, de classement, de stockage, d'archivage des documents (exemple d'utilisation : la numérisation de masse de documents papiers).	PALT :	Plan d'aménagement à long terme
Ginkgo :	travail social de proximité	PC :	Prestations complémentaires
GPSHL :	Groupement de police section haut Léman	PCI :	Personnes de condition indépendante
LAAL :	Loi concernant l'aliénation d'appartements loués	PDCEn :	Plan directeur communal des énergies
LAJE :	Loi sur l'accueil de jour des enfants	PGEE :	Plan général d'épuration des eaux
LASV :	Loi sur l'action sociale vaudoise	PPA :	Plan partiel d'affectation
LATC :	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions	PPE :	Propriété par étage
LDTR :	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maison d'habitation	PPLS :	Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire
		PSA :	Personnes sans activité lucrative
		RAIL :	Règlement sur l'aide individuelle au logement
		RAS :	Région d'action sociale
		RCB :	Registre cantonal des bâtiments
		RCL :	Registre cantonal des logements
		REVE :	Réseau enfance Vevey et environs
		RI :	Revenu d'insertion
		RMR :	Revenu minimum d'insertion
		RPT :	Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches
		SAI :	Service des affaires intercommunales
		SCRIS :	Service cantonal de recherche et d'information statistique
		SELT :	Service de l'économie, du logement et du tourisme
		SEMO :	Semestre de Motivation



